LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 267 ★ Généralement ensoleillé. Max.: 4 (détail page 21) Montréal, jeudi 19 novembre 1987 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents 50 CENTS

80 ans d'expérience à votre service

Pour plus d'informations sur notre offre GRATUITE de lecteur de disques compacts appelez notre LIGNE DIRECTE:

OE inc. OE 341-OE OE

50 personnes périssent dans le métro de Londres

LONDRES (AFP) — L'incendie à la station de métro King's Cross de Londres, hier soir, a fait une cinquantaine de morts, des passagers ayant péri asphyxiés ou carbonisés dans les galeries souterraines, a indiqué un porte-parole de Scotland Yard.

À 23H30 locales, 32 corps avaient été remontés à la surface par les sauveteurs équipés de masques respiratoires qui ont du s'aventurer dans le labyrinthe de galeries plongées dans le noir et transformées en fournaise. La fumée noire s'est propagée en quelques minutes dans le complexe souterrain.

Le premier ministre britannique, Mme Margeret Thatcher, s'est déclarée « absolument horrifiée par le terrible incendie ».

Dans une déclaration à la presse, Mme Thatcher a exprimé sa « vive sympathie » aux victimes de la catastrophe.

Plusieurs centaines de personnes ont été hospitalisées, la plupart après avoir inhalé des fumées toxiques.

Selon les premiers témoignages, des dizaines de passagers ont péri emprisonnés dans les galeries ou se sont effondrés asphyxiés sur les quais.

Le feu qui semble s'être déclaré vers 19h30 sous un escalier mécanique en bois s'est très rapidement développé alors que la foule, compacte à cette heure de grande affluence, se précipitait

Voir page 12 : Londres

Un premier pas vers le leadership du PQ

Parizeau sera candidat si son retour suscite une vague d'adhésions

PIERRE O'NEILL

M. Jacques Parizeau, en redevenant membre du Parti québécois, a franchi hier le premier pas significatif vers sa candidature à la succession de Pierre Marc Johnson.

L'ancien ministre des Finances sera candidat, si son appel au ralliement des souverainistes est entendu et si son retour au parti entraîne derrière lui un mouvement massif de nouvelles adhésions.

Au cours de la conférence de presse qu'il a convoquée au secrétariat central du parti à Montréal, M. Parizeau a expliqué qu'il vise susciter le rassemblement de tous les nationalistes qui ont décroché de l'action politique au cours des dernières années, autant des affirmationnistes pro-Johnson que des orthodoxes et des centaines de milliers d'ex-militants qui ont quitté le parti sous le leadership du chef démissionnaire.

Tout en souhaitant le retour au bercail des orthodoxes, M. Parizeau les met toutefois en garde contre toute tentation de revenir au parti pour « régler des comptes ou y propager des aigreurs ». Il n'a pas l'intention de forcer le parti à chambarder son programme constitutionnel pour s'en tenir à la ligne pure et dure de l'indépendance. Au contraire, M. Parizeau se dit tout à fait disposé à se rallier au concept d'affirmation nationale mis de l'avant par Pierre Marc Johnson, considérant que les premiers articles du programme actuel réitèrent l'objectif de la souveraineté politique. Dans son esprit, il n'y a rien de contradictoire entre le concept de l'affirmation nationale et la thèse souverainiste.

Ce n'est donc pas avant quelques semaines que l'on connaîtra officiellement la décision de M. Parizeau de se porter ou non candidat à la direction du parti. Il lui apparaît de la plus élémentaire sagesse d'attendre que le conseil national du parti, qui se réunira les 5 et 6 décembre à Québec, détermine les règles devant régir la course au leadership. D'ailleurs, il n'est pas convaincu de la pertinence pour lui de se rendre assister à cette réunion. D'ici là, il entend consacrer tout son temps libre à poursuivre ses consultations, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti.

Entre-temps, Jacques Parizeau évitera toute forme d'ingérence dans les débats qui ont cours au sein du parti. Ainsi, il estime qu'il ne serait pas indiqué de sa part de se prononcer sur les circonstances qui ont entouré la démission de Pierre Marc Johnson, tenant toutefois à préciser

Voir page 12 : Parizeau

Voir autres informations — Page 12

Photo Jacques Grenier

Jacques Parizeau : ma décision n'est pas prise...

Rochefort en quittant: «le PQ va se radicaliser»

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — La crise au sein du Parti québécois a connu un nouveau rebondissement hier, le député de Gouin, Jacques Rochefort, quittant l'aile parlementaire péquiste pour siéger désormais comme député indépendant à l'Assemblée nationale.

M. Rochefort a annoncé sa démission hier matin en conférence de presse, expliquant qu'il ne voulait pas cautionner la radicalisation de l'option et de la démarche du Parti québécois.

La radicalisation du Parti québécois est chose inévitable maintenant qu'une minorité a obtenu le départ de Pierre Marc Johnson, a ainsi affirmé le député. Demeurer dans le caucus, même silencieux, aurait été, selon lui, cautionner cette radicalisation qu'il juge par ailleurs tout à fait inopportune.

Cette première démission dans le caucus des députés est, semble-t-il, un geste isolé. Tout indique qu'il n'y aura pas, du moins à court terme, de saignée. M. Rochefort a assuré à cet égard qu'il s'agissait d'un geste strictement personnel et qu'il respecterait le choix de ses collègues qui choisiront de rester.

Les Carmen Juneau, Jean-Pierre Charbonneau et Michel Gauthier que plusieurs voyaient déjà quitter le

Voir page 12 : Rochefort

Les confessions du «neveu» de Cotroni

PIERRE CAYOUETTE

Le délateur Réal Simard, un ancien proche collaborateur de Frank Cotroni, a publié, hier, son récit autobiographique. L'ouvrage, intitulé *Le Neveu*, a été écrit par le journaliste du DEVOIR Michel Vastel.

De son enfance dans l'Est de Montréal, en passant par ses premiers vols de banques et jusqu'aux cinq meurtres qu'il a commis, Simard y confesse sa tumultueuse carrière de criminel ; carrière interrompue en 1983 après une tentative de meurtre ratée, à Toronto.

Écrit dans un style vif et percutant, l'ouvrage se dévore comme un roman. « D'ailleurs, c'est peut-être le meilleur roman de la saison, le roman d'une vie », dit l'éditeur Jacques Fortin, de Québec/Amérique.

Depuis 1983, Simard a cédé aux pressions de la Brigade anti-gang de la police de la Communauté urbaine de Montréal et agit à titre de délateur.

Depuis sa minuscule cellule de l'édifice Parthenais, Réal Simard prépare sa seconde naissance. En 1993, quand il aura purgé sa peine, il espère s'exiler aux États-Unis et refaire sa vie. Entretemps, il réfléchit, tente de comprendre, d'exorciser son

Voir page 12 : Confessions

Photo Jacques Grenier

L'ancien *Neveu* de Frank Cotroni, Réal Simard, a confié au journaliste Michel Vastel le soin de rédiger son récit autobiographique.

Les commissions du Congrès publient leur rapport

Reagan porte l'« ultime » responsabilité de l'Irangate

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le président Ronald Reagan porte « l'ultime responsabilité » du scandale de l'Irangate, conclut le rapport des commissions d'enquête du Congrès qui lui reproche de ne pas avoir fait respecter la loi par ses subordonnés.

Ce rapport, rendu public hier, est le fruit des témoignages de plus de 500 personnes et de l'examen de plus de 300,000 documents. Il a fait l'objet de deux versions. La minorité républicaine, reprochant aux démocrates des conclusions partisanes, a estimé que le président américain n'est coupable que « d'erreurs de jugement ». La publication, qui comporte 500 pages, présente les arguments des deux partis.

C'est le président lui-même qui est rendu responsable des exactions, disent-ils dans le rapport, mettant en cause le climat que Reagan avait instauré autour de lui, encourageant les bonnes volontés à agir de leur propre chef sans s'encombrer de trop d'égards pour les congressistes.

« La constitution demande au président de faire en sorte que les lois soient scrupuleusement exécutées (...) cette charge inclut la responsabilité de ne laisser aucun doute subsister dans l'esprit de l'administration quant au règne de la loi », ont-ils écrit.

« Clairement et sans qu'aucun doute ne subsiste, il est démontré que les processus fondamentaux de gouvernement ont été ignorés, et que le règne de la loi a été subverti », lit-on dans le rapport.

Quant au but diplomatique affiché des ventes d'armes, le rapport le qualifie d'échec : « Les États-Unis ont armé l'Iran, y compris ses éléments les plus extrémistes, sans obtenir de nouvelles relations avec ce régime hostile ni une réduction du nombre d'otages américains ».

Dans une conférence de presse, les responsables de la commission du Sénat et du Congrès ont souligné que le rapport était incomplet pour trois raisons : des documents ont été détruits au moment où le scandale a éclaté en novembre 1986, certains témoignages sont contradictoires, et l'un des personnages-clé du scandale, l'ex-directeur de la CIA William Casey, est décédé en mai dernier.

Le scandale de l'Irangate avait éclaté à la suite de la publication le 3 novembre 1986 d'un article du journal libanais *Al-Shiraa* sur les ventes d'armes américaines à l'Iran. L'autre aspect du scandale, le détournement des bénéfices des ventes d'armes aux rebelles antisandinistes, avait été révélé un peu plus tard par le ministre de la Justice Edwin Meese.

Les États-Unis avaient décrété un embargo contre la vente des armes

Voir page 12 : Reagan

AUJOURD'HUI

DÉSARMEMENT

Compromis entre la Maison-Blanche et le Congrès sur le respect du traité ABM. **Page 4**

DÉMISSION EN AUTRICHE

Le numéro deux du parti populiste autrichien démissionne après avoir émis des propos jugés antisémites. **Page 5**

RÉPIT POUR MUX LAB

Dans l'impossibilité de présenter un arrangement à ses créanciers, Mux Lab a obtenu de la Cour un délai jusqu'à la fin de l'année. **Page 7**

UNE FIRME FRANÇAISE S'IMPLANTE

Jeumont-Schneider crée une filiale au Canada afin de renforcer sa présence, au moment où le gouvernement fédéral songe à construire brise-glace et sous-marins. **Page 7**

$40 milliards prêts à fuir à l'étranger avant 1997

Doré veut ramasser sa part de la manne de Hong Kong

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial du DEVOIR

DORÉ EN CHINE

HONG KONG — C'est dans une ville où on retrouve entre $ 40 et $ 60 milliards de dollars US de capitaux flottants, prêts à être investis où que ce soit dans le monde en quelques heures que le maire Jean Doré est arrivé, hier, pour mettre le point final à sa visite en Chine.

« La Chine, c'est un investissement pour dans 15 ou 20 ans, Hong Kong, c'est pour tout de suite, c'est même pour hier », a indiqué M. Doré à sa sortie d'une rencontre avec le président du Urban Council de Hong Kong, M. H.M.G. Frosgate, qui agit en quelque sorte comme maire de cette colonie britannique qui retournera en 1997 sous la tutelle de la Chine.

Cette date de 1997 est présente à l'esprit de tous, ici, même si rares sont les résidants qui veulent en parler ouvertement. On semble préférer en rire, comme en font foi ces chandails que l'on vend un peu partout et qui annoncent la fin du protectorat britannique en montrant un peintre transformant l'Union Jack en drapeau rouge chinois.

M. Doré affirme qu'il vient donner « l'heure juste » sur l'économie de Montréal et vient rencontrer des gens intéressés à investir et à venir s'établir à Montréal, qui veut sa part de cette manne de capitaux.

Mais M. Doré doit aussi corriger

Voir page 12 : Doré

Carnets chinois

HONG KONG — (M.A.) —

■ Si la date de 1997 plane comme un nuage gris au-dessus de Hong Kong, cela ne veut pas dire que les investisseurs se désintéressent tout à fait du protectorat britannique que l'on doit rendre à la Chine. Partout, tant dans la péninsule de Kowloon que sur l'île de Hong Kong, on remarque de nombreux édifices en construction et les journaux sont remplis de projets de nouveaux édifices dont une partie du financement vient souvent de Pékin.

■ Le territoire de Hong Kong est à peu près équivalent à celui de l'île de Montréal mais on y retrouve pas moins de six millions d'habitants. Plus de 95 pour cent de la population est d'origine chinoise et on estime que plus de la moitié d'entre eux sont des « réfugiés » qui ont quitté la Chine populaire. Il y avait moins de 500,000 Chinois à Hong Kong en 1949 au moment de la prise du pouvoir par Mao.

■ De grandes affiches dans le métro et les traversiers indiquent aux résidents chinois de Hong Kong qu'ils peuvent, sans autre formalité que de présenter leur carte d'identité, entrer sur le territoire chinois. Les autorités chinoises les considèrent alors, cependant, comme des ressortissants chinois comme les autres et ils sont sujets à toutes les lois du pays. Des résidents de Hong Kong ont récemment été

Voir page 12 : Carnets

ST-LÉONARD 253-1122
VILLE LASALLE 364-9734
DOLLARD-DES-ORMEAUX 685-3600
LONGUEUIL 468-0888
GREENFIELD PARK 466-1555
CHOMEDEY-LAVAL 682-6464
PONT VIAU-LAVAL 669-0809
POINTE-AUX-TREMBLES 644-1752
CHÂTEAUGUAY 692-5520
CAP-DE-LA-MADELEINE (819) 376-9700
OTTAWA (NEEPAN) (613) 727-1492
RIMOUSKI (418) 722-0606
SAGUENAY-LAC ST-JEAN (418) 545-3240
GATINEAU (819) 561-0591

Nous avons ce qu'il vous faut, "Ça c'est certain!"

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

15 SUPERMAGASINS

VILLE MONT-ROYAL 1138 AVE. BEAUMONT PLACE BEAUMONT TÉL.: 735-1161

Viens faire ton PRIX! avec MITSUBISHI

Viens faire ton PRIX!*

*Suite à l'autorisation du gérant de magasin.

Brevets pharmaceutiques

Les sénateurs libéraux cèdent sans faire adopter leurs amendements

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le controversé projet de loi C-22 sur la protection des brevets pharmaceutiques va finalement franchir l'étape du Sénat et obtenir la sanction royale au plus tard au début de la semaine prochaine.

Hier, à l'issue d'un caucus libéral mouvementé, les députés laissaient entendre qu'ils avaient convaincu lees sénateurs réfractaires à l'adoption du projet de loi de finalement permettre au gouvernement de le faire passer sans les amendements qu'ils recherchaient.

Toutefois, dans une dernière tentative de soutirer au gouvernement des modifications au texte de loi, la majorité libérale au Sénat a demandé au leader du gouvernement à la Chambre haute, le sénateur Lowell Murray, de suggérer au cabinet la proposition faite la veille (mardi) par son collègue libéral Ian Sinclair, de tenir une conférence libre entre des représentants des deux chambres.

Le sénateur Murray s'est prêté sans trop de conviction à ce rôle de porte-parole des sénateurs de la majorité libérale et la réponse du cabinet à cette proposition inusitée, utilisée la dernière fois en 1947, sera donnée au Sénat aujourd'hui après la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

La procédure spéciale qu'on nomme conférence libre implique que des représentants des deux chambres se rencontrent autour d'une table pour négocier une solution satisfaisante aux deux parties. Il appartient au Sénat de voter l'utilisation de cette procédure. Si le vote est défait, le projet de loi contesté tombe automatiquement, de la même façon qui si les parties ne peuvent s'entendre à la suite de la conférence.

Les chances que le cabinet endosse cette proposition étaient hier soir très minces. Le ministre de la Consommation et des Corporations, Harvie Andre, parrain du projet de loi C-22 aux Communes, a laissé entendre que cette procédure spéciale « était antique et fort curieuse ».

« C'était peut-être appropriée, a-t-il dit, avant l'époque de la télévision, de l'électronique et des photocopieurs Xerox, mais aujourd'hui cela me semble pas mal bizarre. »

Pour le député libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, qui demandait mardi au premier ministre Brian Mulroney de déposer une résolution en Chambre visant à limiter les pouvoirs du Sénat et mettre un terme à l'impasse opposant le gouvernement à la majorité libérale de la Chambre haute et qui dure depuis six mois, la décision de ses collègues sénateurs de proposer au Cabinet une solution négociée était un peu plus encourageante.

« Je pense que la réunion du caucus de ce matin a vraiment porté fruit, a dit le député, les sénateurs ont trouvé une solution intelligente et dépendamment de la réponse du gouvernement l'approche est plus humaine . . . il devrait y avoir règlement de cette impasse d'ici 24 heures. »

Le sénateur libéral Pietro Rizzuto qui, mardi, déclarait en avoir assez de l'obstruction de cèrtains de ses collègues, a dit hier que le projet de loi C-22 devrait franchir l'étape du Sénat, « si ce n'est pas demain (aujourd'hui) au plus tard au début de la semaine prochaine ».

Équipement militaire canadien vers l'Iran

Clark est incapable d'empêcher la vente par des pays tiers

OTTAWA (PC) — Le Secrétaire d'État aux affaires extérieures, Joe Clark, s'est déclaré incapable d'empêcher la vente par des entreprises canadiennes de pièces d'équipement militaire et des armes à l'Iran par l'entremise de pays tiers.

« J'ai un problème de juridiction, a-t-il déclaré hier à la sortie des Communes, parce qu'à ma connaissance il n'y a rien de vendu directement à l'Iran par des entreprises canadiennes. S'il y a des choses livrées à l'Iran par le biais d'autres pays, c'est une situation que je peux peut-être influencer, mais que je n'ai pas le pouvoir de contrôler. »

En Chambre, à une question du libéral Jacques Guilbault, le Secrétaire d'État aux affaires extérieures a souligné qu'il était prêt à faire jouer l'appareil diplomatique pour empêcher des ventes d'armes ou des pièces d'équipement militaire indirectes à l'Iran.

« Je n'ai aucune indication que des entreprises canadiennes vendent des armes à l'Iran, a-t-il dit, mais j'ai demandé à mes ambassadeurs dans les pays où peut-être il y a une diversion d'équipements canadiens de susciter des rencontres pour que le Canada puisse être informé de ces choses. »

M. Clark a demandé à son interlocuteur d'attendre d'avoir des preuves avant de poser d'autres questions. « J'ai demandé des preuves, a-t-il dit, mais je n'en ai reçues aucune. »

Cette question des ventes de pièces d'hélicoptère vendues à l'Iran par l'entremise de pays intermédiaires avait été soulevée il y a un an et le ministre avait offert les mêmes réponses.

Selon les informations publiées hier, les hélicoptères iraniens AB-212 opérant sur le front irakien, tout comme les appareils Seacobra, sont propulsés par des moteurs Pratt and Whitney provenant de l'usine de Longueuil sur la rive sud de Montréal.

L'automne dernier, lorsque cette affaire avait été soulevée aux Communes, le vice-premier ministre Don Mazankowski avait indiqué que le gouvernement avait demandé à Pratt and Whitney de cesser toute vente de moteurs à l'Iran. Pour justifier les ventes déjà conclues, il affirmait que les appareils AB-212 étaient utilisées à des fins civiles seulement.

Les pièces détachées acheminées en Iran transitent, semble-t-il, par l'Italie et Singapour.

Air Canada répond avec des chiffres

L'indexation des pensions que réclament les 8,500 employés au sol d'Air Canada coûterait environ $21 millions pour une seule année, soutient le transporteur.

Cette évaluation transmise hier est un nouvel élément dans la guerre de nerfs à laquelle s'adonnent l'Association internationale des machinistes et Air Canada. Les syndiqués n'ont pas encore mis leur menace de grève à exécution mais l'éventualité d'un tel geste a suffi à faire perdre des milliers de clients à la compagnie.

La stratégie de Terre-Neuve sur l'électricité est prématurée

Devine invite Bourassa en mission de défense du libre-échange dans l'Ouest

Photo CP

MM. Robert Bourassa et Grant Devine à Montréal hier.

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, croit qu'il est prématuré de la part de Terre-Neuve de chercher à lier libre-échange et hydro-électricité, une stratégie de son homologue Brian Peckford sur laquelle il préfère « ne pas porter de jugement ».

« Il est un peu prématuré de relier l'accord de libre-échange avec les exportations d'électricité vers les Etats-Unis étant donné qu'il n'y a pas de contrat à court terme qui justifierait la seconde Baie James ou encore le développement des rivières de la Basse Côte Nord », a déclaré M. Bourassa hier. Il commentait ainsi l'information voulant que Terre-Neuve cherche à monnayer son appui au libre-échange en réclamant le soutien d'Ottawa dans son contentieux énergétique avec le Québec.

M. Bourassa a formulé ces commentaires au sortir d'une rencontre avec son homologue de la Saskatchewan, Grant Devine, lui aussi un vif partisan de l'entente de libre-échange avec les Américains.

M. Devine a avoué qu'il était « en mission » pan-canadienne pour défendre l'accord canado-américain. Il a d'ailleurs invité le premier ministre québécois à se rendre prochainement à Saskatoon pour y faire la promotion du libre-échange, une invitation que M. Bourassa a acceptée.

Les deux dirigeants provinciaux ne tarissaient pas d'éloges l'un à l'égard de l'autre, M. Bourassa manifestant sa gratitude à l'égard de la Saskatchewan qui fut la première province à endosser l'accord constitutionnel du Lac Meech, M. Devine se disant heureux d'avoir un allié « intellectuel » comme le premier ministre québécois dans la campagne en faveur du libre-échange.

Quant à l'information sur le contenu de cet accord, M. Devine a reconnu qu'il est de la responsabilité du gouvernement fédéral ainsi que des premiers ministres provinciaux d'éclairer davantage la population. Un sondage Gallup révélait hier que 81 pour cent des Canadiens estiment que l'accord de principe avec les Américains constitue encore un mystère à propos duquel ils se sentent incapables de se prononcer. M. Devine a attribué cette situation au fait que « le libre-échange est très compliqué et que cela prend du temps avant que la population n'en saisisse tous les détails et avantages. »

VOS VŒUX SONT-ILS BIEN ENVELOPPÉS ?

La Société canadienne des postes et les fabricants canadiens de cartes de souhaits ont mis au point le programme *Poste-bonheur*. Ce système permet d'accélérer le traitement des cartes de souhaits et d'en réduire le coût d'affranchissement. Voici comment ça marche...

Achetez des cartes Poste-bonheur. Là où vous achetez vos cartes de Noël, vous trouverez des boîtes avec le symbole *Poste-bonheur*. Elles contiennent les enveloppes spéciales dont vous avez besoin.

Achetez des timbres Poste-bonheur. Les timbres *Poste-bonheur* sont vendus en carnets de 10. Chaque timbre coûte 31 cents, soit cinq cents de moins que le tarif normal. Vous économisez donc 50 cents par carnet.

Adressez vos enveloppes Poste-bonheur. Inscrivez correctement l'adresse de votre destinataire, y compris son code postal. (N'oubliez pas d'inscrire également votre adresse de retour avec votre code postal.)

Apposez un timbre dans le coin supérieur droit. Cachetez l'enveloppe et mettez-la à la poste avant le 11 décembre pour le courrier à destination de l'extérieur de la ville, et le 16 décembre pour le courrier à destination de votre ville.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Les timbres *Poste-bonheur* ne sont valides que pour expédition au Canada d'ici le 31 janvier 1988. Il est cependant possible d'utiliser ces timbres sur des enveloppes ordinaires, à condition de compléter l'affranchissement requis.

Boisvert condamné à 15 mois de prison

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — Le permanent de la CSN et ex-conseiller au Manoir Richelieu Guy Boisvert a été condamné par la Cour supérieure à 15 mois d'emprisonnement, hier.

Il sera admissible à une libération conditionnelle après avoir purgé cinq mois dans un centre de détention provincial.

Vendredi dernier, Guy Boisvert s'était déclaré coupable de deux chefs d'accusations de complot visant à commettre des attentats au Manoir Richelieu. Il avait cependant été acquitté de deux autres accusations impliquant le président de la CSN, Gérald Larose.

La Couronne a qualifié la sentence d'appropriée et de proportionnelle aux sentences dont ont écopé les autres permanents de la CSN impliqués dans des complots similaires.

Arsène Henry a écopé de trois ans de prison, Gérard Thériault de deux ans moins un jour et Marc-André Boivin, le délateur, de 15 mois.

La défense, pour sa part, a trouvé la sentence « sévère, mais sérieusement motivée ». La veille, l'avocat de Guy Boisvert, Me Jacques Larochelle, avait fait valoir au juge Claude Jourdain qu'une sentence plus sévère que celle dont a écopé Marc Boivin serait difficile pour son client.

Boisvert est celui qui a suggéré à Boivin de commettre des actes criminels pour tenter de résoudre le conflit de travail au Manoir Richelieu. Lors d'une conversation téléphonique enregistrée par Boivin, les deux permanents ont évoqué la possibilité de mettre le feu au casino ou au chalet du Manoir, de faire sauter le réservoir d'eau ou d'endommager des voitures dans le stationnement de l'hôtel.

Boisvert avait également déclaré à Boivin que les actes criminels étaient commandés par nul autre que Gérald Larose. Vendredi dernier, il a cependant juré sous serment que cela était faux et qu'il l'avait dit simplement pour convaincre Boivin d'aller de l'avant.

Dans son jugement, le juge Claude Jourdain a dit vouloir punir cette attitude qu'ont certains syndicalistes de penser que les actes de violence sont permis, lors des conflits de travail.

Mais, ne voulant pas imposer une sentence « excessive » au permanent syndical, le magistrat a dit tenir compte des faits suivants: Boisvert a déjà purgé cinq mois et demi de prison; il n'a aucun antécédent judiciaire; il a toujours gagné sa vie de façon honnête; il a plaidé sa culpabilité; et rien n'indique qu'il récidivera.

Le juge a retenu l'explication fournie par l'avocat de la défense dans ce dossier, à savoir que Boisvert a décidé d'utiliser la violence après que tous les autres moyens de pression démocratiques aient échoué.

De la plaidoirie de Me Larochelle, le juge a également retenu comme circonstance atténuante que l'incitateur premier dans cette affaire était Marc-André Boivin.

« Il ressort de la preuve que Boisvert est à l'origine de l'idée d'utiliser des explosifs », a déclaré le magistrat.

Mardi, Me Larochelle avait mis la responsabilité des actes commis sur le dos de l'informateur du Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS) et ex-conseiller syndical. Il avait également rappelé que Boivin a affirmé avoir détenu chez lui une bonne quantité d'explosifs, avant de les jeter dans le fleuve pour éviter des accusations.

Hier, la Couronne a indiqué qu'en vertu de la Charte des droits et libertés, elle ne pouvait utiliser le témoignage de Boivin pour l'incriminer. Et, puisque la police n'a jamais trouvé ces explosifs, elle n'a aucune preuve contre lui.

« Si nous avions eu des preuves, nous l'aurions accusé », a expliqué le procureur Michel Babin.

Dans cette saga de la CSN, il ne reste maintenant que Rénald Tardif, le cinquième permanent accusé en rapport à l'explosion survenue le 22 mai dernier au motel Universel de Chicoutimi.

L'avocat de Tardif a fait une requête visant à annuler le procès de son client. La Cour supérieure rendra sa décision le 18 décembre prochain.

Entente de principe

Un conseil exécutoire de médiation pourra réduire les horaires de travail des internes

CAROLE BEAULIEU

Une entente de principe est intervenue hier matin entre le gouvernement et ses 1,800 médecins résidents et internes, quelques heures à peine après que les jeunes médecins aient mis fin à la grève générale déclenchée la veille après un an et demi de vaines négociations.

Les jeunes médecins n'ont pas obtenu les 16 heures maximum de garde qu'ils souhaitaient mais ils ont fait des « bonds de géant » sur cette question, ont affirmé hier leurs représentants, visiblement épuisés mais réjouis après une nuit de négociations qui s'était prolongée jusqu'à six heures hier matin.

L'entente prévoit la création d'un conseil de médiation qui devra, d'ici le 30 juin 1988, entendre les parties sur tous les aspects des horaires de garde et faire des recommandations.

Les recommandations du Conseil s'appliqueront obligatoirement, pour une durée d'un an, dans un hôpital de chacun des quatre réseaux universitaires, et cela même si l'une des parties les désapprouvent.

À l'Association des hôpitaux du Québec on insistait hier sur le fait qu'il ne s'agit là nullement de l'arbitrage obligatoire revendiqué par les jeunes médecins, le caractère exécutoire des recommandations du Conseil ne s'appliquant que pour un an et seulement dans quatre établissements.

Aucune des parties ne pouvaient dire hier ce qu'il adviendra de ces expériences pilote au terme de leur année d'application si ce n'est qu'elles feront de nouveau l'objet d'une négociation. Le contrat de trois ans scellé par l'entente de principe d'hier arrivera en effet à échéance le 30 juin 1988.

Mais qu'importe le nom que les patrons veulent lui donner. Médiation, arbitrage, ou arbitrage déguisé en médiation, les jeunes médecins étaient conscients hier d'avoir créé « un précédent historique » en décrochant un rapport à valeur exécutoire.

« Joie et soulagement » ont donc remplacé hier le « dépit et l'amertume » avec lequel les jeunes médecins avaient annoncé dans la nuit de mardi leur intention de respecter l'ordonnance du Conseil des services essentiels leur intimant l'ordre de maintenir en service 90 % de leurs effectifs.

« Nous avons fait des gains sur trois des quatre points en litige », déclarait hier le président de la Fédération des médecins résidents et internes, le docteur Alain Sirard.

Outre le Conseil de médiation, l'entente accorde aux jeunes médecins du réseau universitaire de Sherbrooke un montant annuel forfaitaire de $ 40,000 pour couvrir leurs dépenses de transport. Des quatre réseaux universitaires, celui de Sherbrooke était le seul dont les internes et résidents devaient défrayer leurs déplacements, leurs stages hors établissement ne s'effectuant pas dans une région éloignée, couverte par un autre programme.

Le gouvernement affirme, dans une lettre d'entente, son intention de collaborer avec toutes les parties pour éviter les contournements du statut de moniteur cliniques.

Près de 400 moniteurs cliniques travaillent actuellement dans les hôpitaux du Québec. Non rémunérés par le réseau, ces médecins sont en grande majorité des étrangers en formation au Québec.

Les jeunes médecins s'inquiètent de voir un nombre croissant de Québécois obtenir des postes de moniteurs cliniques et contourner du coup le système fort contingenté des attributions de places de résidences.

Au chapitre salarial, les jeunes médecins ont obtenu une clause remorque. Leurs salaires seront donc automatiquement augmentés du même pourcentage obtenus par un autre groupe de professionnels du réseau public de la santé. Ce groupe cible n'a pas encore été précisé.

« The best thing next to New England »: $ 250 000 pour vendre Montréal

La CUM courtise les industries de haute technologie de la Nouvelle-Angleterre

ISABELLE PARÉ

« The best thing next to New England », c'est le slogan que brandit cette année l'Office d'expansion économique de la CUM qui a choisi la Nouvelle-Angleterre comme cible de sa campagne de promotion économique.

Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin, a tracé hier un bilan positif de l'action de l'Office pour l'année en cours et expliqué les raisons d'une campagne de promotion économique de $ 250 000 ciblée sur la Nouvelle-Angleterre.

« Cette région affiche le taux de croissance économique le plus élevé, elle côtoie la province de Québec et doit son succès à ses universités et ses entreprises de haute technologie. Il est tout à fait normal que la CUM concentre ses efforts pour développer un corridor Nord-Sud d'échanges commerciaux, financiers et économiques », a souligné M. Hamelin.

Déjà, dans l'édition de mardi du *Boston Globe*, la CUM a fait paraître son slogan accrocheur dans les pages économiques. D'ici février 1988, une vingtaine de ces publicités seront publiées dans le *Boston Globe*, les éditions régionales du *Business Week* et du *Wall Street Journal*, du *Electronic Business* et des journaux de Hartford, Portland, Manchester et Providence, pour reluquer les investisseurs bostonnais.

La campagne de promotion vise particulièrement les industries de haute technologie qui, selon le directeur de l'Office, M. Stephen Bigsby, connaissent des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée. La campagne de promotion vante le faible coût que représente l'implantation d'une succursale dans une province où les salaires sont de 20 % à 40 % moins élevés et les maisons 50 % moins chères qu'à Boston, sans compter l'existence de crédits d'impôts accordés aux entreprises pour la recherche et le développement.

« Situé à moins d'une heure de Boston, Montréal peut être intéressante pour des entreprises en expansion qui ne veulent pas trop s'éloigner de leur siège social. Et, de plus en plus les entreprises, grandes ou petites, s'interrogent sur la qualité de la main-d'oeuvre et du réseau scolaire avant de choisir un site pour investir », soutient M. Bigsby.

L'an dernier, la campagne axée sur l'Est des États-Unis et l'Ontario, a mené à la création d'une quinzaine de projets. Selon le directeur de l'Office, la présente campagne devrait susciter des demandes d'information par environ 200 entreprises, dont 10 % se solderont par des investissements pour Montréal.

D'autre part, le président de la CUM en a profité pour souligner l'excellence de la performance économique de la Communauté au cours des dix premiers mois de l'année 87.

« La demande pour les produits fabriqués dans la région montréalaise s'est traduite par un niveau élevé de l'utilisation de la capacité de nos usines », a dit M. Hamelin.

Selon M. Bigsby, 5,000 à 6,000 emplois auraient vu le jour dans le secteur manufacturier depuis le début de l'année. L'analyse de l'Office de l'expansion économique de la CUM révèle aussi que le marché commercial a réussi à absorber 1,75 million de pieds carrés de nouveaux espaces à bureau en un an, alors qu'on avait prévu deux ans pour absorber les deux millions de pieds carrés en construction. Deux autres millions de pieds carrés ont été mis à la disposition des industries régionales au cours de l'année.

En 1986, l'Office a participé à la réalisation de 45 projets d'expansion générant des investissements nouveaux s'élevant à $ 105 millions. Les objectifs fixés pour cette année, soit 35 projets, sont déjà dépassés de 30 %.

Abus sexuels dans un centre d'accueil

La FAS veut élargir le mandat de la commission d'enquête

(LE DEVOIR) — La Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) dénonce le mandat étriqué confié à la commission d'enquête Gagnon sur les présumés abus sexuels commis au Carrefour des jeunes de Montréal, un centre d'accueil du nord-est de la métropole.

Selon la FAS, ce mandat devrait être élargi pour englober tous les faits s'étant déroulés à l'automne 1986 dans ce centre d'accueil et ayant conduit au dépôt de quelques 250 chefs d'accusation impliquant 14 adultes.

Actuellement l'enquêteur indépendant nommé par le ministre de la Justice n'a pour mandat que celui de dire si oui ou non des abus ont été commis dans ce centre.

Un comité inter-ministériel, formé de dix personnes, doit parallèlement « examiner la procédure à suivre lors d'enquête de cettenature et statuer sur le processus ayant conditions aux accusations originales »

Selon la FAS, il est inadmissible que des personnes ayant été étroitement mêlées au processus siègent sur ce comité et soient responsables d'évaluer leurs propres erreurs.

Les 14 adultes accusés d'abus sexuels, relâchés par la suite faute de preuves, ont jusqu'ici soutenu que la direction de l'établissement avait dérapé, ne prenant pas les précautions nécessaires à une telle enquête et se livrant à une vériable chasse aux sorcières.

Au ministère de la Justice, on affirmait hier qu'il n'était pas question de modifier la composition ou le mandat du comité interministériel, formé notamment du directeur de l'établissement et de l'un des procureurs de la Couronne ayant recommandé l'abandon des poursuites.

« Si nous voulons comprendre ce qui s'est passé, il faut absolument que ces personnes soient là », a réaffirmé hier l'attachée de presse du ministre de la Justice, Mme Carole Richard.

Selon Mme Richard, la diversité même du conseil est garante de la qualité de ses travaux. Certes, dit-elle, des personnes impliquées y siègent. Mais elles y siègent en compagnie de leur supérieur et pour la première fois tous les acteurs des réseaux aussi bien sociaux que judiciaires sont représentés.

La première entreprise d'État à poser ce geste

Sidbec propose à ses employés une participation aux profits

(LE DEVOIR) — Les 3,000 employés en grève de Sidbec se prononcent ces jours-ci sur un projet d'entente qui prévoit une participation des employés aux profits de l'entreprise. L'acierie devient la première entreprise d'État à poser un tel geste.

« Avant on n'osait pas en parler », déclarait hier le porte-parole de l'acierie en rappelant qu'avant d'enregistrer un bénéfice de $6.5 millions en 1986, Sidbec n'avait cessé d'essuyer des pertes depuis 1974. En 1985, Sidbec avait encaissé un déficit de $51.7 millions et l'année précédente de $31 millions.

Ainsi, l'année dernière, chaque employé aurait reçu un montant de plus de $500 si le programme avait été en vigueur.

Le projet de Sidbec facilitera peut-être l'acceptation d'une offre salariale qui ne satisfait pas les dirigeants du syndicat (mais les employés d'une des trois installations, celle de Longueuil, ont accepté hier le projet) parce qu'elle n'accorde pas aux employés la parité avec leurs collègues de Stelco dans la province voisine.

Sidbec offre une hausse horaire de 25 cents plutôt que de 55 cents. Si les syndiqués acceptent, leur salaire moyen sera de $14.10.

La compagnie n'est pas opposée aux comparaisons mais rappelle quet les profits de Stelco ont été de $85 millions en 1986. Chez Sidbec, ils ont été de $6.5 millions.

PRIX GONCOURT 1987

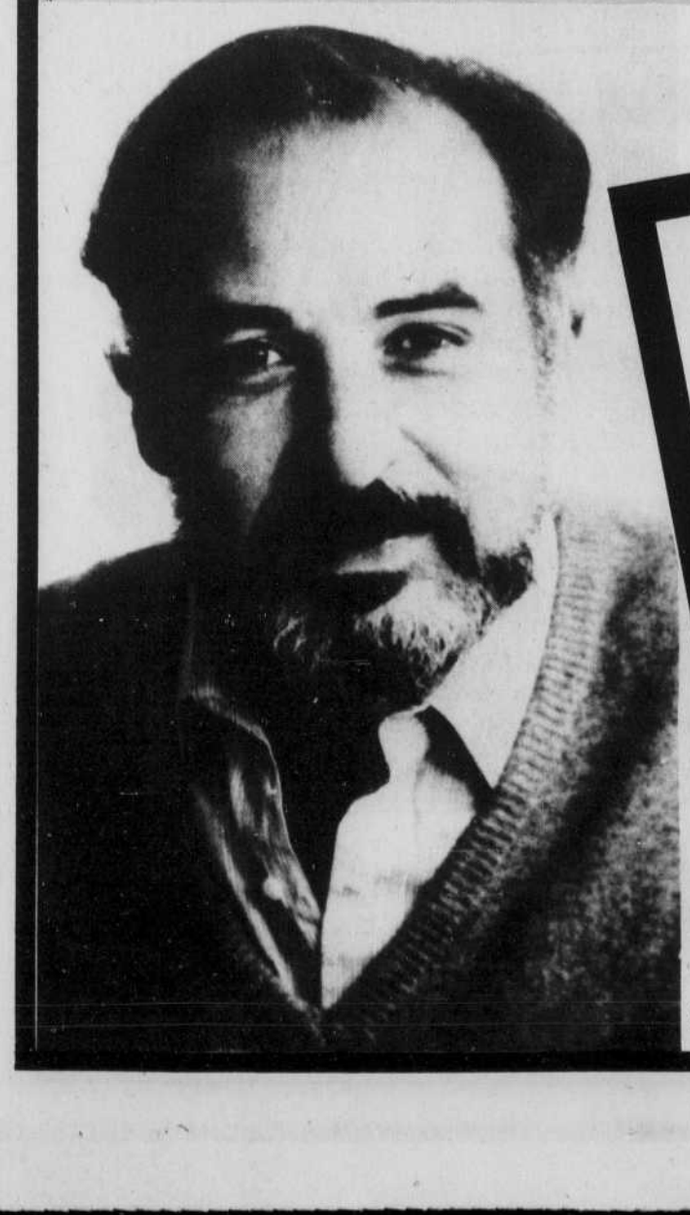

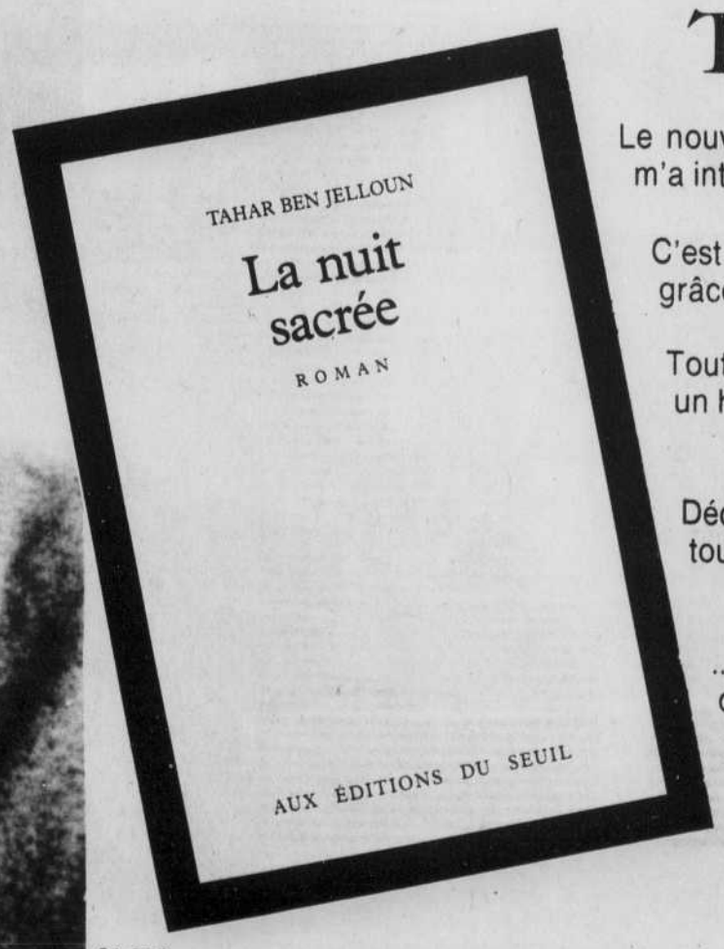

Tahar BEN JELLOUN

Le nouveau roman de Tahar BEN JELLOUN m'a émue autant qu'il m'a intéressée. Lisette Morin/*Le Devoir*

C'est un roman d'initiation grave et tendre, un beau chant de grâce aussi en l'honneur de la femme. Pierre Lepape/*Le Monde*

Toute la beauté, toute la puissance envoûtante du roman est là: un hymne à la nuit intérieure. André Clavel/*L'Événement du jeudi*

Décidemment, chaque livre de Ben Jelloun semble approfondir tous les précédents. C'est le propre d'une oeuvre. André Brincourt/*Le Figaro*

... Sa prodigieuse habileté à jouer de tous les registres et de tous les tons, à passer du rêve à la réalité. Pierre Déméron/*Marie Claire*

On ne peut pas ne pas aimer cette lecture. André Gaudreault/*Le Nouvelliste*

21,95$

Éditions du Seuil

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Respect du traité ABM

Compromis entre le Congrès et la Maison-Blanche

WASHINGTON (Reuter) — Les négociateurs de la Chambre des représentants et du Sénat ont donné leur aval mardi à un compromis avec la Maison-Blanche sur le contrôle des armements, destiné à éviter un différend avec le Congrès pendant le sommet du mois prochain entre les deux Grands.

Les parlementaires, à la suite de trois semaines de négociations à huis clos entre la Chambre, le Sénat et la Maison-Blanche, sur un projet de budget 1988 du département de la Défense, ont qualifié de « juste et équilibré » le compromis, portant sur quatre dispositions de contrôle des armements.

La principale concession consentie par la Maison-Blanche a été de consentir le maintien jusqu'à septembre prochain, soit à la fin de l'année fiscale 1988, de l'interprétation dite traditionnelle du traité sur les missiles antibalistiques (ABM).

Cela sera possible en limitant aux éléments conformes à une stricte interprétation du traité ABM le financement du programme d'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.

« Nous avons protégé le traité ABM d'une érosion unilatérale de la Maison-Blanche pendant une année supplémentaire », a déclaré le sénateur démocrate du Michigan Carl Levin.

Le président Reagan réclamait une interprétation plus large du traité ABM, qui aurait permis des essais d'armes spatiales antimissiles. L'Union soviétique a dénoncé cette opinion, et veut négocier des limitations du programme IDS en prolongeant la durée du traité ABM.

Le compromis situe les dépenses militaires entre $289 et $296 milliards. Un niveau définitif, qui se situera probablement entre ces deux chiffres, sera déterminé lors des négociations budgétaires en cours au Capitole.

Il affecte $3,9 milliards à la recherche IDS, alors que l'administration Reagan en réclamait $5,7 milliards.

Sans ce compromis, le débat et le vote sur le budget militaire auraient eu lieu peu avant la visite à Washington du chef du Kremlin, ou même pendant celle-ci.

D'autre part, le Congrès n'est pas pervenu à forcer l'administration à revenir aux limites prévues par le traité non ratifié de limitation des armes stratégiques (SALT-2), que l'administration a dépassées l'année dernière.

Sahara occidental

Le Maroc annonce des combats meurtriers

RABAT (Reuter) — Le Maroc a annoncé que son armée avait tué 245 combattants du Front Polisario au cours de violents combats hier matin dans les régions de Farsia et d'Oum Dreiga, dans l'est du Sahara occidental.

Dans un communiqué publié par l'agence officielle MAP, l'état-major des forces armées royales (FAR) a ajouté que les pertes côté marocain s'élevaient à 72 morts et 76 blessés dans ces combats, qui se sont déroulés à l'aube.

(À Alger, dans un communiqué publié auparavant dans la journée, le Polisario avait indiqué avoir lancé une importante offensive contre les lignes de défense marocaines dans la région d'Oum Dreiga et affirme avoir capturé un certain nombre de soldats marocains sans faire état de pertes d'un côté comme de l'autre).

Toujours selon le communiqué des FAR, trois maquisards du Polisario ont été capturés et les combattants sahraouis ont perdu 35 véhicules, dont 21 transports de troupes blindés de type BMP, au cours des combats.

L'état-major marocain a indiqué que le Polisario avait attaqué en force près de Farsia avec deux régiments motorisés et une unité blindé, et près d'Oum Dreiga avec un régiment motorisé et une unité blindée appuyés par de l'artillerie lourde.

Emprisonné pour avoir révélé qu'Israël possédait la bombe

Vanunu recevra le Nobel de la paix alternatif

CLÉMENT TRUDEL

Mordechai Vanunu recevra le 9 décembre, à Stockholm, le *Right Livelihood Award* pour la paix, équivalent d'un prix Nobel « alternatif ». Vanunu ne pourra malheureusement pas se rendre à la remise du prix ; il subit depuis le 30 août, en Israël, un procès qui se déroule à huis clos.

Le frère de Vanunu, Meir, en tournée nord-américaine, attire l'attention sur ce procès insolite : « Mon frère ne peut même pas s'adresser à la Cour de trois juges, il n'a pas vraiment eu le choix de son avocat ». Persuadé que son frère a agi pour le bien de l'humanité en confirmant au *Sunday Times*, il y a deux ans, la capacité d'Israël de produire et de stocker des bombes nucléaires à son usine souterraine de Dimona, dans le Neguev, Meir Vanunu se rendra à Stockholm recevoir le prix au nom de Mordechai Vanunu.

Le cas de Vanunu est en voie de devenir une cause célèbre. Linus Pauling, Noam Chomsky, Graham Greene et d'autres personnalités ont déjà exprimé leur préoccupation. Une députée israélienne, Shulamit Aloni, s'inquiétait dans un article publié dans le *Yediot Aharonot*, alors que s'ouvrait le procès, sur l'impossibilité de Vanunu de témoigner à son propre procès. Mme Aloni parlait aussi de « personnages mystérieux » qui gèrent secrètement les budgets de recherche nucléaire dans son pays.

Hier, à nos bureaux, Meir Vanunu disait qu'il voulait éveiller l'intérêt sur un dossier qu'en Israël on considère comme quasi tabou, parce que relié aux agissements des GSS (services spéciaux de sécurité). Il cherche aussi à multiplié les appuis, en vue de faire libérer son frère qu'Amnistie Internationale refuse, à ce jour, de considérer comme prisonnier d'opinion, attendant plutôt le verdict et la sentence avant de trancher.

« Mon frère n'a pas vendu ni transmis de secrets, il n'est pas un espion », plaide en substance Me Meir Vanunu ; il a permis simplement que soient dissipés les doutes sur la capacité d'Israël de fabriquer des bombes nucléaires dans cette région « compliquée » où l'affolement peut mener à la catastrophe. La fuite aurait donc été inspirée par des motifs d'éthique, après que Mordechai Vanunu eut bien réfléchi à ses cours de philosophie. Il le fit « en sachant qu'il risquait sa vie ».

Meir Vanunu rappelle que son frère a été kidnappé à Rome par des agents secrets israéliens, ramené en Israël et gardé *incommunicado* 14 mois dans des conditions très dures, avant que ne débute le procès au cours duquel il n'a pas le droit de s'adresser à la Cour ! (Une tentative pour faire témoigner des experts étrangers sur des aspects proprement juridiques a échoué mais Vanunu ira en appel).

« Je ne me bats pas contre Israël », tient à préciser Me Vanunu en évoquant le danger qui guette son pays d'origine et ses concitoyens. Ce qui le réconforte quelque peu, c'est que Mordechai Vanunu est de moins en moins isolé puisqu'un comité d'appui existe et qu'il compte parmi ses membres Yael Lotan, celle qui organisa la rencontre de Roumanie entre l'OLP et un groupe d'Israéliens désireux de préparer la paix, même si la loi israélienne fait un délit de contacts avec « l'ennemi ».

La France échappe moins à son indulgence pour son rôle dans la genèse du problème. Les Français ont agi, selon lui, pour leurs « intérêts pratiques, sans se soucier de paix et de sécurité dans le monde » en aidant l'Irak, le Pakistan et Israël à s'équiper pour produire d'autres engins nucléaires.

Meir Vanunu a obtenu son diplôme en droit à Boston. Un mandat d'arrêt est émis contre lui en Israël et il n'ose pas rentrer. Il demandera peut-être l'asile politique à Londres. Israël reproche à Meir Vanunu d'avoir passé outre à un engagement écrit (conservé par les services secrets israéliens) par lequel il promettait de ne pas parler du « kidnapping » de son frère.

Meir Vanunu jugea toutefois nécessaire de tenir une conférence de presse à Rome pour confirmer ce que certains journalistes tenaient déjà pour une certitude : le technicien avait bel et bien été attiré dans un piège et kidnappé par Israël, à Rome, puis ramené de force en Israël « en violation du droit international ».

BIEN DES VOITURES SE DISENT DE LUXE. EN VOICI UNE D'UN LUXE CONSOMMÉ.

La nouvelle Volvo 760 GLE ne se contente pas de parler de son luxe inouï. Elle l'étale. Avec grand luxe de détails, d'ailleurs! Prenez ses banquettes, par exemple. Elles sont garnies d'un cuir souple Connolly d'une extrême qualité. Le même que l'on retrouve dans une Rolls-Royce. Les sièges du chauffeur et du passager sont entièrement ajustables. Et en plus d'offrir un excellent support lombaire, ils sont chauffants.

Système à trois points de fixation, unique à Volvo, qui vous maintiendra dans votre siège.

De son siège, le chauffeur a bien d'autres raffinements à la portée du doigt: un puissant récepteur AM/FM avec cassettophone Dolby* et correcteur graphique, un système de climatisation à commande électronique permettant de changer l'air quatre fois à la minute, des glaces et un toit ouvrant électriques et le verrouillage central des portes.

Et pour que tant de luxe vous apparaisse encore plus sécurisant, chacune de nos Volvo 760 GLE est équipée d'un système unique de ceintures de sécurité à trois points de fixation qui, en cas d'accident, contribuera à diminuer sensiblement les risques de blessures. Nous offrons également en option un dispositif de retenue supplémentaire pour le conducteur (sac gonflable et protège-genoux).

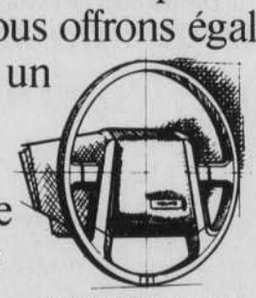

Dispositif de retenue supplémentaire pour le conducteur.

Ces caractéristiques, associées à la réputation de fiabilité et de durabilité légendaire à Volvo, devraient vous rassurer à savoir que vous vous payez bien du luxe, pour bien longtemps!

VOLVO
Une voiture digne de confiance.

*MD Dolby Laboratories, Inc. ©1987 VOLVO CANADA LTÉE

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

NOUVEAU
PHOTOCOPIES 4 COULEURS
AU LASER
Aussi, reproduction de plans
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

Faut
LE DEVOIR
pour
le croire!

Eltsine nommé ministre

MOSCOU (AFP) — M. Boris Eltsine, limogé mercredi dernier de son poste de chef du Parti pour la ville de Moscou, a été nommé à un poste gouvernemental avec rang de ministre, a-t-on annoncé hier de source officielle.

M. Eltsine, 56 ans, a été nommé par le Conseil des ministres de l'URSS, premier vice-président du Comité d'État pour la Construction. Le présidium du Soviet suprême a accordé à M.Eltsine le rang de ministre, a indiqué l'agence TASS.

Avant d'être nommé, en décembre 1985, premier secrétaire du Parti pour la ville de Moscou, M. Eltsine avait dirigé le département du Comité central pour la Construction.

La nomination de M. Eltsine est intervenue une semaine, jour pour jour, après son limogeage spectaculaire de son poste de premier secrétaire du Parti pour la ville de Moscou, lors d'une réunion pendant laquelle il fut sévèrement critiqué par le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev et d'autres responsables du Parti.

Un porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères avait confirmé mardi que M. Eltsine était à l'hôpital, laissant entendre qu'il avait des problèmes cardiaques tout en démentant des informations selon lesquelles il aurait eu un infarctus.

Le Comité d'État pour la Construcion est dirigé par M. Iouri Bataline qui a également rang de vice-président du Conseil des ministres.

M. Eltsine est toujours membre suppléant du Politburo. Seul un vote à l'occasion d'un plenum du Comité central peut lui retirer cette fonction.

« Waldheim n'a pas de ses mains étranglé six juifs »

Un leader autrichien démissionne pour ses propos antisémites

VIENNE (AFP) — L'affaire Waldheim a provoqué un rebondissement politique inattendu hier en Autriche avec la démission de M. Michael Graff, numéro deux du parti populiste (OeVP, démocrate-chrétien), à la suite d'une déclaration jugée antisémite qui a suscité un tollé général dans le pays.

« Tant qu'il n'est pas prouvé qu'il (le président autrichien Kurt Waldheim) a de ses propres mains étranglé six juifs, pas de problème », avait déclaré le secrétaire général de l'OeVP à l'hebdomadaire français *L'Express*. M. Graff évoquait le rôle de la commission internationale d'historiens qui cherche à déterminer le degré de culpabilité de M. Waldheim durant la Deuxième Guerre mondiale et était invité à citer un exemple de culpabilité personnelle.

Le secrétaire général de l'OeVP, connu pour ses propos peu mesurés, avait tenté mardi de prendre les devants en présentant ses excuses, mais face à la vague de protestations soulevée dans la presse et les milieux politiques, il a démissionné hier après avoir consulté son chef de parti, M. Alois Mock, ministre des Affaires étrangères.

Mardi, le chancelier socialiste Franz Vranitzky était intervenu dans le débat en déclarant que les propos tenus par M. Graff avaient « dépassé la limite du tolérable ».

Une altercation avait auparavant opposé le chancelier à M. Mock, son vice-chancelier et partenaire dans la coalition socialiste et populiste au pouvoir, au cours d'un conseil de ministres orageux.

Le chasseur de nazis Simon Wiesenthal, directeur du centre de documentation juive, avait qualifié la déclaration de M. Graff « d'offense à la dignité humaine des juifs, de blessure et de diffamation personnelle pour tous ceux qui ont souffert à l'époque nazie ». La communauté juive avait également envoyé un télégramme de protestation.

La démission de M. Graff a eu un premier effet d'avalanche au sein du parti conservateur, car aussitôt annoncée, on apprenait à Linz que M. Carl Hoedl, vice-bourgmestre local, quitterait ses fonctions en janvier prochain.

Dans une lettre adressée le 12 mai dernier à M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial qui accuse M. Waldheim d'avoir participé à des exactions dans les Balkans au cours de la deuxième guerre mondiale, M. Hoedl avait comparé les accusations contre le président autrichien « à celles de vos coreligionaires qui, il y a 2,000 ans, ont laissé condamner à mort Jesus-Christ au cours d'un procès-simulacre ». Cette déclaration avait causé de vives réactions, mais M. Hoeldl avait refusé de démissionner.

Les propos tenus par M. Graff sont, selon la presse autrichienne, significatifs de la polémique inter-partis qui a éclaté sur le rôle attribué à la commission internationale d'historiens chargée par le gouvernement de Vienne de faire la lumière sur le passé militaire de M. Waldheim. Doit-elle se contenter de déterminer la « culpabilité personnelle » de M Waldheim, comme l'affirme M. Mock, ou son rôle est-il plus vaste devant « évaluer les accusations prononcées contre M. Waldheim à la lumière des documents disponibles » comme le soutient la chancellerie?

Le sommet Reagan-Gorbatchev aura lieu comme prévu

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain s'est montré optimiste hier sur les possibilités de mettre la dernière main au traité sur les missiles de portée intermédiaire (INF) à temps pour le sommet Reagan-Gorbatchev de décembre, tout en reconnaissant qu'il restait des problèmes à régler.

« Ils ont résolu un certain nombre de problèmes, mais il en reste », a déclaré le porte-parole du département d'État, M. Charles Redman, qui n'a pas donné d'autres détails sur les résultats des entretiens à Genève du premier vice-ministre soviétique des Affaires étrangères M. Youli Vorontsov avec le principal négociateur américain, M. Max Kampelman.

« Nous pensons toujours que nous y arriverons », a-t-il ajouté, en soulignant que les négociateurs continuaient à travailler. « Les problèmes peuvent être résolus », a déclaré de son côté le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, en estimant que le traité pourrait être achevé à temps. « Le sommet aura lieu comme prévu », a-t-il dit.

Des responsables, qui ont demandé à conserver l'anonymat, ont précisé que les négociateurs ont résolu un des problèmes en suspens et bien avancé sur un autre, mais que deux différends demeurent sur les clauses de vérification.

La thèse américaine semble ainsi avoir prévalu sur la position soviétique: inquiets des projets de l'OTAN de compenser en Europe la destruction des INF par le recours à des chasseurs-bombardiers capables d'emporter des armes nucléaires, les dirigeants soviétiques avaient récemment demandé que ces armes soient par la suite l'objet de négociations.

L'autre différend en passe d'être réglé concerne une demande soviétique que le traité contienne une clause visant à éviter toute mesure contournant l'esprit, sinon la lettre de l'accord.

En revanche, deux problèmes non négligeables demeurent dans le domaine de la vérification de l'accord, ont précisé les mêmes sources. L'un concerne la demande américaine d'informations détaillées sur les missiles soviétiques, l'autre porte sur le stationnement d'inspecteurs américains dans les usines produisant des missiles intercontinentaux SS-25 soviétiques.

Sur le premier point, M. Redman a déclaré qu'à sa connaissance les Soviétiques n'avaient toujours pas fourni les renseignements demandés, mais il a noté que ceux-ci ont indiqué leur intention de le faire très prochainement.

Pour ce qui est des SS-25, Washington a demandé le stationnement d'inspecteurs dans les usines soviétiques produisant ces missiles balistiques — dont le prêmier étage est similaire à celui des fusées SS-20 — pour s'assurer que ceux-ci ne soient pas utilisés pour remplacer les SS-20 dont la disparition est prévue par le projet de traité INF. Les Soviétiques n'ont accepté que des visites périodiques, ont indiqué les responsables américains.

Centrale nucléaire iranienne

Pas de danger immédiat de radiation

VIENNE (Reuter) — Les dégâts causés mardi par les raids de l'aviation irakienne contre la centrale nucléaire iranienne en construction à Buchehr ne devraient présenter aucun danger immédiat de contamination, a déclaré hier à Vienne l'ambassadeur iranien Seyed Khalil Mousavi.

Auparavant, Téhéran avait pourtant adressé à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) une note lui demandant l'envoi d'experts à Buchehr, estimant que de telles attaques irakiennes pourraient avoir des conséquences comparables à la catastrophe de Tchernobyl.

Interrogé par des journalistes sur le décalage entre ses propos et la note officielle de Téhéran transmise à l'AIEA, l'ambassadeur iranien a répondu : « pour le moment, nous ne croyons pas qu'il y ait un quelconque danger, mais nous espérons que les experts pourront nous donner plus de précisions à ce sujet ».

« Si l'Irak attaquait à nouveau les installations (nucléaires), il y aurait alors le risque d'un nouveau Tchernobyl (. . .) c'est la responsabilité de l'AIEA d'empêcher cela, sinon il sera trop tard. »

LE MONDE EN BREF

■ *Publication de la liste des candidats aux élections legislatives haïtiennes*

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le Conseil électoral provisoire (CEP) haïtien, organisme indépendant chargé d'organiser et de superviser les prochaines élections générales du 29 novembre prochain, a rendu public hier une liste de 76 candidats au Sénat et de 247 candidats à la députation. 27 sièges de sénateurs et 77 sièges de députés sont à pourvoir dans le nouveau Parlement haïtien, où le Sénat, supprimé sous la dictature duvalieriste, a été rétabli par la nouvelle Constitution haïtienne. « Pas plus de 5 % des candidatures initiales ont été écartées par le CEP », a indiqué un des 9 membres de cet organisme, le pasteur Alain Rocourt, qui a précisé que la « quasi-totalité » de celles-ci l'avaient été en fonction de l'article 291 de la Constitution qui interdit pour dix ans de toute fonction publique les « partisans zélés » de la dictature.

■ *Départ de Camacho des Commissions ouvrières*

MADRID (AFP) — Le dirigeant historique de la centrale syndicale espagnole Commissions ouvrières (CO,communiste), Marcelino Camacho a annoncé son retrait de la direction du syndicat au cours du 4e congrès qui s'est ouvert hier à Madrid. M. Camacho, qui a été emprisonné à plusieurs reprises sous le franquisme et est considéré comme l'une des grandes figures du syndicalisme en Espagne, prendra en fait une semi-retraite puisqu'il devrait assumer la présidence du syndicat, un poste honorifique. À 69 ans, M. Camacho, militant du parti communiste, se retire après avoir occupé pendant onze ans le poste de secrétaire général des CO, l'un des deux grands syndicats du pays avec l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste). Aux dernières élections syndicales, fin 1986, les CO étaient arrivées en seconde position derrière l'UGT, mais conservaient cependant la majorité dans pratiquement toutes les grandes entreprises du secteur public. M. Antonio Gutierrez (36 ans), souvent présenté comme le dauphin de M. Camacho, apparat comme le candidat le mieux placé pour occuper le poste de secrétaire général du syndicat.

■ *La police empêche une manifestation de nationalistes lettons*

MOSCOU (AFP) — D'importantes forces de l'ordre ont empêché hier à Riga une manifestation de nationalistes lettons prévue à l'occasion de l'anniversaire de la création, en 1918, de la république indépendante de Lettonie, a-t-on appris à Riga. Un journaliste occidental présent dans la capitale lettone a indiqué que l'un des organisateurs de la manifestation, Janis Barkans (28 ans), avait été contraint, hier, de rester à son domicile. Les accès au monument de la Liberté, point de ralliement traditionnel des manifestants nationalistes ont été fermés par les forces de l'ordre, a-t-il ajouté. Malgré la présence massive de la police, un groupe de manifestants a réussi à déployer un drapeau rouge et blanc, couleurs de la République de Lettonie avant son annexion par l'URSS en 1940, ont indiqué des sources dissidentes à Moscou. Le drapeau a été déployé près du cimetière de la ville, où se trouve la tombe de l'ancien président letton, Janis Cakste. Les autorités de la ville ont de leur côté organisé un meeting officiel auquel quelque 2,000 personnes ont pris part, selon le journaliste occidental présent.

■ *Goria renvoyé devant le Parlement*

ROME (AFP) — Le chef de l'État italien, M. Francesco Cossiga, a renvoyé devant le Parlement le gouvernement de centre-gauche dirigé par le démocrate-chrétien Giovanni Goria, a-t-on appris de source officielle, hier soir, à Rome. M. Goria s'est rendu à la présidence de la République hier soir peu après que le Parti libéral, dont le départ de la coalition gouvernemental avait provoqué la crise à la fin de la semaine dernière, eut déclaré accepter les propositions du chef du gouvernement en matière économique. Cinq minutes après le début de son entretien avec le chef de l'État, le secrétaire général de la présidence a annoncé le renvoi du gouvernement devant le Parlement. La Constitution italienne prévoit cette procédure en cas de « réconciliation » entre les partenaires de la majorité (en l'occurrence composée du Parti socialiste, des démocrates chrétiens, des socio-démocrates, des républicains et des libéraux).

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

10e anniversaire

Aujourd'hui, sur la scène centrale:

Le jeudi 19 novembre

18h00:

Cérémonie officielle d'inauguration du 10e Salon du livre de Montréal, sous la présidence d'honneur de la Minsitre des Affaires culturelles du Québec / Hommage au 10e anniversaire de l'UNEQ (l'Union des écrivains québécois) / Remise des prix au lecteur et à la lectrice de l'année, en collaboration avec le quotidien La Presse/Proclamation du lauréat du Grand Prix du livre de la Ville de Montréal.

19h00:

Le livre: **La Petite Histoire du bandonéon et du tango** par Arturo Penon et Javier Garcia Méndez, éditions VLB.

L'activité: présentée par les auteurs du livre, la petite histoire aux rythmes envoûtants sera illustrée par de danseurs et musiciens.

20h00:

Hommage à Jacques Prévert

Un spectacle conçu et interprété par le poète/comédien québécois Christian Vézina à l'occasion du 10e anniversaire de la mort de ce grand poète français.

Du 19 au 24 novembre 1987
Place Bonaventure
Prix d'entrée: 3.00$, 1.50$ (étudiants/ainés), 1.00$ (enfants)

Avec la collaboration de La Presse

PRIX DU QUÉBEC 1987

PRIX LÉON GÉRIN

Nordicité canadienne
deuxième édition revue
Louis Edmond Hamelin
Essai
444 pages **21,50$**

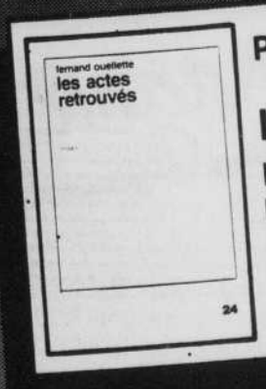

PRIX ATHANASE DAVID

Les actes retrouvés
Fernand Ouellette
Essai
228 pages **15,50$**

PRIX ATHANASE DAVID

Écrire en notre temps
Fernand Ouellette
Essai
160 pages **9,95$**

hurtubise hmh
7360, boulevard Newman LaSalle (Québec) H8N 1X2
Téléphone (514) 364 0323

Pierre Magnan au Québec

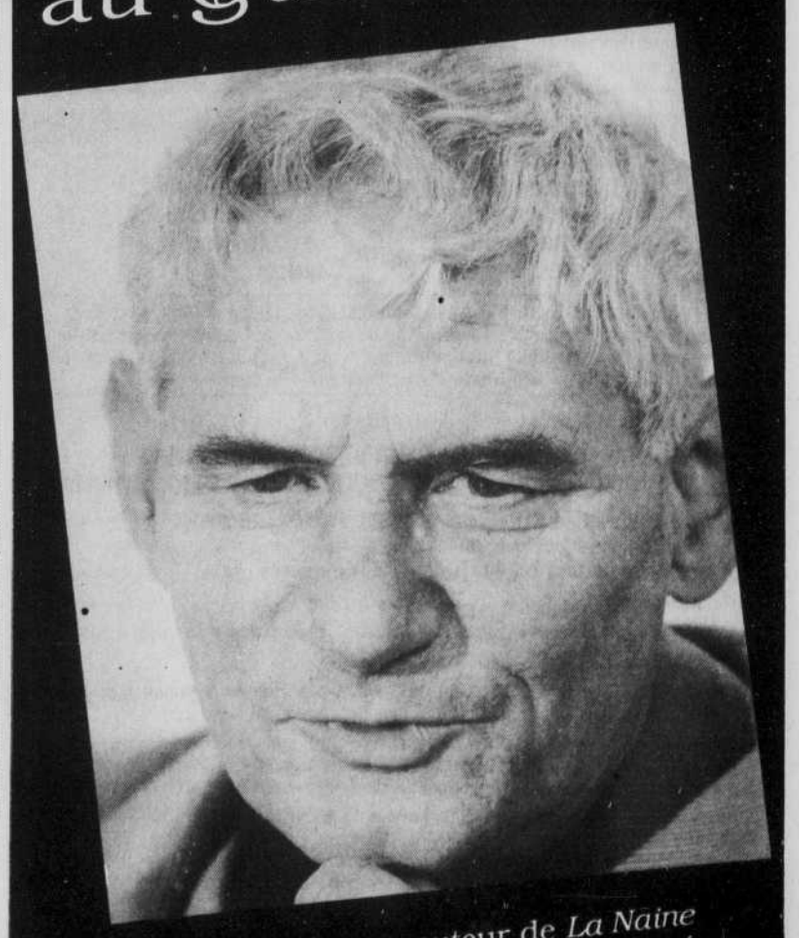

Monsieur Pierre Magnan, auteur de *La Naine* (Lacombe/Denoël) et de *La maison assassinée* (Folio) sera au Québec du 11 au 21 novembre.

Invité d'honneur au Salon du Livre de Montréal, il présidera à l'inauguration du Salon, jeudi le 19 novembre à 18h00.

Il rencontrera le public au stand Gallimard/Denoël, vendredi le 20 novembre de 19h00 à 21h00.

L'affaire Mémotec

Le procès de Blaikie fixé au 18 janvier

ROLLANDE PARENT

(PC) — Ni Peter Blaikie, ni les six autres personnes accusées par la Commission des valeurs mobilières du Québec d'avoir profité d'informations privilégiées pour faire des transactions boursières sur les titres de Mémotec, n'étaient présentes en Cour hier.

Leurs avocats ont communiqué au juge Cyril Mayrand de la Cour des sessions de la paix les dates de procès qui leur avaient été assignées au préalable.

Ainsi, l'avocat Peter Blaikie de la firme Heenan, Blaikie sera le premier en lice. Son procès commencera le 18 janvier et on a prévu qu'une semaine sera nécessaire.

Quant au procès de son collègue de travail Kenneth Atlas, il a été fixé au 11 avril.

Dans le cas des administrateurs de Mémotec, Joseph Szaszkiewicz, Marc Beauchamp et Frederick H. Berlet, on a retenu la semaine du 1er février pour le premier, celle du 15 février pour le deuxième et celle du 14 mars pour le troisième.

Pour Jacques Tousignant, vice-président d'Investissements Novacap, actionnaire de Mémotec, et sa compagne Béatrice Brunet, la date du 11 avril a été retenue, pro forma.

Dans cette affaire, les accusés sont cités directement à procès sans qu'il y ait enquête préliminaire parce qu'ils sont poursuivis en vertu de la loi des poursuites sommaires.

La Commissions des valeurs mobilières du Québec allègue que les sept personnes en cause, sachant que Mémotec allait déposer une soumission pour l'achat de Téléglobe, ont mis leur information à profit en se procurant en bourse des titres de la petite entreprise. De telles manoeuvres sont illégales en vertu de lois québécoises depuis 1983.

En janvier dernier, le prix d'une action de Mémotec passait en moins d'une semaine de $ 10 à $ 20.

Si reconnu coupable, chaque accusé est passible d'une amende maximale de $ 1 million ou équivalente au quadruple du bénéfice éventuellement réalisé.

Allan Singer et la loi 101 devant la Cour suprême

Le Québec agit comme les pays du tiers monde en supprimant l'usage de l'anglais

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — En supprimant l'usage de l'anglais à l'aide de sa loi 101, le Québec agit à la manière des pays coloniaux et du tiers monde.

C'est ce qu'a soutenu hier l'avocat d'Allan Singer, Me Joseph Magnet, à l'issue de sa plaidoirie devant la Cour suprême au sujet de la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 sur la langue d'affichage commercial.

« L'interdiction de l'usage d'une langue est un événement exceptionnel, a déclaré Me Magnet. C'est le genre de chose qu'on ne trouve que dans les pays coloniaux et les pays du tiers monde, quand une majorité dominante tente de faire disparaître une minorité. Ces exemples historiques, les seuls que nous ayions pu trouver, ne caractérisent pas un pays libre et démocratique comme le Canada ».

M. Singer, un imprimeur de Montréal, conteste en Cour suprême le pouvoir du Québec d'interdire l'affichage commercial en anglais. Contrairement aux entreprises Chaussure Brown's, Valérie Ford, McKenna, Nettoyeur et tailleur Masson et la Compagnie de fromage internationale, dont la cause a été entendue en Cour suprême au début de la semaine, Allan Singer soutient qu'un commerçant devrait avoir le droit d'afficher en anglais uniquement.

M. Singer avait sciemment fait de l'affichage en anglais pour faire valoir ce droit, a affirmé son avocat devant la Cour suprême hier.

« Il s'agissait d'un geste politique », a-t-il déclaré.

M. Singer, qui était présent en cour hier, a entrepris en 1978 une action en nullité contre les dispositions de la loi 101 ne permettant que l'affichage en français, mais cette action a été rejetée en Cour supérieure, puis en Cour d'appel.

Les législatures provinciales n'ont pas la compétence constitutionnelle d'interdire l'affichage commercial en anglais, a soutenu Me Magnet.

« Il y a une communauté anglaise établie depuis longtemps à Montréal, et la langue anglaise est établie depuis longtemps au Québec, a-t-il déclaré. Les Pères de la Confédération n'avaient sûrement pas l'intention de donner au Québec le pouvoir de supprimer l'anglais ou de requérir la langue française ».

Me Magnet a déclaré aux sept juges de la Cour suprême présents que reconnaître au Québec ce pouvoir entraînerait l'érosion du fédéralisme canadien.

Il a ajouté que l'interdiction d'une langue et l'obligation d'en utiliser une autre violaient la liberté d'expression garantie par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

Une personne ne devrait pas être obligée de parler une langue contre son gré, a-t-il affirmé. En exigeant un affichage en français, c'est exactement ce que le Québec exige des non-francophones, a-t-il poursuivi.

Me Magnet a admis, à la suite d'une question d'un juge, que la législature albertaine avait violé la liberté d'expression du député Léo Piquette en l'empêchant de s'exprimer en français.

Même le bilinguisme obligatoire des emballages de produits de consommation, comme les boîtes de céréales, constitue une violation de la liberté d'expression, parce qu'il oblige des commerçants à utiliser le français, a-t-il ajouté. Cependant, dans ce cas, le gouvernement peut se justifier facilement en invoquant des exigences de santé et de sécurité.

« Mais le gouvernement du Québec ne s'est pas justifié en ce qui concerne la loi 101, et il n'a même pas tenté de le faire », a-t-il déclaré.

Les dispositions de la loi 101 sur l'affichage sont également discriminatoires à l'endroit des non-francophones, a poursuivi Me Magnet. Cette règle s'applique à tous, mais seuls les non-francophones sont privés du droit de s'exprimer dans leur langue maternelle.

En outre, la loi 101 va à l'encontre des dispositions de la charte canadienne garantissant le droit des citoyens de gagner leur vie dans toutes les provinces, a-t-il soutenu.

La loi 101, en exigeant l'usage du français, constitue une barrière aux commerçants anglophones qui voudraient s'installer au Québec, a expliqué Me Magnet.

L'avocat de M. Singer poursuivra sa plaidoirie aujourd'hui. Les représentants des Procureurs généraux du Québec, du Canada, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick devraient le suivre à la barre.

Le Canada et l'Ontario ont d'ailleur clos hier l'audience de la cause impliquant le Procureur général du Québec et Chaussures Brown's.

Le représentant du Procureur général du Canada, Me Georges Emery, et la représentante du Procureur général de l'Ontario, Me Lorraine Weinrib, se sont élevés contre la pratique du gouvernement péquiste d'invoquer systématiquement la clause dérogatoire inclue dans la Charte canadienne des droits et libertés pour soustraire toutes ses lois des garanties de la charte en ce qui concerne les libertés fondamentales, les garanties juridiques et les droits à l'égalité.

Me Emery a également tenté de démontrer qu'en ce qui concerne la loi 101, cette clause dérogatoire n'était plus valide parce qu'elle n'avait pas été renouvelée dans les règles. Son argumentation était toutefois si complexe que les juges ont avoué avoir de la difficulté à suivre son raisonnement.

L'opposition ne veut pas que la caisse de la RAAQ serve à la réfection des routes

QUÉBEC (PC) — Il est inadmissible que le gouvernement prélève $ 200 millions dans la caisse de la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) pour défrayer le coût des réparations de route, ont affirmé hier les députés de l'opposition.

Les libéraux, qui s'étaient opposés à la création de la RAAQ, en 1977, s'apprêtent à puiser dans la caisse de la société, maintenant qu'elle est devenue rentable, a déclaré à l'Assemblée nationale le député de Shefford, Roger Paré, au cours du débat sur l'adoption du principe du projet de loi 62, qui modifie la loi sur l'assurance automobile.

« On ne la dénonce plus, mais on fouille dans sa caisse », a déclaré M. Paré.

La régie fait de bonnes affaires et « c'est la preuve que c'était une nécessité et une bonne idée du gouvernement du Parti québécois de mettre sur pied la RAAQ tant dénoncée par les libéraux », a déclaré M. Paré.

Le député a expliqué qu'en termes d'assurances, normalement plus la caisse est rentable, moins ça devrait coûter cher aux Québécois. Moins il y a d'accidents, moins ça devrait coûter cher aux Québécois.

Dans le système actuel, si la régie fait de gros profits, elle devrait avoir le choix entre « baisser les coûts à l'avantage des consommateurs, des automobilistes, ou bien donner de meilleurs services », a-t-il affirmé.

Ce ne sera pas la première fois que le gouvernement puise dans la caisse de la RAAQ, a déclaré M. Paré, qui a rappelé qu'en juin 1986, le gouvernement a fait adopter une loi prévoyant que la régie verse $ 60 millions chaque année aux hôpitaux pour défrayer les frais occasionnés par les victimes d'accidents de la route.

On pouvait se permettre ça, disait le gouvernement, étant donné que la RAAQ avait beaucoup d'argent dans sa caisse. Mais dès le 1er août suivant, le gouvernement ordonnait une augmentation de 84 pour cent du coût des permis de conduire.

C'est une façon détournée d'aller chercher de l'argent dans les poches des contribuables sans que ça paraisse, a déclaré le député.

M. Paré a souligné que, d'un côté le gouvernement disait que l'argent allait servir à rendre les routes plus sécuritaires au moment même où un député libéral recommande d'augmenter la vitesse limite sur les autoroutes, pour des raisons de sécurité.

De son côté, le député de Laviolette, Jean-Pierre Jolivet, affirme qu'« on vient voler, à mon avis, $ 200 millions à des gens » qui n'ont pas versé cet argent pour des réparations de route mais pour des services d'assurance automobile.

« Si on avait le courage de dire: c'est le permis de conduire qu'on augmente. Si on avait le courage de dire: c'est l'immatriculation qu'on vient d'augmenter. »

Raymond Drouin acquiert l'Institut Drouin pour $ 110,000

JEAN-PIERRE PROULX

Comme prévu, M. Raymond Drouin de Granby a racheté hier du syndic de faillites l'Institut généalogique Drouin pour la somme de $ 110,000. L'Institut avait été offerte aux enchères publiques il y a dix jours.

Le nouveau propriétaire a déclaré au DEVOIR vouloir continuer d'exploiter l'entreprise dont il a pris possession en août dernier en vertu d'un acte de fiducie passé avec l'ex-propriétaire, M. Claude Drouin et avec lequel il n'a aucun lien de parenté. Néanmoins, a-t-il dit, il demeure toujours ouvert à une offre sérieuse.

M. Raymond Drouin détenait une créance privilégiée de $ 115,000 sur l'Institut en vertu du même acte de fiducie. En faisant l'offre, il a posé comme condition que sa créance soit garantie par le syndic Morley Miller. Celui-ci a confirmé au DEVOIR qu'il avait conclu à la légalité de cet acte de fiducie et a donc décidé de ne pas le contester devant les tribunaux. L'avocat du syndic a d'ailleurs laissé entendre que cela n'en valait pas la peine. Selon la déclaration de faillite, celle-ci s'élevait à $ 217,000.

Au sortir du bureau du syndic, M. André Saint-Pierre, un créancier qui a fait une offre de $ 2,250 a a qualifié de « fraude » l'acte de fiducie passé entre Raymond et Drouin car on a exclu à leur insu les autres créanciers. C'est ce que lui ont dit ses avocats.

Par ailleurs, M. Bertran Mark Drouin, le petit-fils du fondateur Joseph Drouin et le fils de Gabriel qui a modernisé l'entreprise après la guerre, a misé $ 100 sur le mobilier. Il paraissait fort peu heureux du dénouement de l'affaire.

M. Bertran Mark est vivement intéressé à poursuivre l'oeuvre familial soit en concluant une entente avec le nouveau propriétaire soit, le cas échéant, en rachetant l'entreprise.

L'ouverture des offres au bureau du syndic à 16h00 hier a par ailleurs attiré quelques personnes intéressées, notamment M. Claude Théberge qui dirige le Centre de recherche sur les populations, connu anciennement sous le nom de Société généalogique Bourgchemin de Granby. M. Raymond Drouin, nous a-t-il précisé, lui a demandé d'agir à titre de conseiller professionnel en vue de relancer l'entreprise. M. Théberge souhaite aussi conclure des ententes avec l'Institut Drouin en vue des travaux que mène le Centre de recherche sur les populations.

Après M. Raymond Drouin, c'est la Société généalogique canadienne-française qui a fait la plus grosse offre hier soit $ 10,000 suivie de la Fondation Lionel-Desaulniers de Boucherville, $ 5,000, de la Société historique Louis-Joseph-Papineau, $2,000.

Le fonds de l'Institut Drouin compte une bibliothèque spécialisée importante mais surtout les microfilms des actes de naissance, sépulture et mariage des Canadiens-français et même des Franco-Américains du début jusqu'en 1940. Un fichier des mariages permet d'accéder très rapidement aux actes de mariage et de reconstituer les lignées de famille.

Le Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec

The Québec National and International Commercial Arbitration Centre

La promotion de l'arbitrage commercial et le règlement hors cours de différends commerciaux constitue la raison d'être du Centre. Dans le but de développer ces techniques alternatives par le biais de l'information, la formation et la diffusion de documentation, le Centre

vous présente

LA QUATRIÈME JOURNÉE JEAN ROBERT
LA SENTENCE ARBITRALE/THE ARBITRATION AWARD

Date: **Vendredi, le 27 novembre 1987 de 9:00 à 17:30 heures**
Lieu: **Hôtel Ritz-Carlton, Montréal**
Frais d'inscription: **300,00$ (incluant le déjeuner)**

Ouverture:

L'Honorable Daniel Johnson, Ministre d'Industrie et Commerce du Québec

Conférenciers:

Cheikh Salah Al-Hejailan, Président du Conseil suprême du Système d'arbitrage Euro-arabe, Avocat et conseiller juridique (Riyadh, Arabie-saoudite)

Mr. Edward C. Chiasson, Q.C., F.C.I. Arb., Barrister and Sollicitor, Ladner Downs (Vancouver, B.C.), Member of the B.C. International Commercial Arbitration Task Force and Member of the Board of Trustees of the B.C.I.A.C.

Me Jean-Louis Delvolvé, Membre du London Court of Arbitration; du Comité français de l'arbitrage; du Comité français de droit international privé; du International Bar Association; de la Commission d'arbitrage de la CCI et «Chairman of the ICC Working Group on Multiparty Arbitration»; Avocat à la Cour d'appel de Paris; Associé du cabinet Delvolvé et Associés (Paris)

Me Robert Gagnon, Avocat, Grondin, Poudrier, Isabel et al. (Québec)

Professeur Charles Jarrosson, Comité français de l'arbitrage, Professeur à l'Université de Strasbourg

Professeur Andreas Lowenfeld, Faculty of Law, New York University

Me Abdelhay Sefrioui, Avocat à la Cour de Paris, Vice-Président du Centre d'arbitrage international de la Chambre de Commerce Franco-Arabe et membre de la Cour d'arbitrage de la CCI

Professeur William Tetley, Faculté de droit, l'Université McGill (Montréal)

Avec la participation de **L'Honorable Robert Lesage,** Juge de la Cour supérieure du Québec et du **Professeur Hubert Reid,** Faculté de droit, Université Laval (Québec)

Les Journées Jean Robert constituent un cours en cinq journées pour la formation et le perfectionnement pour arbitres et conseillers en arbitrage interne et international.

- Traduction simultanée.
- Nouvelles inscriptions acceptées dans la limite des places disponibles.

Renseignements et formulaires d'inscription: (418) 649-1381
500, Grande-Allée est, Bureau 120, Québec, QC G1R 2J7

Avec plaisir

«L'univers de Jacques Prévert»... une première en Amérique du Nord! Jusqu'au 10 janvier 1988, le Musée du Québec présente une exposition de collages de ce grand poète et créateur d'images. De plus, l'exposition «À la rencontre de Jacques Prévert» présentera des oeuvres de ses amis les «peintres-poètes»: Miró, Chagall, Picasso... Nous soulignons cet événement en vous offrant **deux billets gratuits** pour voir cette exposition, avec chaque forfait **«Aubaine de fin de semaine». Pour réserver,** communiquez avec votre agent de voyages, composez le **1-800-268-9275** ou appelez-nous au (418) 647-2411.

*Par nuit, une ou deux personnes par chambre. Arrivée le vendredi, le samedi ou le dimanche. Offre assujettie à la disponibilité des chambres. Réservation à l'avance requise. En vigueur jusqu'au 10 janvier 1988.

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec, Québec G1K 7M9

Essayez aussi nos autres excellents hôtels Hilton International Canada:
SAINT JOHN, N.-B. • MONTRÉAL (BONAVENTURE) • MONTRÉAL AÉROPORT (DORVAL) • TORONTO • TORONTO AIRPORT • WINDSOR

INSECTARIUM DE MONTRÉAL

Un papillon va naître!

Le Monarque, papillon emblème de l'Insectarium de Montréal, se posera au Jardin botanique de Montréal le 6 novembre prochain. Il sera accompagné de 50 000 espèces d'insectes en provenance des quatre coins de la planète.

Une halte qui se prolongera jusqu'au 6 décembre. L'exposition vous permettra de découvrir une collection unique d'insectes, remise récemment à la Ville de Montréal par Georges Brossard.

Du même coup, pourquoi ne pas participer à la campagne de financement pour assurer aux insectes un abri permanent?

EXPOSITION D'INSECTES, du 6 novembre au 6 décembre.

Ouverture des serres de 9h00 à 19h00.
Entrée: 2 $ (enfants) 4 $ (adultes)

Pie IX.

Jardin botanique

Montréal
Service des loisirs et du développement communautaire

Remplissez ce papillon-retour et joignez-y votre don.
Les généreux donateurs se verront remettre un reçu officiel pour fins d'impôts.

Votre don doit être fait à l'ordre de: La Ville de Montréal Insectarium de Montréal

Faites parvenir votre don à: Monsieur Guy Gautier, Jardin botanique de Montréal, 4101, rue Sherbrooke Est, Bureau 214, Montréal (Québec) H1X 2B2 Tél.: 872-1443

Nom:
Adresse:
Tél.: Don: $

1

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 19 novembre 1987

EN UN COUP D'OEIL

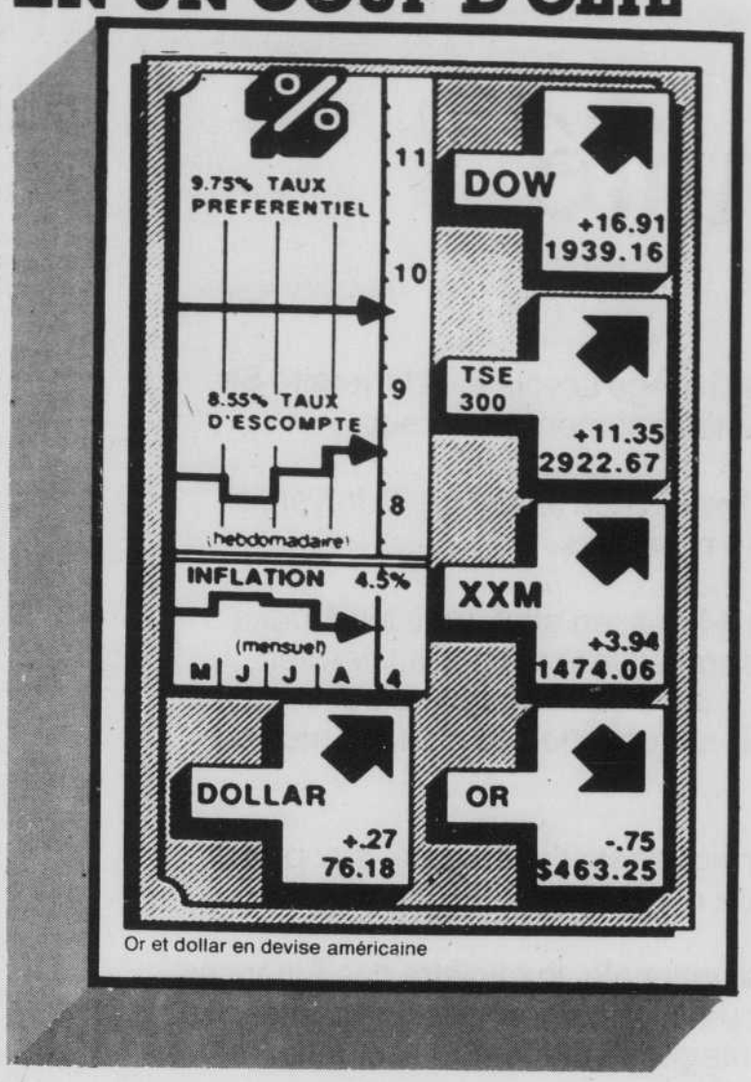

Or et dollar en devise américaine

Le p.d.-g. de Mux Lab obtient un répit de la Cour supérieure jusqu'à la fin de l'année

ROBERT DUTRISAC

Mux Lab se trouve dans l'impossibilité de présenter un arrangement à ses créanciers à qui elle doit plus de $ 5.5 millions.

Nommé le 13 octobre dernier, le nouveau p.-d. g. de Mux Lab, M. Gilles-André Bouchard, a obtenu le report de l'assemblée des créanciers visant l'acceptation d'un arrangement que proposait Mux Lab le 27 octobre dernier et que la société informatique en grave difficulté ne pouvait de toute évidence respecter.

Accédant à une requête de la direction de Mux Lax, le juge Jeannine Rousseau de la Cour supérieure l'a autorisée à reporter au 28 janvier 1988 l'assemblée des créanciers prévue pour le 27 novembre prochain en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Mux Lab devra présenter un nouvel arrangement à ses créanciers au plus tard le 29 décembre.

Acculée à une faillite certaine, Mux Lab se prévalait en octobre dernier de cette disposition de la Loi fédérale. La société déposait à la hâte un arrangement qui la mettait à l'abri d'une liquidation que l'impatience de n'importe lequel de ses créanciers aurait pu déclencher.

En clair, ce premier arrangement prévoyait le paiement des sommes dues aux créanciers le 30 juin 1988 sans intérêts ni pénalités. Or, selon M. Bouchard, Mux Lab ne pouvait accepter de rembourser à ses fournisseurs une somme de près de $ 3 millions et rencontrer dans le même souffle ses engagements auprès de ses créanciers garanties.

Parmi les créanciers garanties qui, dans l'éventualité d'une faillite de Mux Lab, seraient les premiers payés après la Couronne et les employés, on reconnait la Banque Nationale pour $ 2.4 millions, la Banque Royale pour $ 61,000 et la Société industrielle du Québec pour $ 343,000.

Ce sont les quelques 440 créanciers non garanties, principalement des fournisseurs, qui se retrouvaient les dindons de la farce advenant la liquidation de Mux Lab. La valeur des actifs de la compagnie une fois liquidés parviendrait à peine à couvrir les créances garanties. Ce sont les fournisseurs qui ont intérêt à accepter de Mux Lab un arrangement.

M. Gilles-André Bouchard fut désigné par M. Laurier Pedneault, l'actuel président du Conseil d'administration de Mux Lab, cet actionnaire minoritaire qui décidait en septembre de prendre le gouvernail de cette société à la dérive.

Ex-vice-président à l'exploitation pendant six ans de Télésystème National qui chapeautait National Pagette, M. Bouchard, bien qu'âgé de 35 ans, s'amène avec une solide expérience de la gestion d'une société de haute technlogie.

M. Bouchard a effectué des coupures draconiennes dans les frais d'exploitation de Mux Lab qui sont passés de $ 1.1 million à $ 700,000 par mois. Il a sabré la division de recherche holographique de la société et le laboratoire des produits de sécurité informatique dénommés Agis. Il se départissait d'une des deux adresses de la compagnie qui concentrait ses activités sur la rue Graveline à Saint-Laurent.

Au cours d'une entretien qu'il nous accordait, M. Bouchard a indiqué qu'il en était à établir un bilan vérifié de la société et à faire le décompte des actifs. Ce sont ces chiffres qui serviront de base à l'arrangement qui sera proposé aux créanciers.

Le p.-d. g. a soutenu que les ventes de Mux Lab, malgré l'inquiétude légitime manifestée par plusieurs de ses clients, « se poursuivent normalement ». M. Bouchard s'attend à ce que les ventes de sa société s'élèvent entre $ 9 et $ 10 millions pour l'année en cours.

Chose certaine, Mux Lab ne sera pas en mesure de payer intégralement le 30 juin prochain la totalité des sommes qu'elle doit à ses fournisseurs, comme le prévoyait le premier arrangement soumis aux créanciers. Dans la meilleure des hypothèses, Mux Lab dégagera alors un profit de $ 900,000 tandis que ses créanciers non garanties lui réclament, rappelons-le, près de $ 3 millions.

Signalons que M. Joseph Meloul, ce docteur en mathématiques d'Oxford et « cerveau » de la société qui soutenait un effort de recherche considérable, a remis sa démission, Mux Lab ayant ajusté son tir pour devenir essentiellement un fabricant de produits informatiques répondant à des besoins ponctuels.

Jeumont-Schneider créé une filiale canadienne

CLAUDE TURCOTTE

Jeumont-Schneider, cette importante entreprise française qui a participé à plusieurs grands projets au Québec depuis le métro de Montréal jusqu'à l'Aluminerie de Bécancour, a finalement décidé de créer une filiale canadienne.

Jeumont-Schneider Canada Inc. existe d'ailleurs depuis le mois de juin dernier, mais son annonce officielle n'en a été faite hier seulement par son président, M. Robert Chauprade, qui demeure toutefois directeur en France de la division comprenant le matériel électromécanique, électronique et nucléaire. Sorecan marketing industriel qui représente les intérêts de Jeumont-Schneider au Canada depuis 1980 continue d'assurer le suivi des grands projets en vue, notamment celui d'un brise-glace pour l'Arctique et de sous-marins nucléaires.

« La création de la filiale n'est pas liée à ces projets », a répété en conférence de presse M. Chauprade, qui a néanmoins confirmé le grand intérêt de l'entreprise qu'il représente pour le projet de construire 12 sous-marins nucléaires, selon les intentions avouées du gouvernement canadien. « Nous nous battons déjà pour un projet de construction de sous-marins en Australie et nous serons présents au Canada aussi ».

Ne sachant pas quand Ottawa fera l'appel des soumissions, M. Chauprade a plutôt tendance à répondre que les questions au sujet des sous-marins nucléaires sont « prématurées ». Jeumont-Schneider entend-elle former un consortium avec d'autres entreprises pour obtenir le contrat des sous-marins ? « On verra cela le moment venu », répond le président.

La création d'une filiale canadienne vise à « conforter notre présence au Canada », a expliqué M. Chauprade. L'intention est de maintenir « un flux d'affaires » hors des grands coups comme ont pu l'être la participation au métro montréalais ou à l'aluminerie de Bécancour. Jeumont-Schneider va chercher à développer des relations avec divers partenaires locaux, ce qui sera une façon de créer des emplois, mais elle n'envisage pas de construire elle-même une usine ici.

« Nous voulons être très souples et ne pas mettre en place des structures trop lourdes avant qu'elles aient fait leurs preuves. Nous aurons donc une structure de base très légère avec des compléments de la part de partenaires canadiens ou de notre société-mère. Bien sûr, nous pensons aussi à la sous-traitance », a mentionné le président. L'entreprise entend développer une politique d'accords avec des partenaires canadiens pouvant aller jusqu'à des transferts complets de technologie.

Pour le moment, la filiale canadienne a trois représentants et un vice-président marketing M. Christophe Bertoly. Son chiffre d'affaires canadien sera cette année d'environ $ 3 millions; M. Chauprade ne veut pas faire de prévisions sur la croissance des revenus au cours des exercices financiers à venir.

Le Groupe Jeumont-Schneider est l'un des principaux regroupements industriels français avec 60,000 employés, un chiffre d'affaires de $ 6 milliards et des ventes à l'étranger de 41 %. Sa filiale Jeumont-Schneider se spécialise dans la production d'énergie électrique et dans la propulsion électrique en particulier dans les navires et sous-marins. Elle fabrique des alternateurs, des moteurs, des variateurs de vitesse, des pompes de refroidissement et des barres de contrôle pour réacteur nucléaire. Ses services sont requis dans l'industrie en général et plus spécialement dans la pétro-chimie, les engrais, le ciment, les pâtes et papiers, les stations de pompage, etc.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SERGE TRUFFAUT

■ 35 % de plus pour Honco

Pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre 1987, les ventes de Honco ont atteint $ 9.2 millions, soit une augmentation de 35.7 % sur les ventes de $ 6.7 millions pour la même période en 1986. Le bénéfice net de l'entreprise a plus que quintuplé, passant ainsi de $ 44,000 en 1986 à $ 230,000 pour la période de 1987. Le bénéfice par action de la période de 1987 s'élève à $ 0.08 comparativement à $ 0.02 par action pour la même période l'an dernier. Les ventes du troisième trimestre de 1987 ont atteint $ 4.5 millions, avec un bénéfice et de $ 170,000 ou $ 0.06 par action.

■ Résultats de Bocenor

Les ventes enregistrées par le groupe Bocenor BF, de Ste-Marie-de-Beauce, pour les neuf premiers mois de cette année dépassent les prévisions budgétaires fixées par l'entreprise. Les ventes pour cette période ont atteint $ 24.6 millions, ce qui représente 72 % des objectifs envisagés pour l'exercice courant qui se terminera le 31 décembre. Le bénéfice net a atteint $ 1.5 million. La comparaison de ces résultats avec ceux de la même période en 1986 n'est pas disponible, puisque le Groupe est devenu une société ouverte en juin dernier.

■ Logibec double son bénéfice

Lors de son dernier exercice financier la compagnie Logibec a enregistré des ventes de $ 8.2 millions comparativement à $ 2.8 millions, l'année précédente. Le bénéfice net a plus que doublé passant de $ 310,833 ou $ 0.15 par action à $ 661,833 ou $ 0.19 par action. Ces résultats dépassent largement les prévisions financières établies par la société dans le cadre de son premier appel public à l'épargne en décembre 1986. Les actions de la société, émises à $ 2 se transigent présentement autour de $ 2.70.

■ Acquisition pour L. Cloutier

La compagnie Lépine-Cloutier, inscrite à la Bourse de Montréal depuis le mois d'octobre 1986, a fait l'acquisition du capital-actions émis par Cercueils Atlas de Victoriaville, le 2e plus grand fabricant de cercueils en bois franc au Canada. Cercueils Atlas vend sa production de 17,000 unités par année en Ontario (35%), dans les Maritimes (20%), dans l'Ouest canadien (20%), au Québec (20%) et aux États-Unis (5%). Avec un chiffre d'affaires de $ 6 millions, Cercueils Atlas emploie 100 personnes. Le prix de la transaction est de $ 800,000.

■ Agromex abattra

Le producteur de porcs Agromex a annoncé qu'il vient de conclure une entente en vue de faire l'acquisition de la totalité des actions en circulation de l'abattoir L. Fortin et fils de St-Blaise, dans la vallée du Richelieu. Selon un communiqué, cette acquisition lui permettra de faire l'abattage de plus de 3000 porcs par semaine, dés le début de l'année 1988.

■ La Caisse de dépôt investit

Les industries Cover et la Caisse de dépôt et de placement du Québec ont annoncé que l'organisme gouvernemental avait investi $ 2.5 millions dans la compagnie. Selon un communiqué, l'injection de ces fonds lui permettra de rembourser ses dettes à court et à long terme et d'augmenter ses liquidités. Les industries Cover est une entreprise québécoise spécialisée dans la fabrication de verre scellé et trempé qui emploie 115 personnes.

■ Entente IST-NCR

La compagnie IST, une des plus importantes sociétés de services informatiques au pays, et NCR Canada, ont signé une entente commerciale d'une valeur de $ 25 millions. En vertu de cette entente, d'une durée de cinq ans, NCR s'engage à promouvoir et à commercialiser les solutions IST dans le marché de la santé et le marché municipal partout au Canada, ainsi que dans les pays francophones. De son côté, IST offre à ses clients la gamme de super micro-ordinateurs Tower utilisant le système d'exploitation Unix. Celui-ci est en voie de devenir l'un des systèmes standard dans l'industrie de l'informatique et notamment dans les milieux gouvernemental et para-public.

■ Le Koweit achète du BP

Le Kuwait Investment Office, bureau d'investissement du Koweit, a annoncé qu'il avait acquis 10.06 % des actions de British Petroleum, compagnie pétrolière britannique entièrement privatisée fin octobre.Le bureau a précisé que ces achats en Bourse « représentaient actuellement un bon investissement à long terme compte tenu du prix des titres et des grandes quantités disponibles sur le marché ».Cette annonce intervient après que le titre British Petroleum eût fait l'objet, surtout mardi et mercredi, d'achats massifs dont l'origine avait donné lieu à de nombreuses rumeurs dans les milieux boursiers. Le volume des transactions sur les seuls titres BP a représenté à lui seul 42 % des transactions du Stock Exchange mercredi, 320 millions de titres ayant changé de main.

■ Privatisation de Japan Air

La voie est libre pour la privatisation totale, le mois prochain, de la Japan Air Lines, la plus importante compagnie aérienne d'Extrême-Orient. Hier, la compagnie a officiellement quitté la tutelle de l'Etat japonais. Le gouvernement va maintenant mettre sur le marché les 48.1 millions d'actions de la JAO (34.5 % du capital) qu'il détient. La JAL espère réaliser cette année un bénéfice de 17 milliards de yen.

Achat de Dome

Amoco est confiante

(CP) — Amoco Canada a réussi à supprimer plusieurs des obstacles qui l'empêchaient d'acquérir Dome Petroleum, mais devra surmonter encore quelques difficultés avant de conclure la transaction, a indiqué hier son président, M. Don Tracy.

À titre d'exemple, un courtier torontois faisait remarquer qu'il représentait un nombre suffisant d'actionnaires privilégiés pour que soit rejetée l'offre d'Amoco et, qu'à moins qu'elle soit bonifiée, ils allaient voter contre.

De plus, il n'est pas assuré que les Européens qui detiennent des débentures de Dome se satisferont du $ 0.45 pour un dollar, par rapport à l'offre initiale de $ 0.357. Ils pourraient également compromettre la transaction.

Amoco Canada Petroleum, la filiale albertaine d'Amoco, de Chicago, a annoncé mardi qu'elle augmentait son offre de $ 5.2 milliards à $ 5.5 milliards.

Amoco affirmait alors qu'elle avait toutes les raisons de croire que cette offre lui permettrait de finaliser la transaction. Mais hier, M. Stacy s'est montré plus prudent dans ses déclaration, devant la route qu'il reste à parcourir.

« Il semble que nous ayons beaucoup de sympathie de la part des prêteurs, mais personne ne peut anticiper le futur », a déclaré M. Stacy à la Presse Canadienne.

Le président a déclaré que quelques détails restaient à régler avant que la compagnie ne puisse avoir le consentement de tous ses créanciers privilégiés.

Deux des plus importants créanciers, les banques de Montréal et Toronto-Dominion ont déjàa fait connaître leur approbation de la nouvelle offre qui leur procurerait en moyenne $ 0.95 par dollar, comparativement à $ 0.885 précédemment.

Si elles parviennent à arracher le consentement de ses créanciers, Dome et Amoco devront se présenter en Cour pour obtenir un « plan d'arrangement », qui précisera les modalités d'approbation ou de rejet par les créanciers de la nouvelle offre.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

DÉJEUNERS

les petits DU DEVOIR

Les entreprises face à la réforme fiscale

Vous occupez un poste important au sein de votre entreprise ou de votre association professionnelle. Vous avez intérêt à connaître les réactions des entreprises au projet de réforme fiscale. Alors, ne manquez pas le prochain **petit déjeuner du DEVOIR.**

L'analyse des résultats d'un sondage exclusif réalisé par **Créatec +** sur les attitudes des entreprises du secteur manufacturier de la région de Montréal à l'égard de la réforme fiscale vous permettra de mieux comprendre ce qui en est.

Monsieur André Sormany de Bazin, Dumas, Dupré et Sormany explorera quelques pistes de solution aux problèmes de communication soulevés par les résultats du sondage.

Vous pourrez également compter sur la participation de Monsieur André Lesage, président de **Samson Bélair,** pour répondre à l'une ou l'autre de vos questions sur cette fameuse réforme.

QUAND: le mercredi 9 décembre de 8h à 9h15

OÙ: au restaurant ÎLE DE FRANCE, 801 De Maisonneuve ouest

PRIX D'ENTRÉE: 20$ (Réservez dès maintenant en appelant Gabriel Hudon au 844-3361. Le nombre de place est limité).

Les petits déjeuners du Devoir sont conçus et réalisés par

LE DEVOIR et BAZIN, DUMAS, DUPRÉ, SORMANY COMMUNICATEURS-CONSEILS

en collaboration avec

CREATEC+ recherche · marketing

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Une question d'équité

Les 40 000 diplômés de l'Université Concordia et de ses établissements fondateurs, le Collège Loyola et l'Université Sir George Williams, témoignent de notre engagement envers l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

Notre population actuelle de 26 000 étudiants et étudiantes demontre bien le niveau d'excellence atteint par l'Université Concordia dans les domaines de la recherche et des programmes novateurs.

Ces réalisations, toutefois, ont eu lieu dans un contexte financier très pénible. Depuis 14 ans, en effet, maintes études gouvernementales ont démontré le sous-financement chronique et structurel dont souffre Concordia. L'an dernier, l'Université a reçu du gouvernement, au titre de subvention au fonctionnement, quelque 1 300$ de moins par étudiant que la moyenne québécoise. Le sous-financement cumulatif de l'Université Concordia depuis sa fondation se chiffre à plus de 100 000 000$.

Croyant pouvoir se fier aux promesses de redressement de la situation, maintes fois renouvelées, l'Université, aux prix de sacrifices considérables, a patiemment attendu que le gouvernement passe aux actes. Toujours en vain.

Le printemps dernier, dans le discours sur le budget qu'il prononçait devant l'Assemblée nationale, le ministre des Finances a dégagé au nom du gouvernement, des crédits de 15 000 000$ destinés à corriger le sous-financement des universités. Il a précisé que "les fonds seront alloués en priorité aux établissements qui sont désavantagés par la formule actuelle de financement" (Discours sur le budget 1987-1988).

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science a d'abord décidé de n'utiliser que 3 750 000$ pour corriger les écarts de financement entre les établissements. Il propose ensuite à l'Université Concordia, sur la base d'un calcul injuste qui la pénalise à toutes fins pratiques pour son efficacité, de ne lui accorder que 183 000$ de ce montant. M. Ryan nous demande de bien vouloir attendre encore deux ans avant de voir instituée une formule de financement équitable.

Cette proposition du ministre a purement et simplement pour effet d'éloigner encore davantage Concordia de son objectif de parité avec les autres établissements du réseau. L'Université ne peut se permettre de miser une nouvelle fois sur des promesses dans l'espoir d'obtenir enfin justice.

En tant que membres du Conseil d'administration représentant le milieu socio-économique, nous avons accepté de mettre nos énergies au service de Concordia parce que nous y voyons là un sage investissement qui engendrera d'importantes retombées pour la société. Nous demandons instamment au gouvernement de faire sa part pour assurer à l'Université les ressources dont elle a un urgent besoin et qu'elle est justifiée de recevoir.

M. M.J. Bourgault, C.M.
Président
Palmar Industries Ltée.

Mme M.J. Drouin
Directeur général
Institut Hudson du Canada

M. J.N. Economides

M. L. Ellen
Leonard Ellen Canada Inc.

M. J. Roy Firth

Me A. Gervais, Q.C.
Avocat
MacKenzie, Gervais

M. R.K. Groome, O.C.
Président
Hilton Canada Inc.

M. T. Hecht
Continental Pharma Croysan Inc.

M. R. Lawless
Président, directeur général
Le Canadien National

M. Paul E. Martin
Président, directeur général
Le Groupe CSL Inc.

M. D.W. McNaughton
Président
Schenley Canada Inc.

M. A.H. Michell
La Banque Royale
du Canada

Me J.J. Pepper, Q.C.
Avocat
Campbell, Pepper & Laffoley

M. P. Shea
Vice président
Machines d'essais internationale
du Canada Ltée.

M. J.H. Smith
Président, directeur général
Domtar Inc.

M. W.W. Stinson
Président
Le Canadien Pacific Ltée.

M. C.I. Taylor
Président
Air Canada

Mme L. Watier
Les Cosmétiques
Lise Watier Inc.

Cette annonce a été commanditée par les membres du conseil d'administration.

UNIVERSITÉ Concordia

Pour la grande entreprise, toute l'information au bout des doigts

TECHNOLOGIES

PIERRE DESCHAMPS
Collaboration spéciale

Autrefois, le dirigeant d'entreprise pouvait sans trop se presser obtenir une radiographie de son entreprise, de ses succès, de son évolution. Les réseaux commerciaux étaient relativement stables; la gestion se limitait à quelques grands principes directeurs; une juste évaluation de la situation se relevait être une question de flair et d'expérience.

Puis, soudainement, l'immédiate après-guerre amène les premiers bouleversements. Peu à peu la bosse des affaires se fait moins présente, remplacée par l'oeil scrutateur de l'analyste financier et l'esprit pragmatique des nouveaux « managers ». Depuis, l'univers corporatif a connu une ère de prospérité qui, paradoxalement, s'est traduit par un alourdissement administratif. C'est qu'il manquait une flèche informatique au carquois des aides à la décision du cadre supérieur : le système d'information pour cadre supérieur.

Ou EIS (Executive Information Software) comme il est dénommé chez Comshare. Paul Benoit, le directeur régional de l'entreprise parle en ces termes du produit : « Ce logiciel est un outil qui permet à un cadre supérieur de grande entreprise d'avoir accès — en un rien de temps — à toutes les données financières existantes sur son entreprise, son marché, ses produits, sa performance. »

En effet, ce pur produit de l'intelligence informatique crée en souplesse des liens avec toute l'information contenue dans les ramifications mémorielles d'un ordinateur central (IBM ou Digital), dès lors qu'il est interrogé à partir d'un supermicro (IBM AT, IBM PS/2 ou Compaq Deskpro 386).

Qu'est-ce donc ? Tout simplement un logiciel hautement raffiné qui permet à un cadre supérieur d'accéder à une vision multidimensionnelle de son entreprise. Et cela sous forme de textes, de tableaux, de graphiques, de commentaires. Ce qui lui évite de voir s'empiler sur son pupitre des quantités incroyables de rapports, de résumés, de notes qu'il n'a guère le temps ou l'énergie de lire.

Avec ce type de programme, le cadre peut suivre, à titre d'exemple, l'évolution des ventes d'un produit sur un marché. L'affichage des éléments d'information se fera de façon standard. Ou selon les besoins immédiats du cadre. « Le cadre pourra bâtir à l'écran un ensemble selon ses besoins. Il fera afficher un graphique, y ajoutera les commentaires explicatifs qui lui sont associés, ou leur associera des variables afin d'analyser la situation sous le plus grand nombre d'angles possible », explique Paul Benoit.

Il peut aussi opter pour un mode de présentation distinct qui sera en mesure de faire ressortir certains aspects particuliers de l'environnement où performent le produit et les comportements qu'il y affiche. Ainsi, plutôt que de simplement avoir un tableau montrant les territoires de ventes et le nombre d'unités vendues par période, « EIS va permettre d'afficher jusqu'à neuf configurations dimensionnelles pour mieux faire saisir toutes les facettes d'une réalité ».

Dans tous les cas, le cadre pourra conserver tous les éléments qu'il désire et les mettre dans un ordre donné. Après coup, lors d'une réunion, il pourra s'en servir comme d'un carrousel de diapositives. Tour à tour, graphiques, tableaux, figures de toutes sortes s'afficheront à l'écran et viendront étayer ses propos.

Ce super répertoire informatique de rapports financiers réduit ainsi le temps d'accès à l'information vitale, autorise une combinaison quasi infinie de ses éléments, simplifie la cueillette et le recoupement d'indices essentiels à la prise de décision.

Opérant sur écran affichant seize couleurs, le logiciel de Comshare est accessible de deux façons. Par le biais d'un écran tactile, où l'utilisateur presse du doigt la zone de fonction désirée. Ou avec une souris. S'affichent alors des menus et des sous-menus auxquels on accède de la même manière. Dans les deux cas, il ne sera jamais fait usage du clavier. Ce qui fait dire à Paul Benoit qu'on fait « l'apprentissage de son fonctionnement en 15 minutes ».

Mis en marché depuis moins d'un an, ce produit est destiné spécifiquement aux cadres supérieurs de grandes entreprises. « Ceux qui ne veulent, ni ne peuvent se permettre de trop longs délais d'extraction de l'information . . . et qui sont à l'emploi de firmes capables de dépenser de $ 25,000 à $ 250,000 pour son acquisition, son implantation, sa gestion », explique le directeur régional de Comshare.

Un prix en somme à la mesure des avantages qu'il présente : « une meilleure communication des données financières, l'accès constant à de l'information fraîche et périodiquement rafraîchie, la possibilité de mettre sur pied des rencontres plus efficaces, l'assurance de pouvoir répondre rapidement à une situation continuellement ».

Photo Jacques Grenier

M. Paul Benoit, directeur régional de Comshare, utilise le logiciel EIS ou Système d'information pour cadre supérieur pour avoir une vision multidimensionnelle de son entreprise dans le processus de décision.

Montréal-Shangaï : des échanges dans les deux sens

Photo Jacques Grenier

M. Jean Doré.

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial du Devoir

SHANGHAÏ — La visite de la délégation montréalaise dans sa ville jumelle de Shanghaï aura permis de se rendre compte que les firmes québécoises n'ont pas seulement intérêt à vendre leurs techniques en Chine, mais qu'elles peuvent également s'y procurer quelques innovations technologiques qu'elles pourraient adapter à l'Amérique du Nord.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le maire Jean Doré, qui faisait un premier bilan de sa visite de trois jours dans la plus grande ville de Chine — l'élément central de son périple asiatique qui se terminera demain.

M. Doré affirme revenir de ce premier voyage en Chine avec le sentiment que les échanges Montréal-Shanghaï seront loin d'être à sens unique, comme le croyaient au départ bien des Montréalais. « Dans de nombreux secteurs, souvent dans des vieux bâtiments et avec des moyens de fortune, les Chinois se sont donné des techniques de pointe. »

Le maire affirmait avoir été tout particulièrement impressionné par sa visite à l'université de médecine No 2 de Shanghaï qui a mis au point des techniques tout à fait révolutionnaires dans le secteur de la pharmacologie.

Ainsi, l'administration de médicaments pour faire baisser la tension artérielle est totalement contrôlée par un ordinateur, ce qui permet d'utiliser quatre fois moins de drogues, en moyenne, que pour obtenir un résultat semblable en utilisant la méthode des « essais et erreurs » qu'on emploie souvent dans nos hôpitaux.

« Il pourrait s'agir d'un pont intéressant pour le transfert d'une technologie chinoise chez nous », estime M. Doré. Même dans le secteur de l'informatique, pourtant considéré par certains comme étant fort peu développé en Chine, une firme montréalaise représentée dans la délégation de gens d'affaires qui accompagnait M. Doré a trouvé dans une université de Shanghaï des compléments aux produits qu'elle vend au Québec.

Selon M. Maurice Tremblay, de la société d'informatique MDI, les Chinois ont développé certaines techniques qui viennent compléter parfaitement les systèmes d'animation d'images par ordinateurs qu'il distribue. « Leurs logiciels font les choses que les nôtres ne peuvent pas faire alors qu'ils n'ont pas certaines caractéristiques que nous employons », a-t-il soutenu.

La firme de M. Tremblay envisage d'inviter deux experts chinois à venir à Montréal au cours des prochains mois pour discuter d'une éventuelle collaboration; ce qui pourrait résulter en la commercialisation d'un logiciel sino-québécois.

« Si certains sont partis avec l'idée que nous allions aider la Chine à se moderniser, ils doivent revenir avec l'idée que Shanghaï a aussi des choses à nous vendre et à nous apporter. Nos contributions ne sont pas sans contrepartie », affirme M. Doré.

La visite de la délégation de Montréal aura aussi permis de faire avancer ou au moins de s'informer sur certains grands projets qui sont susceptibles d'intéresser certaines grandes sociétés canadiennes. Ainsi, la société Bombardier peut envisager avec un peu plus d'optimisme le dossier du nouveau métro de Shanghaï puisqu'il semble que la Chine serait intéressée à obtenir un financement préférentiel pour ce projet, ce qui ferait appel à la ligne de crédit de $ 2 milliards dont dispose la Chine en vertu d'une entente avec le Canada.

Le projet de construction d'une tour de communications à Shanghaï — qui intéresse plusieurs sociétés d'ingénierie de Montréal — pourrait également recevoir le feu vert sous peu.

Jean Perron

Le président du conseil d'administration de l'Association de paralysie cérébrale du Québec, Me Richard Champagne, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean Perron au poste de président d'honneur de la 12e campagne de levée de fonds de l'Association.

Homme d'affaires reconnu pour son engagement social, monsieur Perron est président de Normick Perron inc., une des plus importantes entreprises forestières au Canada.

À titre de président d'honneur, monsieur Perron se fera l'ambassadeur de l'Association. Il entreprendra, en décembre, une tournée provinciale dans le but de sensibiliser la population des régions aux objectifs du Téléthon de la paralysie cérébrale, qui aura lieu les 6 et 7 février prochains sur les ondes du réseau TVA. Ce Téléthon est le seul mécanisme de levée de fonds de l'Association.

L'industrie des plastiques tiendra son exposition triennale à Montréal

CLAUDE TURCOTTE

Le bouillonnement de l'entrepreneurship au Québec commence à secouer l'industrie des plastiques, dont le centre de gravité s'est jusqu'à maintenant situé dans la région de Toronto. Pour la première fois, la Société des industries du plastique du Canada (SPI) présentera à Montréal son exposition triennale. Expoplast 87 aura lieu à Montréal les 1er et 2 décembre prochain et elle sera précédée les 29 et 30 novembre de Canplast, une série de conférences techniques. En outre, le Québec a décrété la tenue d'une « semaine des plastiques » du 22 au 28 novembre.

Il y a déjà plusieurs années que le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce fait des pressions pour attirer à Montréal certaines activités reliées à l'industrie des plastiques. L'an dernier, M. Pierre Girard, directeur du service des plastiques au MIC, lançait encore une fois: « À quand le tour de Montréal? » Expoplast ne correspond peut-être pas exactement à ce que les fonctionnaires souhaitaient, mais c'est tout de même un premier pas, rassure M. Antoine K. Rushdy, qui représente le SPI au Québec. Un autre fonctionnaire, M. Pierre Marceau, demande inlassablement qu'il y ait désormais alternance régulière entre Toronto et Montréal pour la tenue de cette exposition.

Il ne s'agit pas en réalité d'une guerre de drapeaux. L'industrie du plastique représente un marché de $ 10 milliards au Canada. Les livraisons d'entreprises canadiennes sont de $ 8.2 milliards, dont près de $ 2 milliards en provenance du Québec. Pour le moment, 60 % de l'industrie canadienne des plastiques se retrouve en Ontario et 26 % au Québec, où il y a environ 600 entreprises de transformation du plastique, dont une centaine seulement sont membres de la SPI, ce qui fait dire aux fonctionnaires que les autres entrepreneurs se sentent trop loin géographiquement et culturellement de Toronto. Les gens du MIC aimeraient bien qu'il y ait un centre québécois du plastique, probablement aussi un centre d'excellence.

Il faut dire que l'industrie croît à grande vitesse. Depuis 20 ans, sa croissance fut de 2.7 fois plus rapide que celle du produit national brut. Les prévisions indiquent que ce rythme va se maintenir jusqu'au début du prochain millénaire. Il y a un problème toutefois; souvent un produit en plastique vient prendre la place d'un autre produit en bois, en aluminium ou en acier. On suscite de nouveaux emplois dans le plastique, mais on en élimine ailleurs. Le Québec n'a pas le choix de ne pas suivre le mouvement, car si l'industrie du plastique ne se développe pas ici, elle ira s'installer ailleurs. De plus, cette industrie est un débouché important pour la pétrochimie, une autre activité que l'on veut maintenir et développer au Québec.

M. Rushdy, qui fut lui-même propriétaire d'une entreprise de plastiques, soutient que le Québec augmente sa part du marché canadien; elle était de 24 % à la fin des années 70, elle est maintenant de 26 %. Il constate également que les industriels québécois sont aussi dynamiques dans le plastique qu'ils le sont dans d'autres secteurs d'activités, ce qui lui fait croire qu'ils vont au cours des prochaines années augmenter considérablement leur part de marché.

L'écart actuel entre l'Ontario et le Québec s'explique en grande partie par la présence de l'industrie automobile dans cette province. Graduellement, les industriels québécois contribuent davantage à l'industrie automobile et surtout les produits en plastique se propagent dans d'autres domaines que celui de l'auto, par exemple dans l'industrie de la construction.

L'un des problèmes que rencontre l'industrie québécoise des plastiques présentement est celui de la main d'oeuvre spécialisée. Trois Cégeps, ceux de St-Jérôme, de Ahuntsic et de la région de l'Amiante offrent une formation technique dans les plastiques et fournissent une centaine de finissants par année. Cela ne répond pas du tout aux besoins dans cette industrie qui maintient déjà 25,000 emplois directs au Québec seulement.

Actuellement, la plupart des entreprises impliquées dans la transformation du plastique sont des PME ayant en moyenne une trentaine d'employés. La concentration est déjà commencée et elle devrait s'accélérer au cours des prochaines années. 70 % de ces entreprises se trouvent dans la région de Montréal. Environ 50 % de la production québécoise alimente les marchés extérieurs et l'Ontario est son principal concurrent canadien. La fabrication de pellicules, feuilles et sacs, contenants, articles ménagers, tuyaux et profilés représente plus de 50 % de la production québécoise.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

INVESTISSEMENTS GUARDCOR INVESTMENTS INC

INVESTISSEMENTS GUARDCOR INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration de Investissements Guardcor Inc. a déclaré un dividende de 15¢ par action ordinaire payable le 31 décembre 1987 aux actionnaires inscrits le 30 novembre 1987.

Au nom du Conseil

Pierre D. Sauvé
Vice président et Secrétaire

Montréal, le 23 octobre 1987

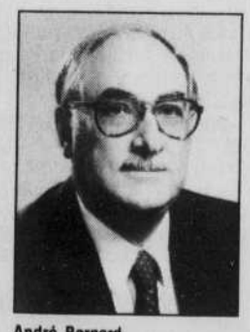

André Barnard
C.M., B.Sc.A.

Monsieur Raymond Sirois, président de La Fondation de l'Université Laval et président de Québec Téléphone, a le plaisir d'annoncer la nomination de **monsieur André Barnard,** au poste de **directeur général de la Fondation**.

Monsieur Barnard occupait dernièrement le poste d'adjoint au recteur et ses fonctions l'ont amené à jouer un rôle important dans La Campagne de l'Université Laval. Fondateur du Service des relations publiques de l'Université, il en a assumé la direction de 1961 à 1984.

La Fondation de l'Université Laval a pour fonction d'apporter une contribution à l'Université Laval dans la poursuite de ses objectifs, à savoir l'enseignement supérieur et la recherche. Elle doit collaborer à ses campagnes de souscription, recevoir des dons, legs, contributions en argent, en valeurs mobilières et immobilières, les administrer et s'assurer du respect des intentions des donateurs.

Le Conseil d'administration de la Fondation est composé de seize membres. Trois de ces membres sont de l'Université Laval et treize proviennent de différents secteurs du monde des affaires. L'assemblée annuelle de La Fondation de l'Université Laval aura lieu le 8 décembre prochain.

La Fondation de l'Université Laval

MBA POUR CADRES

"LE DÉFI DE L'EXCELLENCE"

L'Université du Québec à Montréal offre aux gestionnaires d'expérience un programme unique et intensif, d'une durée d'un an: **le MBA pour cadres.**

Vous êtes admissible à ce programme si vous détenez un diplôme de premier cycle avec d'excellents résultats et possédez un minimum de quatre (4) années d'expérience en tant que cadre **OU** si vous avez acquis une expérience de gestion jugée exceptionnelle.

Les candidatures doivent être reçues **avant le 15 décembre 1987.**

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:

Jacques Roy, Ph.D., directeur
Programme MBA pour cadres
Département des sciences administratives
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C.P. 8888, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8
Tél.: 282-7704.

Université du Québec à Montréal

LA GESTION DANS LE DOMAINE INTERNATIONAL VOUS INTÉRESSE...

Un nouveau programme, diplôme de 2e cycle en administration internationale, est offert à l'ENAP; il vise à former des managers préoccupés de mieux saisir la nature et l'évolution de l'environnement international.

Critères d'admissibilité:

— être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent; ou
— posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, le candidat doit:
— avoir trois ans d'expérience pertinente,
— manifester un intérêt pratique et des aptitudes réelles pour des études avancées à caractère international.

Renseignements et formulaire d'admission:

ENAP-Montréal: Marie-Pierre Larose: (514) 522-3641

Date limite pour présenter sa candidature: **4 décembre 1987**

Université du Québec
École nationale d'administration publique

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

LE DÉBUT DE L'AVENT

NI PRÉCIPITATION ni reculade, la démarche amorcée par M. Jacques Parizeau hier relève du grand art. Pas question de brûler les étapes, encore moins de se cantonner dans un mutisme qui trahirait des convictions défaillantes. À défaut d'un coup d'éclat, ce dernier se contente d'un simple déplacement de pion sur un échiquier où rien n'est désormais simple. Au lieu de céder aux incitations, l'homme que d'aucuns souhaiteraient plébisciter, entend bien imprimer son propre rythme au cours des événements.

Entraîné dans une tourmente qui n'est pas née de cause naturelle, M. Jacques Parizeau se trouve pourtant confronté à un dilemme sérieux.

S'il refuse d'être porté à la présidence du Parti québécois, c'en est fini de ses chances d'accéder à la première fonction politique au Québec. On lui pardonnerait difficilement d'avoir déçu les espoirs de tout un clan qui n'a pas ménagé efforts, ni manoeuvres.

S'il répond avec trop d'empressement aux souhaits de ses collègues d'hier, son prestige en sera vraisemblablement terni. Certains exigent le respect d'une trêve honorable, ou plus exactement d'un deuil décent. Cette dimension ne peut pas ne pas échapper à cet homme pour qui l'élégance n'est pas un vain mot.

Foi de sondages ou non, la décision que devra prendre M. Parizeau ne s'entoure pas actuellement d'évidences, ni de certitudes absolues. Des doutes majeurs subsistent dans plusieurs domaines, qui exigent prudence et réflexion.

Au premier rang de ces interrogations, l'avenir même du Parti québécois sous le leadership de M. Parizeau. Comment ce dernier pourra-t-il pacifier et unifier un parti qui s'entre-déchire une seconde fois en moins de trois ans ? Quelles sont les chances de tenter une expérience de cohabitation où les orthodoxes donneraient la main aux « affirmationistes » ? Véritable recherche du Graal, la réhabilitation de l'indépendance suffira-t-elle à relancer le Parti québécois dans le jeu électoral, vers la reprise du pouvoir ?

En deuxième lieu, impossible de ne pas soulever de questions au sujet du leadership même de M. Parizeau. Outre la lancinante question de l'indépendance, il devra aussi composer avec l'aile gauche du Parti québécois. Comment concilier les positions récentes qu'il a prises, et même claironnées, et les orientations traditionnelles du PQ en faveur d'une politique plus ou moins inspirée des thèses de la social-démocratie ? On songe, entre autres, à ses conceptions sur l'aide sociale, sur le libre-échange, sur la réduction des déficits budgétaires, sur la compression des dépenses de l'État. M. Parizeau ne donnerait-il pas ainsi sa caution au cours politique adopté par le gouvernement en place ? Une analyse plus subtile permettrait cependant de relier ces prises de position aux coups de barre donnés par le gouvernement du Parti québécois durant son second mandat. Il y a obligation pour M. Parizeau de se ménager une zone de manoeuvre dans un terrain plutôt étroit.

Enfin, le leader pressenti et souhaité doit aussi poser un jugemnent de sagesse sur ses propres chances de conquérir le pouvoir dans un laps de temps convenable. À moins d'accident de parcours ou de retournement de la situation, le gouvernement Bourassa peut, à ce moment-ci, miser sur une reconduction de son mandat en 1988 ou 1989. Dans cette perspective, il faudrait six ans à M. Parizeau et à ses troupes de donner au Québec un nouveau gouvernement indépendantiste ou souverainiste, selon le cas. M. Parizeau aurait alors 64 ou 65 ans. En termes presque cruels, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Toutes ces questions et d'autres sans doute doivent hanter les méditations de celui qui a été l'un des plus brillants grands argentiers du Québec moderne. Avec la nécessaire part de la stratégie partisane, en voilà suffisamment pour inciter à la prudence qui n'exclut pas une classe évidente.

M. Parizeau a donc décidé de renouer avec une forme d'étapisme. Il se contente, dans un premier temps, de solliciter son adhésion au parti qu'il a quitté hier pour bris de contrat idéologique. Cela s'appelle, en termes ordinaires, gagner du temps. Le temps de mesurer chances et problèmes. Le temps de sonder les reins et les coeurs de ceux qui s'agitent depuis des mois et qui souhaitent la venue d'un Messie. Le Parti québécois entre donc dans l'Avent.

Habitué à jongler avec les milliards du budget québécois, l'actuel professeur des HEC tend la main aux milliers d'anciens militants du Parti québécois. Son premier message, l'appel du Jourdain, vise ceux qui ont perdu la foi ou qui se sont retirés sous leur tente. Le geste est habile. La démarche s'imposait. Il faut compter les troupes avant d'engager la bataille.

L'Avent dure quatre semaines, selon le calendrier grégorien.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Un éternel cauchemar

L'AFFAIRE Waldheim ne laisse donc pas de hanter l'Autriche. Mais cette fois, les événements n'ont pas été provoqués de l'extérieur mais de l'intérieur.

C'est le secrétaire du Parti populiste (ÖVP), M. Michael Graff, le numéro deux de la formation à laquelle appartient M. Waldheim, qui a ranimé le débat en affirmant à l'hebdomadaire français, *l'Express*, que « tant qu'il n'est pas prouvé que le président a, de ses propres mains, étranglé six juifs, pas de problème ».

Déclaration pour le moins incendiaire qui a mis le feu aux poudres dans la coalition socialo-populiste qui dirige le pays. Devant les vives protestations du Parti socialiste (SPÖ) et des médias, M. Graff démissionna.

Cet incident semble avoir laissé de profondes cicatrices dans les rangs de la coalition. Tout se passe comme si les deux grands partis évoluaient vers des positions de moins en moins conciliables. Dans la perspective où cette tendance se renforcerait, l'affaire Waldheim pourrait à terme provoquer une remise en cause de l'alliance politique.

La déclaration de M. Graff n'aurait rien de fortuit. Elle serait en rapport avec les résultats des travaux de la commission internationale d'historiens chargée de déterminer si M. Waldheim a participé à des crimes de guerre durant la Deuxième Guerre mondiale. Cette commission avait été créée par le gouvernement autrichien dans le but de faire la lumière sur le passé du président. Après sa première réunion au début du mois d'août, elle devait produire un rapport intérimaire à la fin du mois d'octobre.

Or selon des journaux autrichiens, le rapport de la commission aurait suscité une dure polémique entre les deux grands partis de la coalition. Les populistes souhaiteraient que la commission s'en tienne à l'évaluation de la « culpabilité personnelle » du président, alors que les socialistes favoriseraient un examen plus vaste des accusations portées contre lui afin de déterminer la connaissance effective qu'il a eu des atrocités commises dans les Balkans.

M. Graff voulait-il mettre la commission en garde contre une interprétation trop large de son mandat et une éventuelle condamnation, du président ? Il est trop tôt pour l'affirmer. Il reste que le secrétaire de l'ÖVP a commis une gaffe irréparable en utilisant une image profondément blessante pour la communauté juive et son histoire. On peut se demander si cette rhétorique ne cache pas des sentiments plus antisémites que les discours officiels ne le laissent entendre.

La démission du numéro deux de l'ÖVP et le rapport attendu de la commission d'historiens peuvent avoir des répercussions sérieuses sur la politique intérieure autrichienne. Cette évolution ne fera que renforcer le mouvement interne en faveur de la démission du président et accentuer les déchirements à l'intérieur du Parti socialiste dont une partie de la base souhaite le départ de M. Waldheim.

Si les dirigeants des deux partis de la coalition ont cru jusque-là que l'affaire Waldheim était pratiquement classée, voilà qu'ils se réveillent aujourd'hui en plein cauchemar.

— ALBERT JUNEAU

Les cancers d'une société

DES MILLIERS de personnes vont continuer de mourir ou de subir des mutilations graves dans les années qui viennent parce que notre société, pourtant hautement « scientifique », n'a pas su voir à temps les rapports qu'il y avait entre l'environnement et la santé. Et même quand des chercheurs découvrent des corrélations entre, par exemple, les cancers du sein ou du côlon et la pollution industrielle, on ne dispose pas pour autant des moyens d'éliminer à la source ces déséquilibres écologiques.

Les gouvernements, il est vrai, ont entrepris d'interdire certains rejets toxiques, mais tous n'agissent pas, ou leur action reste insuffisante. Le dernier rapport sur la pollution des Grands Lacs est accablant à cet égard. De même, on met au ban le tabac, mais à l'égard des pesticides agricoles la lutte reste fort problématique. Les industries cancérigènes trouvent chez leurs employés des alliés actifs pour freiner les changements qui s'imposent. Mais en dernière analyse, c'est la société industrielle et notre mode de vie qui entrent dans une impasse.

Ainsi, tout le monde veut l'électricité, mais personne n'est prêt à tolérer dans sa cour l'usine qui va détruire les transformateurs et les BPC qu'ils contiennent. Entre-temps, la recherche piétine. L'Hydro-Québec a dû finalement démanteler son usine expérimentale faute d'avoir quelques millions de dollars de plus pour mettre au point sa technique d'élimination et la rendre rentable. Pendant que la firme Sanivan s'implante à Senneterre, le ministre de l'Environnement dit qu'elle est dans l'illégalité. Et sans plus s'embarrasser des coûts, M. Clifford Lincoln souhaite que partout au Québec poussent de telles usines !

Même dans un domaine où l'on prétend avoir les choses bien en main, celui de l'épuration des eaux usées, voilà qu'on découvre des installations qui ont été mal conçues ou mal bâties, des usines qui sont mal gérées. Le Québec a déjà dépensé $2.34 milliards sans s'assurer qu'il n'allait pas acheter une protection illusoire.

Le ministère, qui devait veiller au grain mais ne l'a pas fait, pose aujourd'hui en champion de la prévention et de la surveillance. S'il en a peut-être la volonté désormais, il n'en a pas les ressources. Ainsi, pour s'assurer que les entrepreneurs en épuration ne vont pas prolonger le gaspillage, Québec a dû réserver $ 32 millions pour des firmes d'évaluation « indépendantes ».

Les firmes d'ingénierie ne sont pas les seules à exploiter la protection de l'environnement après l'avoir pollué. Les simples consommateurs sont entrés dans la même folie collective. Tout ou presque continue d'être « jetable ». On entretient l'illusion qu'on va bientôt, de toute manière, recycler avantageusement les déchets. C'est loin d'être fait. Et même si les poubelles seront peut-être vendues à l'avenir plutôt qu'enfouis ou incinérés, que fera-t-on des anciens dépotoirs, qui dégagent des contaminants non seulement dans l'eau potable, mais jusque vers la couche d'ozone ?

Ce n'est pas seulement « un problème de coût ». On ne manque pas d'argent dans certains ministères. Même l'Agence canadienne de développement internationale, l'ACDI, critiquée pour ses éléphants blancs à l'étranger, est en train de convertir une partie de son budget en subventions pour... l'environnement. Mais on manque surtout d'expertises rigoureusement impartiales.

Parmi ceux qui font des études d'impact et de faisabilité, combien lorgnent du côté des contrats éventuels de réalisation ? Les experts qui travaillent, à la pige ou à salaire, pour les multinationales ou les ministères prennent de moins en moins le risque de faire de rapports défavorables. Quelle corporation professionnelle peut garantir l'intégrité de ces gens-là et la protection du public ? Cette corruption n'est pas moins néfaste que la pollution.

Pendant que les ministres de l'Environnement encombrent les médias de leurs bonnes intentions, tout en traitant secrètement avec de gros pollueurs, notre société continue d'empiler ses déchets et de déverser ses toxiques dans l'eau ou dans l'air, dans une course inconsciente que nous sommes peut-être en train de perdre. Malgré les nouvelles lois, plus sévères, en la matière, on peut encore douter de la protection des gouvernements trop dominés par des impératifs économiques à court horizon.

Après avoir attaqué plusieurs gros pollueurs, et s'être employés à infléchir les ministères, les groupes de pression écologiques ne devraient-ils pas, désormais, consacrer leur énergie à faire l'éducation du grand public ? Quand les consommateurs ordinaires tourneront le dos au gaspillage, ils réduiront du même coup la masse critique de la pollution.

Mais entre-temps, des milliers de gens et leurs familles paieront un prix douloureux.

BLOC-NOTES

JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *Brillant !*

LA DÉMISSION de Pierre-Marc Johnson a pris tout le monde par surprise. En fait, ne vient-on pas d'assister à un autre épisode de la lutte qui oppose les générations ? Cette légitimité que l'on reproche à M. Johnson de ne pas avoir, ne lui fait-elle pas défaut justement parce que d'autres, des aînés, estiment l'incarner davantage ?

En se retirant, M. Johnson a témoigné d'une grande sagesse. À l'âge qu'il a, il sera toujours temps pour lui d'avoir raison quand le temps aura démontré que tous les autres avaient tort. C'est là la dure leçon de la politique et de la vie : l'usure de l'action dépare les hommes engagés de toutes leurs vertus. M. Parizeau l'apprendra à son tour.

Et l'émotion qu'a suscitée le décès de René Lévesque ne nous montre-t-elle pas qu'ils ne retrouveront ces vertus (et toutes les autres qu'on voudra alors leur attribuer) que dans la mort ? Dans cinq ans, dans quinze ans Johnson reviendra dans l'arène politique. Et alors, il sera évident, à cause de ses connaissances, de ses expériences, de sa compréhension des situations, qu'il ne peut y avoir personne d'autre que lui.

En fin stratège qu'il est, M. Johnson s'écarte temporairement, profite de la vie et laisse le temps, son meilleur allié, travailler pour lui. Brillant !

— RICHARD LE HIR
avocat

Montréal, le 12 novembre.

■ *Nous attendrons*

CEUX QUI ont évincé M. Johnson nous doivent des explications.

La lucidité du chef démissionnaire du Parti québécois, est à la mesure de la dignité de cet homme. Je partage complètement son analyse de la situation. Je souhaite que la suite soit aussi transparente. Quoi d'autre pourrait-on se souhaiter dans l'intérêt supérieur du peuple québécois ?

M. Johnson se révèle un homme de parti. Il part pour permettre au parti de refaire l'unité un peu comme M. Lévesque. On a poussé M. Lévesque vers la sortie. On a poussé M. Johnson vers la sortie. Le syndrome du bouc émissaire ? Le retrait de M. Johnson en a déculotté plusieurs, des deux côtés de la barricade.

Pour la première fois le parti a la possibilité de placer au poste de la présidence une personne n'ayant aucune affinité avec nos partis traditionnels. Pour faire disparaître des lézardes aussi profondes, il nous faudra mettre toutes les chances de notre côté. Je vois dans cette situation inédite, faute de personnage charismatique en vue, l'occasion d'établir un équilibre entre le prestige du parti et celui de sa présidence.

Deux choses surtout peuvent tuer un parti : le purisme idéologique et la corruption. Celle-ci, d'une part, ne peut s'introduire dans le parti parce que nos règles sont très claires. L'idéologie, d'autre part, a quelque chose de séduisant, de passionnant. Pureté idéologique, ça va, mais idéologie pure, orthodoxie, ça me dérange beaucoup. Quelle différence entre un vrai souverainiste et un vrai indépendantiste ? Ça ressemble à l'affrontement stérile sur la confessionnalité de nos écoles.

Nous sommes gens de parti et de fidélité à un chef légitime. Nous n'avons aucune ambition politique personnelle mais « le grenouillage » est une forme de mépris, de désaveu. Un doute sérieux a pris toute la place et nous attendrons, positifs si possible, ceux qui nous y ont engagés, quelque part dans le virage.

— RAYMOND LEMIEUX
exécutif national du PQ (1979-84)

Rimouski, le 11 novembre.

■ *Déséquilibre*

Lettre à M. Claude Ryan

LE GROUPE de travail que vous aviez constitué pour étudier les voies de développement de l'Université du Québec, consacre dans son rapport une dizaine de pages aux orientations et au financement de l'Institut Armand-Frappier.

Le Groupe souligne combien la complexité des structures de l'IAF rend difficile l'identification claire de ce qui relève de l'enseignement et de la recherche et de ce qui est relié aux activités de production. Il s'inquiète également de la vulnérabilité financière de l'IAF qui tire plus de la moitié de ses revenus de la vente de biens et de services et qui se trouve par conséquent soumis aux fluctuations du marché.

Le Groupe de travail est d'avis que la recherche fondamentale et la formation de chercheurs constituent deux des orientations originales de l'IAF qui doivent demeurer et propose, dans son rapport, de mettre à l'abri cette double mission universitaire en séparant nettement la gestion du secteur enseignement/recherche de celle d'une unité de production qui regrouperait les autres activités liées à la vente de biens et de services.

L'Association des professeurs de l'Institut Armand-Frappier (APIAF), qui regroupe tous les professeurs non-cadres de l'IAF dont les fonctions principales sont justement d'effectuer de la recherche fondamentale et appliquée et d'assurer l'encadrement de nouveaux chercheurs en formation, tient à vous manifester son appui aux recommandations 20 et 21 du rapport Després.

L'APIAF ne conteste nullement cette autre mission de l'IAF mais elle souhaite que toutes les activités qui y sont reliées et les coûts qui y sont associés soient clairement identifiés et regroupés en dehors du secteur enseignement/recherche.

— GILLES LUSSIER
président

Laval, le 6 novembre.

■ *« The language I want »*

À LA fruiterie « Plantation » du Faubourg Ste-Catherine on a de plus en plus du mal à se faire servir en français.

L'autre jour, l'ayant poliment fait remarquer à une jeune caissière, elle m'a répondu sur un ton qui ne voulait aucune réplique : « We are in Canada here ». Et hier encore, toujours au même endroit, une autre jeune caissière m'a répondu cavalièrement : « I speak the language I want ».

Je ne crois pas qu'aucun anglophone n'accepterait d'être traité ainsi, et pourtant à Montréal, voilà où nous en sommes.

Il est vrai qu'après les amputations à la loi 101 et la molesse avec laquelle cette loi est appliquée on ne peut guère espérer mieux.

Cela est très grave, c'est la négation même de nos droits les plus élémentaires, à nous de réagir vitement.

C'est inconcevable qu'en 1987 on doive subir de tels affronts et sur notre propre territoire. Le Québec n'est pas le Canada anglais, que je sache.

— JEAN-LOUIS TREMBLAY

Montréal, le 13 novembre.

■ *Bi-énergie coûteuse*

Lettre à M. John Ciaccia

EN AOÛT 1984 j'ai pris avantage du « Programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec » et j'ai fait installer une pompe chaleur couplée à mon système air chaud à l'huile. Cette opération m'a coûté la peu modique somme de $ 4 820.

Bien que j'ai reçu des subventions, imposables il faut bien le dire (Hydro $ 650, et $ 800 du Programme canadien de remplacement du pétrole), le coût net de ce changement a été de $ 3 370, plus les impôts sur les subventions, somme que je croyais bien investie, vu les économies possibles de 30 % des coûts de chauffage d'alors $ 1 400 par an.

De plus, Hydro-Québec m'avait fait parvenir une lettre qui annonçait des tarifs spéciaux pour les consommateurs qui auraient opté pour la bi-énergie.

Au lieu de cette baisse qu'on m'a fait miroiter abondamment en 1984, j'ai vu les coûts mensuels d'électricité passer de $ 74 à $ 84 pour la même consommation, soit environ 13,5 % d'augmentation en moins de trois ans.

M. le Ministre, je n'ai jamais cru au « Klondike », mais vous avouerez que la conduite de Hydro dans ce dossier n'est pas digne et fait penser drôlement aux vendeurs d'autos usagées sans scrupules.

Pour une fois, un contribuable moyen, salarié et père de famille, vous demande un geste concret pour le bien de la majorité silencieuse des ménages québécois : aurez-vous la droiture que je vous connais pour rectifier cette situation ?

— PIERRE BRUNETTE

Laval, le 12 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le rapport Harnois et la santé mentale

La personne avant le système

NORMAND CHOINIÈRE

L'auteur est conseiller en administration auprès de l'École nationale d'administration publique

LE PREMIER mérite du rapport Harnois sur la santé mentale est de convier, tant les producteurs de service de santé que toute la population, à centrer attention, préoccupations et efforts d'abord autour de la personne, de sa famille et de ses proches. Ce rappel, profondément généreux et humain, s'imposait car le diagnostic est clair, notre système actuel s'intéresse beaucoup plus à la maladie mentale qu'au malade mental.

Ce texte est aussi particulièrement intelligent et habile puisqu'il va chercher, pour construire, les consensus quand même importants et étendus que l'on retrouve dans le milieu : le constat que les services gravitent autour des ressources et non des personnes, la faiblesse des suivis, la quasi-absence de promotion de la santé mentale, les inégalités dans l'accessibilité aux services, le cloisonnement et l'absence de concertation entre certains établissements, etc. Il fait aussi appel à des catégories d'analyse acceptées, nettes et pertinentes qui facilitent l'expression de ses propositions.

Le diagnostic est clair: notre système actuel s'intéresse beaucoup plus à la maladie mentale qu'au malade mental.

Un document exceptionnel

Constatant la grande complexité de la problématique qui entoure le malade, la nécessaire diversité des acteurs et la multiplicité des modèles d'intervention, voyant les variances importantes dans l'organisation physique du réseau, le Comité tire des conclusions pleines de perspectives et sages, des conclusions qui rencontrent encore un large consensus. D'abord celle de ne pas imposer de modèle standard d'organisation et de rejeter aussi toute emprise professionnelle particulière ou encore technocratique. Dans ce dernier cas, il ne fait pas de doute que les luttes interprofessionnelles ont particulièrement miné ce milieu au cours des dernières années et se situent parmi les facteurs qui ont contribué à décentrer l'attention en faveur d'autres objets que la personne.

Le comité Harnois a donc réalisé que l'époque des réformes structurelles était bien terminée et qu'il fallait dorénavant dépasser l'approche de la commission Castonguay. Ce comité conclut en fait que le propre de notre régime sera de ne plus être d'abord conforme mais bien différent et adapté aux conditions de chaque région. Il sera adapté à la géographie, à la démographie, à la vie sociale et économique.

Cela amène aussi des considérations importantes quant aux fonctions de concertation, de planification et d'évaluation qui doivent être intensément réalisées au plan régional ainsi qu'aus rôles des CRSSS. Ce rapport et son approche consacrent la nécessité de ce palier de notre régime de santé et, du même coup, tracent la voie des devoirs de l'État et du ministère de la Santé et des Services sociaux : définition des grandes orientations par la fixation d'objectifs à ce système et particulièrement d'objectifs de santé à atteindre, encadrement des plans d'organisation de services régionaux par des balises nationales, répartition et allocation équitable des ressources, contrôle de la qualité et des résultats.

Quelques faiblesses aussi

Quatre faiblesses peuvent être retenues en particulier. En premier lieu, ce rapport n'accorde pas assez d'importance pratique à la clientèle souffrant de troubles mentaux transitoires. C'est la plus importante, celle qui à l'heure actuelle engorge le système et en particulier les hôpitaux. Nous avons affaire dans ce cas à des personnes qui vivent des malaises situationnels (divorces, deuils, etc.), qui connaissent des dépressions, de l'anxiété. Non seulement viennent-ils taxer les ressources les plus « lourdes » du réseau alors qu'elles devraient être réservées à la clientèle présentant des troubles mentaux sévères mais encore et en définitive ces personnes sont-elles très mal servies de la sorte.

Il aurait fallu clairement recommander avec beaucoup plus de précisions, autour des CLSC et en conformité avec les vues du rapport Brunet, la constitution d'un réseau public de services de santé mentale de première ligne. Il est loin d'être évident, à la lecture du rapport, qu'on accorde priorité et très grande priorité à la question. On nous dira qu'une telle recommandation cadrerait mal avec la liberté d'organisation proposée. Voyons-y d'un peu plus près.

Cette liberté a ses limites et, c'est là l'objet de notre seconde remarque. Le comité aurait dû donner certaines lignes de conduite plus précises à l'égard des institutions, des lignes de conduite plus claires pour certaines catégories d'entre elles quant à leur vocation. Car on ne peut s'imaginer que tout va se faire, par la simple concertation. Le statu quo peut convenir à certains, le « tout sous un même toit » reste tentant et c'est un fait connu que nombre d'établissements ne se battent pas pour s'occuper de ce type de clientèle ! Quelque chose de plus doit être fait, sans tomber non plus dans la rigidité.

En troisième lieu les aspects financiers de ce dossier nous semblent avoir été malencontreusement et sciemment laissés dans le vague par le Comité. Nous ne partageons pas ce point de vue du Comité qui dit : « L'ensemble des recommandations ... amène à conclure à la nécessité évidente d'accroître l'investissement ... Mais, il n'est pas du ressort du comité de déterminer l'ampleur de cet investissement. »

Nous comprenons que les auteurs aient pu craindre de « jeter le bébé avec l'eau du bain » en présentant la facture. C'est là bien sûr un risque important, mais ne pas le dire est tout aussi dangereux. Quel gouvernement s'engagera dans l'application d'une politique aussi formidable soit-elle, s'il n'a pas d'idée claire de ce qu'il en coûtera éventuellement ?

Relocalisation des psychiatres

Dans un autre ordre d'idées, le rapport met de l'avant l'objectif d'une réallocation et d'une allocation future des ressources fondée sur l'équité, laissant comprendre que la situation actuelle en manque. Et que oui ! Sa signification pratique n'a pas été amenée à la connaissance du public et elle doit l'être selon nous, tant en ce qui concerne les ressources financières qu'humaines.

Les dépenses du secteur « Santé mentale », consacré aux activités thérapeutiques psychiques des bénéficiaires des établissements de courte et de longue durée, totalisaient en 1984-85 $ 414 millions. De récentes recherches amènent à penser et conclure qu'une répartition équitable des ressources actuelles, tenant compte des variations régionales des besoins, pourrait impliquer un redéploiement de quelque $ 80-90 millions, originant essentiellement de la région de Montréal. Ceci représente quelque 37 % des ressources installées dans cette région.

Si cela se réalise un jour, cela se fera, bien sûr graduellement et à la marge. Doucement. On ne coupera pas, il n'y aura pas de transferts. Mais ce chiffre est une balise et la proposition du Comité Harnois a une signification certaine et précise pour Montréal.

Au chapitre des ressources humaines, il faut s'arrêter un peu plus que ne l'a fait le comité, en particulier en ce qui concerne les psychiatres si tant est que cette ressource a véritablement une grande importance dans la distribution des services à la population.

Encore là, de récentes recherches visant une répartition équitable de cette main-d'oeuvre amènent à conclure que quelques 217 psychiatres sur les 700 en pratique active devraient être relocalisés. Bien sûr ces 217 sont tous à Montréal, la métropole étant, avec ses 439 psychiatres, la seule région non déficitaire du Québec. Là non plus, il n'est pas question de « déportation » des Acadiens ! Même pas à l'intérieur de la région où la répartition est tout autant inéquitable pour les grands centres qu'elle ne l'est entre les régions. Proposer l'équité a, pour ce type de ressources, la même portée que pour les ressources financières et il faut être plus précis que ne l'a été le rapport du Comité.

Le débat d'une politique porte bien sûr sur des principes mais il doit reposer aussi sur ses conséquences pratiques : les transformations qu'elle exige et les millions de dollars qu'elle nécessite.

Menace à la couche d'ozone

À nous tous de prendre nos responsabilités

LIBRE OPINION

YVES GAGNON

EN 1928, un groupe de chimistes travaillant pour la *General Motors* met au point une famille de gaz dont l'avenir s'avère très prometteur pour l'industrie. Ces gaz, les chlorofluorocarbones, plus communément appelés CFC, sont inertes et non toxiques. Ils peuvent être avantageusement utilisés comme gaz réfrigérants ou comme propulseurs dans les aérosols. Ils serviront également à la fabrication de styrofoam et de nettoyant liquide pour le matériel informatique. Depuis le début des années 60, l'utilisation de ces gaz est constamment à la hausse. Ils sont maintenant produits à raison de plusieurs centaines de tonnes par année.

Mais chaque médaille a son revers.

Quoique inoffensif à l'usage, ces gaz, après leur utilisation, deviennent à long terme de pernicieux polluants de la stratosphère. Ils sont libérés dans l'atmosphère lors de l'utilisation d'aérosols ou de nettoyants liquides, ils s'échappent graduellement des réfrigérateurs hors d'usage, ou encore ils s'évaporent tranquillement des styrofoams enfouis dans les sites sanitaires pour gagner petit à petit la stratosphère où ils initient une réaction chimique des plus dangereuses. Chaque atome de chlore qui fait son chemin dans la stratosphère entraîne la destruction de 100,000 molécules d'ozone. Et c'est justement une couche de molécules d'ozone à 15 kilomètres d'altitude qui absorbe les rayons ultra-violets du soleil et protège tous les organismes vivants de la biosphère. Une exposition prolongée à ces rayons cause des brûlures de la peau, augmente sensiblement l'incidence du cancer de la peau et des cataractes et affaiblit le système immunitaire.

Tous ces gaz produits depuis 1928 n'ont pas encore fait leur chemin dans la stratosphère. Plusieurs sont emprisonnés dans des bonbonnes ou enfouis dans des sites sanitaires. D'autres sont en route ... Et déjà les torts causés à la couche d'ozone sont critiques. Au-dessus de l'Antarctique, en septembre dernier, à certaines altitudes, 97 % de l'ozone avait disparu. L'Académie nationale des sciences estime qu'une baisse de 1 % dans les concentrations d'ozone peut causer 10,000 cas de cancer de la peau aux États-Unis seulement. En 1930, le risque de développer un cancer de la peau était de 1 pour 1,500. En 1987, il est de 1 pour 150. On dénombre environ 400,000 nouveaux cas par années aux États-Unis. Et quand on pense à ces millions d'atomes de chlore temporairement inactifs, aux tonnes de CFC qui sont encore produites annuellement, le pire est à craindre ...

Devant l'urgence de la situation, en septembre 87, les représentants de 45 nations se sont réunis à Montréal afin d'étudier le problème et de prendre des mesures correctives. À l'issue de leur rencontre, ils ont signé un protocole d'entente visant à geler la production de CFC en 1990 et de la réduire de moitié en l'an 2000.

D'après M. F. Sherwood Rowland de l'Université de Californie cette entente est tout à fait vile et inappropriée. Il critiquait l'entente en ces termes : « Je ne crois pas que la communauté internationale puisse se permettre d'attendre encore une douzaine d'années avant d'appliquer des contrôles sévères sur la production des CFC. D'ici là, la concentration de CFC dans la stratosphère aura encore augmenté de 35 %. » Et il sera peut-être déjà trop tard ...

Comment alors vaincre ces sentiments de défaitisme et d'impuissance. Nous fuyons quotidiennement nos responsabilités en les reléguant entre les mains de nos dirigeants politiques qui décident arbitrairement de notre sort ainsi que de celui de milliards d'autres êtres vivants, avec les conséquences que cela comporte. Les préoccupations économiques qui semblent toujours sous-tendre leurs décisions ont détruit en quelques décennies l'équilibre écologique global qui s'est établi depuis des milliards d'années. Le prix à payer pour une prospérité illusoire n'a-t-il pas déjà été trop lourd ?

Ne serait-il pas temps que nous prenions nos responsabilités ? Qui après tout boit son café dans des tasses en styrofoam, conduit une auto climatisée et utilise des aérosols ? À nous de réagir en pesant judicieusement le poids de chacun de nos choix et de nos gestes. Sinon il faudra tout simplement assumer les conséquences de nos gestes.

Après tout, l'environnement que nous créons est le reflet intégral de notre mode de vie et de notre conscience.

MICHEL DEL CASTILLO

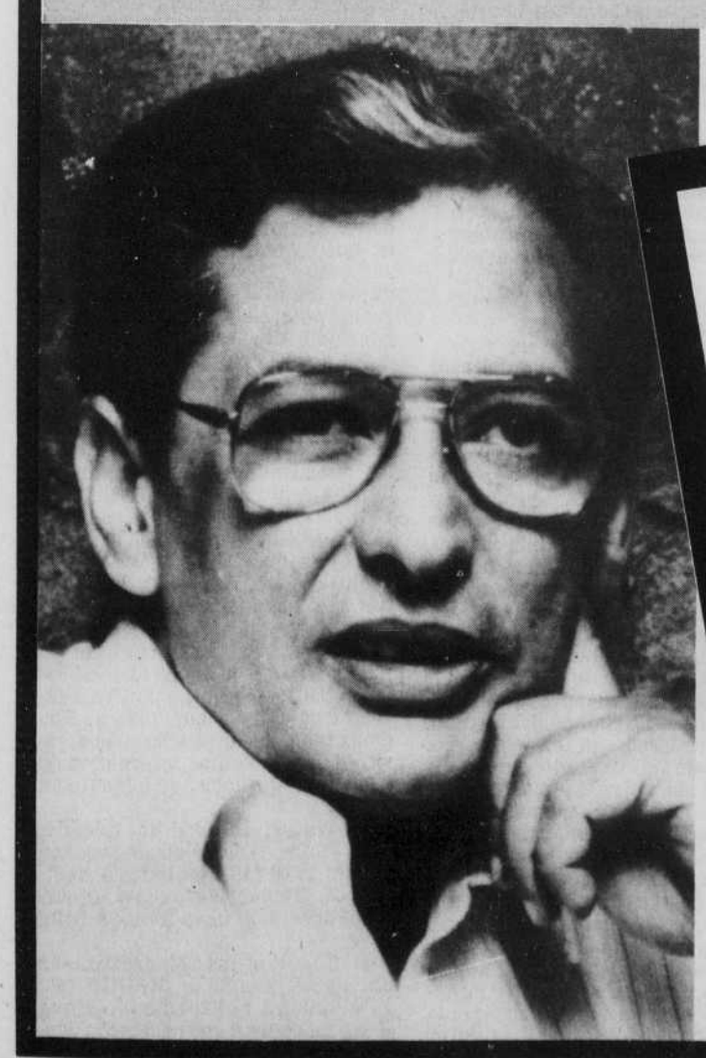

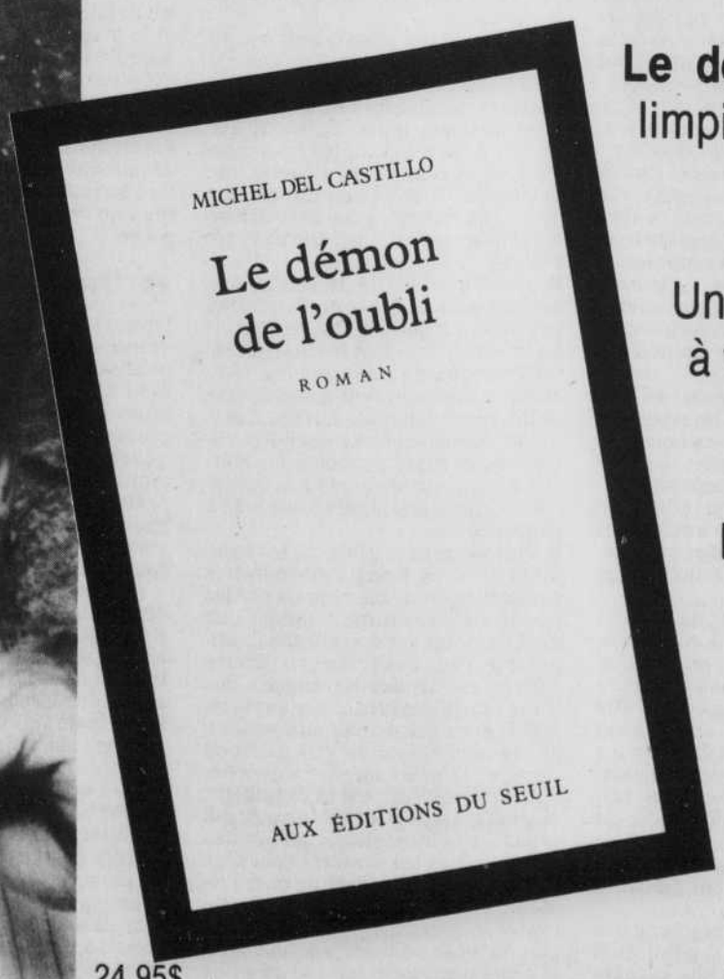

Le démon de l'oubli est un livre rare. Dense, limpide et débordant du bonheur d'écrire.
Marie-Claude Fortin/Revue **Voir**

Un livre implacable qui nous condamne à voir.
Michèle Gazier/**Télérama**

L'un des écrivains les plus émouvants de sa génération.
Sylvie Genevoix/**L'Express**

Un véritable bonheur de lecture.
Pierre Drachline/**Le Monde**

24,95$

Éditions du Seuil

Parizeau ou le retour de « l'intendant »

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Jacques Parizeau a toujours été indépendantiste, du moins depuis 1968, et c'est parce qu'il le croyait novembre 84, il quitta le gouvernement Lévesque.

Ce départ du gouvernement québécois avec 11 de ses collègues ministres marquait la première bataille ouverte de cet homme contre son chef, René Lévesque. La fidélité à l'objectif de l'indépendance était à ses yeux plus importante que la fidélité à ce compagnon auprès de qui il avait été pour presque toutes les grandes batailles politiques depuis la Révolution tranquille.

Ces batailles, Jacques Parizeau les a menées, règle générale, dans l'ombre de René Lévesque à qui il était toujours demeuré fidèle jusque là. Lui-même aimait souvent se définir d'ailleurs comme « l'intendant », le « bon soldat ». Il savait être solidaire parce qu'il savait son chef, comme il le lui a rappellé dans sa lettre de démission, d'accord sur l'objectif à atteindre même s'ils pouvaient diverger sur les stratégies.

La collaboration active de Jacques Parizeau avec René Lévesque devait commencer avec la création du Parti québécois. Auparavant, ils avaient travaillé ensemble dans le gouvernement libéral de Jean Lesage, l'un comme ministre, l'autre comme conseiller du gouvernement, aux grands projets de l'époque: nationalisation des sociétés d'électricité, création de la Société générale de financement puis de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Avec la défaite libérale de 1966, les routes de Jacques Parizeau et René Lévesque devaient s'éloigner, mais pas pour longtemps. Pendant que celui-ci créait Le Mouvement Souveraineté-Association, celui-là continuait de conseiller le nouveau gouvernement mais tout en cheminant intérieurement jusqu'à survienne en 1968 son chemin de Damas. Le haut-fonctionnaire qu'il était profita d'un voyage en train vers Banff où il allait participer à un colloque sur le fédéralisme pour faire le point. En descendant du train, il était transformé en « séparatiste » selon son expression. Il rejoignit alors le Parti québécois.

Candidat malheureux dans Crémazie aux élections de 1970 et 1973, il se fait remarquer dans un débat sur le « budget de l'an un » qui en octobre 1973 l'oppose à Raymond Garneau. L'économiste qu'il est a coordonné des recherches sur ce que serait le premier budget d'un Québec souverain. Il est contre sa publication pendant la campagne électorale et, discrètement, démissionne de l'exécutif du parti en guise de protestation. «Bon soldat», il se présente néanmoins à la télévision pour défendre le document.

Elu député de l'Assomption en 1976, Jacques Parizeau deviendra ministre des Finances et président du Conseil du trésor même si pendant quelques heures René Lévesque tente alors de le convaincre d'accepter un autre poste. Rapidement, Jacques Parizeau devient le numéro deux du gouvernement, ce que voulait éviter le premier ministre. Au cours des ans, il cédera la présidence du Conseil du trésor mais pour obtenir finalement la présidence du comité ministériel de développement économique.

Les discours du budget du ministre des Finances deviendront avec Jacques Parizeau de véritables spectacles courus par tous. Souvent, il s'agit de plaidoyers souverainistes. Même si le coffre à outils n'est pas complet, il y trouve des instruments pour assurer le développement du Québec: le plus célèbre de tous fut la création en 1979 du Régime d'épargne actions copié maintenant par plusieurs provinces. En 1978, il abolit la taxe de vente sur le meuble, les vêtements et les chaussures pour aider les «secteurs mous». Une mémorable bataille s'engagera alors entre Jacques Parizeau et son homologue fédéral, Jean Chrétien, bataille qui devait finalement se terminer en queue de poisson. Il commencera par ailleurs à utiliser la Caisse de dépôt et de placement comme un outil de développement économique. Cessant d'être le bas de laine des Québécois, celle-ci fut autorisée à investir dans les compagnies québécoises.

Le deuxième mandat de M. Parizeau aux Finances devait se révéler plus rude. Au lendemain du référendum, le Québec se retrouvait en récession économique comme les autres provinces. Les largesses accordées aux employées de l'Etat juste à la veille du référendum devenaient lourdes à supporter.

En quittant les affaires de l'Etat en novembre 84, les observateurs disent qu'il part en congé et prédisent son retour. Son refuge devient les Hautes Etudes Commerciales où il reprend l'enseignement qu'il avait pratiqué de 1969 à 1976 dans cette école.

L'accord canado-américain sur les Grands-Lacs

On a oublié le Saint-Laurent...

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Canada et les Etats-Unis ont renouvellé hier l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, initialement signé en 1978.

D'après les communiqués officiels, cet accord ne semble pas inclure le fleuve Saint-Laurent comme partie intégrante du système hydrique des Grands Lacs, malgré la promesse faite publiquement l'an dernier par le ministre fédéral de l'Environnement, M. Tom McMillan.

Toutefois, le Québec, qui était représenté hier à Tolédo (Ohio) par son ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, sera désormais associé aux travaux des Américains et des Ontariens. La province, qui a été associée aux négociations, voulait avoir son mot à dire sur la qualité de l'eau des Grands Lacs dont il hérite inévitablement.

Selon M. McMillan, le nouvel Accord « intensifie » la lutte des deux gouvernements contre les substances toxiques déversées chaque jour dans les Grands lacs et leurs effluents. Il prévoit aussi des calendrier précis d'intervention pour évaluer, voire décontaminer les secteurs les plus pollués.

Le Québec a jusqu'ici opté pour négocier seul avec Ottawa un programme de dépollution de son fleuve. Les stratèges gouvernementaux québécois soutiennent qu'ils iront plus vite dans ce domaine s'ils n'ont pas à se soumettre au rythme des Ontariens et Américains.

L'accord conclu hier par les deux pays ne se contente pas, comme l'ancien, de s'attaquer aux sources de pollution aquatique d'origine municipale ou industrielle. Il comprend un programme de surveillance et de lutte contre les polluants « atmosphériques » qui se déposent en énormes quantités dans les Grands Lacs situés juste à côté des plus grands complexes industriels nord-américains.

Pour plusieurs écologistes et fonctionnaires canadiens, c'est là une voie privilégiée pour s'attaquer concrètement et rapidement à certains aspects des pluies acides car le phénomène aurait d'ores et déjà des impacts majeurs sur la santé des plus grandes réserves d'eau douce de l'univers.

M. McMillan a d'ailleurs déclaré aux Américains qu'il aimerait bien que l'Accord conclu hier entre les deux pays serve de « modèle » de collaboration dans le dossier des pluies acides.

Le nouvel Accord s'attaque aussi plus directement au problème de la contamination des sédiments des Grands Lacs, qui constituent une véritable bombe à retardement environnementale susceptible de frapper éventuellement le Québec. M. McMillan a d'ailleurs illustré cette importante migration des toxiques des Grands Lacs en rappelant que le Mirex, un insecticide jamais produit ou vendu au Canada, se retrouvait maintenant jusque dans la chair des bélugas qui vivent à l'embouchure du Saguenay.

L'Accord signé hier par le ministre et son vis-à-vis américain de l'Environnemental Protection Agency, M. Lee Thomas, prévoit en outre que les deux pays sont désormais s'attaquer systématiquement au problème de la pollution diffuse, essentiellement reliée à l'activité agricole et aux effluents municipaux. Les deux pays vont aussi déterminer non seulement ce qui ne doit pas entrer dans les Grands Lacs mais définir par le bais « d'objectifs écosystémiques » aussi le niveau de qualité minimal de l'eau qu'on devra y trouver.

Les deux pays vont s'attaquer en priorité à 42 sites de pollution jugés majeurs, dont 25 aux Etats-Unis.

Chaque jour, il entre 3,100 livres de polluants dans la rivière Niagara dont 90 % proviennent des Etats-Unis. Au moins 261 produits chimiques contaminent actuellement cette majestueuse rivière, ce qui est suffisant, a indiqué M. McMillan, pour dépasser les normes de qualité de l'eau fixées par les deux pays pour l'ensemble des Grands Lacs.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Londres

en direction des escaliers.

Certains, hystériques, avaient les cheveux et vêtements roussis par les flammes. D'autres, le visage noircis, se sont effondrés en regagnant l'air libre, ne respirant plus qu'avec d'énormes difficultés.

Parmi les victimes figuraient plusieurs pompiers. De très importantes forces de police ont bouclé le quartier du nord de Londres.

La station de métro King's Cross, doublée d'une gare ferroviaire, est l'une des plus fréquentée de la capitale britannique.

Le président du London Regional Transport a promis une enquête immédiate sur les causes de la catastrophe, déclarant après s'être rendu sur les lieux qu'il s'agissait de toute évidence d'une « tragédie de très grande ampleur ».

La catastrophe s'annonçait comme la pire survenue dans le métro Londonien depuis que le déraillement d'une rame à Moorgate, dans la City, qui avait fait 43 morts en février 1975.

La direction du métro a décidé de laisser les métros circuler à travers King's Cross, l'une des plus importantes stations de Londres, sans toutefois s'arrêter, afin de contribuer à évacuer la fumée mortelle.

◆ Confessions

passé de criminel. Et quand il en parle, on croirait entendre la savante analyse d'un vieil intellectuel. « Le monde du crime organisé, dit-il, véhicule des valeurs conservatrices auxquelles les Québécois s'identifient facilement. La famille, l'argent, les belles voitures, etc. Le crime organisé peut récupérer tous ceux que la société laisse aller. C'est pour cela qu'il faut intervenir auprès des jeunes de 13 à 14 ans. Il faut les écouter. Leur ouvrir les bras, plutôt que de les frapper. C'est pour cela que j'ai voulu publier ce livre », a-t-il dit au cours d'un entretien accordé au DEVOIR il y a trois semaines.

Ceux qui s'attendent à des révélations sensationnalistes sur la famille Cotroni ou qui attendent des récits scabreux de meurtres, seront déçus, prévient l'auteur du récit, Michel Vastel. « C'est plutôt une belle histoire, celle de l'enfance et des rêves brisés, celle de l'amitié complice pour le meilleur et pour le pire, du succès qui tourne la tête, de l'amour prisonnier des circonstances et de la trahison envers et contre tous », note Michel Vastel.

Mais il y a quand même largement matière à controverse dans ce livre, même si le Procureur de la Couronne, Me Guy Dupré, n'y voit aucune raison d'en empêcher la publication.

Lundi , Frank Cotroni, son fils Francisco, Daniel Arena et Francesco Raso ont été cités à leur procès du meurtre de Joe Montegano. Ils avaient été arrêtés l'automne dernier, à la suite du témoignage de Simard. Or, dans le *Neveu*, Simard raconte toutes les circonstance de ce meurtre. « On y trouve rien de plus que ce que les journaux spécialisés ont rapporté », se défend l'éditeur.

De la même manière, on y fait largement état des activités de Frank Majeau, l'ex-conseiller de Roch LaSalle, qui apparaît comme un individu très proche du crime organisé. Or, mardi, M. Majeau a déposé une requête en diffamation contre un journaliste de MaClean Hunter.

Les liens avec le crime organisé des syndicats qui oeuvrent dans le secteur de l'hôtellerie, en particulier dans le Nord de Montréal, sont largement exposés.

Simard rapporte par ailleurs qu'un avocat bien en vue du monde politique lui a dit : « Avec mes connexions auprès des Conservateurs à Ottawa, je pourrais te faire transférer dans un médium et t'obtenir rapidement une libération conditionnelle ».

Partout ou il est passé, Réal Simard a toujours fait preuve de leadership. Que ce soit à l'hôpital Notre-Dame, où il a travaillé à titre de bénévole durant les années 70, jusqu'au pénitencier d'Archambault, où il fut président du comité de détenu, il a toujours fait sa marque et s'est toujours porté à la défense de la veuve et de l'orphelin.

Lorsqu'il était représentant des détenus à Archambault, il a déjà évité une tuerie que ses collègues fomentaient à l'occasion de la visite de diverses personnalités, dont le juge Boilard.

Et maintenant, est-il réhabilité pour de bon ? « Je crois que oui. Ce livre a constitué pour moi une véritable thérapie. Si je retombe dans le milieu, je me suicide ».

◆ Reagan

aux pays soutenant le terrorisme, dont l'Iran. Par ailleurs, l'amendement Boland voté par le Congrès interdisait en 1985-86 toute forme de contribution américaine aux Contras nicaraguayens.

Selon le rapport, le lieutenant-colonel Oliver North a été la figure centrale de l'affaire au niveau opérationnel, mais il a agi avec l'approbation expresse de son patron, le conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale de l'époque, l'amiral John Poindexter, et celle, moins tacite de M. Robert McFarlane, prédécesseur de l'amiral. Il a en outre été conseillé par M. Casey.

Les points communs entre les deux chapitres de cette affaire sont « le secret, la tromperie et le dédain à l'égard de la loi », affirme le rapport. De hauts fonctionnaires ont agi en croyant qu'ils « étaient seuls à savoir ce qui était vrai », ajoute-t-il.

La commission n'a « trouvé aucune preuve directe suggérant que le président était un participant averti dans l'effort pour tromper le Congrès et l'opinion américaine. Mais les actions du président et ses déclarations ont contribué à cette tromperie », ajoute le texte.

Le président, déclare le rapport, aurait « du savoir », s'il l'ignorait vraiment, ce que ses conseillers pour la sécurité nationale faisaient. Il souligne que la constitution des États-Unis lui impose de « veiller au fidèle respect de la loi » par ses subordonnés.

La commission souligne que l'inculpation éventuelle des acteurs de cette affaire, qui ont bénéficié de l'immunité pour leurs témoignages, est du ressort de la commission indépendante d'enquête que continue de mener le procureur spécial Lawrence Walsh.

Ce dernier, interrogé hier, a refusé de se prononcer sur cette question. Il s'est contenté d'indiquer qu'il achèvera son enquête dès examen des nouveaux documents de près de 2,000 pages que lui ont fait récemment parvenir les autorités suisses. Ceux-ci concernent les détails des ventes d'armes.

◆ Parizeau

qu'il n'a rien eu à voir avec les tensions qui l'ont provoquée. C'est dans cette optique, qu'il s'abstiendra de porter un jugement sur l'initiative des députés rebelles qui ont réclamé et obtenu la tête de leur chef. Tout comme il refusera de commenter l'intervention des jeunes péquistes qui demandent au conseil national d'expulser les Godin, Harel et Claveau.

Quant à la décision d'un proche collaborateur de M. Johnson, le député Jacques Rochefort, de quitter le caucus péquiste pour siéger comme indépendant, M. Parizeau n'y voit pas le début d'un mouvement de rejet de son retour au parti, mais plutôt le prolongement des dissensions qui secouent le caucus parlementaire depuis déjà plusieurs mois.

Dans la déclaration écrite qu'il a remise à la presse, l'ancien ministre élabore sur les motifs qui l'incitent à pousser plus loin sa réflexion: « Ma décision n'est pas prise. Le défi est considérable. Il fut un temps où le Parti québécois avait davantage de membres qu'aucun parti politique n'en avait jamais comptés au Québec. Il ne lui en reste aujourd'hui que quelques dizaines de milliers. Le prochain président doit être en mesure de rassembler des citoyens et citoyennes de tous les horizons pour donner au parti la vitalité, la vigueur et les perspectives nécessaires pour qu'il reprenne le pouvoir dans la clarté de ses convictions souverainistes et sociales-démocrates ».

L'appel qu'il lance à « tous ceux qui ont à coeur les intérêts profonds du Québec, pour qui l'avenir se construit et ne subit pas », prend pour Jacques Parizeau « une importance cruciale », en ce sens que si son retour au PQ amène seulement quelques centaines de nouvelles adhésions, il en concluera que l'opération aura été un échec. Un peu plus loin, il ajoute: « Depuis quelques années, on a interprété diversement les conditions de l'avenir du pays. Certains se sont éloignés, d'autres sont restés et ont travaillé. La réconciliation doit se faire dans la sérénité et dans l'espoir ».

La rentrée politique de l'ancien ministre des Finances a été accueillie avec tiédeur par les uns et enthousiasme par les autres. Pour Gilles Rhéaume, il n'est pas question que le Parti indépendantiste qu'il dirige se saborde pour se rallier au PQ. Il voit déjà dans la déclaration préliminaire de M. Parizeau les signes avant-coureurs de la compromission.

D'autre part, la porte-parole du Rassemblement démocratique pour l'indépendance, Mme Sylvie Schirm, s'est montrée moins intransigeante en indiquant que les militants du RDI pourraient réintégrer le PQ, à la condition que M. Parizeau affiche clairement ses couleurs et renouvelle le discours, c'est-à-dire: « Si le concept d'affirmation nationale disparaît au profit d'idées claires sur l'indépendance ».

Le milieu des affaires a également réagi aux intentions dévoilées par l'ancien ministre des Finances. Ainsi, le vice-président de Cascades, M. Alain Lemaire, voit d'un très bon oeil la candidature de M. Parizeau à la direction du PQ. « C'est un homme de qualité qui a fait beaucoup pour le milieu des affaires. On retrouve très peu d'hommes de ce calibre dans notre société ».

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Claude Garcia, est convaincu que la rentrée de M. Parizeau sera bien vue par le milieu des affaires, mais que sa philosophie politique continuera à susciter les plus grandes réserves. « Il jouit d'une grande réputation dans le milieu et je ne peux que me réjouir de son éventuel retour. Ce qui me plaît moins cependant, c'est son allégeance politique. J'aimerais beaucoup mieux le voir dans un parti qui ne soit pas souverainiste ».

◆ Rochefort

parti avec fracas dans la foulée du départ de Pierre Marc Johnson, ont d'ailleurs confirmé hier après-midi qu'ils entendaient rester. MM. Charbonneau et Gauthier envisageaient depuis plusieurs semaines une réorientation de carrière et ni l'un ni l'autre n'entendent claquer la porte pour l'instant.

M. Rochefort qui est député de Gouin depuis 1981, était un proche de M. Johnson. Il avait agi comme organisateur de M. Johnson dans la course au leadership de 1985 et été l'un de ses plus proches collaborateurs par la suite, notamment lorsqu'il s'était agi de revoir le programme du parti en juin dernier.

Le départ de M. Johnson et les circonstances dans lesquelles il a été provoqué sont une indication sûre que le Parti québécois s'apprête à revivre un débat sur ses orientations, a dit hier le député qui depuis une semaine réfléchissait sur son avenir politique personnel. Ce sera à nouveau, pense-t-il, la confrontation, les débats, les tensions.

Une minorité entretenait un profond désaccord envers les décisions du congrès de juin et elle a obtenu le départ du chef, explique-t-il. Cette minorité a suscité des espoirs énormes dans le sens de cette radicalisation et on ne peut faire autrement que livrer la marchandise maintenant. C'est selon lui la suite logique des évènements.

M. Rochefort convient qu'il aurait pu rester dans le caucus, mais il aurait été dans une situation impossible. Il aurait alors eu le choix de se battre pour tenter d'empêcher cette radicalisation, ce qui lui apparaissait vain compte tenu de l'expérience passée. Il se serait alors engagé dans un débat interminable qui l'aurait amener à négliger son rôle de député d'opposition. Il aurait pu aussi se taire, mais le silence aurait été une caution qu'il se refusait par ailleurs à donner.

Le député de Gouin ne cache pas qu'il a été poussé vers la démission parce qu'il ne se sentait plus capable par ailleurs de cotoyer certains de ses collègues, en fait ceux qui ont réclamé le départ de M. Johnson. La confiance n'est plus possible envers les Gérald Godin, Louise Harel et Christian Claveau. Leur comportement antidémocratique est totalement inacceptable dans un parti qui est celui qui a le plus fait pour la démocratie.

Pour l'instant, M. Rochefort conserve sa carte de membre du Parti québécois. M. Rochefort précise avoir choisi de siéger comme indépendant pour continuer de servir ses électeurs, mais que logiquement, il ne devrait pas être candidat à la prochaine élection.

« Il n'y a pas de crise d'idée mais une crise de confiance », a fait valoir de son côté M. Chevrette. Cela s'est traduit par la révision du leadership du parti, ce qui ne permet pas de présumer que le programme sera chambardé automatiquement. S'il doit y avoir débat, tous seront respectueux des structures démocratiques, assure-t-il, disant que tous tirent les leçons de la crise qu'on vient de vivre. « On ne pourra se permettre deux ou trois irrespects des structures démocratiques du parti », de dire le chef interrimaire. Dans l'aile parlementaire, tous ont compris qu'il faut désormais éviter les déchirements, a assuré hier M. Chevrette qui reconnaît que son groupe était devenu la risée de tous à force de s'entredéchirer.

La décision de l'ancien ministre Jacques Parizeau de redevenir membre du Parti québécois est positive, a-t-il commenté par ailleurs. Cela ne doit pas s'arrêter là, croit-il cependant, affirmant que d'autres doivent revenir et lancer à leur tour un appel à rejoindre les rangs du parti. Plus il y aura de membres, plus il y aura d'idées, dit-il.

Le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, s'interrogeait pour sa part sur l'attitude qu'aura M. Parizeau s'il devient chef du parti. Celui-ci va radicaliser le parti, pense-t-il, ajoutant qu'à son avis, ce n'est pas en tirant sur les fleurs qu'elles poussent plus vite. Son collègue de Dupplessis, Denis Perron, ajoutait de son côté que M. Parizeau représentait un atout important, celui-ci étant la seule personne capable de mettre de l'ordre dans le parti et de le diroiger là où il doit aller, vers la souveraineté.

Le député de Lévis, Jean Garon, constate pour sa part que M. Parizeau vient de corriger une erreur importante. « J'ai toujours cru que ceux qui avaient quitté le parti en 1984 avaient fait une erreur ». Pour l'instant, M. Garon se refuse à se prononcer sur l'éventuelle candidature de M. Parizeau à la successioin de Pierre Marc Johnson.

◆ Carnets

arrêtés en Chine et certains auraient même été condamnés à la peine capitale sans même que les autorités britanniques ne protestent, ce qui ajoute à l'insécurité des Chinois de Hong Kong.

■ La plupart des pilotes le diront, atterrir à l'aéroport de Kai Tak est sans doute l'une des tâches les plus difficiles que doivent effectuer les pilotes de ligne. Avant d'atterrir, l'avion doit faire un virage très accentué tout en continuant de perdre de la vitesse. Du sol, on a l'impression de voir un Boeing zigzaguer entre les édifices en hauteur qui bordent l'aéroport.

■ On dit que la ville de Hong Kong compte plus de Rolls et de Bentley par habitant que tout autre endroit au monde, y compris la City, le centre financier de Londres. Les résidents locaux affirment que pour posséder une automobile à Hong Kong, il faut être assez riche pour être capable de se payer au moins une Mercedes ! Les voitures sont l'un des rares articles à être sujets à une taxe à l'importation.

■ Piétons pour la plupart, les habitants de Hong Kong sont toutefois particulièrement bien servis par les transports en commun. Hong Kong peut compter sur des autobus à impériale (qui conduisent à droite comme en Grande-Bretagne), des tramways à impériale eux aussi, un métro et un extraordinaire service de traversiers entre l'île de Hong Kong et la péninsule de Kowloon. Pour moins de dix cents canadiens, on peut traverser le bras de mer qui sépare le continent du quartier des affaires. Les traversiers sont plus fréquents que les rames du métro de Montréal à l'heure de pointe et on y trouve toujours une place assise. Les plus fortunés peuvent, pour moins de 15 cents canadiens, faire le trajet en première classe sur le pont supérieur du traversier.

■ Il existe à Hong Kong un édifice — le seul au monde peut-être — dont la construction ait coûté plus cher que le Stade olympique de Montréal. Le nouveau siège social de la Banque de Hong Kong et de Shanghaï, dont la silhouette domine le paysage fort chargé de gratte-ciel du quartier des affaires, sur l'île de Hong kong. Son architecture rappelle à certains celle du Centre Pompidou de Paris (en autant qu'on puisse l'adapter à un édifice en hauteur !) et il a coûté plus d'un milliard de dollars américains.

■ Si elle sera rendue aux Chinois en 1997, Hong Kong n'en demeure pas moins fortement influencée par les Britanniques. Ainsi, au Grill de l'hôtel Hilton, l'un des plus chics restaurants de la ville, des garçons chinois en kilt accueillent les clients alors que des cornemusiers en costumes militaires britanniques (bonnet à poil inclus) viennent interrompre les conversations pendant plusieurs longues minutes au beau milieu du repas.

■ L'érable planté par le maire Jean Drapeau au Jardin botanique de Shanghaï se porte bien, il a même prospéré et est maintenant trois fois plus grand qu'au moment de son arrivée en Chine. Le maire Jean Doré n'aura toutefois pas pu voir l'arbre planté par son prédécesseur en 1985, sa visite au Jardin botanique ayant été écourtée, faute de temps.

■ La Chine est sans doute le dernier paradis des fumeurs qui sont légion au moins chez les hommes. Les rares zones non-fumeurs dans les trains et les avions sont rarement respectées et la plupart des Chinois ont l'habitude de fumer en mangeant, ce qui est d'autant plus facile que la table d'un banquet officiel ne saurait être complète sans un paquet de cigarettes ou deux. Les autorités du secteur de la santé affirment, toutefois, être fort inquiets de l'augmentation du taux de cancers du poumon et de la gorge.

◆ Doré

l'image de marque de Montréal, tant comme lieu de possible insécurité politique que comme ville qui entretient de mauvaises relations avec sa communauté chinoise. « Le règlement de zonage sur la partie est du quartier chinois (adopté sous l'ancienne administration) a été interprété dans certains milieux comme une attitude d'une ville qui ne portait aucun intérêt à sa communauté chinoise », soutient M. le maire.

M. Doré avait rencontré avant son départ des représentants de la communauté chinoise de Montréal et il les rencontrera de nouveau à son retour. Mais en attendant, il fait valoir aux investisseurs potentiels que le spectre de 1997 inquiète, que Montréal est une ville en plein développement, qui a une économie diversifiée et où la communauté chinoise est bien vivante et bien intégrée.

« Montréal est un environnement propice pour les familles chinoises, il y a deux écoles chinoises, l'une enseignant en mandarin l'autre en cantonnais (le dialecte parlé à Hong Kong), nous sommes la seule ville canadienne à avoir un hôpital chinois et la communauté doit bientôt se doter d'un centre communautaire et d'un centre culturel. Ce n'est donc pas une communauté en train de s'anémier, bien au contraire », déclara M. Doré qui entend en convaincre ses interlocuteurs chinois.

Lors de sa rencontre avec M. Frosgate, M. Doré s'est fait gentiment reprocher par son homologue les succès du Canada à drainer des capitaux et des citoyens désireux de quitter Hong Kong avant la date fatidique de 1997.

Alors qu'en 1986, le service d'immigration du Québec à Hong Kong avait accepté 420 dossiers d'immigrants-investisseurs, il en a accepté 499 pour les dix premiers mois de 1987. Pour l'an dernier, cela représente des capitaux de $ 210 millions qu'ils ont emmenés dans leurs bagages. Et alors qu'en 1986, 40 pour cent des dossiers traités par les services d'immigration du Québec à Hong Kong étaient dans la catégorie des immigrants-investisseurs, cette année la proportion dépasse les 50 pour cent.

Entre le 1er janvier et le 31 octobre de cette année, c'est 315 visas d'immigration qui ont été émis à l'intention de personnes venant s'établir au Québec comme entrepreneurs pour des investissements potentiels de près de $ 700,000 et la création de 1,276 emplois. Mais ce qui est encore plus intéressant est qu'ils déclaraient des fonds de plus de $ 214 millions, soit déjà plus que l'an passé, ce qui laisse croire à des investissements importants dans l'avenir.

Aujourd'hui, M. Doré prononcera un discours de nature économique qui s'adressera à un auditoire choisi de gens d'affaires de Hong Kong, parmi lesquels on note le président de la Bourse de Hong Kong, M. Ronald Li, le président de la Fédération des industries de Hong Kong, M. Dennis Ting et le secrétaire exécutif de l'Associaiton des manufacturiers de Hong Kong, Mme Rita Tsui.

Un des sujets qui semble préoccuper les investisseurs et immigrants potentiels est la question linguistique, mais, selon M. Doré, cette question n'est pas aussi importante qu'on pourrait le croire. Il existe des exceptions à la loi 101 quant à la langue d'enseignement des enfants pour les cadres de sociétés étrangères et les immigrants qui viennent s'installer au Québec savent qu'ils doivent envisager de s'insérer dans la société québécoise en apprenant la langue de la majorité.

Par ailleurs, M. Doré doit rencontrer au cours de son séjour la famille Wu, qui avait légué sa collection de bonzais au Jardin botanique de Montréal il y a quelques années. Selon M. Doré, la famille pourrait décider d'ajouter quelques dons au Jardin botanique l'an prochain à l'occasion d'une exposition internationale de bonzais qui aura lieu à Montréal en 1988.

M. Wu est aujourd'hui décédé, mais M. Doré doit déjeuner avec son fils qui avait fait ses études à Montréal, M. Michael Wu, qui est aujourd'hui président de la banque Wing Ling.

M. Doré doit aussi s'adresser aux anciens étudiants de McGill et de l'Université Concordia de Hong Kong au cours d'une réception donnée en son honneur, ce soir.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, jeudi 19 novembre 1987

l'impromptu
restaurant français
Ouvert le dimanche à 17h00
1265 a, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

La fête du livre débute ce soir

C'est la grande fête annuelle du livre qui commence ce soir à la Place Bonaventure de Montréal, et qui se poursuit jusqu'à mardi prochain. Le Salon du livre de Montréal espère accueillir 80,000 passionnés de lecture dans un bel esprit démocratique : amateurs éclairés, spécialistes de haut vol, marmots en quête de leur première bédé, fouineurs invétérés ou badauds inspirés. À tous les jours, Le DEVOIR vous offrira un petit calendrier des événements de la journée. Mais pour connaitre le contenu de toutes les scéances de dédicaces, il faudra s'y rendre ! À tous les jours également nous rendrons compte de ce qui s'y passe. Bon Salon.

HORAIRE :
SCÈNE CENTRALE

18 h : Cérémonie officielle d'inauguration du 10e Salon du Livre de Montréal, sous la présidence d'honneur de la ministre des Affaires culturelles du Québec, cérémonie animée par Gaston L'Heureux. Les moments forts de cette inauguration officielle :

—Hommage au 10e anniversaire de l'UNEQ (l'Union des écrivains québécois);

—Remise des prix au lecteur et à la lectrice de l'année, en collaboration avec le quotidien *La Presse*;

—Proclamation du lauréat du Grand Prix du livre de la Ville de Montréal.

19 h : Pour souligner la parution du livre *La Petite Histoire du bandonéon et du tango* par Arturo Penon et Javier Garcia Mendez aux Éditions VLB : présentation par les auteurs du livre, et spectacle de tango avec des danseurs et musiciens.

20 h : Hommage à Jacques Prévert : un spectacle conçu et interprété par le poète/comédien québécois Christian Vézina à l'occasion du 10e anniversaire de la mort du grand poète français.

ACTIVITÉ SPÉCIALE

19 h 30, Grand Salon de l'Hôtel Reine-Élisabeth : le Gala du livre, sous la présidence d'honneur de la ministre des Communications Flora McDonald. À l'occasion de ce gala seront remis pour la première fois les prix Fleury-Mesplet, qui veulent souligner l'apport exceptionnel de différents intervenants du monde de l'édition. Le dîner sera suivi d'une conférence d'Henri Laborit. Il s'agit d'une activité de gala : tenue de ville, et $ 60 le couvert.

LES MÉDIAS AU SALON

À l'occasion du Salon du livre de Montréal, plusieurs médias diffusent quelques émissions directement du salon.

La radio de Radio-Canada

19 novembre 19h à 20h : *Par quatre chemins.*

20 novembre 19h à 20h : *Par quatre chemins* (animation : Jacques Languirand).

21 novembre 14h à 17h30 : *Plaisirs* (animation : Bourgault/Bazeau).

23 novembre 13h à 15h : *Les Belles Heures* (animation : Ginette Bellavance; collaboration : Suzanne Giguère)

Vidéotron

21 novembre 12h à 18h : *Littérature sans frontière* (animation : Richard Bernier)

22 novembre 12h à 18h : *Littérature sans frontière*

Radio Centre Ville

19, 20, 23 et 24 novembre, 16h à 17h : Danielle Roger, animatrice, rend compte des activités.

CIBL-FM

Diffusion quotidienne en direct

L'édition ontaroise : un monde à découvrir

FRANÇOISE LAFLEUR
Collaboration spéciale

Dans le cadre de la *Quinzaine ontaroise*, qui se déroule présentement à Montréal, la Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal offre au public la possibilité de se familiariser avec plus de 200 titres parus en français en Ontario au cours des dernières années. Quatre maisons d'édition seront au rendez-vous aujourd'hui de 13h00 à 21h00 au 465 avenue du Mont-Royal est, pour témoigner du dynamisme et des préoccupations d'écrivains ontarois, tant poètes et romanciers que dramaturges et essayistes.

Les Éditions Prise de Parole, l'une des plus grandes maisons d'édition francophone en Ontario, ont publié une cinquantaine d'auteurs depuis 15 ans. « C'est une société à but non lucratif, fondée et dirigée par des auteurs », nous dit Gaston Tremblay, directeur général et co-fondateur. « Nous publions environ sept titres par saison . . . Parmi nos dernières parutions : *L'après-midi cardiaque* et *Les Cascadeurs de l'amour* de Patrice Desbiens ainsi que *L'Obomsawin*, roman de Daniel Poliquin. Nous avons également publié un répertoire des écrivains franco-ontariens encore vivants et, chaque année, nous éditons dans notre collection théâtre la meilleure création de l'Ontario francophone ».

Parmi les ouvrages à venir : *De nulle part*, recueil de poésies d'André Leduc et *Le chien* de Jean-Marc Dalpé, pièce de théâtre qui prendra l'affiche à Sudbury en février, et probablement en mars à Montréal. Les livres des Éditions Prise de Parole sont diffusés dans 42 librairies québécoises. Au lendemain de la journée de l'édition franco-ontarienne, les écrivains Patrice Desbiens et Daniel Polliquin seront au Salon du livre de Montréal où il y aura séances de signatures au kiosque de la maison d'édition qui vient également de publier le sixième numéro de la revue littéraire « Rauque ».

Les Éditions l'Interligne distribueront au cours de la journée les plus récents numéros de leur revue trimestrielle « Liaison », le magazine culturel de l'Ontario français qui traite de tous les aspects du monde artistique et littéraire. La revue, qui avait été fondée par Théâtre Action, organisme regroupant les troupes de théâtre professionnelles et amateurs de l'Ontario, fêtera son 10e anniversaire en mars. En 1982, les Éditions l'Interligne prirent en charge la revue et élargirent le champ de couverture aux arts visuels, au cinéma, à la chanson et à la littérature.

« Pour le moment, on ne peut la consulter qu'à deux endroits à Montréal », nous dit Jean-François Sylvestre, rédacteur de la revue et directeur des Éditions l'Interligne. « On la trouve à la bibliothèque de l'Université du Québec et à celle de l'École Nationale de Théâtre . . . Mais nous sommes en pourparlers avec des libraires québécois afin d'augmenter l'éventail de la diffusion ». Les centres culturels de l'Ontario la distribuent et seulement quelques librairies outaouaises l'offrent à leurs clients.

Quarante-cinq numéros sont parus. On y trouve des entrevues avec Paul Demers, Robert Paquette ainsi qu'avec Viola Léger car le magazine « fait parfois écho aux autres francophones hors Québec, quoiqu'il se consacre principalement à ceux qui vivent ou qui sont nés en Ontario ». Parmi ceux-ci : Robert-Guy Scully, d'origine ontarienne, animateur d'*Impacts* à Radio-Canada et de *Venture* à CBC, fait la manchette de l'un des numéros. Et dans le prochain numéro, on pourra lire un texte de fond sur le libre-échange et la culture écrite par l'économiste torontois François-Pierre Le Scouarnec ainsi qu'un dossier sur le théâtre francophone en Ontario. L'Interligne présentera également sept titres : trois portent sur le théâtre et deux traitent de politique.

Les Presses de l'Université d'Ottawa et les Éditions du Vermillon seront aussi présentes à la journée de l'édition franco-ontarienne. Parmi les dernières parutions des Éditions du Vermillon, jeune maison fondée il y a quatre ans et dirigée par Jacques Flamand, citons *Carnets de guerre* de Claude Chatillon, *Noir tendre blanc* du poète Jean Dumont et *Donatica et Noblika* regroupant trois contes pour enfants écrits par Jacques Flamand.

Bref, l'édition francophone se porte bien en Ontario. Et comme le mentionne Jacques Thériault, agent culturel à la Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal, « l'histoire des Ontarois ressemble trait pour trait à celle des Gaulois revue et corrigée par le tandem Goscinny-Uderzo. Les Ontarois, ces francophones d'Ontario, forment en effet une poignée d'irréductibles qui, depuis le début des années soixante-dix, résistent courageusement à l'assimilation pour continuer à vivre, créer et à travailler en français ».

Plus de $ 20 millions de la Fondation McConnell

Un don qui permettra au Musée McCord de doubler son espace

PAUL CAUCHON

Le Musée McCord, un des musées montréalais les moins connus, vient de recevoir un don fabuleux : plus de $ 20 millions légués par la Fondation McConnell afin d'en permettre l'expansion. Un des plus importants, sinon le plus important don jamais accordé au Canada par une fondation privée à une institution culturelle. Le Musée McCord pourra ainsi doubler l'espace qu'il occupe actuellement, et le Musée créait hier matin la Corporation McCord, qui vise à garantir plus d'indépendance du Musée envers l'université McGill qui le supporte depuis les années vingt.

Selon David M. Lank, président du Conseil d'administration du Musée McCord, le don s'élève à « entre $ 17 et 20 millions pour l'agrandissement du Musée, et quelques millions supplémentaires pour organiser l'avenir ». Les responsables du Musée ont envoyé à 350 architectes québécois une lettre d'intention en vue d'un appel d'offres, et on croit pouvoir annoncer en janvier prochain l'engagement d'un architecte qui coordonnera la construction d'une nouvelle aile au Musée.

Le Musée McCord était une sorte d'annexe de l'université McGill. Il a été créé en 1919 grâce à un don de l'avocat David McCord, qui léguait sa prestigieuse collection d'objets à l'université contre la promesse de la présenter au public. Le Musée a d'abord occupé des locaux de l'université, avant de s'installer en 1972 au 690 rue Sherbrooke ouest.

Le Musée McCord possède un grande collection d'objets reliés à l'histoire humaine du Canada : tissus, bijoux, oeuvres d'art, art populaire, et le joyau de l'institution, la collection de photographies Notman. Le musée se consacre à la mise en valeur de l'histoire du pays, et il est reconnu comme le « musée des musées », qui prête aux autres des éléments de sa collection. Par contre le musée est peu connu du public, et on avouait hier que l'université McGill a toujours manqué de fonds pour assurer son plein développement. Selon Marcel Caya, directeur général du musée, sans l'appport de cette somme « il y avait un certain découragement, et c'est là une injection de fonds providentielle ».

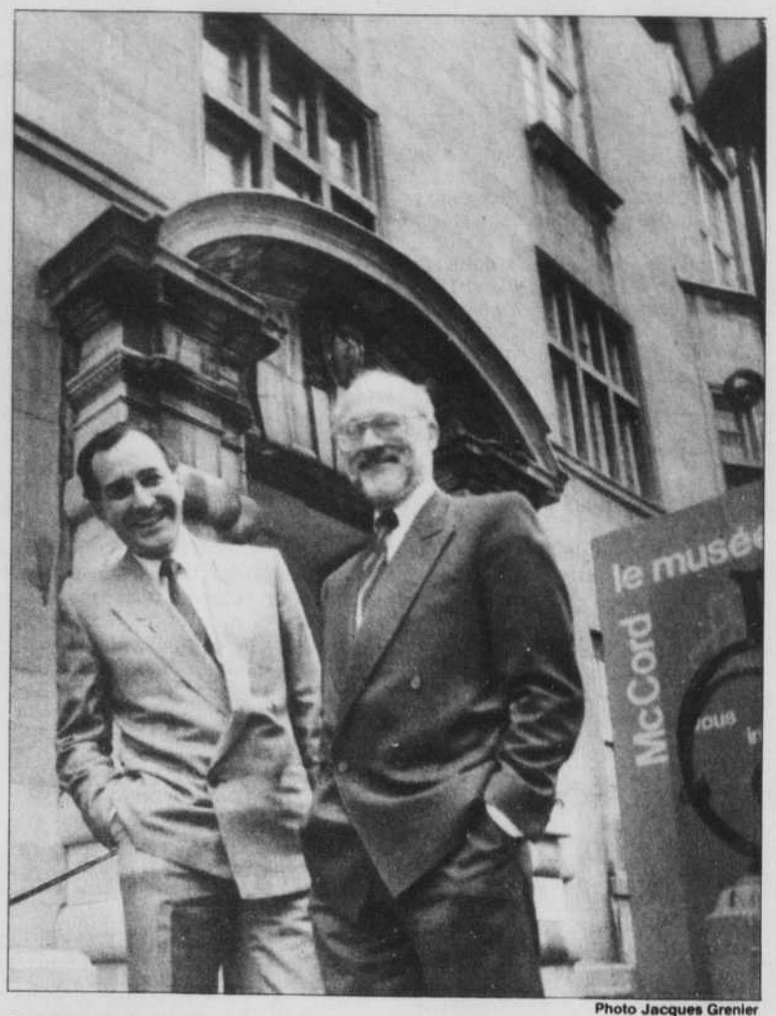

Photo Jacques Grenier

Sur le parvis du Musée McCord comblé par un don de plus de $20 millions, Le directeur général, M. Marcel Caya, et le président du conseil d'administration, M. David M. Lank. Trop peu connu du grand public, le musée connaîtra un nouveau départ.

Le don provient de la Fondation McConnell, créée par la famille de John Wilson McConnell. Ce grand financier né en Ontario s'est installé à Montréal en 1900, et fut président de la St-Lawrence Sugar en 1914. Sa fortune provenait de multiples sources, et il a participé aux conseils d'administration de grandes institutions (Banque de Montréal, Royal Trust, Sun Life, Canada Steamships, Dominion Bridge, etc.). Il fut très connu pour avoir acheté en 1938 le *Montreal Star*, qu'il dirigea jusqu'en 1953. John McConnell fut également un mécène qui contribua généreusement à soutenir l'université McGill.

Selon Marcel Caya la collection actuelle continuera d'appartenir à l'université McGill, mais à partir de cette semaine tout nouveau don sera la propriété de la Corporation du musée. McGill demeure propriétaire de l'immeuble actuel.

Le don de plus de $ 20 millions permettra d'abord de rénover les espaces actuels et d'agrandir le musée, qui a acheté le terrain au sud de son édifice de la rue Sherbrooke, et qui prévoit au moins doubler sa superficie actuelle. L'architecte qui coordonnera le projet sera choisi en janvier prochain par un sous-comité formé d'experts et d'architectes du département d'architecture de McGill. On prévoit ouvrir cette nouvelle aile en 1992.

Le don permettra ensuite le développement des activités actuelles. Les détails de ce deuxième volet n'étaient pas définis avec exactitude hier, mais les responsables du Musée ont invoqué l'ampleur du travail à réaliser : engagement d'employés pour offrir plus de service au public, programme d'animation, enregistrement des collections, catalogage, etc. Le musée ne présente actuellement que 1 % de sa collection, et tous les objets sont littéralement entassés dans l'immeuble.

En attendant la réalisation de ces projets, le Musée McCord tiendra dans les prochaines semaines plusieurs expositions intéressantes. Ainsi, à compter du 25 novembre le Musée inaugure sa saison des Fêtes avec *Jouets de A à Zoo*, une exposition de plus de 600 jouets choisis dans l'une des plus riches collections de jeux et de jouets au Canada. L'exposition, qui couvre les années 1820 à 1920, incluera d'ailleurs un zoo de 200 pièces ! En 1988 le musée présentera aussi des expositions sur le vêtement Inuit, et sur les courtepointes confectionnées au Québec du XVIIIe siècle à nos jours.

Des salles remplies et des critiques élogieuses

L'OSM amorce la dernière étape de sa tournée-marathon

MARIE LAURIER

L'Orchestre symphonique de Montréal entreprend la deuxième étape de sa longue tournée européenne d'un mois, commencée le 2 novembre à Barcelone. Il se produira la semaine prochaine pour la première fois en Allemagne de l'Est, et donnait mardi soir son 12e des vingts concerts qui sont présentés dans quinze centres européens.

C'était hier jour de congé pour les 106 musiciens et leur chef, Charles Dutoit. « Un repos bien mérité, de commenter Claudette Dionne, porte-parole de l'OSM qui communiquait au DEVOIR par téléphone depuis Hambourg l'état de la santé physique et moral des artistes. « En dépit d'un horaire essoufflant, des déplacements quasi quotidiens en avion et en taxis dans les villes, nous tenons le coup, soulignait-elle. Certains musiciens ont éprouvé des problèmes d'ouie dans les avions et quelques-uns d'entre eux ont décidé de voyager par train de Zurich à Munich. » Le Dr Perrault, médecin de la tournée, s'occupe de soigner les malaises des uns et des autres.

Jusqu'à ce jour, les critiques parues dans les journaux des villes déjà visitées — Barcelone, Madrid, Lisbonne, Belfast, Londres, Zurich et Munich — ont été en général plus qu'élogieuses, notamment en ce qui concerne le répertoire classique de l'OSM. On va jusqu'à payer $92 ou $100 (en argent canadien) pour une

Charles Dutoit

place, notamment à Hambourg, Berlin et Zurich. Les salles étaient complètement remplies, à l'exception du concert donné au Royal Festival Hall de Londres, rempli à 88 % de sa capacité. Le lendemain, le Barbican Hall de la capitale anglaise était complet.

L'interprétation du fameux *Boléro* de Ravel recueille chaque fois des applaudissements nourris et Claudette Dionne a eu l'heureuse surprise d'apprendre que l'enregistrement qu'en a fait l'OSM est un « disque d'or » en Allemagne. Cela signifie qu'on en a vendu plus de 50,000 copies. Il en va de même de Pétrouchka de Stravinsky que l'OSM vient d'endisquer chez Decca-London et dont le second lancement officiel s'est fait à Londres la semaine dernière. Le premier avait eu lieu à Montréal tout juste avant le départ de l'orchestre pour sa tournée européenne.

La réaction des publics est différente d'un endroit à l'autre, constate Claudette Dionne, allant des bravos lancés par des mélomanes enthousiastes comme à Berlin et à Londres à une réception plus réservée à Munich. Les musiciens et leur chef sont également en mesure de jauger l'acoustique des salles et d'en apprécier la qualité.

Les musiciens entreprennent jeudi la dernière étape de cette tournée-marathon aujourd'hui (jeudi) à Hanovre, le lendemain à Dusseldorf et dimanche à Francfort. Ils profiteront d'une seule journée de congé samedi et à compter de lundi jusqu'à vendredi 27 novembre, ils joueront cinq concerts consécutifs à Paris, à Berlin-Est, et à Leipzig où le pianiste montréalais Marc-André Hamelin sera le soliste, comme au début de la tournée en Espagne et au Portugal.

L'orchestre rentre à Montréal le samedi 28 novembre sur les ailes d'Air Canada depuis Londres.

Décès de J.-C. Lallemand

(LE DEVOIR) — Le Québec perd un grand mécène. Co-fondateur de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dilettante éclairé, Jean-C. Lallemand est décédé à Montréal dans la nuit de mardi à mercredi, à Montréal, à l'âge de 89 ans.

C'est à lui que la sénatrice Mme Athanase David fit appel en 1934 pour créer la Société des concerts symphoniques de Montréal, ancêtre de l'actuel OSM, dont il était président d'honneur à vie. Né d'une riche famille d'industriels montréalais, il fut une figure dominante du monde des affaires, des lettres et des arts à une époque où les francophones, généralement peu fortunés, ne pouvaient guère porter l'intérêt qu'ils auraient souhaité aux initiatives artistiques. Jean-C. Lallemand, rappelle Jean-Éthier Blais dans une chronique qu'il consacra le 10 octobre dernier dans LE DEVOIR au riche mécène, fut de toutes les causes dont Montréal goûte aujourd'hui les fruits, pour ne citer que l'exemple de l'OSM et son prestige dans le monde entier.

On a informé hier la direction de l'orchestre, en tournée européenne, du décès de M. Lallemand. Les obsèques ont lieu ce matin à Montréal dans la plus stricte intimité. Touchée par ce deuil, l'OSM marquera à sa manière le décès de son vieil ami, sans doute à l'occasion d'un prochain concert à son retour dans la métropole, au terme d'une tournée qui s'avère un grand succès.

Une biographie de Bertrand Vac parue il y a quelques mois chez Louise Courteau, Éditrice, Inc., sous le titre *Jean Lallemand raconte Bertrand Vac* fait revivre avec intelligence et minutie cette époque mal connue et particulièrement riche des années montréalaises d'avant la deuxième guerre mondiale.

Le premier «choeur d'enfants de Montréal»

à l'exemple de Paris, Bruxelles, Londres, Vienne et d'autres grandes villes à travers le monde, Montréal possède maintenant son grand choeur d'enfants : le *« Choeur d'Enfants de Montréal Inc »* pour garçons et filles de 8 à 13 ans. Cette institution culturelle à but non lucratif vient de naître grâce à une équipe de musiciens et de pédagogues chevronnés, en collaboration avec le Service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal. La résidence de la nouvelle chorale sera au centre culturel Calixa-Lavallée.

Cette nouvelle chorale, sous la direction musicale de Florian Bernard, vise à procurer aux garçons et filles montréalais âgés de 8 à 13 ans, une éducation musicale de qualité tout en leur faisant découvrir la musique chorale de toutes les époques. Aucune expérience musicale n'est requise. Il suffit d'aimer chanter, d'avoir une bonne oreille et une voix juste. Enfin, les enfants doivent s'engager à assister à une répétition chaque semaine, soit le samedi matin au centre culturel Calixa-Lavallée.

Cette chorale sera dirigée par Florian Bernard, qui a été directeur musical de cinq chorales depuis 1963 dont les « Petits Chanteurs de Beloeil », de 1983 à 1987. Monsieur Bernard est également journaliste à La Presse depuis 1965. Les conseillers musicaux sont Yves Préfontaine, directeur de la section musique au collège Marie-Victorin et Louis-Pierre Chatelle, coordonnateur à l'Alliance des chorales du Québec.

Le « Choeur d'Enfants de Montréal » puisera largement dans les méthodes contemporaines pour la formation musicale : Carl Orff (apprentissage du rythme), Martenot (formation auditive et mémorisation des sons), Dalcroze (harmonie, respiration, etc), Thirot (développement des possibilités optimales de la voix, modulation des sons), etc.

L'inscription est gratuite et se fait par téléphone *AVANT LE 27 NOVEMBRE*. Il suffit de composer le 872-3947, du lundi au vendredi entre 13 h et 17 h. Par la suite, tous les jeunes inscrits seront convoqués à une heure précise pour *l'audition* qui se tiendra le *samedi 5 décembre* au centre culturel Calixa-Lavallée, 3819, rue Calixa-Lavallée.

LA TÉLÉ CE SOIR

2001 Odyssée de l'espace de Kubrick. Un chef d'oeuvre, mais très anti-télévisuel. CFTM, 19 h.

Biondi et Cie : Daniel Lavoie nous explique en entrevue qu'il s'ennuie à Paris. Radio-Québec, 20 h 30.

Points chauds. . . sur l'URSS, documentaire de choc. Radio-Québec, 21 h.

Lance et compte en reprise. Pierre Lambert couraille pas mal. Radio-Canada, 21 h.

LE PLEIN AIR

■ Montebello : pour le plein air et la cuisine

JACQUES COULON

Non, bien sûr, ce n'est pas une auberge. Mais dans une région — l'Outaouais — où ce type d'établissement hôtelier est si rare qu'il est difficile d'en parler, il faut quand même bien s'arrêter à ce qui existe.

À l'approche de l'hiver, quelques jours au Château Montebello sont à la portée de tout amateur de ski de randonnée, de motoneige, ou tout bonnement de longues balades sur cet immense domaine toujours méticuleusement entretenu et qui compte des lacs, des rivières, des refuges d'oiseaux, des sentiers à n'en plus finir et d'impressionnantes zones boisées.

Inauguré en juillet 1930, cet immense *club house* construit selon une technique alors nouvelle au Canada — importée de Scandinavie — est tout en « bois rond » dont une grande quantité de billots de cèdre rouge provenant de Colombie-Britannique. Les étages au-dessus des six ailes et de la rotonde centrale ont des murs de bois également.

Cedar Hall, qui fut longtemps la résidence du personnel, est aussi un édifice en bois rond de deux étages. Les toits de toutes les bâtisses sont recouverts de bardeaux de cèdre rouge qui, au cours des années, ont fait preuve d'une résistance exceptionnelle aux intempéries.

Toutes les salles de conférence, qui portent les noms de provinces canadiennes, sont situées au premier étage, autour de la vaste mezzanine qui surplombe la salle à manger principale.

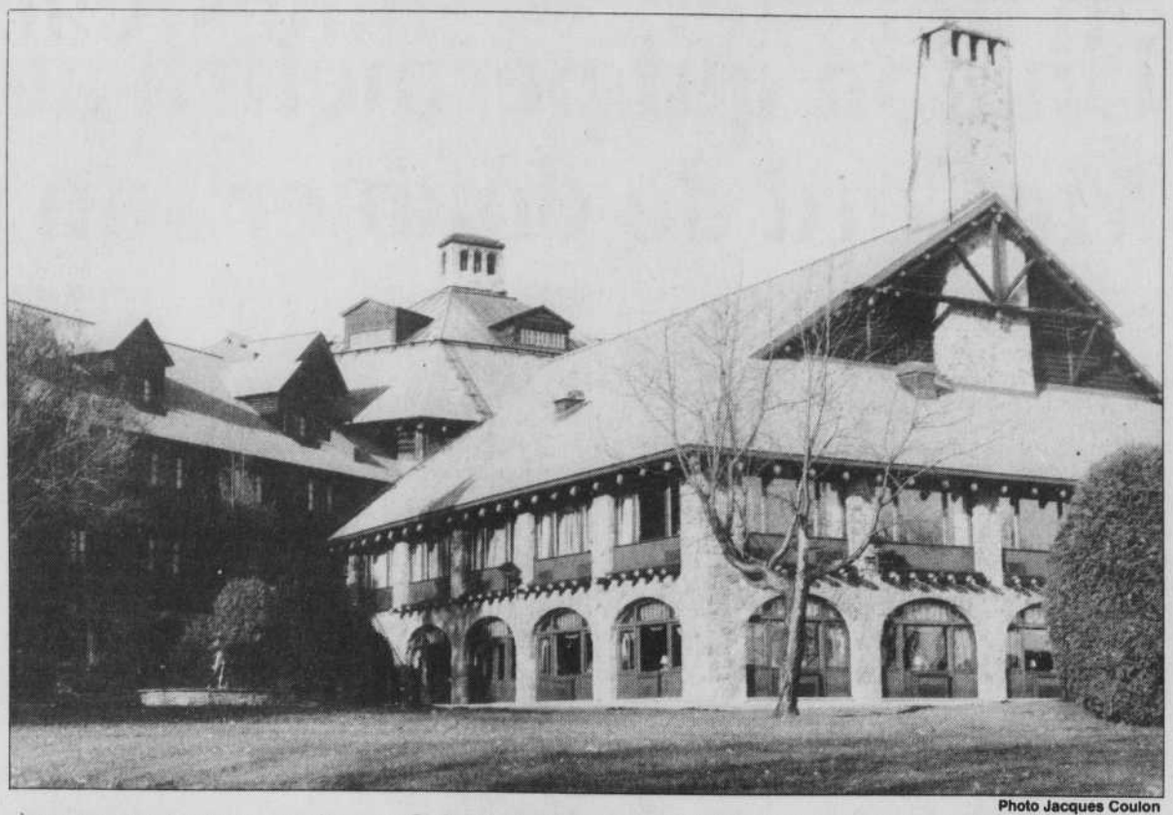

Photo Jacques Coulon

À l'approche de l'hiver, un séjour au Château Montebello dans l'Outaouais peut donner prétexte à une randonnée en ski, en motoneige ou encore à une longue balade sur cet immense domaine. Le Château qui n'est plus le fief d'une clientèle anglophone offre cette saison d'intéressants forfaits aux visiteurs.

Bien qu'on ait rénové, modernisé les chambres depuis 1981, l'atmosphère générale, en particulier celle des salles à manger, du grand bar et de la salle de billard au sous-sol, même du vaste hall d'entrée avec son immense cheminée octogonale, est un peu celle des autres hôtels du Canadien Pacifique de la même génération.

Je pense, en particulier, au Palliser, de Calgary, à l'Hôtel Saskatchewan, de Regina, sans oublier le Château Laurier.

La cuisine au Château Montebello a fait bien du chemin depuis l'époque où une clientèle massivement anglophone y dînait de rosbif et pommes de terre accompagnés de *dry martini*...

La carte de la salle à manger principale (Les Chantignoles) est assez chère et propose du poisson, des fruits de mer, des grillades, des volailles, de l'agneau, etc. À deux, il est bien difficile de s'en tirer à moins de $ 70 environ, taxe et service compris.

Le brunch du dimanche midi, très varié et copieux, est à $ 20. Si vous surveillez votre budget, le Café l'Habitant propose des repas rapides, des soupes, sandwiches et desserts. On s'en tire facilement à moins de $ 8 par personne.

Cet hôtel de 200 chambres (toutes équipées de salles de bain) propose pour cet hiver d'intéressants forfaits aux amateurs d'activités de plein air, de remise en forme depuis qu'il dispose d'un centre sportif et d'une vaste piscine intérieure à laquelle un couloir protégé donne maintenant accès (les clients se plaignaient en plen hiver d'être obligés de sortir).

Ainsi, la semaine de ski de fond (du dimanche au vendredi) comprend le logement, deux repas par jour, l'accès aux pistes, cocktail d'accueil et soirée de divertissement, le tout à partir de $ 460 par personne (deux par chambre).

Il existe également des week-ends de ski allant du vendredi soir au dimanche, comprenant l'hébergement, les petits déjeuners et dîners, la possibilité de participer à des activités spéciales. Comptez un minimum de $ 186 par personne, toujours sur une base de deux personnes par chambre. À l'hôtel comme sur les bateaux, les gens seuls sont toujours pénalisés !

Des événements spéciaux comme les bonspiels de curling et la compétion de ski de fond Jack Rabbit (du 8 au 10 janvier 1988) donnent droit à des tarifs spéciaux tout compris de un ou plusieurs jours.

À noter également que l'immense réseau de sentiers de ski de fond est accessible à ceux qui ne sont pas clients de l'hôtel moyennant un tarif de $ 3 par jour. Même chose pour le patinage, le toboggan et les promenades en traîneau.

Enfin, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, le Château Montebello propose trois forfaits-séjour à prix varié (de $ 219 à $ 602 par personne, deux personnes par chambre) incluant des activités et sports de plein air, l'hébergement, des dîners et réceptions de gala, danse et cocktail de bienvenue, etc.

Un assistant de la direction nous a toutefois précisé qu'il est important de réserver le plus tôt possible, l'hôtel étant généralement très fréquenté à cette période de l'année.

★ Château Montebello
Montebello, Québec.
Tél. : (819) 423-6341
ou 1-800-268-9420.
Le prix d'une nuit est nécessaire à titre d'arrhes au moment de la réservation, et peut être remboursé seulement si cette dernière est annulée au moins trois jours avant la date d'arrivée à l'hôtel. Principales cartes de crédit acceptées.

Samedi prochain en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde

■ La messe de la Saint-Hubert: une tradition venue de loin

CÉLINE PETIT-MARTINON
Collaboration spéciale

La collaboratrice du DEVOIR est membre de l'Ordre des chevaliers-chasseurs de Saint-Hubert et présidente de la presse de loisirs du Québec

La traditionnelle messe de la Saint-Hubert aura lieu samedi le 21 novembre prochain — au lieu du 3 comme le veut la coutume — afin de permettre au plus grand nombre de Chevaliers-chasseurs, d'y participer.

Selon le rituel, c'est en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal qu'elle sera célébrée par son Mgr André M. Cimichella, grand aumônier de l'Ordre.

Le public est invité à participer à cette prestigieuse cérémonie, haute en couleur, organisée depuis 11 ans par l'Ordre des Chevaliers de Saint-Hubert.

L'Équipage de Vénerie française Rallie-Québec, sous la direction du Maître d'équipage et fondateur M. Pierre Poisson, assumera l'accompagnement de la 12e investiture suivi de la messe, à partir de 10 h 30.

C'est en 1762 que l'Ordre glorieux de Saint-Hubert fut établi dans la ville de Puy-en-Velay en France. Le précieux document qui nous raconte les débuts de l'Ordre a été remis par M. le juge Michel Pomarat, conseiller honoraire à la Cour d'appel et président de la Société académique du Puy-en-Velay à M. Gilles Gauthier, Grand Maître de l'Ordre au Canada, lors d'un voyage en France en 1983.

« Le but principal des Chevaliers français était la chasse, pouvait-on lire. La chasse est par-dessus tous les autres amusements qui nous sont communs, celui d'être le plus noble; la chasse est l'exercice le plus naturel à l'homme. »

L'Ordre français s'appuyaient sur des principes comme la religion, l'honneur, la probité et la charité. Chaque année on célébrait la fête de Saint-Hubert le 3 novembre et, le lendemain, on célébrait une messe de requiem pour les chevaliers défunts.

Chaque année, quatre chasses générales étaient commandées par le Grand Veneur; elles avaient lieu après la fête de Saint-Hubert, à la mi-carnaval, après la quinzaine de Pâques et à la Saint-Eustache, le 20 septembre.

Ces quatre périodes étaient appelées les « quatre-temps de l'Ordre ». Chaque Chevalier laïc était tenu de s'y présenter avec un habit de chasse uniforme, de couleur verte. Les clercs pouvaient également faire partie de l'Ordre. Mais en 178, la Révolution française en 1789 fit disparaître tous les Ordres de l'Hexagone.

L'Ordre de Saint-Hubert est réapparu au début du siècle. On le retrouve au Puy-en-Velay alors que les Chevaliers étaient au nombre de 22. Tout sembla fonctionner jusqu'en 1914 où la première grande guerre mondiale allait décimer presque tous les Chevaliers qui tombèrent au Champ d'Honneur. Le seul qui survécut fut le président, M. Baudan-Lasherme, qui revint blessé et malade. Il ne tenta pas de réorganiser l'Ordre.

Les membres de l'Ordre des chevaliers-chasseurs de Saint-Hubert doivent s'engager à promouvoir la protection de l'environnement et la conservation de la faune.

Au Québec, un soir de novembre 1974, le major René Paquette, de l'armée canadienne, fit part à deux de ses amis, le colonel Roland Leclerc et le lieutenant-colonel Gilles Bissonnette de son intention de faire revivre en sol canadien un Ordre de chevalerie qui pourrait intéresser les chasseurs et les pêcheurs dont le souci est de protéger fidèlement les ressources naturelles du pays.

Me Jean-Pierre White fut invité à se joindre au trio pour agir comme conseiller légal de l'Ordre. Le bureau de direction fut formé des quatre membres fondateurs des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Hubert en terre canadienne et le Grand Maître René Paquette invita son Exc. Mgr André M. Cimichella à se joindre les rangs comme grand aumônier.

Au Québec, après avoir choisi les couleurs, ruban vert et liséré rouge ainsi que la forme de la croix, c'est le confrère Jacques Barry, diplômé des Beaux-Arts, qui prépara les maquettes des différentes décorations de l'Ordre.

Le journaliste et chasseur bien connu, André Y. Croteau, alors directeur de la rédaction de la revue Québec Chasse et pêche, fit paraître un article en avril 1976 qui fit connaître l'Ordre et lui amena plusieurs excellents candidats.

Pour le remercier, il fut reçu en novembre 76 commandeur honoraire. Et depuis une trentaine de Chevaliers se sont joints à l'Ordre qui compte maintenant plus de 300 membres.

La Saint-Hubert est formée de trois catégories de membres : chevalier, officier et commandeur. Les femmes sont aussi éligibles à cet Ordre.

Les membres s'engagent à protéger l'environnement naturel et la faune.

Chaque année, l'Ordre se fait un devoir d'encourager, de féliciter et d'offrir des récompenses aux individus et regroupements qui travaillent dans le même sens.

Cette année, l'Ordre honorera ainsi, comme patron d'Honneur, M. Michel Fournelle, président des Hôtels F.L. et du Centre des Congrès de Laval. M. Fournelle est bien connu comme grand chasseur et pêcheur émérite.

Les nouveaux commandeurs honoraires seront : le Dr Robert Joyal, docteur en biologie et M. Louis-Gilles Francoeur, journaliste au DEVOIR.

Le trophé de l'Ordre sera remis à l'Association Les Bécassiers et la plaque commémorative *Me Marguerite Côté* ira à Mme Marie Bissonnette.

La messe solennelle aura lieu en la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, située à l'intersection du boulevard René Lévesque et de la rue Metcalfe.

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

Ski alpin ou de **randonnée.** Village de **pêche blanche** et **patinoire** sur le lac. Demi-pension p.p., occ. double: fin de sem. $128; 3 jrs $190; 5 jrs $314.
Brunch des gastronomes le dimanche.
Téléphonez sans frais: **1-800-567-2727**
(819) 843-6521
1133 Principale, O. Magog, Qc J1X 2B8

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

ESTRIE

Auberge Loft Acres Country Inn
Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Équitation, piscine, tennis. Golf à proximité. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. FORFAIT FIN DE SEMAINE (occ. double). Studio 99$ p.p. — 1 chambre 119$ p.p.
Rés. 514-263-3294, West Brome, QC J0E 2P0.

AUBERGE DE LA VOLIÈRE: En bordure du lac Brome, au coeur des principales stations d'hiver (Bromont, Sutton, Orford et Owl's Head). Offrez-vous un séjour gastronomique dans une ambiance de détente et de calme, à partir de 45$ p.p. / jour, occ. d., P.A.M. (avril, mai, juin). (514) 243-6408.

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais decampagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne **RELAIS ET CHÂTEAUX.** Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 175$ p.p. occ. double.Voyez les couleurs automnales de la région! **C.P. 330 North Hatley J0B 2C0. 819-842-2451.**
Relais & Châteaux

AUBERGE RIPPLECOVE: Une auberge charmante nichée sur les rives du Lac Massawippi. Chambres de rêve avec vue sur le lac, quelques-unes avec balcon, foyer et bain tourbillon ou suites et chalets au bord de la plage, piscine chauffée. Golf, équitation, à proximité. Cuisine française très renommée. Forfaits week-end à partir de $135.00 .p. occ. double. Forfait 5 nuits à partir de 315$ PAM (soupers, déjeuners, taxes et pourboires compris.)
C.P. 246 Ayer's Cliff, Qué. J0B 1C0. Tél.: 819-838-4296.

la Cheviotte
Boutique Campagnarde, sur une route enchantée à trois minutes de Sutton. Lainages confortables de qualité que nous importons d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et du Pays de Galles. Chandails, vestes cardigan, marinières, casquettes à carreaux, chapeaux en tweed, foulards et houlettes authentiques. De 10h à 5h tous les jours. Chemin Academy-Elie, **SUTTON (1-514-538-3428)**

AUBERGE DOMAINE MONTJOYE: Authentique auberge traditionnelle donnant sur la vallée de la Massawippi, entourée de 600 acres de nature inviolée. Région de lacs et de montagnes où tous les sports sont à l'honneur. Célèbre collection Gaby d'objets d'art, sculptures, bas-reliefs. 20 chambres pour accueillir couples, conventions, groupes organisés. Souper à la chandelle auprès de l'âtre. Banquet 200 couverts. Théâtre 160 places. Ski alpin, ski de randonnée, chalets avec foyers. North Hatley — Autoroute 10 — Sortie 21. **819-842-8309.**

ESTRIE

AUBERGE LE FALOT: Auberge de 17 chambres en bordure du lac d'Argent. Vue superbe du mont Orford, situé à 15 minutes de l'auberge. Brunch le dimanche, excellente cuisine. Forfait à partir de $45 pp/pj, occupation double, PAM.
CP 194, chemin du lac d'Argent, Eastman J0E 1P0 (514) 297-3566

MAIGRIR!
Découvrez un hôtel pas comme les autres. Un hôtel nouveau style à dix minutes des pentes de ski. Chambre confortable. Diète: dissociation alimentaire. Piscine, massage sous l'eau, massage, culture physique passive, facial, pédicure, culture physique dans l'eau, relaxation. Tout pour être beau et en santé...
CENTRE PAULETTE HIRIART **Chemin McCullough — Sutton (514) 538-2903**

O'BERGE DU VILLAGE: Cinq types d'unités (2 à 8 pers.). Cuisinette, lave-vaisselle, foyer. Saunas, bain tourbillon et squash. Située sur les rives du Memphrémagog, à 2 pas du Centre-ville et de l'*après-ski*. Au coeur des principaux centres de ski de l'Estrie. Location à la journée, à la semaine et à la saison. **261, Merry sud, Magog J1X 3L2**
Réservation: **1-800-567-6089 ou 1-819-843-6566.**

ESTRIMONT: Complexe hôtellier de villégiabure situé face au mont Orford, à 5 minutes des pistes de ski. Choisissez une chambre-salon tout confort de l'auberge avec foyer et vue de la montagne, un charmant chalet-condo (2 ou 3 ch.) avec foyer ou une luxueuse villa toute neuve et vivez un séjour inoubliable. Excellente cuisine, bar après aki, squash, racquet ball, saunas, bain tourbillon, salle d'exercice et bientôt piscine intérieure. Forfait ski MAP à partir de 95 $ p.p./p. nuit, occ. double.
Auberge Estrimont
Réservez dès maintenant au
1-800-567-7320 ou (819) 843-1616

RICHELIEU / RIVE-SUD

AUBERGE HANDFIELD: Dans un cadre enchanteur, nichée au coeur de la vallée du Richelieu, auberge accueillante avec vue sur la rivière. Membre du «Country Inns and Back Roads». Charme et tranquilité font notre réputation. Réunion d'affaires et Plan Américain pour groupes. 55 chambres et 8 salles de banquets et réunions. Chambre à partir de 47$ pour 2 personnes. Tous les dimanches de 10 à 15h. Brunch Québécois: adultes 13$, enfants: 6,50$. De 16h à la fermeture, buffet du dimanche soir au coin du feu: adultes 15,50$, enfants 7,75$. Saint-Marc-sur-Richelieu J0L 2E0. **(514) 584-2226.**

LAC BEAUPORT

AUBERGE QUATRE TEMPS: À 15 minutes du centre-ville de Québec sur les rives du lac Beauport. **FORFAIT SANTÉ:** 69,50$ pp/pj, occ. double incluant tous les repas, 2 heures de soins, taxes et pourboires. **FORFAIT AFFAIRE:** 58$ pp/pj occ. double, incluant 3 repas, salle de réunion, pause café, matériel didactique, taxes et pourboires. Piscine intérieure, sauna. Condos.
418-849-4486; 1-800-463-1568.

PORTNEUF

un séjour bien mijoté
les Chaumières Portneuviennes inc.
Un réseau de charmantes petites Chaumières dans le Grand Portneuf
Facilement accessible entre Québec et Montréal

LA MAISON DESCHAMBAULT
128 Chemin du Roy
Deschambault G0A 1S0
(418) 286-3386

LA MAISON JUCHEREAU-DUCHESNAY
5050 boul. G. Fossambault
Ste-Catherine de la Jacques-Cartier
G0A 3M0 **(418) 875-2751**

1-800-463-3847

QUÉBEC

FORFAIT AUTOMNE MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Forfait automne, 67$ par pers. par jour en occupation double incluant chambre régulière, petit déjeuner, repas du soir, activités sportives illimités: golf miniature, tennis, badminton, bicyclette, randonnée pédestre, équitation (1 heure par jour), centre de conditionnement (sauna, bains tourbillons). Taxe et service inclus.
Réservations: 1-800-463-2841, 418-848-2551.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX PIERRES: 98 unités, le confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine int. chauffée, tennis marelle, bicyclettes à louer, randonnées pédestres, le tout dans un panorama magnifique. Demandez notre **FORFAIT COULEUR D'AUTOMNE**: 2 nuits/3 jours, incluant 2 soupers, chambre pour 2 nuits, 2 déjeuners. À partir de $99 p.p., occ. double.
1-418-435-5505, 1-800-463-5250, 1-800-361-6162; de Mtl (514) 861-2821.

LE PLEIN AIR

Quelques suggestions

Puisqu'il faut bien acheter quelques cadeaux

ROBERT CHOQUETTE

Photo *Ski: 50 years in North America*

Le nec le plus ultra

Depuis 50 ans, les vêtements de ski et de plein air ont connu toute une évolution. Désormais, on les choisit souvent plus pour leur apparence que pour leur véritable utilité. Robert Choquette y va de quelques suggestions plus économiques mais aussi de quelques petits trésors et folles dépenses qu'on aimerait bien se voir offrir à Noël.

Les sportifs québécois ont la réputation de ne pas lésiner sur le matériel. Dès qu'on s'intéresse à une nouvelle activité, on n'hésite pas à investir des sommes considérables dans du matériel de grande qualité, sans autre préoccupation que de savoir si tout ce fourbi va loger dans la penderie ou dans le garage.

Au fil des ans, on s'est donc équipé de pied en cap pour le tennis, le golf, la plongée, le ski alpin, la pêche à la mouche, le camping sauvage, le ski de fond et la planche à voile.

Invariablement la facture s'élève aux alentours de $ 1,000, chiffre magique que bon nombre de sportifs hésitent à franchir en termes de budget d'équipement de loisir.

La question n'est pas de savoir si on avait raison d'acheter de l'équipement de plongée — qui en fait n'a servi que cinq fois au cours d'une seule saison — mais plutôt s'il y a de véritables alternatives à l'achat. La réponse n'est pas simple puisque tout dépend du genre d'activité qu'on pratique et du contexte dans lequel on s'y adonne.

Tout d'abord il est clair que plusieurs optent pour l'achat non par indépendance financière ou matérielle ou par amour profond de l'activité, mais plutôt par une espèce d'attachement quelque peu fétichiste de l'équipement lui-même. On *trippe* sur les sacs à dos *Lowe Alpine* à cause de l'allure *haute montagne* que ces sacs confèrent à leurs utilisateurs.

Le phénomène est bien connu des adeptes du plein air . . . et des responsables du marketing des produits concernés ! On s'en doute bien, toute alternative à la propriété (location, clubs) ne constitue qu'un pâle succédané par rapport aux besoins réels.

A Montréal, à Québec et dans plusieurs grands centres de la province, comme Sherbrooke et Chicoutimi notamment, il est possible de s'adonner à toutes les activitées de plein air sans posséder l'équipement nécessaire.

On peut louer le matériel en maints endroits: écoles de plein air, boutiques spécialisées, clubs de plein air universitaires ou collégiaux, fédérations sportives.

À titre d'exemple, il n'en coûte que $ 120 pour louer tout le matériel nécessaire à la randonnée pédestre et au camping sauvage (tente, sacs à dos, sacs de couchage, matelas isolants, gamelles, réchaud) pour deux personnes et ce, pour une durée de trois jours.

La location d'un équipement complet de ski de randonnée s'élève à $ 58 par semaine.

De plus tous les organismes déjà mentionnés s'occupent de formation (initiation et perfectionnement aux différentes activités) et ils proposent un calendrier d'excursions en plein air.

En participant à ces sorties, il est donc possible de faire le point sur le goût réel qu'on porte à l'activité elle-même et d'utiliser une grande variété d'équipement. Le choix qu'on fera plus tard, si on opte pour l'achat, risque d'être plus réfléchi.

Or voici venir le joyeux temps des Fêtes et le moment, parfois cruel, où l'on doit dénicher le petit cadeau de circonstance pour tout un chacun. Pour ceux qui comptent un adepte de plein air dans la famille ou au nombre des amis, la tâche n'est pas simple.

Allez trouver quelque chose qui convienne à celui ou celle qui, par définition, possède tout (ou presque !) ou qui est extrêmement tâtillon sur le choix des objets à emporter en excursion.

Voici tout de même quelques suggestions de cadeaux qui sortent un peu de l'ordinaire, à l'intention de ces oiseaux rares, mordus de plein air.

Le club de ski du *Centre Immmaculée-Conception* propose des laissez-passer de saison qui incluent des leçons de ski au coût de $ 486 pour 15 sorties.

L'école de plein air *Passe-Montagne* offre des weekends de perfectionnement en ski de fond avec séjours en auberge dans les Laurentides ($ 78 par personne pour deux jours).

Les adeptes du ski alpin ou du télémark vont certainement apprécier une ou deux journées de ski dans la région de Charlevoix au *Massif* pour $ 27 la journée.

Aux adeptes du ski et du camping d'hiver, on peut offrir ces mitaines autrichiennes en laine bouillie ($ 30), les gants de ski de fond *Gordini* en cuir souple et en polypropylène ($ 49), les bas en pure soie *Wigwam* ($ 14), les guêtres isolantes *Filmar* ($ 25) ou le réchaud à cuisson *SVEA 123* ($ 75).

À ceux qui partent à l'aventure à l'étranger, il convient d'offrir le porte-monnaie *Caribou* ($ 12) qui se cache sous la chemise ou encore le filtre de poche *Timberline* ($ 45) qui transforme en eau potable l'eau de source douteuse.

Les excursionnistes de fin de semaine vont apprécier le couteau de poche *Spartan* ($ 21) à lame en acier inoxydable ou encore le fameux couteau *Opinel* ($ 8), la boussole *Sylva Ranger* ($ 60), la lampe frontale *Petzl* ($ 40) qui permet de libérer les mains et qui éclaire là où le regard porte.

Finalement les vacanciers prévoyants et prudents vont apprécier le petit récepteur météo portatif *Radio Shack* ($ 30) qui capte les prévisions météorologiques jusqu'à 50 milles des stations émettrices, la trousse de premiers soins conçue par *l'Ambulance Saint-Jean* ($ 18) compacte, étanche et accompagnée d'un livret d'utilisation.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment. Elle passerait par les objets d'utilité courante, les pièces essentielles à tout bon équipement mais qui finissent par s'user et qu'il faut donc renouveler à l'occasion.

Elle pourrait s'étirer jusqu'à inclure ces petits trésors, les luxes absolus que le destinataire n'oserait jamais s'offrir lui-même mais qui font de ce genre de cadeau un présent qui demeure un objet utile, apprécié, à jamais associé au donateur qui en a eu l'heureuse idée.

Plus de 60 ans de carrière

Le plus vieux guide suisse arpente encore la montagne à 87 ans

ZERMATT (AP) — Né avec le siècle, Ulrich Inderbinen, le plus vieux guide suisse de haute-montagne, gravit encore des « 4,000 mètres » chaque semaine.

Ce vétéran, qui ne porte ni lunettes ni appareil auditif, ne songe pas à prendre sa retraite: « Aussi longtemps que je le pourrai, je continuerai », affirme-t-il.

La vie d'Ulrich Inderbinen est une suite de records. Il est allé pour la première fois de sa vie chez le dentiste à 74 ans et a participé à sa première course de ski à 82 ans.

À l'âge de 84 ans, il a entrepris pour la dernière fois l'ascension du plus haut sommet d'Europe, le mont Blanc (4,807 mètres).

Né dans une famille nombreuse originaire de Zermatt, Ulrich Inderbinen a décroché son brevet de guide de montagne en 1925.

« La vie était alors beaucoup plus dure qu'aujourd'hui », se souvient-il. Le jeune guide devait chercher lui-même ses clients dans les hôtels ou les trouver par l'intermédiaire d'autres collègues.

Quand une semaine lui offrait deux excursions, il pouvait s'estimer satisfait. Faire quatre 4,000 par semaine n'a aujourd'hui plus rien d'exceptionnel pour un guide.

Jeune, il avait une préférence pour les rochers. Aujourd'hui, Ulrich Inderbinen se limite aux simples excursions dans la neige, avec peu de rochers.

Il n'a plus escaladé le Cervin depuis 1982, car il ne veut pas prendre de risques. Au cours des deux dernières années, il a en revanche gravi la plupart des 4,000 de la région, ainsi que la Bernina, en Italie, et le Moench, en Suisse.

En 63 ans d'activité, le guide de montagne de Zermatt n'a pratiquement jamais pris de congé. Il a été contraint une seule fois au repos pendant dix jours car il s'était blessé une épaule lors d'une glissade en montagne.

Aujourd'hui, Ulrich Inderbinen n'aime toujours pas les pauses: « Je marche volontiers plus lentement, mais régulièrement. »

Jamais il ne s'est ennuyé dans son métier, sauf lorsque les gens marchaient trop lentement. Maintenant, il n'est toutefois pas mécontent quand le rythme n'est pas trop effréné.

Ses collègues de la montagne ne partagent pas entièrement cet avis: Ulrich Inderbinen a toujours un rythme sans pareil, dit-on à Zermatt.

Le guide n'a pas de recette secrète pour rester vigoureux. Selon lui, on devrait faire de tout, mais sans exagération.

Il n'a jamais observé une diète; s'il ne fume pas, il ne refuse toutefois pas un verre de rouge de temps à autre: « Cela ne peut pas faire de mal. »

À son avis, un entraînement continuel est aussi important qu'une vie saine. Une fois la saison terminée, il continue inlassablement à escalader les montagnes, sans même s'accorder un moment de répit. Conformément à sa devise: « Toujours rester dans le coup. »

Le métier de guide procure toujours à Ulrich Inderbinen beaucoup de satisfaction et il est animé par une fierté certaine: « Je me dis que j'ai déjà effectué tant de courses. Maintenant, je suis vieux et je peux toujours aller en montagne. »

Prix d'interprétation Festival de Venise (Suisse) 1987 — CANNES 1987 Prix de la Jeunesse — G

Cinéphile présente

LE CHANT DES SIRÈNES

version française de I'VE HEARD THE MERMAIDS SINGING

un film de PATRICIA ROZEMA

avec SHEILA McCARTHY et PAULE BAILLARGEON

DESJARDINS (version française) 1:15-3:15-5:20-7:20-9:25 — COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

CENTRE-VILLE (v.o. anglaise) 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

La folie frivole d'une Europe d'avant-guerre qui dansait au bord d'un volcan!

LA RUMBA — G

ROGER HANIN — MICHEL PICCOLI • GUY MARCHAND • NEILS ARESTRUD

DÈS DEMAIN! — BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

1:05 — 3:10 — 5:15 — 7:20 — 9:25 COUCHE-TARD SAM. 12:10

"LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS REALISE." GLOBE ET MAIL — 14 ans

Un film de Stanley Kubrick

FULL METAL JACKET

EN VERSION FRANÇAISE

WARNER BROS

BERRI ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

JEAN-TALON 4255 JEAN-TALON EST 725-7000 — JOLIETTE CINÉMA JOLIETTE

LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451 — ST-JEAN BOITE À FILMS

ODÉON LAVAL CENTRE 2000 - BOUL ST-MARTIN 687-5207

ST-HYACINTHE LE PARIS — ST-JÉRÔME CINÉMA REX

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

LAURENTIDES

AUBERGE LA SOUPIÈRE: À St-Adolphe d'Howard, Spécial weekend 125$ p.p. incluant le brunch.Spécial semaine (dimanche soir au lundi soir) 290$ par jour p.p. occ. d., PAM. Repas gastronomique. Table d'hôte, brunch du dimanche 13,95$ de 11h à 15h. Chambres luxueuses, bar avec musique, café-terrasse sur le bord du Lac St-Joseph **819-327-2525.**

LES ROCHERS BOISÉS DE STE-ADÈLE: À seulement 45 minutes de Montréal, condos luxueux de 1 à 4 chambres à coucher, modernes, très spacieux, tout équipés, avec télé-couleur, terrasse, foyer. Site très paisible et privé, idéal pour lune de miel. Piscine extérieure, 4 tennis dont 1 éclairé, pro de tennis et animateurs d'activités sur place. Vert de pratique, pétanque, jeux pour enfants, centre sportif: piscine chauffée, squash, sauna, nautilus et billard. Endroit exclusif pour réunions d'affaires. Demandez notre brochure en téléphonant au **1-819-322-1226** ou **1-800-567-6774.** (Nous avons aussi des condos à vendre) **3901 ch. Mont Sauvage, C.P. 1350, Ste-Adèle, Qc J0R 1L0.**

La Sauvagine AUBERGE

1592, route 329, Ste-Agathe autoroute 15 sortie 89 1 mille vers St-Donat

Dans un site enchanteur, sur le bord de la rivière du Nord, à 5 km du centre de Ste-Agathe, venez goûter aux charmes discrets de notre superbe maison de campagne. Chambres décorées chaleureusement à partir de 27,50 $ occ. double. Salles de réunions, suite disponible et repas sur demande. Excellents forfaits disponibles. Magnifique salle de banquet pour 30 à 80 personnes, située dans une ancienne chapelle.

RÉSERVATIONS: 1-819-326-7673

Auberge Cuttle's Tremblant Club

Situé sur les rives du majestueux Lac Tremblant, L'AUBERGE CUTTLE'S vous offre son nouveau concept vacances/été. Découvrez le comfort d'un condominium de grand luxe, profitez de nos nombreux sports et activités offerts sans supplément et appréciez notre cuisine renommée. Tellement plus qu'une simple chambre d'Hôtel!

Mont-Tremblant, Québec, J0T 1Z0 (819) 425-2731

CHARLEVOIX

LE DERY HOTEL MOTEL

BAIE SAINT-PAUL Les meilleurs prix sur forfait-ski dans Charlevoix. 65$ par jr. par pers. souper, coucher, déjeuner et ski inclus, au Massif, Mont Ste-Anne ouGrand Fonds. Confort, cuisine gastronomique, bar et restaurant-dansant.

418-435-3910

DESTINATION Romantik AU QUÉBEC

l'auberge des falaises

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Harvé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits P.A.M., $72.50 et plus p.p. Aussi Forfait Gastronomie, 2 jours, vin inclus, $168 et plus p.p.

418-665-3731

Petit Berger

AUBERGE AU PETIT BERGER

R.R. 362 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix

418-665-4428

Site de villégiature par excellence. Patinoire et piste de luge.

Membre du groupe Romantik.

Hovey Manor

Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans «**COUNTRY INNS & BACK ROADS**» . Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant surle lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. Façade du lac de 1000 pieds, plages, tous les sports nautiques et tennis sur les lieux. Magnifique feuillage d'automne, promenades boisées, croisières d'automne sur le lac. Forfait à partir de $72 p.p. MAP.

1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0.

CHARLEVOIX

auberge des Sablons

15 chambres avec vue sur le Fleuve. Calme, détente, bouffe, romance... Une auberge à découvrir! Forfaits ski: Mont Grand Fonds ou Massif. Forfait «Les fêtes à la campagne» (3 jours/3 nuits). Ski de fonds, patinage, motoneige.

Ste-Irénée les Bains 418-452-3594

MANOIR RICHELIEU: La vie de château vous attend! Piscine extérieure et intérieure, golf 18 trous, vert de pratique, tennis, théâtre d'été, galerie d'art, boutique d'artisanat, observation des baleines. Vérifiez nos intéressants forfaits.

1-800-463-2613 ou (418) 665-3703.

DESTINATION Romantik AU QUÉBEC

AUBERGE DES 3 CANARDS

Pointe-au-Pic Charlevoix

(418) 665-3761

Chaleur, Gite et Fine Cuisine

auberge la maison Otis

28 chambre toutes catégories, salle à manger réputée, classifiée 4 fleurs de lys et 4 fourchettes, piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Située au centre du domaine skiable de Charlevoix (Sainte-Anne, Grand-Fonds, Petite Rivière). Forfait de ski. **23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255**

Auberge des Peupliers

Une ambiance chaleureuse, une excellente cuisine raffinée, décor enchanteur, salle de jeux, bain tourbillon et sauna, ski alpin ou de randonnée, salle de réunion.

Cap à l'Aigle, Comté de Charlevoix (418) 665-4423

Auberge St-Denis ST-SAUVEUR-DES-MONTS

FORFAITS DE SKI ALPIN DISPONIBLES

Hébergement: ★★★★

Cuisine: ♆♆♆♆

DE Mtl (DIRECT): 497-5602 - ou - (514) 227-4602

CHARLEVOIX

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue sur le St-Laurent, Baie St-Paul et l'île aux Coudres. 27 chambres tout confort, fine cuisine, bar-détente, piscine int. panoramique, salle de conférence et de jeux. Demandez notre **FORFAIT COULEURS D'AUTOMNE**, 2 nuits/3 jours, incluant 2 soupers, chambre pour 2 nuits, 2 déjeuners. À partir de $99 p.p., occ. double.

1-418-435-5505, 1-800-463-5250, 1-800-361-6162, de Mtl (514) 861-2821.

AUBERGE LES SOURCES

Forfait (2 nuits, 3 jours) incluant: déjeuners + soupers du 27 novembre au 17 décembre

$98.00 pp,occ. dou.

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc G0T 1M0. (418) 665-6952

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Running man*** sem. 6 h 45, 8 h 45
ASTRE II: — ***Less then zero*** sem. 7 h 10, 9 h 10
ASTRE III: — ***The sicilian*** sem. 6 h 45, 9 h
ASTRE IV: — ***La famiglia*** sem. 7 h, 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — ***Les ailes du désir*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — ***La famille*** 1 h 15, 4 h, 7 h 15, 9 h 45
BERRI III: ***Le sicilien*** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.
BERRI IV: — ***Full metal jacket*** 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BERRI V: — ***L'ami de mon amie*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.

BOGART 1: (844-9470)— ***The good father*** sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: ***Rita, Sue et Bob Too*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30
BOGART 3: ***Family viewing*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) —***Made in heaven*** sem. 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — ***No man's land*** sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — ***Less than zero*** sem. 7 h 20, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — ***Made in heaven*** sem. 7 h — ***Prince of darkness*** tous les soirs 9 h.
BROSSARD III: ***Running man*** sem. 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: ***Like father like son*** sem. 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 2: ***The sicilian*** sem. 7 h 05, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: ***Running man*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: ***Someone to watch over me*** sem. 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: ***Un zoo la nuit*** sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: ***Less than zero*** sem. 7 h, 9 h 10

CHÂTEAUGUAY 1: ***Impasse*** lun. au jeu. 7 h, 9 h 05
CHÂTEAUGUAY 2: ***L'arme fatale*** tous les soirs 8 h 55 — ***La petite boutique des horreurs*** tous les soirs 7 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — ***Inter espace*** sem. 9 h 05— ***Pour l'amour de l'argent*** sem. 7 h 15
CINÉMA OMEGA 2: — ***Secret de mon succès*** sem. 9 h 40— ***Harry et les Hendersons*** sem. 7 h 30

CINÉMA DE PARIS: (866-3636)—

CINÉMA V: (489-5559)—

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— ***Strange places, strange things*** 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***L'emploi*** 18 h 35— ***One fine day*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***No way out*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Dirty dancing*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX III: — ***Kamikaze*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — ***Ma vie de chien*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — ***Made in heaven*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — ***Les noces barbares*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VII: — ***Like father like son*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — ***I've heard the mermaids singing*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX IX: — ***No man's land*** 2 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Inter espace*** 1 h, 5 h 05, 9 h 10— ***Pour l'amour de l'argent*** 3 h 15, 7 h 20.
CINÉMA MONTRÉAL II: — ***Les sorcières d'Eastwick*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— ***Le sourd dans la ville*** 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Un zoo la nuit*** 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Le chant des sirènes*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Masques*** 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 05, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Semaine franco-ontarienne***

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Les yeux noirs*** sem. 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — Fermé pour rénovation
DAUPHIN II: Fermé pour rénovation

DORVAL I: (631-8587) — ***Fatal beauty*** sem. 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: ***Hidding out*** sem. 7 h 05, 9 h 15
DORVAL III: ***Baby boom*** sem. 7 h, 9 h 25
DORVAL IV: ***The hidden*** sem. 7 h 15, 9 h 25

DÉCARIE I: (341-3190) — ***Suspect*** sem. 7 h, 9 h 30
DÉCARIE II: — ***Princess bride*** sem. 7 h 30, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Hello again*** sem. 7 h, 9 h 15
FAIRVIEW II: — ***Fatal attraction*** sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Princess bride*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Someone to watch over me*** tous les jours 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Less than zero*** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Hope and glory*** tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45

GREENFIELD I: (671-6129) —***Liaison fatale*** sem. 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***Le flic était presque parfait*** sem. 7 h 9 h 05
GREENFIELD 3: — ***La revanche des tronches*** sem. 7 h 10, 9 h 15

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Fatal attraction*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40

JEAN-TALON:(725-7000) — ***Full metal jacket*** sem. 7 h, 9 h 15

KENT I:(489-9707) — ***Fatal attraction*** sem. 7 h, 9 h 30
KENT II: ***Hidding out*** sem. 6 h 50, 9 h

LAVAL I:(688-7776) — ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40
LAVAL II:— ***La revanche des tronches*** sem. 7 h 10, 9 h 25
LAVAL III: — ***Baby boom*** sem. 7 h, 9 h 25
LAVAL IV:— ***Le flic était presque parfait*** sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL V:— ***Hidding out*** sem. 7 h 20, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Danse lascive*** sem. 7 h 30, 9 h 35
LAVAL 2000 2: ***Full metal jacket*** sem. 7 h, 9 h 10

LOEW'S I:(861-7437) — ***Hello again*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S II:— ***Baby boom*** 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
LOEW'S III:— ***Maurice*** 12 h 45, 3 h 25, 6 h 15, 9 h 05
LOEW'S IV:— ***Wish you were here*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
LOEW'S V:— ***stakeout*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 15

LE MILIEU: Montréal— ***De Mao à Mozart*** 19 h.— ***Mon cas*** 21 h.

MON CINÉMA: (849-0041)— ***Une flamme dans mon coeur*** 2 h 30, 9 h.— ***Jeux d'artifice*** 5 h — ***Le jupon rouge*** 7 h.

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — ***La cigogne technologique*** 7 h — ***Robinsonade ou mon grand-père anglais*** 7 h 15— ***Radio days*** 7 h 15— ***La guerre du feu*** 8 h 45— ***Au mi-temps de l'âge*** 9 h — ***Stranger than paradise*** 9 h 15

PALACE I:(866-6991) — ***Hidding out*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
PALACE II:— ***The hidden*** 12 h 50, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50
PALACE III:— ***Death warmed up*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
PALACE IV:— ***Real men*** tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE V:— ***The kid brother*** tous les jours 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PALACE VI:— ***Fatal beauty*** 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25

LE PAPINEAU: Montréal— Tous les soirs ***Les ailes du désir*** 19 h, 21 h 15— jeu. ***Fox et ses amis*** 19 h 30— ***La storia*** 21 h 30

PARADIS I: — ***Danse lascive*** sem. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II:— ***Inter espace*** sem. 8 h 50 — ***Pour l'amour de l'argent*** sem. 7 h.
PARADIS III:— ***La bamba*** sem. 9 h — ***Roxanne*** sem. 7 h.

PARALLELE: (843-6001)—

PARISIEN I: — ***Liaison fatale*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
PARISIEN II:— ***Les incorruptibles*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PARISIEN III:— ***Le flic était presque parfait*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PARISIEN IV:— ***La revanche des tronches*** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN V:— ***Le cerveau mécanique*** 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — ***Full metal jacket*** sem. 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II:— ***Danse lascive*** sem. 7 h 30, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Running man*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Prince of darkness*** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Suspect*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40

PLACE DU CANADA:(861-4595) — ***The sicilian*** sem. 7 h 10, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(845-3222) —***Danse lascive*** 12 h 15, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III:— ***La bamba*** 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Hello again*** sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES II:— ***Liaison fatale*** sem. 7 h 10, 9 h 40
VERSAILLES III:— ***La filature*** sem. 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES IV:— ***The hidden*** sem. 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES V:— ***Fatal attraction*** sem. 7 h 10, 9 h 40
VERSAILLES VI:— ***La revanche des tronches*** sem. 7 h 10, 9 h 25

WESTMOUNT:(931-2477) — ***Baby boom*** sem. 7 h, 9 h 25

YORK:(937-8978)—***Innerspace*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Le groupe de jazz-fusion UZEB, du 4 au 22 nov.

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h. du 1er au 30 nov.

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal— Université de Montréal, Jean Saulnier, récital de piano, le 19 nov. de 12h. à 13h.30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz Network avec Janis Steprans, saxophone, 19 au 21 nov. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis soirs à 22h

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Les lundis, sessions d'improvisation à 19h.— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Live Jazz avec le trio de Claude Foisy, mer. de 12h. à 14h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h.— Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, à compter du 5 août, du mer. au sam. à compter de 22h., 3 spectacles par soir

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: À compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin — Jacques-Yves Lebel, en spectacle du 19 au 21 nov. à 22h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 28 oct. au 12 déc. du mar. au sam. à 20h.

CAFÉ-THÉÂTRE LE FAUX-BOURGEOIS: 550 rue Poupart, Montréal (526-4552)— « Moi Tarzan, toi Jane » de Janette Bertrand, production de la Ruelle Mondaine, les 19-20-21-26-27-28 nov. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Jazz les ven. et sam. à 21h.30

CINEMA LIBRE présente
20•21•22•23 NOVEMBRE
LUNDI, VENDREDI, SAMEDI: 19h00 DIMANCHE: 15h00/19h00
AU MILIEU
5380 boul. Saint-Laurent
(514) 277-5789

en première partie: de Helene Klodawsky
PORTRAITS DE NOTRE TEMPS:
SUE COE ET SON OEUVRE
Par son art, SUE COE dénonce avec force les aberrances sociales et politiques de notre temps.
en seconde partie: de Pierre Gang
MARTHA L'IMMORTELLE
Un film qui sonde la peur de vieillir.
Avec Denise Filiatrault, Markita Boies et Irene Kessler.

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Oasis, trio jazz, le 19 nov. à 22h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Ron Harris, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CARRÉ-THÉÂTRE DU VIEUX LONGUEUIL: 365 rue St-Jean, Vieux Longueuil (646-7251)— « Urgent aux portes » de Céline Côté, m. en s. Germain Beauchamp, du 11 nov. au 5 déc. du mer. au sam. 20h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Pianiste tous les soirs — Michael Laucke, guitariste, le 19 nov. à 21h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les mardis soirs, Boubacar Diabaté, folklore africain, à 22h.30

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Omnibus présente « La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil » du 17 nov. au 12 déc. du mar. au sam. 20h.30

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— « Avec et sans Brel » spectacle de Pierrot Fournier, auteur-compositeur-interprète, Jean-Luc Ethier, piano et synthétiseur, Yvan Lessard, guitare et basse, du 11 au 29 nov. du mer. au dim. 21h.30

HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— Le Portage: Le groupe Herb Reed and the Platters, du 10 au 21 nov.— mar. au jeu. 21h.30, 23h.30, ven. et sam. 22h. et 24h.

HÔTEL LE CHÂTEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000)— Le Caf'Conc': La Fête des fêtes, avec Claude Valade, jusqu'au 12 déc., lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30, 00h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Epoque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal— « L'obscène oiseau de la nuit » de Jose Donoso, m. en s. Pierre A. Larocque, du 4 au 29 nov. du mer. au sam. 20h.30, le dim. 15h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Piège pour Cendrillon » adaptation théâtrale de Michelle Allen du roman de Sébastien Japrisot, m. en s. Michèle Normandin, du 20 nov. au 20 déc. du mar. au dim. 20h.30

LE PUZZLES-SCENE: 3625 ave du Parc, Montréal— « A...my name is Alice » m. en s. Joan Austen, du mar. au dim. 20h., les ven. 20h. et 22h.45

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Le groupe Linda Benoit and The Hits Men du 4 au 29 nov. du mer. au sam. de 21h. à 3h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MCGILL PLAYERS'THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813)— « Hamlet » de Shakespeare, du 17 au 21 nov. et du 24 au 28 nov. du mar. au sam. à 20h.

MAIRIE DE LACHINE: 21, 18e ave, Lachine— Récital d'airs d'opéra: Mozart, Donizetti, Gounod, Massenet, Verdi, Catalani et Ravel, avec la soprano Louise Lebrun, au piano, Michael McMahon, le 19 nov. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889)— Quinzaine Ontaroise, le jeune cinéma franco-ontarien, projection et animation, du 10 au 22 nov. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— « Jusqu'au coeur » film réalisé par Jean-Pierre Lefebvre, 1968, le 19 nov. à 19h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal (872-2157)— Tiens tes rêves, théâtre pour adolescents avec Sylvain Hétu, Jean Lessard et Sylvie Provost, le 19 nov. à 19h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Le secret de Miris » du 17 nov. au 6 déc. les sam. 15h., les dim. 13h. et 15h., le 19 nov. 10h. et 13h.30, le 20 nov. 13h.30, le 25 nov. 10h., le 26 nov. 10h. et 13h.30, le 27 nov. 10h., les 2-3-4 déc. 10h. et 13h.30

LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— « Le million » comédie de Raymond Levesque, les jeudis à 20h.30, jusqu'au 3 déc.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613)— Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h.— Tournoi de backgammon, les mer. à 19h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Du 1er oct. au 30 nov. « La nouvelle astronomie » spectacles français: mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— spectacles anglais: mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30— « Le ciel ce soir » spectacle gratuit, les lundis 19h.30 anglais, 20h.30 français

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— musique tzigane et ballades enlevantes, du mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— The Ward Brothers Band, le 19 nov.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal— Le Carrousel présente « Gil d'après Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué » roman d'Howard Buten, traduction Jean-Pierre Carasso, adaptation théâtrale Suzanne Lebeau, du 11 au 28 nov. les ven. et sam. 20h.30, les dim. 14h.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— Récital de violon et de piano, Vladimir Landsman et Alicia Mitchenko, oeuvres de Brahms, Mozart et Schubert, le 19 nov. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Michel Bélair, guitariste, le 19 nov. à 20h.

SPECTRUM: 318 rue Ste-Catherine ouest, Montréal (861-5851)— « Chasseur de têtes » spectacle de Jean-Guy Moreau, du 17 au 20 nov. à 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Les fantômes de Martin » de Gilbert Turp, m. en s. Isabelle Villeneuve, du 11 nov. au 5 déc. du mar. au sam. 20h.30, le dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Guys and dolls » avec Tony Nardi, Karen Skidmore, Linda Sorgini et Simón Webb, en prolongation jusqu'au 22 nov.— « La sagouine » d'Antonine Maillet, du 2 nov. au 3 déc.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA Montréal (842-2112)— « La vie parisienne » de Jacques Offenbach, m. en s. Daniel Roussel, du 14 au 29 nov.

THÉÂTRE DU MORRICE HALL: 3485 McTavish, Montréal (398-6578)— Le McGill Drama présente « A doll's house » d'Henrik Ibsen, du 18 au 21 nov. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Bonjour, là, bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. René Richard Cyr et Lou Arteau, du 17 nov. au 12 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Le journal d'Adrien Môle, 13 ans...¾ » de Sue Townsend, du 13 oct. au 26 nov., les ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Oublier » de Marie Laberge, à compter du 28 oct. à 20h.

THÉÂTRE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Le dernier quatuor d'un homme sourd » création de Francine Ruel et François Cervantes, m. en s. Jacques Rossi, du 10 nov. au 5 déc. du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 20h.30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les fridolinades » de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 18 nov. au 19 déc., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

UNION FRANÇAISE: 429 est ave Viger, Montréal (279-7494)— Le Moulin à Musique présente « La goutte » conte musical pour tous, du 17 oct. au 22 nov. les sam. et dim. à 14h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Auditorium F.C.S-mith, 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Ensembles de jazz de Concordia, l'ensemble de saxophone no 2 dir. Simon Stone, et le big band de Concordia, dir. Jan Jarczyk, le 19 nov. à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B-484: Concert-démonstration, Le Flamenco avec Paco Pedrosa, chanteur et Arcadio Marin, guitariste, le 19 nov. à 16h.30— Salle B 421: Cours de maître: jazz avec Jerry et Marlene Tachoir, le 19 nov. à 15h.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Pavillon Judith-Jasmin, Studio d'essai Claude-Gauvreau: local J-2020 — « Le passage des oiseaux dans le ciel » sous la dir. d'Armand Gatti, du 16 au 21 nov. à 20h.— Studio-Théâtre Alfred-Laliberté: local J-M400— « La rencontre royale » de Friedrich Schiller, m. en s. Rosmarie Oberholzer, du 18 au 20 nov. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « La cerisaie » d'Anton Tchekhov, adapatation Roland Lepage, m. en s. Guillermo de Andrea, du 3 au 28 nov., mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull— « Anne des Pignons Verts » de Lucy Maud Montgomery, adaptation Alice Chadwicke, traduction de Anne-Marie Riel, du 4 nov. au 13 déc. du mer. au sam. 20h.30, matinées les sam. et dim. à 14h.30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: « De beaux gestes et beautiful deeds » de Marie-Lynn Hammond, 10 au 21 nov. à 20h., matinées les sam. 14h.— Salle Théâtre: « Hay fever » de Noel Coward, du 19 nov. au 5 déc. à 20h., matinées les sam. à 14h.— Salle Opéra: « Le paradis à la fin de vos jours » de Jean Daigle, le 19 nov. à 20h.30

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma « Les trois mousquetaires » 1973 avec Michael York, Charlton Heston, Oliver Reed et Raquel Welch
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 L'intrigue
17.00 D'une série à l'autre « Accroche-toi à ton rêve »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Heritage theatre
14.30 Matt and Jenny
15.00 Guiding light
16.00 Facts of life
16.30 What's new
17.00 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Chacun chez soi
12.45 A coeur ouvert
13.15 Cinéma d'après-midi « Un cargo, une femme » austr. 79 avec Tony Lo Bianco, Sally Kellerman et Anne Semler
15.15 Babillard
15.30 La belle vie
16.00 La bande a nimée
16.30 Galaxie
17.00 De bonne humeur

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family ties
17.30 Cheers

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Communication et organisation
13.00 Quebec school telecast
13.30 Le marché aux images
14.00 La sylviculture: les coupes de régénération
14.30 Formation continue en sciences de la santé
15.30 Gestion au féminin en France
16.00 Le magazine
17.00 Les grands du cinéma
17.30 À communiquer
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Marguerite et compagnie
14.00 Les P'tites vues « Jeremy » amér. 73 avec Robby Benson, Glynnis O'Connor et Lean Bari
16.00 La récréation
16.15 Le petit journal
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
11.50 Domicile A2
14.05 L'opéra sauvage: Singapour, cette ville qui vient de la mer
15.00 Radio France Internationale
16.30 L'académie des neuf
17.20 Le Journal
17.50 La chance aux chansons

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce-soir		À plein temps	Bonjour Docteur	Erreur sur le bébé		Lance et compte		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sport		23h20/Cinéma : *L'homme au pistolet d'or* —G.-B. 1974		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	Tour of Duty		Wiseguy		Knots Landing		News	WKRP In Cincinnati	Night Heat
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		The Best Years	Out your Way with Wayne R.	Moments in Time : *The Winning of Frankie Walls*		The Tommy Hunter Show		The National 22h 25 : The Journal		Newswatch & Sports	23h 24 : Maude	0h04/Movie : *Take me high*
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Cinéma : *2001 : L'odyssée de l'espace* —G.-B. 1968 Avec Keir Dullea, Gary Lockwood et William Sylvester						Ad Lib		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		*Boulevard des assassins*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		CTV News 23h 20 : Pulse		Movie : *My Favorite Year*
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Téléservice	19h 15 : L'indice	Cinq pour un	Retraite Action	Biondi & Cie	Points de vue/Points Chauds : *L'U.R.S.S.*		L'étoffe d'un pays	National Geographic	L'indice	23h 15 : Téléservice	
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Star Treck		Movie : *Apocalypse Now* —É.-U. 1979 Avec Martin Sheen, Robert Duvall et Marlon Brando						News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Doctor Who	Magic Shadows	Artificial Intelligence	Realities	Speaking Out			Bridge with Audrey Grant	Realities	Question Period Provincial	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	This Old House	Hotline		Mystery ! Gaudy Night		Upstairs Downstairs		Movie : *The Farmer's Daughter* —É.-U. 1940 Avec Martha Raye et Charlie Ruggles		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La Maison Deschênes	Double jeu	Cinéma : *Une amie qui vous veut du bien* —É.-U. 1985 Avec C. Thomas Howell, Lori Loughlin et Kelly Preston				Hockey TQS : *Nordiques vs Flames* (En direct de Calgary)				Les Envahisseurs	
99 TVFQ (télévision française)	18h 15 : Le 2e défi	Des chiffres et des lettres	19h 15: Domicile A2 / Magazine					L'opéra sauvage		22h 20 : Le Journal	22h 50 : Radio-France Internationale		

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, jeudi 19 novembre 1987

MONTRÉAL

Les cours montent légèrement

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué de façon hésitante hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a monté de 3.94 points et se trouvait à 1474.06 à la fin de la séance.

En tout 4,997,389 actions ont changé de main contre 4,727,464 la veille.

Les forestières ont abandonné 25.57 à 2764.10 et les industrielles 11.60 à 1203.50 tandis que les minières progressaient de 17.26 à 1380.45.

Alcan, en hausse de 5-8 à $32 1-8 s'est traité à 183,283 exemplaires. Placer Dome a baissé de 1-8 à $16 et 189,217 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Shell Canada A a perdu 1-2 à $31, Bombardier B 1-4 à $7 1-4, Dofasco 1-4 à $22 1-2 et CP 1-8 à $19 7-8.

A l'inverse, Central Capital A a gagné 3-8 à $8 1-2, B.C. Forest 1-8 à $18 5-8, Banque de Montréal 1-8 à $25 1-8 et Bell 1-8 à $36 1-4.

Les pertes ont été plus nombreuses que les gains (228 contre 163) et 173 titres ont conservé leurs positions.

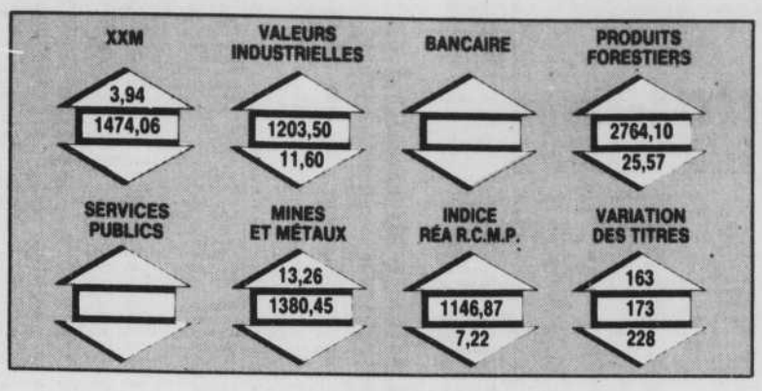

TORONTO

Le marché se redresse

TORONTO (PC) — Les cours se sont redressés dans une activité modérée hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE-300 a clôturé en hausse de 11.35 points, à 2922.67.

Les échanges ont porté sur 23.22 millions d'actions contre 21.94 millions mardi.

Dans les industrielles, Dome Petroleum a gagné 17 cents à $1.01; B.C. Forest Products 1-8 à $18 5-8; Bank of Nova Scotia 1-8 à $11 3-4; Shell Canada Ltd 1-8 à $31 1-8, et Laidlaw B 3-8 à $16 1-8. TransCanada Pipelines a perdu 3-8 à $14 5-8; Agra Industries B 1 à $10; Imperial Oil A 5-8 à $53 1-4; Canadian Tire 3 à $34, et Budd Canada 1 1-2 à $30.

Dans les mines, Mascot Gold a gagné 7-8 à $10 3-4; LAC Minerals 5-8 à $11 3-4, et Galactic Resources 1-2 à $9. Dickenson B a cédé 1 1-2 à $10 1-2, et Echo Bay 5-8 à $24 1-4.

Dans les pétroles, Canada Northwest gagne 1 1-8 à $16 1-2 et Total Petroleum North America 1-2 à $17 5-8. Phoenix Canada Oil abandonne 45 cents à $3.50, et Bow Valley Industries 1-4 à $12 3-8.

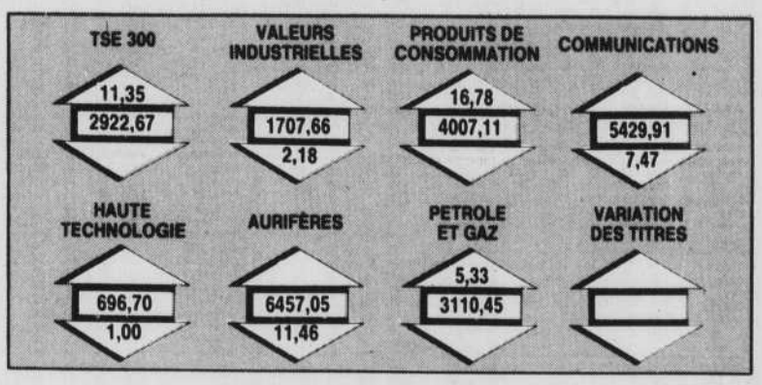

NEW YORK

Virage à la hausse

NEW YORK (AP) — Le marché a viré à la hausse hier à la Bourse de New York. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, en baisse d'environ 25 points au plus creux de la séance, a fini la journée avec un gain de 16.91 points et affichait 1,939.16.

Les titres en hausse étaient deux fois plus nombreux que ceux en baisse.

Le volume des échanges a gonflé et totalisait 158.27 millions d'actions au lieu de 148.25 millions le jour précédent.

Parmi les valeurs canadiennes cotées hier, Alcan a gagné 1-2 à $24 1-2; BCE 1-4 à $27 5-8; Canadian Pacific 1-8 à $15 1-8; Inco 5-8 à $16 1-8; McIntyre Mines 1-8 à $28 5-8; Northern Telecom 1-4 à $16 3-8; Seagram 7-8 à $56 1-4; Varity 1-8 à $2 3-8, et Westcoast Transmission 1-8 à $11 3-8.

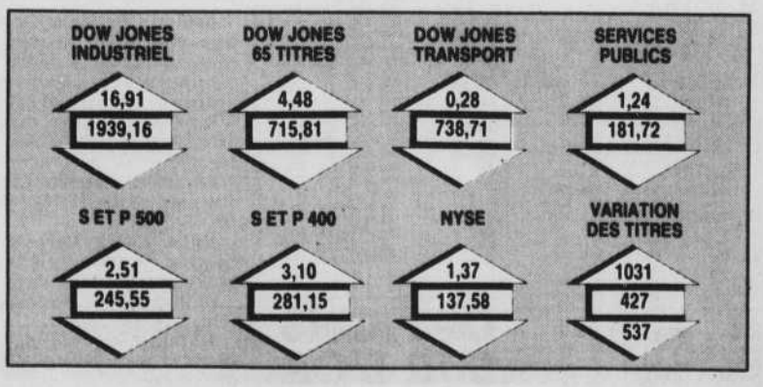

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6612	Hong Kong	Dollar	0.1690
Afrique franco	Franc CFA	0.004581	Inde	Roupie	0.1015
Allemagne-Ouest	Mark	0.7763	Israël	Sheqels	0.8403
Antilles Angl.	Dollar	0.4884	Italie	Lire	0.001058
Australie	Dollar	0.9146	Jamaïque	Dollar	0.2438
Autriche	Schilling	0.11041	Japon	Yen	0.009686
Bahamas	Dollar	1.3159	Liban	Livre	0.00264
Belgique	Franc	0.03711	Mexique	Peso	0.000782
Danemark	Couronne	0.2018	Norvège	Couronne	0.2047
Espagne	Peseta	0.011509	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8165
États-Unis	Dollar	1.3159	Portugal	Escudo	0.009642
Finlande	Mark	0.3176	Royaume-Uni	Sterling	2.3172
France	Franc	0.2290	Suède	Couronne	0.2159
Grèce	Drachme	0.009895	Suisse	Franc	0.9473
Hollande	Florin	0.6896	Vénézuela	Bolivar	0.04316

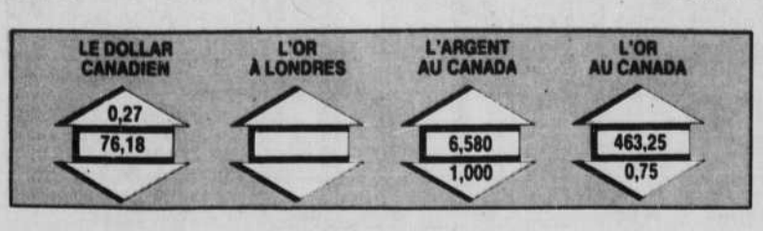

Les actionnaires seront dorénavant mieux informés sur les entreprises

MICHEL VAN DE WALLE

(PC) — Au cours des prochaines semaines, les dizaines de milliers de Québécois qui ont un portefeuille d'actions recevront de leur courtier un formulaire leur demandant s'ils souhaitent ou non obtenir les documents annuels et procurations des entreprises dont ils sont actionnaires.

Les investisseurs qui désirent recevoir cette documentation reliée aux assemblées annuelles devront retourner le formulaire à leur courtier. Ceux qui omettront de le faire seront réputés n'être pas intéressés à obtenir ces renseignements.

Il s'agit là de l'une des mesures qui découlent de la mise en vigueur des nouvelles règles concernant les communications avec les actionnaires. Etablies par toutes les commissions des valeurs mobilières au Canada, ces nouvelles règles prendront effet le 1er mars 1988 mais les divers intermédiaires (courtiers, banques, sociétés de fiducie, etc) sont tenues de s'y préparer dès maintenant. Les formulaires à remplir par les clients doivent être envoyés avant le 31 décembre 1987.

Ces nouvelles règles cherchent à corriger un problème qui s'est développé au fil des ans et qui faisait en sorte que les certificats d'actions étaient plus souvent qu'autrement inscrits au nom des courtiers et non à celui des divers actionnaires. Cette pratique, qui a pris de l'ampleur avec le RÉA, fait en sorte que les entreprises ne connaissent pas la large majorité de leurs actionnaires, ceux-ci n'étant inscrits que chez leurs courtiers.

Cette situation a été dénoncée par les sociétés elles-mêmes qui souhaitent se rapprocher de leurs actionnaires. Ainsi, certaines sociétés RÉA insatisfaites du rendement de leurs actions estiment qu'il leur faut renforcer les rapports qui les lient à leurs actionnaires grâce, notamment, à des visites de leurs installations et à des campagnes de relations publiques. Pour cela, il leur faut connaître leurs actionnaires.

Dans cette optique, le service des transferts de valeurs mobilières du Trust Général du Canada offre désormais à ses clients inscrits en Bourse la gestion de l'information destinée à leurs actionnaires. Ce nouveau service consiste principalement à aider les entreprises à identifier les divers intermédiaires détenant de leurs titres pour le compte d'actionnaires qui ne sont pas inscrits au registre. Le Trust Général, qui est la première fiducie à offrir un tel service, se chargera ensuite de faire parvenir à ces individus les documents émanant des entreprises.

On se rappellera le cas de la compagnie Sico qui, il y a quelques mois, avait défrayé la manchette en raison de son projet de restructuration de son capital-actions. Des actionnaires s'étaient alors plaint de n'avoir pas reçu la documentation pertinente et de se trouver dans l'incapacité d'exercer leurs droits. La CVMQ avait alors demandé à la compagnie ainsi qu'aux courtiers d'appliquer, même si elles n'étaient pas encore en vigueur, les nouvelles règles relatives aux communications avec les actionnaires.

Un conseiller juridique de la Commission des valeurs mobilières du Québec, Me Antoni Dandonneau, a précisé que, dans le cas des assemblées spéciales ou extraordinaires, les compagnies seront obligées dorénavant de faire parvenir toute la documentation nécessaire à leurs actionnaires, qu'ils aient ou non manifesté leur intérêt à cet effet. Il a fait valoir « que c'est généralement lors de ces assemblées spéciales que de grandes décisions, qui affectent les droits des actionnaires, sont prises. Il est important qu'ils aient au moins l'occasion d'en être informé. »

Précisons que l'opération qui débute (l'envoi des formulaires à remplir) ne constitue qu'une première étape pour l'actionnaire qui souhaite être complètement informé. En effet, cette mesure ne s'applique que pour les rapports et documents annuels et non pour les états financiers trimestriels. L'actionnaire qui souhaite obtenir la documentation trimestrielle devra remplir un autre formulaire que les compagnies, cette fois, seront tenues d'inclure dans leur rapport annuel.

Il importe de signaler que les actionnaires ne recevront de leur courtier qu'un seul formulaire pour l'ensemble des compagnies dans lesquelles ils détiennent des titres.

Photo Jacques Grenier

Les nouvelles règles sur la communication entre actionnaires et entreprises entreront en vigueur le 1er mars prochain.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

	Court terme						Long terme					
Institutions financières	Dépôt min. ($)	À demande 30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco Central Can.	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	500	6¾	—	—	—	—
Commer. Italienne	5,000	5¾	5¾	6	6	6¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Laurentienne	5,000	5¾	5¾	5¾	6	6¼	1,000	9	9½	9¾	9¾	10¼
Lloyd's	5,000	5¾	6	6	6	6¼	1,000	9	9¼	9½	9¾	10
Montréal	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	8¾	9¼	9¾	9¾	10¼
Nationale	5,000	5¾	6	6	6	6¼	1,000	9	9½	10	10	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	9	9½	9¾	9¾	10¼
Royale	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	9	9½	9¾	10¼	10¼
Toronto-Dom.	5,000	5¾	5¾	5¾	5¾	6	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Caisses Étab.	1,000	6½	6¾	7	7¼	7¾	1,000	9¼	9½	9¾	9¾	10
Caisse Pop. Mtl*	5,000	5¾	6	6¼	6¼	6¾	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Caisse Pop. Qbc*	3,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Soc Entraide éco.	5,000	6	6¼	6½	—	7	500	9⅛	9½	10	10	10¼
Fiducies												
Canada Trust	5,000	5¾	6	6½	6¾	7	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	7¼	7¼	7¾	7¾	7¾	500	9⅜	9½	10	10	10¼
Fiducie Québec	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9¼	9½	10	10	10¼
First City Trust	5,000	7¼	7¼	7½	7½	7¾	1,000	9¼	9½	10	10	10¼
Guaranty Trust	5,000	6	6¼	6½	6¾	7	1,000	9	9½	9¾	10	10¼
La Métropolitaine	5,000	7	7	7	7½	8	1,000	9	9¾	10	10¼	10¼
Montréal Trust	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9¼	9½	10	10¼	10¼
Prêt et Revenu	5,000	6½	6¾	7	7¼	7½	500	9¼	9½	10	10	10⅜
Soc Nat. Fid.	2,000	6½	6¾	7	7¼	7½	500	9¼	9⅜	10	10¼	10½
Trust Financial	5,000	7	7¾	8	8¼	8¼	500	9¼	9½	10	10	10⅜
Trust Général	5,000	6¼	6¼	6¾	7	7¼	1,000	9⅛	9½	10	10¼	10¼
Trust Laurentienne	5,000	6½	6⅜	6¾	6⅞	7	1,000	9¼	9½	9¾	10	10¼
Trust Morgan	5,000	6¾	7½	7¾	8	8	500	9	9¼	9¾	9¾	10⅛
Trust National	5,000	6	6¼	6½	6¾	7	500	9	9½	10	10	10¼
Trust Royal	5,000	6	6	6½	6¾	7	1,000	9	9½	10	10	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 17 novembre 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujet à changements sans préavis.

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
Institutions financières	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10¼	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Laurentienne	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11¼	11¾	10½	10¾	11¼	11¾	11¼
Montréal	10½	10¾	11	11½	—	—	11	11½	—	—	—	—	11
Nationale	10¼	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10¾	11¼	11½	12	11¼
Nouvelle-Écosse	10¼	10½	11	11½	10¼	10½	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	10½
Royale	10½	10¾	11	11½	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11½	11½	12	n/d
Commer. italienne	10½	10¾	11	11½	11½	11¾	12	12½	11½	11¾	12	12½	12
Caisses Étab.	10½	10¾	11	11½	11	11¼	11½	12	11½	11¾	12	12½	11½
Caisses pop.Mtl.*	10¾	11	11¼	11¾	11	11¼	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10¾	11	11¼	11¾	10
Soc. Entraide éco.	10½	11	11¼	n/d	10¾	11¼	11½	n/d	—	—	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	12½
Fiducie Guardian	10½	10¾	11	11¼	10½	10¾	11	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	—
First City	—	—	—	—	10¾	11	11½	11¾	10¾	11	11½	11¾	—
Guaranty Trust	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	10½	11	11¼	11¾	10¼
Laurentienne	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	—
La Métropolitaine	—	—	—	—	10¼	—	11	11¼	10¼	—	11	11¼	—
Montréal Trust	10¼	10¾	11	11¼	⅛0½	10¾	11	11¼	10¼	10¾	11	11¼	—
Prêt et Revenu	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducié	10½	10¾	11	11½	10½	10¾	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	—
Trust National	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	9¾
Trust Royal	10¼	10¾	11	11½	10¼	10¾	11	11½	10½	11	11¼	11¾	10

Compilation **Fiducie du Québec** — 17 novembre 1987 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

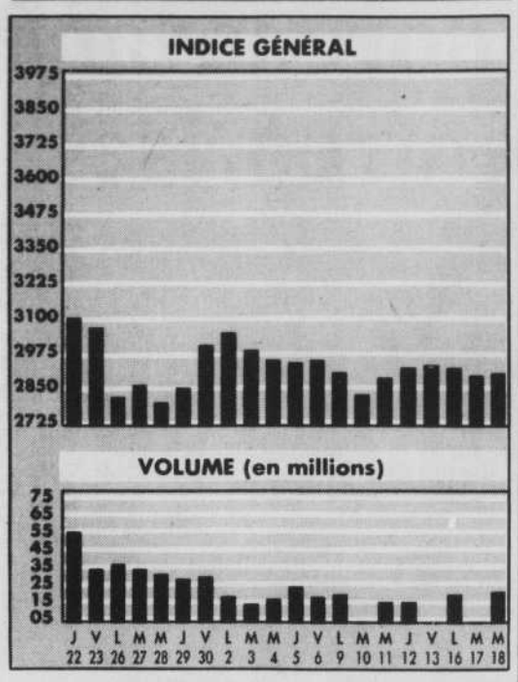

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	6950	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
AHA Auto	o 1500	415	415	415	
AMCA Int	48725	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
AMCA p	200	$23¼	23⅛	23¼	
AMCA 2 p	400	$19½	19⅜	19⅜	— ⅛
AMCA 3 p	200	$27⅜	27⅛	22⅜	+ ⅛
ARC Int	2000	250	250	250	—15
Abbey E o	3000	35	35	35	
Abermin o	1100	119	115	119	+ 9
Abti Prce	49389	$22½	22¼	22¼	— ¼
Abitibi w	3250	450	400	400	—50
Acadia M o	12800	225	220	220	— 5
Acklands	2000	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Agassiz	5700	310	310	310	
Agnico E	6500	$27½	27⅛	27⅛	
Agra B f	336200	$11	10	10	— 1
Albany o	500	70	70	70	— 5
Alt Energy	85220	$15⅞	15⅜	15⅞	+ ½
Al Enr 775		1050	$24¾	24⅜	24¾	+ ½
Alta Nat	23600	12	11½	11½	— ⅜
Alcan	230270	$32¼	31½	32⅛	+ ½
Alcan C p	17500	$21¼	21	21¼	
Alcan E p	200	$22	22	22	+ ¼
Algo Gr w	2250	95	95	95	
Algoma St	14683	$15	15	15	— ½
Algma St B	3700	$17⅜	17¼	17¼	
Algon Merc	500	$9	9	9	—1¼
Alied Lyns	700	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅜
Altex	3000	110	100	100	—15
A Barick	64134	$23¼	22¼	22⅞	— ¼
A Barik w	5800	$7¼	6¾	6¾	— ⅜
Am Eagle o	4200	100	85	85	—20
Am Leduc	1000	30	30	30	
Amir o	6300	235	220	220	+ 5
Andrs WA	f 1500	10	10	10	
Andres W B	400	$10¾	10¾	10¾	—3¼
Ang dGld o	500	110	110	110	+ 10
Anthes	4000	47	47	47	— 3
Args 250 p	z25	$40½	40½	40½	
Args 260 p	z20	$33⅞	33⅞	33⅞	
Argvll A f	1000	42	42	42	
Asamera I	23612	58	7¾	8	
Asmra I 8	1400	$22⅜	22½	22½	— ½
Asmra Iw	1500	115	115	115	— 5
Asmra Mnl	57000	435	435	435	— 5
Asbestos	2300	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Asac Porc o	z1	180	180	180	
Atco I f	2900	$8½	8½	8½	
Ateba o	20000	50	50	50	— 3
Ateba B r	10000	3	3	3	+ 1
Atl C Cop	2400	165	165	165	
Atl Shop A f	7550	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Atlantis o	2700	155	145	155	+ 10
Atlas Yk o	22000	16	15	15	— ½
Atlas Yk w	z30000				
Audrey R o	5800	260	255	255	—10
Augmitto o	2000	95	95	95	
Aur Res o	40858	$5½	5⅜	5½	+ ¼
BCED	9850	240	232	233	+ 2
BCED 1 p	400	524	23¾	24	+ ½
BCED w	1000	85	85	85	+ 4
BCEP 1 p	14100	$23⅞	23⅜	23⅞	
BCEP 2 p	100	$23⅜	23¾	23⅞	+ ⅛
BCED C 1	300	$24¼	24	24	
B C Bancor	50114	61	58	58	— 2
BC Banc A	800	22	22	22	
BC Banc B	1400	22	21¾	22	+ ¼
BC Rail p	2150	$25⅞	25¾	25⅞	
BC Sugar A	2100	23	22¾	23	+ ¼
BC Sugar P	200	12	12	12	+ ½
BC Sugar w	1500	145	145	145	—10
B Corp p	41600	$28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅛
BGR A	3600	$10⅛	9⅞	10	+ ⅛
BGR 2 w	2200	185	180	185	+ 5
BII Ent	z30	$5¾	5¾	5¾	
BMB Comp	1000	145	145	145	
BMO II p	400	518	18	18	— ½
BP Canada	33100	519	19	19	— ⅜
Bachelor	10500	215	210	215	+ 5
Bancshr p	200	$19¼	19¼	19¼	
Banister C	3000	$8¾	8¾	8¾	
Bk Alberta	100	$5½	5½	5½	— ¼
Bank Mtl	189135	$25¼	24⅞	25¼	+ ¼
Bk Mtl 250	4667	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
Bk Mtl 3p	200	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Bk Mtl w	23700	185	175	180	— 5
Bank N S	469796	$11⅞	11½	11¾	+ ⅛
Bk N S 1p	43300	$22⅛	22	22⅛	— ⅛
Barons Oil	4000	290	280	290	+ 10
Baroncor w	1000	55	55	55	
Baringtn o	2000	85	85	85	—10
Baton	1000	$11	11	11	+ ⅛
Bottle MA	f 650	$21½	21½	21½	
Beau CA o	2000	47	47	47	+ 2
Beaufield o	10500	185	175	175	—15
Beaver R o	10800	160	155	160	+ 4
Bell 1.94 p	900	$24½	24½	24½	
Bell 9 p	500	$23¾	23½	23½	
BCE	270683	$36⅜	36	36⅜	+ ¼
BCE 2.05 p	100	$36⅛	36⅛	36⅛	— ⅛
BCE 2.70 p	17950	$36½	36	36½	+ ½
Belmoral o	63400	265	254	262	
Bet Public	2500	$21½	21	21½	+ 2½
Biomira o	5000	240	240	240	—10
Biotech	400	225	220	220	—15
Bl Hawk o	900	65	65	65	
Blackdom o	1700	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅜
Bombdr B f	5600	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
Bonanza O	z40	280	280	280	
Bonar	1000	$16½	16½	16½	+ ½
Bow Valy	170353	$12¾	12¼	12⅜	— ¼
Bow Valy	1000	$25¾	25½	25½	— ¾
B V 2025	1000	$25¾	25½	25½	— ¾
B V 1875	8960	$25½	25	25	
Bow Vly 205	1200	$20½	20¼	20½	
Bow Valy w	8500	50	38	50	+ 10
Bow VR p	2000	450	425	425	
Bowtex o	3878	$5½	5½	5½	
Bracknel f	o12500	48	48	48	+ 5
Bralorne	5000	135	135	135	+ 15
Bralor 8.75	700	55	5	5	
Brmlea B p	600	$25⅜	25¼	25¼	
Brmptn A f	1700	57	6⅞	6⅞	— ⅛
Broscad A	1850	540	40	40	+ ⅛
Broscan A	39995	$26½	26	26½	
Brscn 8½	1500	$23½	23½	23½	
Broscan F p	200	$24¾	24⅜	24⅜	+ ¼
Brkwater o	86915	$5⅜	5⅛	5⅛	
Brenda M	700	$14½	14	14	— ½
Brunswick A f	2600	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
BCFP	877512	$18¾	18⅜	18⅜	+ ⅛
BCFP p	250	538	37	37	— 1
BC Res	14265	87	85	85	
BC Res p	1400	$22½	22¼	22¼	— ¼
BC Phone	8661	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
BCPh 4¾ p	z5	554⅛	54⅛	54⅛	
BCPh 1956	z10	554⅛	54⅛	54⅛	
BCPh 4.84	z10	1378	137⅜	137⅜	
BCPh 6.80	200	519	18½	18½	— ⅜
BCP 7.04 p	300	1978	197⅜	197⅜	+ ⅜
BrAir ods	800	531	30⅞	31	—1¼
Brahm R o	3900	395	380	380	—15
Broulan	1400	125	120	125	+ 3
Bruncor	6075	$17⅛	17	17	— ⅛
Brunswk	3150	511	11	11	
Budd Can	1150	531	30	30	—1½

C D

CAE	43470	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
CB Pak	1500	515	14⅝	15	+ ⅛
CB Pak w	2150	105	100	100	+ 5
CCL A	1600	$8½	8½	8½	
CCL B f	8000	$8½	8	8⅜	+ ⅜
CDC Life	3950	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
CFS Grp	1200	160	160	160	—10
CGC Inc	7650	519	18¾	18⅞	
CHC Hlcpt	400	375	375	375	—25
CIL	120	$26¼	26¼	26¼	— ¼
CSA A f	6200	$5¾	5¾	5¾	— ½
Cableshr A	15600	250	210	250	+ 50
Cableshr B	600	250	240	240	+ 50
Cad Frv A	15850	$9⅜	9⅜	9⅜	
Cad Frv 2	865	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Calgary I p	700	$25½	25½	25½	
Cambior	1760	$15½	15½	15½	— ⅛
Cambior w	2600	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Cambridg	32227	$23	22½	22¾	+ ¼
Camb I	12481	$26⅜	25⅞	26	
Camco Inc	1700	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Camndx o	30000	50	47	50	
Camp Res	32800	200	190	200	+ 5
Camp Soup	500	$17	17	17	— ¼
Campeau f	36121	$15	14½	14⅞	+ ⅛
Campeau C	200	$20½	20½	20½	
Campeau D	1000	$20	20	20	
Camreco o	2100	50	45	45	— 5
Canacord o	1000	80	80	80	— 5
CCem ex p	1500	$14¾	14¾	14¾	
CDC	87386	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
CDC 1980	10870	$16¼	16⅛	16¼	— ⅛
CDC 1983	2600	$25¾	25⅜	25⅜	
Can Malt	2130	$22¼	22¼	22¼	— ¼
C Nor West	28224	$16½	15¼	16½	+ 1⅛
CNor Wst B	z28	525	25	25	
CNor Wst C	128800	526	25⅛	25¼	—3¼
CNor Wst w	8510	230	225	225	—25

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS

AGF Group
Amer Grth 7.27
Cdn Gs Enr 7.44
Cdn SecGth 8.09
Cdn Trustd 4.64
Corp Inv 10.58
Crp Inv Stk 6.72
nExcel Am Ea 4.35
nExcel Cd B 5.23
nExcel Cd Eq 4.30
nEx MMF 7.14 5.00
Global 10.45
GreenL Cdn 5.20
GreenL US 4.99
Grth Eqty 8.52
HiTech 12.18
Japan 5.58
nMMF (8.16) 10.00
Optn Eqity 3.77
Pfd Inc 9.70
Special 4.28
ADVANTAGE 8.83
ALL-CANADIAN
Compound 14.60
Dividend 11.40
Natural Res 5.44
Revenue Gth 3.59
Univest 6.22
Allied Cap Mgmt.
nCanadian 4.11
nDividend 4.53
nIncome 5.48
nInterYl Cdn 5.58
nInterYl U.S. 4.25
nMMF (8.34) 5.00
A.M.D.
Am Bl Chip 10.20
CD Bl Chip 9.26
Dividend 9.20
Fix Inc. 9.76
MMF (8.21) 10.00
MMF US 6.25 1.00
Resc Can. 11.03
T-Bill (8.32) 10.00
nASSOC INV 6.11
Bolton Tremblay
Cdn Cum 13.51
InterYl 7.20
yMny Fd 8.52 1.00
Pfd. Income 10.05
Pfd. Rsces 9.80
Taurus 4.54
yBPI EAFE 7.72
Calvin Bullock
American 6.57
CIF 6.25
Dividend 9.29
Growth 2.14
Income 7.66
Canada Trust
vnCTNAF 24.70
vnEquity 46.97
vnIncome 9.62
Central Trust
vnCd Growth 9.86
vnGov Bond 10.00
vnIncome 10.00
vnSelect 9.91
CENTURY
DJ 9.10
DJ-U.S. 6.94
CGF Group
yFund 4000 5.03
yInternatn'l 8.49
yVenture Fnd 2.85
Chou Assoc Mgt
yAssociates 23.05
yRRSP 10.87
Confed Group
Dalph Eqty 7.83
yDalph Mtge 5.07
CT Inv Counsel
nE-S Tem 7.10 10.09
Ev Spec Eq 9.88
Everest Bn 10.25
Cundill Group
vSecurity 13.56
vValue 12.42
Desjardins Group
vnActions 16.06
vnEquilibre 9.53
vnHypo 4.39
vnIntern'tl 19.68
vnOblig 4.52
Dynamic Group
yAll Dyn IV 4.15
yAll Dyn V 3.93
D Income 5.43
D.Div 4.99
yDy Global 4.86
DyAm US 5.94
DynAmCn 7.81
DynCdn Fd 12.98
DyPrecMet 1.31
yMgd P'folio 6.24
nSav'g 7.46 10.00
Eaton Bunlock
yV MMF 7.85 10.00
yViking Cdn 13.83
yViking Com 12.88
yViking Div 6.89
yViking Gth 15.24
yViking Inc 4.09
yViking Int 16.01
EP Man 8.59 1.00
FIDUCIAIRE
yAction 9.23
yOblig. 9.94
nFirst CdM 11.25
First City Fds
Growth 4.23
Income 4.77
yReal 5.84
Fonds M.F.Q.
yActions 8.87
yEquilibre 8.79
yObligations 9.73
Fonds SNF
yEquilibree 9.55
yQuebecoise 8.05
Future Fnd Share
nFood Fund 6.13
nGolden Fnd 7.92
nLife Fund 5.55
nSilver Fund 4.71
nTechno Fnd 3.79
yMortgage 9.93
yRealty Gth 12.14
Global Strategy
Americas Fd 8.61
Europe Fd 8.42
Far East Fd 9.39
yGlobal S Cp 15.90
Global S Fd 14.57
Guaranty Trust
vnInv Equity 5.27
vnInv. Income 4.62
vnMortgage 10.39
yProp Fund 91.94
Guardian Group
yCanada 5.38
yEnterprise 1.16
yFiscon Fd 9.41
yGrth Fund 16.48
yNorth Amer 4.07
xdvPldD 8.08 8.98
S Mny 7.37 10.11
yStrat Inc 10.16
yWorld Eqty 3.76
Gd Am Sec USF
yFully Mgd 10.37
US MMF 6.24 9.95
yG Mort Shsl 9.72
Heartland Group
yBond 10.50
yEquity 7.74
yGrowth 7.30
HUME GR.
vnHume Bnd 10.04
vnHume Fnd 10.19
vnHme RRSP 10.43
Investors Group
yBond 4.20
yCdn Equity 5.26
yDividend 8.43
yGlobal 5.06
yGrowth 6.99
yIntern'tl 11.86
yJapan 14.75
yMMF (8.50) 1.00
yMtge 4.96
yMutual 7.56
xdyProv Stk 8.82
yReal Prop 5.31
yRetiremnt 20.44
ySumma 4.20
J. Heward Gr
y JHAmer Cdn 6.70
y JH Amer US 5.09
y JH FdLtd 6.74
nLotus Fnd 10.79
MER Group
yEquity 13.03
yGrowth 10.48
ynMMF 3.27 10.00
Metropolitan Gr
yBond 2.86
yCdn Mutl 5.29
yCollective 15.10
yGrowth 6.87
ySpeci. 6.30
yVenture 9.56
Montreal Trust
ynDividend 8.87
ynEquity 24.37
ynIncome 8.31
ynInternatl 24.82
ynMMF 8.00 10.00
ynMtge 9.99
Morgan Trust
yDividend 5.16
yGrowth 10.88
yIncome 11.76
yResource 7.45
yWorldwide 13.39
yMutl Opp Fd 2.49
Mutual Group
Ameritund 10.45
CIF 7.53
Dividend 25 11.98
Diversifd 40 12.48
Diversifd 55 12.41
Dividend 9.77
Equifund 11.91
nMMF (7.78) 1.00
MYW Inv Fds
yCdn Balanc 8.57
yCdn Growth 7.90
yDefensv Inc 9.99
yN Am Grth 7.79
yNoram Cav 12.80
One DecisFd 9.75
Onl Teacher Gr
yAgressive 10.41
ynBalanced 10.58
ynDiversifd 10.31
ynFixVal 8.00 10.00
ynMtge 11.49
yOptimI Cdn 6.27
Prudential Group
Dividend 4.83
Growth 7.40
Income 5.14
nMMF (8.59) 10.00
Ptnm Hlth S 12.80
Rabin Budden Gr.
vnCapital Fd 6.35
vnIncom Fd 5.32
Realgrowth Fds
yA.Trend US 5.72
yActive Inc. 9.54
yCdn Equity 13.02
yRen Can B+B 5.32
Royal Trust
vnAdv. Bal. 9.43
vnAdv. Grwth 9.41
vnAdv. Inc 9.30
vnAmerican 20.82
vnBond 8.92
vnCanadian 28.54
vnEnergy 6.56
vnGlobal In. 13.78
vGov Bond In 8.79
vnJapanese 22.37
vnMMF 7.90 10.00
vnMortgage 10.47
vnPreferred 9.08
Roycom Group
Pogbrk Rf A 9.20
Pogbrk Rf B 9.50
Royfund Group
nBond Fnd 5.16
nEquity 18.37
nMMF 7.87 10.00
Saxon Group
nBalanced 9.03
nSmall Cap 10.17
nStock 8.89
nWorld Gwth 10.83
Sceptre Funds
vnBalanced 10.87
vnCp Protect 10.79
vnEquity 10.55
vnIntl 10.64
Scotia Funds
Income 9.64
Stock Bond 9.23
Sentinel
Am Eq Cdn 7.70
Am Eq US 5.86
Cda Bond 9.43
Cda Equity 8.72
yGlobal 8.49
nMMF 7.93 10.00
SOFICORP
yCroissance 7.06
yDividendes 9.21
yEquilibre 8.54
yRevenu 10.02
SPECTRUM
nCash (7.48) 1.00
nCdn Equity 8.50
nDiversifd 9.26
nDividend 9.28
ninterest 9.75
yIntnl Equity 8.14
ySaving 7.86 1.00
ySterling Mtge 5.04
yTD GL Mtg 10.42
Templeton Grp
Temp Cdn 5.07
Temp G Cdn 16.24
Temp G USF 12.37
yTradex 7.07
Trimark Group
Income Gth 4.70
Interest 8.09 10.00
Trimark 11.17
Trimark Cdn 10.04
Trust General
vnAction Am 13.06
vnAction Can 21.33
vnEquilibre 9.03
vnHypo 10.69
vnMor Mon 10.19
vnOblig 9.53
20-20 Group Fin
yCdn ConvDb 9.25
Cdn ConvPf 9.35
yS& World 9.82
Sunset 11.70
United Group
Accum 9.52
Accum R. 9.97
American 5.78
Mortgage 5.13
Security 4.31
Venture 7.95
Venture Ret 10.88
yUnivAv Gth 11.01
Waltaine Funds
ynBalanced 9.75
nConv. Ped. 8.72
ninstant $$ 10.03
nPfd. Inc. 9.00
Walwyn Group
ynBond 9.91
ynCd Equity 9.12
ynInternl Cd 10.33
ynIntnl US 7.84
ynMMF 10.00
ynOption 7.46
ynPreferd 9.62
ynVenture 8.35
NON-MEMBERS
ynAltimira 6.28
ynC-Anaes 8.62
Can Nat Res 5.03
Canwst RSP 94.96
yCapital Gwth 7.11
nCapstone 6.06
Co-op Trust Gr.
ynGrowth 11.60
ynIncome 9.48
CSA MGMT Gr.
Goldfund 6.25
Goldtrust 7.92
Dixon, Krog Gr.
DK All Seas 2.95
DK Amn 19.69
DK Ent 13.54
yDomequity 8.82
yEthical Gwth 5.22
yGyro Equity 11.66
yHall Bnd 10.42
Harvard 5.92
Industrial Gr.
CS Mgt 7.71 10.00
Indust Am 7.15
Indust Div 9.38
Indust Ea 17.75
Indust Global 5.80
Indust Gwth 12.54
Indust Hor 4.82
Indust Inc 9.78
Indust Pens 5.15
Indust Pfd 2.24
Mack Ea 22.24
Mack Mtge 11.20
yMar Equity 4.78
yMarlboro 6.87
Md Mgmt Fd
ynCMAIF 25.09
ynMD Grth 14.53
ynPerp G. 1.54
ynPerp G. II 7.35
nNatrusco 6.64
NW Group
yCanadian 6.83
yEquity 9.06
yNW Trst Eq 17.03
Pacific Group
Growth 5.70
Rel Bal. 4.45
US Growth 4.26
PHN Group
Bond 8.91
Canadian 16.21
Div Inc 12.63
Fund 23.42
MMF (8.30) 10.00
Pooled 37.98
RRSP 44.59
Vintage Fd 9.63
PMF Mgt. Ltd.
nPension 4.73
nXanadu F 3.84
Pret et Revenu
yAmerican 24.68
yCanadian 8.40
yFonds H 5.18
yRetraite 19.09
Principal-US Gr.
Equity 6.11
World Inc 7.54
Sogit Group
yCam. Bal. 6.05
yCam. Gth 6.80
yDomequity 8.82
yEthical Gwth 5.22
yGyro Equity 11.66
yHall Bnd 10.42
Harvard 5.92
Industrial Gr.
CS Mgt 7.71 10.00
Indust Am 7.15
Indust Div 9.38
Indust Ea 17.75
Indust Global 5.80
Indust Gwth 12.54
Indust Hor 4.82
Indust Inc 9.78
Indust Pens 5.15
Indust Pfd 2.24
Mack Ea 22.24
Mack Mtge 11.20
yMar Equity 4.78
yMarlboro 6.87
Md Mgmt Fd
ynCMAIF 25.09
ynMD Grth 14.53
ynPerp G. 1.54
ynPerp G. II 7.35
nNatrusco 6.64
NW Group
yCanadian 6.83
yEquity 9.06
yNW Trst Eq 17.03
Pacific Group
Growth 5.70
Rel Bal. 4.45
US Growth 4.26
PHN Group
Bond 8.91
Canadian 16.21
Div Inc 12.63
Fund 23.42
MMF (8.30) 10.00
Pooled 37.98
RRSP 44.59
Vintage Fd 9.63
PMF Mgt. Ltd.
nPension 4.73
nXanadu F 3.84
Pret et Revenu
yAmerican 24.68
yCanadian 8.40
yFonds H 5.18
yRetraite 19.09
Principal-US Gr.
Equity 6.11
World Inc 7.54
Sogit Group
yCam. Bal. 6.05
yCam. Gth 6.80
yCam. Res. 2.64
yTns. Can Eq 6.81
yTrans B 78.76
yTrans C 13.61
ySynchrovest 6.60
Talvest Funds
yAmerican 4.87
yBond 10.07
yDiversifd 5.31
yGrowth 8.24
yIncome 10.25
yMMF (7.04) 10.00
Universal Group
American 9.00
Equity 9.72
Global 4.99
Income 5.26
Pacific 9.85
Resource 6.40
yWestrn Grth 4.15

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
F Knox o	5000	31	31	31	
FSesn Hl f	2600	$13¾	13½	13½	— ⅜
Franco o	36600	6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Futurtek o	2000	37	37	37	— 1

G H

GB Auto	1000	400	400	400	
GTC TrCon	1000	$6¼	6¼	6¼	
GSW B f	1180	$17¼	17¼	17¼	
GW Util	z75	$19¾	19¼	19¼	
Galctic o	37705	$9⅛	8½	9	+ ½
Galveston	28626	56	5¾	5¾	— ¼
Gandalf	8800	$8⅜	8	8⅜	+ ½
Geac Comp	9300	150	145	145	
Gemini F	4000	53	50	50	
Gemini T o	1700	240	230	240	+ 10
Gendis A	27600	$14⅜	14½	14½	— ¼
GE Canada	700	$14	13½	13½	— ½
G Lease	1200	460	460	460	+ 5
GMC	1053	$79¾	78½	79¾	+ 1
Genus Eq	o 18500	15	15	15	— 3
Geodom o	7800	230	225	230	+ 5
Geomq	9500	85	75	75	—10
Getty R o	32100	$5¾	5⅜	5½	— ⅛
Getty w	171100	140	125	140	
Giant Bay	o12052	105	101	105	+ 5
Giant Yk	130	$20	20	20	— ¼
Glamis	13500	465	455	465	+ 5
Glamis w	500	460	460	460	—30
Glen Adn o	11000	75	75	75	
Glenayre	1100	$6½	6¼	6¼	— ¼
Goldcorp f	57675	$7⅞	7½	7¾	+ ¼
Gld Knight	o25200	$7½	7¼	7½	
G Knight w	600	180	180	180	
Gldn Nth o	2005	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Gldn Rang o	5500	43	42	42	— 3
Gldn Rul o	19100	465	455	455	—10
G Shield o	122700	245	225	245	+ 5
G Star o	7500	360	355	360	— 5
Gldn Ter o	13200	70	60	70	
Gldn Ter w	16000	38	38	38	
Goldnbel o	32200	285	275	280	+ 5
Goldex o	22900	335	325	335	+ 5
Goldex w	9400	190	190	190	
Goldfarb A	2300	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Goldfarb p	2500	$8	8	8	— ½
Goldpost o	3000	150	145	150	
Goldqst o	1000	70	70	70	+ 5
Goldsil o	17800	225	310	320	— 5
Gldteck o	2000	130	130	130	— 5
Groff G	1100	$9¾	9¾	9¾	— 1
Grafton A f	36100	$9¼	8¾	9	— ⅜
Grandma	1400	30	25	30	
Granduc	2800	430	410	420	—20
Grndvew o	105790	57	6¾	6¾	
Granges	45600	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Grt Forest	650	$42	41	41	—1½
Grt Gulf	150	$14¼	14¼	14¼	
Grt W.Life	770	100	$25¼	25¼	
Grt W.Lifeco	8100	$10½	10¼	10¼	— ¼
Grt West A	18650	$10⅜	10¼	10¼	
Grt West w	200	$2¼	2¼	2¼	
Grtr Tr p	z25	$19½	19½	19½	
Guar Tr 1	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
Guar Tr 2	200	$18⅞	18⅞	18⅞	
Guar Trc p	z25	$28½	28½	28½	
Gulf Res	166809	$14⅜	13¾	14½	— ⅛
Gulf R Ip	1467	445	445	445	
Gulfstrm o	5460	42	42	42	
Gunnar G	o19300	93	85	90	+ 5
HERO o	5000	55	50	50	— 5
HSK Mnrl o	5000	86	86	86	— 4
Haley	10300	$5¾	490	5	— ⅜
Halifax D	650	$7⅛	7	7	— ⅛
Hamran C p	300	$25¼	25¼	25¼	
Hamond A f	5700	325	325	325	+ 25
Harris A f	200	$7½	7½	7½	+ ⅛
Harris B	10100	57	7	7	
Hartco	2400	335	335	335	
Hawker pr	z45	$62¼	62¼	62¼	
Hayes D	201218	$10¼	10¼	10¼	
Hayes r o	25200	125	117	125	
HDS o	200	285	285	285	
Hees Intl	7725	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ¼
Hees E p	100	$21½	21½	21½	
Hees Intl w	1800	$6½	6½	6½	
Helix	1250	150	150	150	—10
Hemlo Gld	25909	$16¼	15⅞	16¼	
Highld o	192	415	415	415	
Highrdg A	o13500	125	115	125	+ 5
Highwod o	2500	355	350	350	— 5
Hillcrest o	8100	130	130	130	— 2
Hollinger	4811	$8¼	7	7	— ¼
Home B of	5200	109	105	109	+ 4
Hope Brok	6100	$5½	5¼	5½	+ ⅜
Hope B w	5000	240	240	240	+ 15
Horsham f	100	490	490	490	—10
HBay Mn s	4517	$8	7⅞	7⅞	
H Bay Co	780	$18¾	18¼	18¾	— ⅛
HBC A p	400	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
HBC Hp	5700	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Hy Zels	5500	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Hydra Ex o	z2	98	98	98	

I J

ICG Ont	785	100	$22⅞	22⅞	22⅞	
ISG Tec o	1000	210	210	210	— 5
ITL Ind	1000	275	260	260	—20
ITL 775 p	6000	395	390	390	—10
Ican o	6600	55	51	51	— 4
Ideal Gr	Af 2050	55	495	4	—30
Imasco F p	100	$25½	25½	25½	— ½
Imasco L	58000	$25½	25	25¼	+ ⅛
I Life III	1700	$24¼	24¼	24¼	
Imp Oil A	94872	$53⅞	52⅜	53¼	— ⅜
Imp Oil B	800	$53¾	53¼	53¼	— 3
Inco o	9000	135	130	135	+ 4
Inco	98255	$21⅛	20¼	21	+ ¾
Inco 7.85	1900	521	21	21	
Inco 10	83574	$33	31⅞	32¾	+ 1
Indal	39500	105⅜	100½	103¾	— ½
Inland Gas	1100	$12¼	12	12	— ⅛
Inland G p	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Inn

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Abx	Ja	17½	$5¾	$6¼		
Abx	Ja	17½ P	60	85		
Abx	Ja	21¼	355	395	$11⅞	
Abx	Ja	21¼ P	$2	230	$4	31
Abx	Ja	22½	305	335	320	36
Abx	Ja	22½ P	$2½	290	$2¾	38
Abx	Ja	23¾ P	320	360		
Abx	Ja	25	$2	240	280	84
Abx	Ja	25 P	$4	440	$4½	46
Abx	Ja	26¼ P	$4¾	$5¼		
Abx	Ja	27½	135	160	75	47
Abx	Ja	27½ P	$5⅝	$6⅛	$6¼	29
Abx	Ja	28¾	100	125	110	192
Abx	Ja	28¾ P	$6⅜	$7⅛	$8	30
Abx	Ja	30	85	110	100	152
Abx	Ja	30 P	$7⅜	$8⅛	$11¾	52
Abx	Ja	32½	60	85	150	183
Abx	Ja	32½ P	$10	$10½	$11½	35
Abx	Ja	35	50	75	60	355
Abx	Ja	35 P	$12¼	$12¾	$11½	66
Abx	Ja	37½	35	60	70	485
Abx	Ja	37½ P	$14¾	$15¼	$16⅜	11
Abx	Ja	40	20	45	55	1386
Abx	Ja	40 P	$17¼	$17¾	$4¾	5
Abx	Ap	17½	$7	$7½		
Abx	Ap	17½ P	170	195		
Abx	Ap	20	$5⅞	$6⅜	$5⅜	3
Abx	Ap	20 P	265	305	$2¾	5
Abx	Ap	22½	$4¾	$5¼		
Abx	Ap	22½ P	$4	430		
Abx	Ap	25	$4	435	$2½	25
Abx	Ap	25 P	$5½	$6	$5	3
Abx	Ap	27½	320	360	$2½	34
Abx	Ap	27½ P	$7⅛	$7⅜	$9¼	7
Abx	Ap	30	265	$3	290	116
Abx	Ap	30 P	$8¾	$9¼	245	3
Abx	Ap	32½	315	345	260	140
Abx	Ap	32½ P	$10¾	$11¼	$13½	90
Abx	Ap	35	185	210	$2½	45
Abx	Ap	35 P	$12¾	$13¼	$4½	3
Abx	Ap	37½	150	175	365	5
Abx	Ap	37½ P	$14⅞	$15⅜		
Abx	Ap	40	125	150	125	136
Abx	Ap	40 P	$17¼	$17¾	$17⅛	9
Abx	Nv	20	$2½	$3	$2½	10
Abx	Nv	20 P	1	25		
Abx	Nv	22½	50	100	150	60
Abx	Nv	22½ P	10	60	75	5
Abx	Nv	25	5	30	35	347
Abx	Nv	25 P	210	260		
Abx	Nv	27½	1	15		
Abx	Nv	27½ P	$4¾	$5¼		
Abx	Nv	30	1	15	50	10
Abx	Nv	30 P	$7	$7½		
Abx	Nv	32½	1	15	20	71
Abx	Nv	32½ P	$9½	$10	$13⅜	
Abx	Nv	35 P	$12	$12½		
Abx	Nv	37½	1	10	25	326
Abx	Nv	37½ P	$14½	$15	$14¾	10
Abx	Nv	40	1	10	5	26
Abx	Nv	40 P	$17	$17½	$5⅜	5
Abx	Dc	17½	$5½	$6	$6½	3
Abx	Dc	17½ P	25	50		
Abx	Dc	20	$3½	385	$4½	9
Abx	Dc	20 P	75	100	150	10
Abx	Dc	25	115	140	165	138
Abx	Dc	25 P	$3½	390	$5⅜	12
Abx	Dc	27½	60	85	100	10
Abx	Dc	27½ P	$5	$5½		
Abx	Dc	30	25	50	35	15
Abx	Dc	30 P	$7⅛	$7⅝		
Altenr	Mr	15	180	220	210	10
Altenr	Mr	15 P	55	105		
Altenr	Mr	17½	65	105	100	59
Altenr	Mr	17½ P	210	260	80	6
Altenr	Mr	20	25	75	80	119
Altenr	Mr	20 P	$4½	$5	$3½	5
Altenr	Mr	22½	10	60	65	100
Altenr	Mr	22½ P	$7	$7½	$6¾	25
Altenr	Mr	25	5	50	55	54
Altenr	Mr	25 P	$9½	$10	485	12
Altenr	Jn	15	210	$2½	230	4
Altenr	Jn	15 P	80	130		
Altenr	Jn	17½	100	120	$2	30
Altenr	Jn	17½ P	240	290		
Altenr	Jn	20	45	85		
Altenr	Jn	20 P	490	$5¼	$4	40
Altenr	Jn	22½	20	70		
Altenr	Jn	22½ P	$7¼	$7¾	235	60
Altenr	Jn	25	10	60		
Altenr	Jn	25 P	$9¾	$10¼		
Altenr	Dc	15	100	140	130	20
Altenr	Dc	15 P	20	70		
Altenr	Dc	17½	10	25	50	30
Altenr	Dc	17½ P	180	$2¼	105	10
Altenr	Dc	20	1	35	75	89
Altenr	Dc	20 P	435	490	$2¾	40
Altenr	Dc	22½	5	25	60	392
Altenr	Dc	22½ P	$6¼	$7¼	$7½	23
Altenr	Dc	25	1	20	25	402
Altenr	Dc	25 P	$9¼	$9¾	$7½	20
Agnico	Fb	17½	$5	$5¼	365	20
Agnico	Fb	17½ P	10	60		
Agnico	Fb	20	295	320		
Agnico	Fb	20 P	40	50	75	70
Agnico	Fb	22½	140	150	180	17
Agnico	Fb	22½ P	140	150	175	30
Agnico	Fb	25	310	385	$3¼	2
Agnico	Fb	25 P	25	50	105	5
Agnico	Fb	27½	25	50		
Agnico	Fb	27½ P	$5½	$6¼		
Agnico	Fb	30	30	50		
Agnico	Fb	30 P	$7¼	$7¾		
Agnico	Mr	32½	2	5	10	1194
Agnico	Mr	32½ P	$17¼	$17¾	$4¾	5
Agnico	Ap	17½	$7	$7½		
Agnico	Ap	17½ P	170	195		
Agnico	Ap	20	$5⅞	$6⅜	$5⅜	3
Agnico	Ap	20 P	265	305	$2¾	5
Agnico	Ap	22½	$4¾	$5¼		
Agnico	Ap	22½ P	$4	430		
Agnico	Ap	25	$4	435	$2½	25
Agnico	Ap	25 P	$5½	$6	$5	3
Agnico	Ap	27½	320	360	$2½	34
Agnico	Ap	27½ P	$7⅛	$7⅜	$9¼	7
Agnico	Ap	30	265	$3	290	116
Agnico	Ap	30 P	$8¾	$9¼	245	3
Agnico	Ap	32½	315	345	260	140
Agnico	Ap	32½ P	$10¾	$11¼	$13½	90
Agnico	Ap	35	185	210	$2½	45
Agnico	Ap	35 P	$12¾	$13¼	$4½	3
Agnico	Ap	37½	150	175	365	5
Agnico	Ap	37½ P	$14⅞	$15⅜		
Agnico	Ap	40	125	150	125	136
Agnico	Ap	40 P	$17¼	$17¾	$17⅛	9
Agnico	Nv	20	$2½	$3	$2½	10
Agnico	Nv	20 P	1	25		
Agnico	Nv	22½	50	100	150	60
Agnico	Nv	22½ P	10	60	75	5
Agnico	Nv	25	5	30	35	347
Agnico	Nv	25 P	210	260		
Agnico	Nv	27½	1	15		
Agnico	Nv	27½ P	$4¾	$5¼		
Agnico	Nv	30	1	15	50	10
Agnico	Nv	30 P	$7	$7½		
Agnico	Nv	32½	1	10	25	71
Agnico	Nv	32½ P	$9½	$10	$13⅜	
Agnico	Nv	35	20	50	395	
Agnico	Nv	35 P	$13¼	$13½	$11½	10
Agnico	Nv	37½	10	10	460	32
Agnico	Nv	37½ P	$15¾	$16		
Agnico	Nv	40	10	60		
Agnico	Nv	40 P	65	140		
Agnico	Nv	25	5	50		
Agnico	Nv	25 P	$3	$3¾		
Agnico	Nv	27½	25	50	75	24
Agnico	Nv	27½ P	$5½	$6¼	$2	
Agnico	Nv	30	30	50	$1	1
Agnico	Nv	30 P	$7	$7¾	$13	10
Agnico	Nv	32½	25	50	25	54
Agnico	Nv	32½ P	$10¼	$10½	$10	11
Agnico	Nv	35	30	50	30	619
Agnico	Nv	35 P	$13	$13½	$13	10
Agnico	Nv	37½	30	10	30	134
Agnico	Nv	37½ P	$15¼	$15¾		
Agnico	Nv	40	5	5	30	343
Agnico	Nv	40 P	$17	$17½	$9⅝	
Agnico	Nv	42½	5	5	120	103
Agnico	Nv	42½ P	$20½	$21		
Agnico	Nv	45	15	5	15	213
Agnico	Nv	45 P	$23	$23½		
Alcan	Fb	35 P	$4¾	$5	$7½	25
Alcan	Fb	37½	170	185	145	200
Alcan	Fb	37½ P	$6	$6½	$5¾	83
Alcan	Fb	40	80	90	100	276
Alcan	Fb	40 P	$8	$8½	$9½	99
Alcan	Fb	42½ P	$10⅜	$10⅞	$13	133
Alcan	Fb	45	25	50	40	1064
Alcan	Fb	45 P	$12⅞	$13⅜	$12⅜	38
Alcan	Fb	47½	15	40	10	410
Alcan	Fb	47½ P	$15¾	$15⅞	$17⅜	35
Alcan	Fb	50	15	30	25	372
Alcan	Fb	50 P	$17⅞	$18⅜	$21	35
Alcan	Mr	27½ P	215	230	245	27
Alcan	Mr	30	$6¼	$6¾	$4¾	68
Alcan	Mr	30 P	315	340	335	65
Alcan	Mr	32½	$5⅛	$5½	55	32
Alcan	Mr	32½ P	435	485	390	100
Alcan	Mr	35	415	440	435	106
Alcan	Mr	35 P	$5½	$6	435	9
Alcan	Mr	37½	320	345	$3½	26
Alcan	Mr	37½ P	$7	$7½		
Alcan	Mr	40	$2½	$2¾	230	153
Alcan	Mr	40 P	$8¾	$9⅛	$9¼	40
Alcan	Mr	42½	195	220	190	11
Alcan	Mr	42½ P	$10¾	$10⅞		
Alcan	Mr	45	155	180	190	21
Alcan	Mr	45 P	$12⅞	$13⅜	$15½	245
Alcan	Mr	47½	85	110		
Alcan	Mr	47½ P	$15¾	$15⅞		15
Alcan	Mr	50	45	70	$4¾	12
Alcan	Mr	50 P	$17⅞	$18⅜	$18	8
Alcan	Nv	27½	$4½	$4¾	$5⅛	560
Alcan	Nv	27½ P	1	25	10	44
Alcan	Nv	30	1	30	45	229
Alcan	Nv	32½ P	75	100	130	262
Alcan	Nv	37½	5	10	25	235
Alcan	Nv	37½ P	$5¼	$5⅝	$7¼	47
Alcan	Nv	40	1	10	20	686
Alcan	Nv	40 P	$7¾	$8⅛	$8¾	51
Alcan	Nv	42½	1	10	10	843
Alcan	Nv	45	1	7	10	1284
Alcan	Nv	45 P	$12¾	$13⅛	$15	42
Alcan	Nv	47½	1	6	1	569
Alcan	Nv	47½ P	$15¼	$15⅝	$17⅛	
Alcan	Nv	50	5	5	10	1235
Alcan	Nv	50 P	$17¾	$18⅛	$19⅛	
Alcan	Dc	27½	$5⅛	$5½	440	253
Alcan	Dc	27½ P	40	65	75	112
Alcan	Dc	35 P	365	390	335	463
Alcan	Dc	37½ P	$5⅜	$5⅞		
Alcan	Dc	42½	10	35	50	13
Alcan	Dc	42½ P	$10⅜	$10⅞		
Alcan	Dc	45	5	30	100	5
Alcan	Dc	45 P	$12⅛	$13⅜		10
Alcan	Nv	31⅜	75	125	$3	9
Alcan	Nv	31⅜ P	65	50	$2½	70
Alcan	Nv	33⅜	150	50	$3¼	10
Alcan	Nv	33⅜ P	110	160	175	13
Alcan	Nv	35	100	45	5	14
Alcan	Nv	35 P	265	315	$3½	20
Alcan	Nv	36⅜	50	25	$10¼	7
Alcan	Nv	36⅜ P	$4¼	$4¾	90	5
Alcan	Nv	38⅜	15	10	395	10
Alcan	Nv	38⅜ P	$6	$6½	$8½	15
Asama	Ja	6	210	240		
Asama	Ja	6 P	5	20		
Asama	Ja	7	125	150	140	52
Asama	Ja	7 P	15	40		
Asama	Ja	8	55	75	70	30
Asama	Ja	8 P	40	65	70	3
Asama	Ja	9	30	45		
Asama	Ja	9 P	110	135		
Asama	Ja	10 P	$2	230	185	35
Asama	Ja	12½	4	15	20	1786
Asama	Ja	12½ P	$4½	$5	$5	20
Asama	Ja	15	1	5	5	348
Asama	Ja	15 P	$7	$7½	390	
Asama	Ja	17½	1	15	15	105
Asama	Ja	17½ P	$9½	$10		
Asama	Ap	6	$2¼	260		685
Asama	Ap	6 P	15	35		
Asama	Ap	7	150	175	175	11
Asama	Ap	7 P	45	70		
Asama	Ap	8	105	120	110	5
Asama	Ap	8 P	90	115		
Asama	Ap	9	50	65	75	20
Asama	Ap	9 P	135	160		
Asama	Ap	10	35	55	50	250
Asama	Ap	10 P	210	240		
Asama	Ap	12½	15	35	25	292
Asama	Ap	12½ P	$4¼	$5¼	$4¾	59
Asama	Ap	15	10	30	30	158
Asama	Ap	15 P	$7⅛	$7½	$5⅝	
Asama	Ap	17½	5	15	20	96
Asama	Ap	17½ P	$9⅝	$10⅛		
Asama	Jy	6	230	260		
Asama	Jy	6 P	20	40		
Asama	Jy	7	170	195	185	30
Asama	Jy	7 P	60	85		
Asama	Jy	8	115	140	120	5
Asama	Jy	8 P	105	130		
Asama	Jy	9	80	105	120	100
Asama	Jy	9 P	160	185		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Asama	Jy	10	55	80	90	20
Asama	Jy	10 P	235	285		
Asama	Jy	12½	25	50	20	
Asama	Jy	12½ P	$4¾	$5¼		
BCE	Fb	32½	$4	435	125	
BCE	Fb	32½ P	25	50		
BCE	Fb	35	P	60	85	100	134
BCE	Fb	37½	75	100	75	846
BCE	Fb	37½ P	190	215	175	197
BCE	Fb	40	25	50	45	1069
BCE	Fb	42½	10	35	35	584
BCE	Fb	42½ P	$6¼	$6¾	$7	46
BCE	Fb	45	1	25	30	296
BCE	Fb	45 P	$8¾	$9¼	$8¾	12
BCE	My	35	240	265	335	107
BCE	My	37½	130	155	185	130
BCE	My	37½ P	$2¼	260	210	52
BCE	My	40	60	80	75	355
BCE	My	40 P	420	460	$5	76
BCE	My	42½	25	50	50	101
BCE	Nv	32½	360	$4	$4¼	
BCE	Nv	32½ P	1	25	15	
BCE	Nv	35 P	1	25	5	124
BCE	Nv	37½	6	15	35	406
BCE	Nv	37½ P	105	130	75	75
BCE	Nv	40	2	5	10	1194
BCE	Nv	40 P	360	$4	470	
BCE	Nv	42½	1	2	5	3600
BCE	Nv	42½ P	$6	$6½	$7	6
BCE	Nv	45	1	5	10	1570
BCE	Nv	45 P	$8½	$9	$5¼	
Bomb.	Ja	7	90	100	150	35
Bomb.	Ja	7 P	40	65	50	34
Bomb.	Ja	8	50	65	55	76
Bomb.	Ja	9	35	40	35	913
Bomb.	Ja	9 P	210	235	175	72
Bomb.	Ja	10	10	20	15	683
Bomb.	Ja	10 P	290	315	235	104
Bomb.	Ja	11¼	5	10	15	1383
Bomb.	Ja	11¼ P	440	$4½	$3¾	797
Bomb.	Ja	12½	2	5	6	1955
Bomb.	Ja	12½ P	490	$5⅜	$5¼	234
Bomb.	Ja	13¾	1	10	5	701
Bomb.	Ja	13¾ P	$6	$6½	$4¾	2
Bomb.	Ap	7	P	65	90		
Bomb.	Ap	8	P	120	145	165	10
Bomb.	Ap	9	P	70	80	85	334
Bomb.	Ap	9	P	235	240	52	10
Bomb.	Ap	10	P	35	55	65	489
Bomb.	Ap	10	P	$3	$3¼	$2	54
Bomb.	Ap	11	P	40	45	25	1524
Bomb.	Ap	11	P	440	$4½	$2½	623
Bomb.	Ap	12	P	15	20	40	493
Bomb.	Ap	12	P	460	$5	$4½	70
Bomb.	Ap	13	P	5	10	20	393
Bomb.	Ap	13	P	$5¼	$5¾	230	
Bomb.	Jy	7	P	85	110		
Bomb.	Jy	8	P	140	145	145	79
Bomb.	Jy	8	P	145	170		
Bomb.	Jy	9	P	240	245	$2	40
Bomb.	Jy	10	P	320	$3¼	310	30
BcFor	Mr	16	$3	$3½			
BcFor	Mr	16	P	50	100		
BcFor	Mr	17	P	220	260	140	12
BcFor	Mr	17	P	80	130		
BcFor	Mr	18	P	145	185	100	6
BcFor	Mr	18	P	120	170		
BcFor	Mr	19	P	80	105	145	160
BcFor	Mr	19	P	165	215		
BcFor	Mr	20	P	55	90	140	408
BcFor	Mr	20	P	220	270	$6¼	15
BcFor	Mr	22½	P	20	50	50	494
BcFor	Mr	22½	P	$4	$4½	$8¼	17
BcFor	Mr	25	P	10	40	60	389
BcFor	Mr	25	P	$6¼	$6¾	$10½	20
BcFor	Jn	16	P	335	385		
BcFor	Jn	16	P	85	135		
BcFor	Jn	17	P	260	310	$2¾	6
BcFor	Jn	17	P	120	170		
BcFor	Jn	18	P	205	255		
BcFor	Jn	18	P	160	210		
BcFor	Jn	19	P	210	260	340	20
BcFor	Jn	20	P	130	170	100	21
BcFor	Jn	20	P	260	310	125	10
BcFor	Jn	22½	P	50	100		
BcFor	Jn	22½	P	$4¼	$4¾	$4	30
BcFor	Jn	25	P	$6¼	$6¾	280	10
BcFor	Dc	16	P	255	280		
BcFor	Dc	16	P	5	55		
BcFor	Dc	17	P	20	70		
BcFor	Dc	18	P	75	105	100	10
BcFor	Dc	18	P	50	100		
BcFor	Dc	19	P	90	140	$4	28
BcFor	Dc	19	P	230	255	100	12
BcFor	Dc	20	P	15	15	1723
BcFor	Dc	20	P	$3¼	$3½	155	85
BcFor	Dc	20	P	$6	$6½		
BcFor	Dc	22½	5	15	10	2776
BcFor	Dc	25	5	5	5	387
BcFor	Dc	25	P	$8	$8¼	$2½	10
BcFor	Dc	25	P	$6½	$6¾	$9¾	67
BcFor	Dc	27½	1	20	50	12
BcFor	Dc	27½	P	$8¾	$9¼	$9¼	2
BC Tel	Ja	22½	290	315			
BC Tel	Ja	22½	P	1	25	20	
BC Tel	Ja	25	70	95	110	12
BC Tel	Ja	25	P	35	60	175	10
BC Tel	Ja	27½	1	25	25	1103
BC Tel	Ja	27½	P	220	245	165	33
BC Tel	Ja	30	5	20	50	30
BC Tel	Ja	30	P	470	495	390	1
BC Tel	Ap	22½	295	320			
BC Tel	Ap	22½	P	10	35		
BC Tel	Ap	25	100	125	80	20
BC Tel	Ap	25	P	60	85	60	5
BC Tel	Ap	27½	20	45	50	40
BC Tel	Ap	27½	P	$2¼	$2½	210	200
BC Tel	Ap	30	1	2	5		
BC Tel	Ap	30	P	470	495	$4	2
BC Tel	Jy	22½	305	330			
BC Tel	Jy	22½	P	20	45		
BC Tel	Jy	25	130	155			
BC Tel	Jy	25	P	80	105		
BC Tel	Jy	27½	35	60			
BC Tel	Jy	27½	P	235	260		
Brscn	A	Ja	25	$2¼	$2¾		
Brscn	A	Ja	25	P	90	140	
Brscn	A	Ja	27½	90	100	170	45
Brscn	A	Ja	27½	P	215	265	
Brscn	A	Ja	30	40	50	115	62
Brscn	A	Ja	30	P	54	$4½	2
Brscn	A	Ja	32½	10	60	100	5
Brscn	A	Ja	32½	P	$6½	$7	$4½	2
Brscn	A	Ja	35	5	10	25	208
Brscn	A	Ja	35	P	$9½	$9¾	$9	50
Brscn	A	Ja	37½	5	15	5	107
Brscn	A	Ja	37½	P	$11¾	$12	$11⅞	78
Brscn	A	Ja	40	15	15	10	464
Brscn	A	Ja	42½	10	5	15	101
Brscn	A	Ja	42½	P	$16½	$17	$15½	2
Brscn	A	Ap	25	320	370			
Brscn	A	Ap	25	P	150	200		
Brscn	A	Ap	27½	205	255	285	5
Brscn	A	Ap	27½	P	$2¾	$3¼	390	
Brscn	A	Ap	30	150	175		
Brscn	A	Ap	30	P	445	485	
Brscn	A	Ap	32½	100	120	50	50
Brscn	A	Ap	32½	P	$6½	$7	
Brscn	A	Ap	35	40	50	150	15
Brscn	A	Ap	35	P	$9½	$9¾	$5⅜	5
Brscn	A	Ap	37½	10	15		
Brscn	A	Ap	37½	P	$11¾	$12	$9¾	50
Brscn	A	Ap	40	10	15	$2¼	24
Brscn	A	Ap	40	P	$14¼	$14½	$12¾	9
Brscn	A	Ap	42½	5	20	80	102
Brscn	A	Ap	42½	P	$16½	$17	$13	25
Brscn	A	Jy	25	395	445			
Brscn	A	Jy	25	P	190	240		
Brscn	A	Jy	27½	280	330	$2¼	3
Brscn	A	Jy	27½	P	310	360		
Brscn	A	Jy	30	195	245		
Brscn	A	Jy	30	P	460	$5¼	
Brscn	A	Jy	32½	130	180		
Brscn	A	Jy	32½	P	$6½	$7	
Brscn	A	Jy	35	90	140		
Brscn	A	Jy	35	P	$9½	$9¾	
Brscn	A	Jy	37½	35	15		
Brscn	A	Jy	37½	P	$11¾	$12	
Bmg.A		Ja	25	$3	$3½		
Bmg.A		Ja	25	P	370	$3¾	
Bmg.A		Ja	27½	165	190		
Bmg.A		Ja	27½	P	430	455	
Bmg.A		Ja	30	80	105		
Bmg.A		Ja	30	P	$5½	$6¼	
Bmg.A		Ja	32½	30	55		
Bmg.A		Ja	32½	P	$8	$8½	
Bmg.A		Ap	25	$4	$4½		
Bmg.A		Ap	25	P	$3¾	$4	
Bmg.A		Ap	27½	$3	$3½		
Bmg.A		Ap	27½	P	470	495	
Bmg.A		Ap	30	165	190		
Bmg.A		Ap	30	P	$6	$6½	
Bmg.A		Ap	32½	90	115		
Bmg.A		Ap	32½	P	$8	$8½	
Bmg.A		Jy	25	P	$4	$5	
Bmg.A		Jy	27½	P	$6	$7	
Bmg.A		Jy	30	P	$7½	$8½	
Bk Mtl		Ja	30	10	30	20	638
Bk Mtl		Ja	30	P	$4¾	$5⅛	$4¼	53
Bk Mtl		Ja	32½	5	20	25	1424
Bk Mtl		Ja	32½	P	$7⅛	$7½	$6¼	59
Bk Mtl		Ja	35	1	10	10	892
Bk Mtl		Ja	35	P	$9⅝	$10⅛	$9½	41
Bk Mtl		Ap	26	155	180	160	5	
Bk Mtl		Ap	26	P	190	215		
Bk Mtl		Ap	27	P	245	270	$2¼	32
Bk Mtl		Ap	28	85	110	100	380
Bk Mtl		Ap	28	P	310	335	$3	15
Bk Mtl		Ap	29	70	95	135	75
Bk Mtl		Ap	29	P	385	410		
Bk Mtl		Ap	30	50	75	80	697
Bk Mtl		Ap	30	P	$4¾	$5⅛	445	48
Bk Mtl		Ap	31	35	60	60	156
Bk Mtl		Ap	31	P	$5¼	$6¼	$5¾	23
Bk Mtl		Ap	32	25	50	40	188
Bk Mtl		Ap	32	P	$6¾	$7⅛	56	51
Bk Mtl		Ap	33	15	40	35	127
Bk Mtl		Ap	33	P	$7¾	$8¼		
Bk Mtl		Ap	34	10	35	30	61
Bk Mtl		Ap	34	P	$8¾	$9¼	345	9
Bk Mtl		Jy	26	$2	$2¼	$2¾	3
Bk Mtl		Jy	26	P	$2¼	$2½	345	5
Bk Mtl		Jy	27	P	280	305	280	23
Bk Mtl		Jy	28	P	345	370	$3¼	1
Bk Mtl		Jy	29	P	410	435		
Bk Mtl		Jy	30	85	100	100	181
Bk Mtl		Jy	30	P	485	$5¼		
Bmg.A		Ja	28⅜	$12⅛	$12⅝	

OPTIONS

Suite de la page 19

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Magna	Mr 20 P	$9¾	$10¼		
Magna	Mr 22½	20	25	5	115
Magna	Mr 22½P	$12½	$13	$12¾	13
Magna	Mr 25	15	20	25	50
Magna	Mr 25 P	$15	$15½	$13	
Magna	Mr 27½	5	15	45	51
Magna	Mr 27½P	$17½	$18		
Magna	Jn 12	75	100		
Magna	Jn 12 P	240	265		
Magna	Jn 13	50	75		
Magna	Jn 13 P	$3¼	$3½		
Magna	Jn 14	40	65		
Magna	Jn 14 P	$4	$4¼		
Magna	Jn 15	35	60	175	5
Magna	Jn 15 P	$5	$5¼	$5	1
Magna	Jn 16	30	55		
Magna	Jn 16 P	$6	$6¼		
Magna	Jn 17	25	50		
Magna	Jn 17 P	$7	$7¼		
Magna	Jn 18	15	40	85	232
Magna	Jn 18 P	$8	$8½		
Magna	Jn 19	10	35		
Magna	Jn 19 P	$9	$9½		
Magna	Jn 20	10	35	20	63
Magna	Jn 20 P	$10	$10½	165	5
Magna	Jn 22½	5	30	115	10
Magna	Jn 22½P	$12½	$13	$4	13
Magna	Jn 25	1	25	55	20
Magna	Jn 25 P	$15	$15½	270	2
Magna	Dc 12	5	30		
Magna	Dc 12 P	$2	$2¼		
Magna	Dc 13	1	25	25	10
Magna	Dc 13 P	295	320		
Magna	Dc 14	1	25		
Magna	Dc 14 P	$4	$4¼		
Magna	Dc 15	1	25	75	5
Magna	Dc 15 P	$5	$5¼	$3	
Magna	Dc 16	1	25		
Magna	Dc 16 P	$6	$6¼		
Magna	Dc 17	10	20		
Magna	Dc 17 P	$7	$7¼		
Magna	Dc 18	5	20		
Magna	Dc 19	30	15		
Magna	Dc 19 P	$9	$9½		
Magna	Dc 20	15	15		
Magna	Dc 20 P	$10	$10½	$5	7
Magna	Dc 22½	5	10	25	35
Magna	Dc 22½P	$12½	$13	$11¼	15
Magna	Dc 25	10	10	10	72
Magna	Dc 25 P	$15	$15½	$8¾	20
Magna	Dc 27½	5	9	30	42
Magna	Dc 27½P	$17½	$18	$18	4
Magna	Dc 30 P	$20	$20½		
Magna	Dc 32½	1	7	220	2
Magna	Dc 32½P	$22½	$23		
Magna	Dc 35	1	5		
Magna	Dc 35 P	$25	$25½		
Mitel	Mr 5	10	30	25	237
Mitel	Mr 5 P	160	185	120	40
Mitel	Mr 6	1	20	30	381
Mitel	Mr 6 P	260	285	$2½	174
Mitel	Mr 7	5	10	10	424
Mitel	Mr 7 P	360	385		
Mitel	Jn 5	30	45	60	105
Mitel	Jn 5 P	165	190	150	111
Mitel	Jn 6	5	20	20	82
Mitel	Jn 6 P	260	285	215	47
Mitel	Dc 5	1	15	10	92
Mitel	Dc 5 P	155	180	150	2
Mitel	Dc 6	5	7	7	622
Mitel	Dc 6 P	255	280	$2¼	
Mitel	Dc 7	1	3	1	1503
Mitel	Dc 7 P	355	380	$3¾	12
Mitel	Dc 8	1	5	3	611
Mitel	Dc 8 P	455	480	430	
Mitel	Dc 9	1	1	3	478
Mitel	Dc 9 P	$5½	$5⅞	290	
Inco	Fb 15	$6⅜	$6⅞		
Inco	Fb 15 P	25	50	55	10
Inco	Fb 17½	$4½	$4¾	$3¼	30
Inco	Fb 17½P	70	95	100	34
Inco	Fb 22½	175	$2	$2	128
Inco	Fb 22½P	$2¾	$3	365	59
Inco	Fb 25	85	95	110	205
Inco	Fb 25 P	$4½	$4¾	$5	193
Inco	Fb 27½	40	65	100	110
Inco	Fb 27½P	$6½	$7	$7⅝	38
Inco	Fb 30	25	45	75	394
Inco	Fb 30 P	$9	$9½	$10¾	280
Inco	Fb 32½	15	40	75	98
Inco	Fb 32½P	$11½	$12		
Inco	My 15	$7	$7½	$5¾	10
Inco	My 15 P	50	75		
Inco	My 17½	$5⅜	$5¾	$5½	30
Inco	My 20 P	$2¼	$2½	285	120
Inco	My 22½	$3	$3¼	$3¼	59
Inco	My 25 P	$5	$5½		
Inco	My 27½P	$6¾	$7¼	$8½	20
Inco	My 30 P	$9¼	$9¾	240	5
Inco	My 32½	55	80	$3¼	14
Inco	My 32½P	$11¾	$12¼		
Inco	Nv 15	$5⅞	$6⅜	$5⅞	
Inco	Nv 15 P	1	25		
Inco	Nv 17½P	5	25	100	20
Inco	Nv 20 P	5	25	35	194
Inco	Nv 22½	10	25	25	601
Inco	Nv 25	1	15	25	880
Inco	Nv 27½	5	10	1	751
Inco	Nv 27½P	$6¼	$6¾	$7	20
Inco	Nv 30	5	8	10	726
Inco	Nv 30 P	$8¾	$9¼	$9½	
Inco	Nv 32½	1	10	10	120
Inco	Nv 32½P	$11¼	$11¾	$12⅛	
Inco	Dc 15	$6⅛	$6⅝		
Inco	Dc 15 P	5	25		
Inco	Dc 17½	$4	$4¼	$3¾	10
Inco	Dc 17½P	15	40		
Inco	Dc 22½P	$2	$2¼	265	10
Inco	Dc 25	15	40	100	8
Inco	Dc 25 P	$4	$4¼		
Inco	Dc 27½	5	30	25	64
Inco	Dc 27½P	$6¼	$6¾		
Nat Bk	Fb 12	20	45	25	128
Nat Bk	Fb 12 P	185	210	170	42
Nat Bk	Fb 13 P	285	310	240	70
Nat Bk	Fb 14	10	25	25	1984
Nat Bk	Fb 14 P	385	410	$3¾	89
Nat Bk	Fb 15	10	20	20	799
Nat Bk	Fb 15 P	485	$5⅛	495	86
Nat Bk	Fb 16	5	10	35	132
Nat Bk	Fb 16 P	$5¾	$6¼	$5¾	16
Nat Bk	Fb 17	20	20	20	46
Nat Bk	Fb 17 P	$6¾	$7¼	$4	21
Nat Bk	My 11	90	115	95	101
Nat Bk	My 11 P	110	135	115	37
Nat Bk	My 12	70	95	85	158
Nat Bk	My 12 P	195	220	150	10
Nat Bk	My 13	50	75	65	370
Nat Bk	My 13 P	295	320	$3	70
Nat Bk	My 14 P	395	420	380	100
Nat Bk	My 15	5	30	40	145
Nat Bk	My 15 P	495	$5⅛	$5	15
Nat Bk	Nv 13	5	5	2	235
Nat Bk	Nv 13 P	$2¾	$3¼	95	21
Nat Bk	Nv 14	15	3	15	2132
Nat Bk	Nv 14 P	$3¾	$4¼	$3¾	34
Nat Bk	Nv 15	5	3	1	1404
Nat Bk	Nv 15 P	$4¾	$5¼	$4½	39
Nat Bk	Nv 16	5	3	1	1545
Nat Bk	Nv 16 P	$5¾	$6½	355	
Nat Bk	Nv 17	5	3	10	539
Nat Bk	Nv 17 P	$6¾	$7½	$6¾	
Nat Bk	Nv 18	5	5	25	203
Nat Bk	Nv 18 P	$7¾	$8¼	390	
Numac	Fb 9	25	50		
Numac	Fb 9 P	80	100		
Numac	Fb 10	15	40	120	100
Numac	Fb 10 P	175	$2	$2	35
Numac	Fb 12½	1	25	25	40
Numac	Fb 12½P	415	440	$4¼	30
Numac	My 9	50	75		
Numac	My 9 P	95	120		
Numac	My 10	30	55		
Numac	My 10 P	185	210		10
Numac	My 12½	10	35	100	34
Numac	My 12½P	415	440		
Numac	Nv 9	1	25	$3	
Numac	Nv 9 P	65	90		
Numac	Nv 10	1	15	25	73
Numac	Nv 10 P	165	190	195	10
Numac	Nv 12½	1	10	55	70
Numac	Nv 12½P	415	440	60	10
Noran	Fb 20	$4	405	$3	1080
Noran	Fb 20 P	135	160	150	32
Noran	Fb 22½P	$2	$2½	190	36
Noran	Fb 25 P	390	440		
Noran	Fb 27½	35	40	50	1835
Noran	Fb 27½P	$5	$6	$6	54
Noran	Fb 30	15	20	35	556
Noran	Fb 30 P	$8½	$9	$8¾	28
Noran	Fb 32½	1	5	100	365
Noran	Fb 32½P	$10¾	$11¼	$12	18
Noran	Fb 35	1	5	10	1207
Noran	Fb 35 P	$12¾	$13¼	$13½	13
Noran	Fb 37½	1	3	5	684
Noran	Fb 37½P	$17½	$18½	$17½	
Noran	My 20	390	430	410	124
Noran	My 20 P	$2	215	235	30
Noran	My 22½	$2½	$2¾	240	13
Noran	My 22½P	$3	315	$2¾	10
Noran	My 25	180	185	175	415
Noran	My 25 P	$4½	$4¾	$4¼	30
Noran	My 27½	90	115	105	53
Noran	My 27½P	$5⅛	$6⅛	$6	4
Noran	My 30	50	75	85	47
Noran	My 30 P	$7½	$8½	$7	
Noran	My 32½	15	20	150	65
Noran	My 32½P	$10¼	$11¼	$11	5
Noran	My 35	5	10	25	253
Noran	My 35 P	$12¾	$13¾	$12½	
Noran	My 37½	5	10	10	44
Noran	My 37½P	$17½	$18½	405	
Noran	Nv 27½	15	5	25	824
Noran	Nv 27½P	$5	$6	$6¾	15
Noran	Nv 30	5	5	30	724
Noran	Nv 30 P	$7½	$8½	$10¼	19
Noran	Nv 32½	1	1	50	845
Noran	Nv 32½P	$10¼	$11¼	$13¾	2
Noran	Nv 35	1	1	1	3166
Noran	Nv 37½	1	1	6	2350
Noran	Nv 37½P	$17½	$18½	$11½	
Nortel	Ja 20	235	285	260	298
Nortel	Ja 20 P	80	105	95	155
Nortel	Ja 22½	130	155	125	558
Nortel	Ja 22½P	$2	235	220	97
Nortel	Ja 25	55	70	60	3406
Nortel	Ja 25 P	385	430	$3¼	328
Nortel	Ja 27½	10	30	30	854
Nortel	Ja 27½P	$6	$6½	$6⅛	103
Nortel	Ja 30	10	25	10	1604
Nortel	Ja 30 P	$8½	$9	$7⅝	123
Nortel	Ja 32½	1	10	10	618
Nortel	Ja 32½P	$11	$11½	$10	8
Nortel	Ap 20	$3½	390	$3¾	48
Nortel	Ap 20 P	135	160	105	46
Nortel	Ap 22½P	$2½	295	$3	48
Nortel	Ap 25	145	170	160	282
Nortel	Ap 25 P	415	465	410	50
Nortel	Ap 27½	85	110	125	195
Nortel	Ap 27½P	$6	$6½	$2½	
Nortel	Ap 30	45	65	60	170
Nortel	Ap 30 P	$8½	$9	$7	10
Nortel	Ap 32½	20	40	40	110
Nortel	Ap 32½P	$11	$11½	$4½	
Nortel	Nv 20 P	5	30	20	547
Nortel	Nv 22½	15	30	20	520
Nortel	Nv 25	1	9	5	865
Nortel	Nv 27½	1	5	1	598
Nortel	Nv 27½P	$6	$6½	$5½	
Nortel	Nv 30	1	2	1	426
Nortel	Nv 30 P	$8½	$9	$9⅞	20
Nortel	Nv 32½	1	2	15	15
Nortel	Nv 32½P	$11	$11½		
Nortel	Dc 20 P	50	75	70	127
Nortel	Dc 25	25	35	55	167
Nva	Fb 7	180	185	175	423
Nva	Fb 7 P	20	45		
Nva	Fb 8	85	100	95	1482
Nva	Fb 8 P	60	85	70	184
Nva	Fb 9 P	105	130	130	82
Nva	Fb 10	10	25	15	2458
Nva	Fb 10 P	190	215	$2	581
Nva	Fb 11 P	$3	315	320	70
Nva	Fb 12	4	6	25	666
Nva	Fb 12 P	390	415	120	
Nva	My 7	170	195	175	19
Nva	My 7 P	35	60	45	10
Nva	My 8 P	85	90	95	130
Nva	My 9 P	110	135	120	120
Nva	My 10 P	195	220	70	37
Nva	My 11	15	20	20	1002
Nva	My 11 P	290	315	$3	295
Nva	My 12	10	15	30	212
Nva	My 12 P	390	415		
Nva	Nv 7	95	120	125	60
Nva	Nv 7 P	1	15	10	20
Nva	Nv 9	1	5	10	5285
Nva	Nv 9 P	95	110	100	167
Nva	Nv 10	1	5	4	3385
Nva	Nv 10 P	185	210	235	
Nva	Nv 11	1	3	1	8130
Nva	Nv 11 P	285	310	$3	20
Nva	Nv 12	1	4	4	535
Nva	Nv 12 P	385	410	160	
Novrco	Fb 10	110	135		
Novrco	Fb 10 P	1	20		
Novrco	Fb 11	45	70	40	30
Novrco	Fb 11 P	20	45		
Novrco	Fb 12	10	35	95	48
Novrco	Fb 12 P	90	115	75	14
Novrco	Fb 13	1	25	15	71
Novrco	Fb 13 P	180	205	85	5
Novrco	Fb 14	1	15	25	40
Novrco	Fb 14 P	280	305	210	20
Novrco	My 10	130	155		
Novrco	My 10 P	1	25		
Novrco	My 11	65	90		
Novrco	My 11 P	30	55		
Novrco	My 12	25	40	120	20
Novrco	My 12 P	100	125		
Novrco	My 13	10	35		
Novrco	My 13 P	190	215		
Novrco	Nv 11	5	30		
Novrco	Nv 11 P	1	25		
Novrco	Nv 12	1	25	70	30
Novrco	Nv 12 P	80	105	35	8
Novrco	Nv 13	1	15	25	2568
Novrco	Nv 13 P	175	$2	$2	
Novrco	Nv 14	10	15	10	57
Novrco	Nv 14 P	$2¾	$3		
Novrco	Nv 15	1	5	10	5
Novrco	Nv 15 P	$3¾	$4	410	

O P

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Ja 87½	$10¼	$11¼	790	
Oba 01	Ja 87½P	10	35	125	12
Oba 01	Ja 90	$7¾	$8¾	$7¼	8
Oba 01	Ja 90 P	20	45		
Oba 01	Ja 92½	$5½	$6	80	16
Oba 01	Ja 95	$3¾	$4	$3¾	40
Oba 01	Ja 95 P	75	100	105	45
Oba 01	Ja 97½	$2¼	$2½	240	63
Oba 01	Ja100	125	150	125	76
Oba 01	Ja100 P	320	345	455	80
Oba 01	Mr 87½	$10¼	$11¼	$12⅜	4
Oba 01	Mr 87½P	25	50	45	9
Oba 01	Mr 90	$7¾	$8¾	$7¼	25
Oba 01	Mr 90 P	40	65	140	117
Oba 01	Mr 92½	585	$6¼	$6	315
Oba 01	Mr 95	420	445	$4½	285
Oba 01	Mr 97½	285	310	315	160
Oba 01	Mr 97½P	$2½	$2¾	280	186
Oba 01	Mr100	190	215	$2	552
Oba 01	Mr100 P	390	415	405	203
Oba 01	Mr102½	110	130	135	239
Oba 01	Mr102½P	535	585	585	41
Oba 01	Mr105 P	$7	$7½	$8	74
Oba 01	Jn 87½	$10½	$11½		
Oba 01	Jn 87½P	20	50	85	1
Oba 01	Jn 90	$7¾	$8¾	$8½	40
Oba 01	Jn 90 P	65	90	80	80
Oba 01	Jn 92½	635	685	$6¾	14
Oba 01	Jn 92½P	140	160	140	117
Oba 01	Jn 95	$4¾	$5¼	$4¾	4
Oba 01	Jn 95 P	215	240	230	12
Oba 01	Jn 97½	340	365	$3½	6
Oba 01	Jn 97½P	310	335	335	7
Oba 01	Jn100	240	265		
Oba 01	Jn100 P	$4½	485		
Oba 01	Nv 87½	$10¼	$11¼	$8½	
Oba 01	Nv 87½P	1	20	20	75
Oba 01	Nv 90 P	1	20	25	490
Oba 01	Nv 92½P	1	10	20	335
Oba 01	Nv 95	305	330	$3¼	218
Oba 01	Nv 95 P	1	15	20	334
Oba 01	Nv100	7	10	10	706
Oba 01	Nv102½	1	10	40	265
Oba 01	Nv102½P	$4¼	$4½	430	68
Oba 01	Nv105	1	20	55	13
Oba 01	Nv105 P	$7	$7½		
Oba 01	Nv107½	10	15		
Oba 01	Nv107½P	$9½	$10		
Oba 01	Nv110	$8¼	5		
Oba 01	Nv110 P	$12	$12½		
Oba 01	Dc 87½	$10¼	$11¼	$8	
Oba 01	Dc 90	$7¾	$8¾	$8	142
Oba 01	Dc 90 P	10	20	10	323
Oba 01	Dc 92½P	15	30	30	583
Oba 01	Dc 97½	175	$2	205	692
Oba 01	Dc100 P	285	295	285	343
Oba 01	Dc102½	25	45	35	515
Oba 01	Dc102½P	460	485	$5	120
Oba 01	Dc105	1	25	15	207
Oba 01	Dc105 P	$7	$7½	$7	68
Oba 01	Dc107½	1	20	25	43
Oba 01	Dc107½P	$9½	$10	$10⅞	
Oba 01	Dc110	$8¼	15	10	200
Oba 01	Dc110 P	$12	$12½	$19	24
Obc 03	Dc112½	360	385		
Obc 03	Dc112½P	295	320		
Obc 03	Dc115	$2½	$2¾	$3	
Obc 03	Dc115 P	$4½	$5	$3	
Obc 03	Dc117½	1	25	50	2
Obc 03	Dc117½P	$5¾	610		
Obc 03	Dc120	110	135		
Obc 03	Dc120 P	$9½	$10	$7	
Obc 03	Dc122½	70	100		
Obc 03	Dc122½P	830	855	$16⅞	
Obc 03	Dc125	40	65		
Obc 03	Dc125 P	$11⅝	$12		
Obd 04	Ja 92½	$11¼	$12¼		
Obd 04	Ja 92½P	15	25	5	10
Obd 04	Ja 95	$8¾	$9¾		
Obd 04	Ja 95 P	15	40		
Obd 04	Ja 97½	$6½	$7	865	9
Obd 04	Ja 97½P	30	55	$4¼	20
Obd 04	Ja100	460	485	470	45
Obd 04	Ja100 P	65	90	100	11
Obd 04	Ja102½	265	290	$3	40
Obd 04	Ja102½P	145	165	155	20
Obd 04	Ja105	145	170	210	10
Obd 04	Ja105 P	260	285		
Obd 04	Mr 92½	$11¼	$12¼		
Obd 04	Mr 92½P	10	30		
Obd 04	Mr 95	$8¾	$9¾	$6	30
Obd 04	Mr 95 P	30	55		
Obd 04	Mr 97½	$6¾	$7¼	$4½	10
Obd 04	Mr 97½P	65	90	305	10
Obd 04	Mr100	485	535	$2¾	2
Obd 04	Mr100 P	135	160		
Obd 04	Mr102½	330	355	395	4
Obd 04	Mr102½P	$2¼	$2½	260	59
Obd 04	Mr105	205	230	$2¼	6
Obd 04	Mr105 P	340	365	$6¾	10
Obd 04	Mr107½	120	145	165	112
Obd 04	Mr107½P	$4¾	$5¼		
Obd 04	Mr110	110	135		
Obd 04	Mr110 P	$6	$6½		
Obd 04	Jn 92½	$11¼	$12¼		
Obd 04	Jn 92½P	85	110	145	
Obd 04	Jn 95	$8¾	$9¾		
Obd 04	Jn 95 P	50	75		
Obd 04	Jn 97½	$7	$7½	$3¼	
Obd 04	Jn 97½P	105	130		
Obd 04	Jn100	535	585	505	4
Obd 04	Jn100 P	195	220		
Obd 04	Jn102½	385	410		
Obd 04	Jn102½P	285	310		
Obd 04	Jn105	265	290		
Obd 04	Jn105 P	410	435		
Obd 04	Nv 80 P	5	35		
Obd 04	Nv 92½	$11¼	$12¼	315	
Obd 04	Nv 92½P	1	25		
Obd 04	Nv 95	$8¾	$9¾	$10	
Obd 04	Nv 95 P	5	25	5	6
Obd 04	Nv 97½	635	685	30	
Obd 04	Nv 97½P	1	20	30	1
Obd 04	Nv100	395	420	430	23
Obd 04	Nv100 P	1	15	25	224
Obd 04	Nv102½	155	180	190	40
Obd 04	Nv102½P	5	30	410	25
Obd 04	Nv105	15	35	120	120
Obd 04	Nv105 P	100	125	100	80
Obd 04	Nv107½	1	20	20	
Obd 04	Nv107½P	330	355	355	30
Obd 04	Nv110	5	25		
Obd 04	Nv110 P	$6	$6½		
Obd 04	Nv112½	1	25		
Obd 04	Nv112½P	$8½	$9		
Obd 04	Nv115		25		
Obd 04	Nv115 P	$11	$11½		
Obd 04	Dc 92½	$11¼	$12¼		
Obd 04	Dc 92½P	1	25		
Obd 04	Dc 95	$8¾	$9¾	35	
Obd 04	Dc 95 P	5	25	5	20
Obd 04	Dc 97½	635	685	$7	99
Obd 04	Dc 97½P	10	35	65	40
Obd 04	Dc100	430	455	480	87
Obd 04	Dc100 P	45	70	50	110
Obd 04	Dc102½P	100	125	115	104
Obd 04	Dc105	105	130	110	330
Obd 04	Dc105 P	205	230	255	11
Obd 04	Dc107½	35	60	110	116
Obd 04	Dc107½P	390	415	$4	54
Obd 04	Dc110	25	50	70	134
Obd 04	Dc110 P	$6	$6½		
Obd 04	Dc112½	10	35	75	306
Obd 04	Dc112½P	$8½	$9	715	40
Obd 04	Dc115	5	30	10	1040
Obd 04	Dc115 P	$11	$11½	$17⅛	50
Obk 11	Dc 92½	120	145	$3	14
Obk 11	Dc 92½P	140	165	$10¼	10
Obk 11	Dc 95	35	60	$3¼	200
Obk 11	Dc 95 P	$3	$3¼	260	3
Obk 11	Dc 97½	1	25	50	80
Obk 11	Dc 97½P	$15	540	445	
Obk 11	Dc100	1	25	25	20
Obk 11	Dc100 P	$7½	785	695	
Obk 11	Dc102½	1	25	120	24
Obk 11	Dc102½P	$10	$10⅜	$15⅝	5
Obk 11	Dc105	1	25	70	320
Obk 11	Dc105 P	$12½	$12¾		
Oba 91	Nv 80	$16½	$17½	$17⅛	
Oba 91	Nv 80 P	45	70		
Oba 91	Nv 93	$4	$4¼	85	
Oba 91	Nv 93 P	5	15		
Oba 91	Nv 94	$3	$3¼		
Oba 91	Nv 94 P	10	15	10	100
Oba 91	Nv 95	$2	$2¼		
Oba 91	Nv 95 P	1	15	150	
Oba 91	Nv 96	100	125	125	680
Oba 91	Nv 96 P	1	20	340	186
Oba 91	Nv 97	10	35	30	624
Oba 91	Nv 97 P	3	25		
Oba 91	Nv 98	2	20		
Oba 91	Nv 98 P	75	100		
Oba 91	Dc 93	$4	$4¼		
Oba 91	Dc 93 P	1	20		
Oba 91	Dc 94	$3	$3¼		
Oba 91	Dc 94 P	1	25	10	20
Oba 91	Dc 95	210	235	80	80
Oba 91	Dc 95 P	3	25	10	40
Oba 91	Dc 96	130	155	160	80
Oba 91	Dc 96 P	20	45		
Oba 91	Dc 97	70	95		
Oba 91	Dc 97 P	60	85	$2½	
Oba 91	Dc 98	30	55	40	510
Oba 91	Dc 98 P	115	140		
Oba 91	Dc 99	10	35		
Oba 91	Dc 99 P	190	215	$5¼	450
Oba 91	Dc100	1	25		
Oba 91	Dc100 P	280	305	435	20
Oba 91	Dc101	1	15		
Oba 91	Dc101 P	$3¾	$4	405	20
Oba 91	Dc102	3	15	90	
Oba 91	Dc102 P	465	515	$5	180
Oba 91	Dc103	$4	$4¼		
Oba 91	Dc103 P	565	615	540	
Oba 91	Dc104	1	15		
Oba 91	Dc104 P	665	715	$6¼	
Obr 92	Ja 96	590	640		
Obr 92	Ja 96 P	1	20		
Obr 92	Ja 97	490	540		
Obr 92	Ja 97 P	5	25		
Obr 92	Ja 98	385	435		
Obr 92	Ja 98 P	5	25		
Obr 92	Ja 99	$3	$3¼		
Obr 92	Ja 99 P	10	35		
Obr 92	Ja100	220	245		
Obr 92	Ja100 P	30	55		
Obr 92	Ja101	150	175		
Obr 92	Ja101 P	60	85		
Obr 92	Ja102	100	125	125	27
Obr 92	Ja102 P	110	135		
Obr 92	Ja103	60	85		
Obr 92	Ja103 P	160	185		
Obr 92	Mr 96	590	640		
Obr 92	Mr 96 P	7	30		
Obr 92	Mr 97	490	540	545	40
Obr 92	Mr 97 P	15	40		
Obr 92	Mr 98	$4	$4¼		
Obr 92	Mr 98 P	30	55		
Obr 92	Mr 99	310	335		
Obr 92	Mr 99 P	50	75		
Obr 92	Mr100	245	270		
Obr 92	Mr100 P	80	105		
Obr 92	Mr101	185	210		
Obr 92	Mr101 P	120	145		
Obr 92	Mr102	135	160	230	1
Obr 92	Mr102 P	165	190		
Obr 92	Mr103	95	120		
Obr 92	Mr103 P	220	245	215	160
Obr 92	Jn 96	590	640	590	40
Obr 92	Jn 96 P	30	55		
Obr 92	Jn 97	490	540		
Obr 92	Jn 97 P	50	75		
Obr 92	Jn 98	$4	$4¼		
Obr 92	Jn 98 P	70	95		
Obr 92	Jn 99	330	355		
Obr 92	Jn 99 P	100	125		
Obr 92	Jn100	270	$3		
Obr 92	Jn100 P	135	160		
Obr 92	Jn101	220	245		
Obr 92	Jn101 P	175	$2		
Obr 92	Jn102	175	$2		
Obr 92	Jn102 P	$2¼	$2½		
Obr 92	Jn103	135	160		
Obr 92	Jn103 P	280	305		
Obr 92	Nv 90 P	65	90		
Obr 92	Nv 96	590	640	$5¼	
Obr 92	Nv 96 P	1	10	40	1600
Obr 92	Nv 97	490	540	515	
Obr 92	Nv 97 P	3	10		
Obr 92	Nv 98	$4	$4¼	$4¾	50
Obr 92	Nv 98 P	5	10	5	200
Obr 92	Nv 99	$3	$3¼	80	
Obr 92	Nv 99 P	10	10	10	74
Obr 92	Nv100	$2	$2¼		
Obr 92	Nv100 P	1	20		
Obr 92	Nv101	100	125		
Obr 92	Nv101 P	1	20		
Obr 92	Nv102	5	25		
Obr 92	Nv102 P	1	25		
Obr 92	Nv103	1	20	85	
Obr 92	Nv103 P	75	100	120	615
Obr 92	Dc 96	590	640		
Obr 92	Dc 96 P	1	15		
Obr 92	Dc 97	490	540	470	88
Obr 92	Dc 97 P	1	15		
Obr 92	Dc 98	$4	$4¼		
Obr 92	Dc 98 P	3	20		
Obr 92	Dc 99	$3	$3¼		
Obr 92	Dc 99 P	5	25		
Obr 92	Dc100	205	230	125	
Obr 92	Dc100 P	5	30		
Obr 92	Dc101	130	155	95	200
Obr 92	Dc101 P	30	55		
Obr 92	Dc102	70	95	105	40
Obr 92	Dc102 P	70	95	110	80
Obr 92	Dc103	30	55	55	600
Obr 92	Dc103 P	130	155	165	255
Placer	Mr 12½	405	430	410	209
Placer	Mr 12½P	20	40	50	35
Placer	Mr 20 P	430	$4½	435	52
Placer	Mr 22½	40	50	50	1696
Placer	Mr 22½P	$6⅝	$6⅞	$6⅝	97
Placer	Mr 25	25	40	20	892
Placer	Mr 27½P	$11¼	$11¾	$11	165
Placer	Mr 30 P	$13¾	$14¼	$14¼	58
Placer	Jn 12½P	45	65	100	52
Placer	Jn 15 P	140	160	190	38
Placer	Jn 17½P	245	265	395	100
Placer	Jn 20	105	130	145	606
Placer	Jn 20 P	465	490	460	50
Placer	Jn 22½	80	105	130	155
Placer	Jn 22½P	$6⅞	$7⅛		
Placer	Jn 25	55	75	175	12
Placer	Jn 25 P	$9	$9½	$9	2
Placer	Nv 15	110	135	90	
Placer	Nv 15 P	5	20	15	51
Placer	Nv 20	1	5	2	183
Placer	Nv 20 P	$3¾	$4	$4	22
Placer	Nv 22½	1	4	15	135
Placer	Nv 22½P	$6¼	$6½	$6½	33
Placer	Nv 25	1	3	1	706
Placer	Nv 25 P	$8¾	$9	$10	34
Placer	Nv 27½	1	2	5	370
Placer	Nv 27½P	$11¼	$11½	$7¾	2
Placer	Nv 30	1	1	10	76
Placer	Nv 30 P	$13¾	$14		
Placer	Dc 12½	380	405		
Placer	Dc 12½P	5	25		
Placer	Dc 17½P	170	190	175	719
Placer	Dc 20	15	25	25	1236
Placer	Dc 20 P	395	420	$4½	237
Placer	Dc 21¼	10	20	20	432
Placer	Dc 22½	10	15	15	1387
Placer	Dc 22½P	$6⅜	$6⅝	$6⅜	298
Placer	Dc 23¾P	$7⅝	$7⅞	$9	174
Placer	Dc 25 P	$8¾	$9⅛	$8⅞	1110
Placer	Dc 27½	1	10	10	3283
Placer	Dc 27½P	$11¼	$11⅝	$12	134
Placer	Dc 30	1	8	3	1369
Placer	Dc 30 P	$13¾	$14⅛	$14	5
Pag.A	Mr 5	$2¾	305	$3½	5
Pag.A	Mr 5 P	25	50		
Pag.A	Mr 7½P	75	100	70	50
Pag.A	Mr 10 P	270	295	285	40
Pag.A	Mr 12½	15	30	35	198
Pag.A	Mr 15	10	30	40	213
Pag.A	Mr 15 P	$7½	$8	$7⅝	65
Pag.A	Mr 17½	1	10	15	40
Pag.A	Mr 17½P	$10	$10½	$6	35
Pag.A	Jn 5	310	345	360	10
Pag.A	Jn 5 P	40	65		
Pag.A	Jn 7½	135	150	170	12
Pag.A	Jn 7½P	110	135	125	20
Pag.A	Jn 10	50	60	65	108
Pag.A	Jn 10 P	280	305	$2½	96
Pag.A	Jn 12½	30	40	45	110
Pag.A	Jn 12½P	$5⅛	$5⅝	$4¾	130
Pag.A	Dc 5	265	290	$2¾	2
Pag.A	Dc 5 P	10	35		
Pag.A	Dc 7½	40	65	55	32
Pag.A	Dc 7½P	50	75	50	85
Pag.A	Dc 10	5	10	10	484
Pag.A	Dc 10 P	260	285	265	350
Pag.A	Dc 12½	5	10	5	515
Pag.A	Dc 15	10	5	25	200
Pag.A	Dc 15 P	$7½	$8	$7⅞	107
Pag.A	Dc 17½	5	5	5	334
Pag.A	Dc 17½P	$10	$10½	$10	87
Pag.A	Dc 20	10	5	60	57
Pag.A	Dc 20 P	$12½	$13	$13	
Provgo	Ja 8	65	90		
Provgo	Ja 8 P	20	45		
Provgo	Ja 9	40	50	100	25
Provgo	Ja 9 P	100	125		
Provgo	Ja 10	15	40		
Provgo	Ja 10 P	190	215		
Provgo	Mr 8	85	110		
Provgo	Mr 8 P	35	60		
Provgo	Mr 9	40	65		
Provgo	Mr 9 P	115	140		
Provgo	Mr 10	25	50	35	10
Provgo	Mr 10 P	$2	$2¼		
Provgo	Mr 11	10	35		
Provgo	Mr 11 P	$3	$3¼		
Provgo	Mr 12	5	20	80	60
Provgo	Mr 12 P	$4	$4¼	50	
Provgo	Mr 13	1	15	25	50
Provgo	Mr 13 P	$4½	$5		
Provgo	Mr 14	10	15		
Provgo	Mr 14 P	455	480		
Provgo	Jn 8	105	130		
Provgo	Jn 8 P	55	80	60	6
Provgo	Jn 9	50	75		
Provgo	Jn 9 P	125	150	100	20
Provgo	Jn 10	40	65	80	29
Provgo	Jn 10 P	215	240		
Provgo	Jn 11	35	50	35	20
Provgo	Jn 11 P	315	340		
Provgo	Nv 9	1	25		
Provgo	Nv 9 P	75	100	100	4
Provgo	Nv 10	1	20	50	20
Provgo	Nv 10 P	175	$2		
Provgo	Nv 11	5	20		
Provgo	Nv 11 P	$2¾	$3	100	
Provgo	Nv 12	5	25		
Provgo	Nv 12 P	$3¾	$4	155	
Provgo	Nv 13	5	15		
Provgo	Nv 13 P	$4½	$5		
Provgo	Dc 8	45	70		
Provgo	Dc 8 P	1	25		
Provgo	Dc 9	10	35	20	10
Provgo	Dc 9 P	90	115		
Provgo	Dc 10	5	30	30	40
Provgo	Dc 10 P	185	210	135	6
Provgo	Dc 11¼	5	1	5	285
Provgo	Dc 11¼P	280	305	$2¼	2
Provgo	Dc 12½	10	1	1	604
Provgo	Dc 12½P	405	430		
Provgo	Dc 14	5	10	5	7
Provgo	Dc 14 P	445	470		
Powr	Fb 12	140	165	210	13
Powr	Fb 12 P	40	65	115	10
Powr	Fb 13	105	115	115	739
Powr	Fb 14	55	75	80	83
Powr	Fb 14 P	160	185	150	22
Powr	Fb 15 P	235	260	$2¾	2
Powr	Fb 16 P	$3¼	$3¾	$3¼	115
Powr	Fb 17	10	25	20	1707
Powr	Fb 17 P	$4	$4½	$5	9
Powr	Fb 18	5	15	20	1025
Powr	Fb 18 P	$5	$5½	$5¾	4
Powr	Fb 19	5	10	10	954
Powr	Fb 19 P	$6	$6½	360	
Powr	My 12	185	210	230	35
Powr	My 12 P	75	100		
Powr	My 13	135	160	190	394
Powr	My 13 P	125	150	155	10
Powr	My 14 P	190	215		
Powr	My 15	65	90	85	100
Powr	My 15 P	255	280	$3¾	25
Powr	My 16	40	65	85	10
Powr	My 16 P	$3¼	$3¾		
Powr	My 17	25	40	25	172
Powr	My 18	15	35	50	35
Powr	My 18 P	$5	$5½	$5½	13
Powr	My 19	10	25	30	102
Powr	My 19 P	$6	$6½	$3	4
Powr	Nv 16	2	5	1	382
Powr	Nv 16 P	$3	$3½	$2½	
Powr	Nv 17	2	3	5	2982
Powr	Nv 17 P	$4	$4½	$5⅝	
Powr	Nv 18	4	1	2	2735
Powr	Nv 18 P	$5	$5½	$5½	3
Powr	Nv 19	2	1	5	2179
Powr	Nv 19 P	$6	$6½	$5¾	
Powr	Nv 20	2	1	2	4156
Powr	Nv 20 P	$7	$7½	$3½	
Powr	Nv 22½	5	1	20	744
Powr	Nv 22½P	$8	$8¾	$4¼	
Pwa	Ja 16	205	230	260	25
Pwa	Ja 16 P	55	105		
Pwa	Ja 17	150	170	270	55
Pwa	Ja 17 P	80	130		
Pwa	Ja 18	100	120	100	45
Pwa	Ja 18 P	135	185	235	6
Pwa	Ja 19	60	85	75	27
Pwa	Ja 19 P	180	230		
Pwa	Ja 20	30	55	100	328
Pwa	Ja 20 P	$2½	$3	$3¼	15
Pwa	Ja 22½	5	20	40	553
Pwa	Ja 22½P	$4¾	$5¼	$5	97
Pwa	Ja 25	5	20	30	809
Pwa	Ja 25 P	$7⅛	$7⅝	$7¾	53
Pwa	Ja 27½	5	15	20	398
Pwa	Ja 27½P	$9⅝	$10⅛	$8½	13
Pwa	Ap 16	280	305	$2¾	5
Pwa	Ap 16 P	110	160	115	6
Pwa	Ap 17 P	130	180		
Pwa	Ap 18	180	205	230	5
Pwa	Ap 18 P	190	240		
Pwa	Ap 19	135	160		
Pwa	Ap 19 P	240	290		
Pwa	Ap 20 P	$3	$3½	$3	10
Pwa	Ap 22½P	$4¾	$5¼	$5¼	57
Pwa	Ap 25	25	45	85	190
Pwa	Ap 25 P	$7⅛	$7⅝	$9	39
Pwa	Ap 27½	20	35	50	276
Pwa	Ap 27½P	$9⅝	$10⅛		
Pwa	Jy 16	345	370		
Pwa	Jy 16 P	145	195		
Pwa	Jy 17	290	315	$3½	44
Pwa	Jy 17 P	170	220		
Pwa	Jy 18	245	270		
Pwa	Jy 18 P	230	280		
Pwa	Jy 19	205	230	255	4
Pwa	Jy 19 P	270	320		
Pwa	Jy 20 P	330	380	$4½	1
Pwa	Jy 22½	100	125	110	6
Pwa	Jy 22½P	$5	$5¼		
Pwa	Jy 25	60	85	85	12
Pwa	Jy 25 P	$7¼	$7¾		
Powfin	Fb 12½	175	$2¼	195	5
Powfin	Fb 12½P	45	70		
Powfin	Fb 15	50	75	90	23
Powfin	Fb 15 P	135	160		
Powfin	Fb 17½	10	35	100	18
Powfin	Fb 17½P	315	365		
Powfin	Fb 20	5	30	45	53
Powfin	Fb 20 P	$5⅝	$6⅛	$3¼	10
Powfin	Fb 22½	1	20	45	56
Powfin	Fb 22½P	$8⅛	$8⅝	370	
Powfin	My 12½	210	260	$2	5
Powfin	My 12½P	90	115	140	7
Powfin	My 15	100	115	100	33
Powfin	My 15 P	175	$2	60	14
Powfin	My 17½	25	50		
Powfin	My 17½P	315	365		
Powfin	My 20	10	35	140	20
Powfin	My 20 P	$5⅝	$6⅛	280	
Powfin	My 22½	1	20		
Powfin	My 22½P	$8⅛	$8⅝		
Powfin	Nv 12½	150	$2		
Powfin	Nv 12½P	1	20		
Powfin	Nv 15	5	30	20	25
Powfin	Nv 15 P	60	85	160	6
Powfin	Nv 17½	1	20	50	35
Powfin	Nv 17½P	$3	$3½	80	
Powfin	Nv 20	1	20	50	85
Powfin	Nv 20 P	$5¾	$6¼	$6¾	
Powfin	Nv 22½	1	15	1	127
Powfin	Nv 22½P	$8	$8½	$6	
Powfin	Nv 25	1	15	45	89
Powfin	Nv 25 P	$10½	$11	$5⅛	
Powfin	Nv 27½	1	10	15	50
Powfin	Nv 27½P	$13	$13½		

Q R

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Queb	Fb 16	165	215		
Queb	Fb 16 P	85	135		
Queb	Fb 17	125	175	145	2
Queb	Fb 17 P	125	175		
Queb	Fb 18	85	125		
Queb	Fb 18 P	175	$2¼		
Queb	Fb 19	45	70		
Queb	Fb 19 P	235	285		
Queb	Fb 20	25	50		
Queb	Fb 20 P	320	370	135	
Queb	Fb 21	15	40		
Queb	Fb 21 P	440	$5		
Queb	My 16	215	$2½	235	5
Queb	My 16 P	120	150		
Queb	My 17	175	$2		
Queb	My 17 P	175	$2¼		
Queb	My 18	135	160		
Queb	My 18 P	210	260		
Queb	My 19	100	125		
Queb	My 19 P	$2¾	305		
Queb	My 20	65	90	50	5
Queb	My 20 P	335	385		
Queb	My 21	50	75		
Queb	My 21 P	$4½	$5		
Queb	Nv 16	50	100	100	26
Queb	Nv 16 P	5	45		
Queb	Nv 17	1	35		
Queb	Nv 17 P	45	90		
Queb	Nv 18	1	25		
Queb	Nv 18 P	120	170	85	10
Queb	Nv 19	1	25	1	73
Queb	Nv 19 P	210	260		
Queb	Nv 20	1	25		
Queb	Nv 20 P	305	355		
Queb	Nv 21	1	20		
Queb	Nv 21 P	$4¼	$4¾		
Rgrs B	Ja 15	465	$5⅛	$5½	
Rgrs B	Ja 15 P	5	30		
Rgrs B	Ja 17½	240	290		
Rgrs B	Ja 17½P	70	95	125	50
Rgrs B	Ja 22½	45	70	65	8
Rgrs B	Ja 25	15	40	30	20
Rgrs B	Ja 25 P	$5⅝	$6⅛		
Rgrs B	Ja 27½	10	35	25	216
Rgrs B	Ja 27½P	$8⅛	$8⅝		
Rgrs B	Ap 17½	320	370		
Rgrs B	Ap 17½P	140	165		
Rgrs B	Ap 20 P	220	260		
Rgrs B	Ap 22½	95	120		
Rgrs B	Ap 22½P	$3¾	$4	210	5
Rgrs B	Ap 25	45	70		
Rgrs B	Ap 25 P	$5⅝	$6⅛		
Rgrs B	Ap 27½	20	30	.55 245	10
Rgrs B	Ap 27½P	$8⅛	$8⅝	$10	
Rgrs B	Jy 17½	$4	$4½		
Rgrs B	Jy 17½P	155	180	170	5
Rgrs B	Jy 20	235	285		
Rgrs B	Jy 20 P	230	280		
Rangr	Ja 5 P	40	55	55	50
Rangr	Ja 6	15	20	15	785
Rangr	Ja 6 P	100	125	120	50
Rangr	Ja 7	10	15	20	2963
Rangr	Ja 7 P	195	220	185	250
Rangr	Ja 8	5	15	10	724
Rangr	Ja 8 P	295	320	285	53
Rangr	Ja 9	1	10	10	1664
Rangr	Ja 9 P	395	420	280	15
Rangr	Ap 5	65	75	75	203
Rangr	Ap 5 P	60	85	65	40
Rangr	Ap 6 P	105	130	125	75
Rangr	Ap 7	25	35	35	198
Rangr	Ap 7 P	195	220	190	85
Rangr	Ap 8	20	30	30	429
Rangr	Ap 8 P	295	320	175	132
Rangr	Ap 9	15	20	20	336
Rangr	Ap 9 P	395	420	280	25
Rangr	Jy 5	100	120	100	83
Rangr	Jy 5 P	70	95	85	45
Rangr	Jy 6 P	110	135	135	5
Rangr	Jy 7	35	55	55	41
Rangr	Jy 7 P	195	220		
RoyBK	Ja 25	210	$2½	$3¾	10
RoyBK	Ja 27½	90	115	100	160
RoyBK	Ja 27½P	175	190	165	103
RoyBK	Ja 32½P	$5¾	$6¼	$4¾	167
RoyBK	Ja 35	5	15	20	788
RoyBK	Ja 35 P	$8¼	$8¾	$8⅛	35
RoyBK	Ja 37½	1	5	10	523
RoyBK	Ja 37½P	$10¾	$11¼		
RoyBK	Ap 25	$3	$3½		
RoyBK	Ap 25 P	120	145		
RoyBK	Ap 27½P	230	280	180	87
RoyBK	Ap 30 P	$4¼	$4¾	335	162
RoyBK	Ap 32½	30	55	65	634
RoyBK	Ap 32½P	$6⅛	$6⅝	$5	444
RoyBK	Ap 35	15	35	35	396
RoyBK	Ap 35 P	$8½	$9	$2¾	5
RoyBK	Ap 37½	10	25	30	338
RoyBK	Ap 37½P	$11	$11½		
RoyBK	Nv 25	150	175		
RoyBK	Nv 25 P	1	25		
RoyBK	Nv 27½	1	25	55	120
RoyBK	Nv 27½P	95	120		
RoyBK	Nv 30	1	10	25	223
RoyBK	Nv 30 P	$3¼	$3¾	$2¼	25
RoyBK	Nv 32½	1	10	9	160
RoyBK	Nv 32½P	$5¾	$6¼	$5⅛	
RoyBK	Nv 35	1	5	10	100
RoyBK	Nv 35 P	$8¼	$8¾		
RoyBK	Dc 25	185	210		
RoyBK	Dc 27½	45	70	140	10
RoyBK	Dc 27½P	140	165		
RoyBK	Dc 30	10	30	25	62
RoyBK	Dc 30 P	330	380		
RoyTst	Mr 12½	115	140		
RoyTst	Mr 12½P	40	65		
RoyTst	Mr 15 P	175	$2		
RoyTst	Mr 17½	10	35	15	51
RoyTst	Mr 17½P	410	460		
RoyTst	Mr 20	1	25		
RoyTst	Mr 20 P	$6⅝	$7⅛		
RoyTst	Jn 12½	140	165		
RoyTst	Jn 12½P	70	95		
RoyTst	Jn 15	80	105	115	10
RoyTst	Jn 15 P	195	220		
RoyTst	Jn 17½	10	35	25	5
RoyTst	Jn 17½P	410	460		
RoyTst	Dc 12½	90	115		
RoyTst	Dc 12½P	15	40		
RoyTst	Dc 15 P	160	185	55	5
RoyTst	Dc 16¼	5	25		
RoyTst	Dc 16¼P	285	335		20
RoyTst	Dc 17½	1	20	25	84
RoyTst	Dc 17½P	$4	$4½		
RoyTst	Dc 18¾	1	20	75	90
RoyTst	Dc 18¾P	$5¼	$5¾		
RoyTst	Dc 20	1	25		
RoyTst	Dc 20 P	$6½	$7		

S T

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Sears	Fb 7	140	160	135	5
Sears	Fb 7 P	20	40		
Sears	Fb 8	75	95	80	50
Sears	Fb 8 P	55	75	40	15
Sears	Fb 9	35	50	50	15
Sears	Fb 9 P	100	120		
Sears	Fb 10	20	35	25	220
Sears	Fb 10 P	$2	220	80	40
Sears	Fb 12½	15	20	20	1812
Sears	Fb 12½P	445	470	455	99
Sears	Fb 15	1	10	30	50
Sears	Fb 15 P	$6¾	$7¼		
Sears	My 7	175	195		
Sears	My 7 P	30	50		
Sears	My 8	100	115	110	30
Sears	My 8 P	75	90	60	10
Sears	My 9	55	70	70	18
Sears	My 9 P	120	140	100	20
Sears	My 10	40	55	50	85
Sears	My 10 P	220	240	140	10
Sears	My 12½	15	25	20	46
Sears	My 12½P	455	$4¾	320	30
Sears	My 15	10	20	15	10
Sears	My 15 P	$6⅞	$7⅜		
Sears	Nv 8	10	35		
Sears	Nv 8 P	20	45	35	
Sears	Nv 9	1	10	30	10
Sears	Nv 9 P	90	115		
Sears	Nv 10	1	10	10	237
Sears	Nv 12½	1	1	5	3813
Sears	Nv 12½P	440	465	490	
Sears	Nv 15	1	5	5	60
Sears	Nv 15 P	$6¾	$7¼	$4½	
Shell C	Fb 30 P	190	215	175	5
Shell C	Fb 32½P	$3	$3½	$3¼	18
Shell C	Fb 35	150	175	180	519
Shell C	Fb 35 P	$4¾	$5¼		
Shell C	Fb 37½P	$6¾	$7¼		
Shell C	Fb 40	40	65	215	37
Shell C	Fb 40 P	$9	$9½		
Shell C	Fb 42½	10	35	110	30
Shell C	Fb 42½P	$11½	$12	$8½	19
Shell C	Fb 45	1	25	80	88
Shell C	Fb 45 P	$14	$14½	$14	11
Shell C	Fb 47½	1	25	50	75
Shell C	Fb 47½P	$16½	$17	$15¾	63
Shell C	Fb 50	1	25	25	55
Shell C	Fb 50 P	$19	$19½	$16½	
Shell C	Fb 52½	1	25	20	40
Shell C	Fb 52½P	$21½	$22		
Shell C	My 30	$4¼	$4¾		
Shell C	My 30 P	$2½	$3		
Shell C	My 32½	$3¼	$3¾	$3½	7
Shell C	My 32½P	$3¾	$4¼		
Shell C	My 35	$2¼	$2¾	340	20
Shell C	My 35 P	$5¾	$6¼		
Shell C	My 37½	175	$2		
Shell C	My 37½P	$7¼	$7¾		
Shell C	My 40	125	150	150	10
Shell C	My 40 P	$9¼	$9¾		
Shell C	My 42½	90	115		
Shell C	My 42½P	$11¾	$12¼	$9⅛	12
Shell C	My 45	55	80	85	10
Shell C	My 45 P	$14¼	$14¾	$10	7
Shell C	My 47½	25	50		
Shell C	My 47½P	$16¾	$17¼	$4	10
Shell C	Nv 32½	15	40	60	5
Shell C	Nv 32½P	150	$2	100	
Shell C	Nv 35	1	25	60	22
Shell C	Nv 35 P	$3¾	$4¼	150	
Shell C	Nv 37½	1	10	45	108
Shell C	Nv 37½P	$6¼	$6¾	$3	
Shell C	Nv 40	1	10	60	24
Shell C	Nv 42½	1	10	5	38
Shell C	Nv 42½P	$11¼	$11¾	$9¾	
Shell C	Nv 45	1	10	10	222
Shell C	Nv 45 P	$13¾	$14¼	$10¼	
Shell C	Nv 47½	1	5	9	210
Shell C	Nv 47½P	$16¼	$16¾	$13½	
Shell C	Nv 50	1	5	15	219
Shell C	Nv 50 P	$18¾	$19¼	$4¼	
Shell C	Nv 52½	1	5	100	121
Shell C	Nv 52½P	$21¼	$21¾		
Shell C	Dc 32½	75	100	165	56
Shell C	Dc 32½P	$2½	$3	$2½	5
Shell C	Dc 35	25	50		
Shell C	Dc 35 P	$4¼	$4¾		
Shell C	Dc 37½	15	40		
Shell C	Dc 37½P	$6½	$7		
Spar	Ja 12½P	25	50		
Spar	Ja 15	20	45	20	40
Spar	Ja 15 P	175	$2	150	22
Spar	Ja 17½	10	35	25	121
Spar	Ja 20	15	30	10	254
Spar	Ja 20 P	$6½	$7	$6	10
Spar	Ja 22½	5	25	10	137
Spar	Ja 22½P	$9	$9½	$3	
Spar	Ja 25	1	15	20	48
Spar	Ja 25 P	$11½	$12	$11	
Spar	Ap 12½	190	215		
Spar	Ap 12½P	50	75	70	10
Spar	Ap 15	70	95	270	2
Spar	Ap 15 P	$2	230	230	36
Spar	Ap 17½	35	60	150	22
Spar	Ap 17½P	$4	$4½	$3¼	56
Spar	Ap 20	25	45	35	241
Spar	Ap 20 P	$6½	$7	$6⅛	22
Spar	Ap 22½	5	30	45	84
Spar	Ap 22½P	$9	$9½	340	3
Spar	Jy 12½	215	240	230	10
Spar	Jy 12½P	95	120		
Spar	Jy 15	120	145	175	12
Spar	Jy 15 P	215	240		
Spar	Jy 17½	55	80	80	16
Spar	Jy 17½P	405	445		
StlcoA	Fb 17½	145	165	235	29
StlcoA	Fb 20	65	85	100	45
StlcoA	Fb 20 P	$2¾	$3	150	10
StlcoA	Fb 22½	30	50	55	48
StlcoA	Fb 22½P	$4¾	$5	415	7
StlcoA	Fb 25	20	40	80	104
StlcoA	Fb 25 P	$7⅜	$7⅞	$6⅜	102
StlcoA	Fb 27½	10	30	55	650
StlcoA	Fb 27½P	$9⅞	$10⅜	$9	7
StlcoA	Fb 30	5	20	90	635
StlcoA	Fb 30 P	$12⅜	$12⅞	$11	5
StlcoA	My 17½	205	230	315	9
StlcoA	My 17½P	170	195	110	10
StlcoA	My 20	120	140	295	5
StlcoA	My 20 P	320	345	230	130
StlcoA	My 22½P	$5	$5⅜	465	10
StlcoA	My 25	40	60	155	19
StlcoA	My 25 P	$7⅜	$7⅞	$5¾	55
StlcoA	My 27½	25	40	220	105
StlcoA	My 27½P	$9⅞	$10⅜	$6¼	5
StlcoA	My 30	10	30	30	12
StlcoA	My 30 P	$12⅜	$12⅞		
StlcoA	Nv 20	5	5	60	25
StlcoA	Nv 22½	1	5	1	41
StlcoA	Nv 22½P	$4¾	$5¼	$3¾	40
StlcoA	Nv 25	1	5	1	626
StlcoA	Nv 25 P	$7⅛	$7⅝	$6¾	59
StlcoA	Nv 27½	1	5	10	1269
StlcoA	Nv 27½P	$9⅝	$10⅛	$9	29
StlcoA	Nv 30	1	1	1	143
StlcoA	Nv 30 P	$12⅛	$12⅝	$7¾	10
Trilon	Ja 15	115	140	$2	10
Trilon	Ja 15 P	25	50		
Trilon	Ja 17½	25	50	50	35
Trilon	Ja 17½P	220	270		
Trilon	Ja 20	1	25	25	32
Trilon	Ja 20 P	$4½	$5		
Trilon	Ja 22½	5	25	30	4
Trilon	Ja 22½P	$6⅞	$7⅜		
Trilon	Ap 15	165	190		
Trilon	Ap 15 P	35	60	80	10
Trilon	Ap 17½	55	80		
Trilon	Ap 17½P	235	285		
Trilon	Ap 20	10	35		
Trilon	Ap 20 P	465	$5⅛		
Trilon	Ap 22½	5	25		
Trilon	Ap 22½P	$6⅞	$7⅜		
Trilon	Nv 15	75	100		
Trilon	Nv 15 P	1	25		
Trilon	Nv 17½		15	5	160
Trilon	Nv 17½P	190	215		
Trilon	Nv 20	1	10		
Trilon	Nv 20 P	430	465		
Trilon	Dc 15 P	5	25		
Trilon	Dc 17½	5	35		
Trilon	Dc 17½P	210	$2½		
Trilon	Dc 20	5	25		
Trilon	Dc 20 P	435	485		
TIX	Nv140	$6	$7½	$7	5
TIX	Nv140 P	1	25	15	64
TIX	Nv145	100	$2½	$5	4
TIX	Nv150	2	25	25	18
TIX	Nv150 P	$3½	$5	$4	
TIX	Nv155	1	20	50	26
TIX	Nv155 P	$8½	$10½	$6	3
TIX	Nv160	1	10	60	65
TIX	Nv160 P	$13½	$15½	$18	
TIX	Nv165	1	5	150	68
TIX	Nv165 P	$18½	$21	$18	
TIX	Nv170	1	5	1	42
TIX	Nv170 P	$23½	$26		
TIX	Nv175	5	5	20	82
TIX	Nv175 P	$28½	$31	$34	
TIX	Nv180	1	5	8	62
TIX	Nv180 P	$33½	$36	$36	
TIX	Nv185	1	5	15	57
TIX	Nv185 P	$38½	$41½	$43	2
TIX	Nv190	5	5	5	77
TIX	Nv190 P	$43½	$46½	$48	
TIX	Nv195	5	5	20	109
TIX	Nv195 P	$48½	$51½	$44	
TIX	Nv200	1	4	15	81
TIX	Nv200 P	$53½	$56½	$12⅝	
TIX	Nv205	1	5	5	55
TIX	Nv205 P	$58½	$61½	$14¾	
Total P	Ja 15	$2¾	$3¼		
Total P	Ja 17½	135	160	150	7
Total P	Ja 17½P	70	95		
Total P	Ja 20	65	90		
Total P	Ja 20 P	$2½	$3	270	
Total P	Ja 22½	10	30	150	1000
Total P	Ja 22½P	$4½	$5	55	10
Total P	Ja 25	1	15	40	1000
Total P	Ja 25 P	$7	$7½	$7	
Total P	Ja 27½	1	10	135	30
Total P	Ja 27½P	$9½	$10	$6½	
Total P	Ja 30	1	10	60	10
Total P	Ja 30 P	$12	$12½	$3¾	
T-D Bk	Mr 22½	240	265	345	10
T-D Bk	Mr 22½P	76	100	75	15
T-D Bk	Mr 25 P	190	215	210	28
T-D Bk	Mr 27½	30	50	115	79
T-D Bk	Mr 27½P	$4	$4¼	410	7
T-D Bk	Mr 30	10	30	50	221
T-D Bk	Mr 30 P	$6¼	$6¾	$5¾	4
T-D Bk	Mr 32½	1	15	75	208
T-D Bk	Mr 32½P	$8¾	$9¼	$9	43
T-D Bk	Mr 35	1	15	25	560
T-D Bk	Mr 35 P	$11¼	$11¾	280	
T-D Bk	Jn 22½	335	360		
T-D Bk	Jn 22½P	110	135		
T-D Bk	Jn 25	180	205	235	15
T-D Bk	Jn 25 P	$2¼	$2½	230	12
T-D Bk	Jn 27½	110	135	160	42
T-D Bk	Jn 27½P	410	435	$4¾	10
T-D Bk	Jn 30	40	65	$2½	30
T-D Bk	Jn 30 P	$6¼	$6¾	$6⅞	6
T-D Bk	Jn 32½	25	50	185	55
T-D Bk	Jn 32½P	$8¾	$9¼	$6½	10
T-D Bk	Jn 35	5	30	25	60
T-D Bk	Jn 35 P	$11¼	$11¾		
T-D Bk	Dc 22½	140	165	$2	20
T-D Bk	Dc 25	25	50	80	130
T-D Bk	Dc 25 P	175	$2	150	32
T-D Bk	Dc 27½	1	20	30	1162
T-D Bk	Dc 27½P	390	415	410	1138
T-D Bk	Dc 30	1	20	10	288
T-D Bk	Dc 30 P	$6¼	$6¾	$5½	
T-D Bk	Dc 32½	1	10	5	1485
T-D Bk	Dc 32½P	$8¾	$9¼	$7⅝	
T-D Bk	Dc 35	1	10	25	162
T-D Bk	Dc 35 P	$11¼	$11¾	$10	
Teck B	Fb 30	$5	$5½	$13⅞	2
Teck B	Fb 30 P	90	115	150	18
Teck B	Fb 32½	335	385	290	25
Teck B	Fb 32½P	185	210	$2¾	5
Teck B	Fb 35	220	270	195	82
Teck B	Fb 35 P	$3¼	$3½	365	37
Teck B	Fb 37½	140	190	145	40
Teck B	Fb 37½P	485	$5⅛		2
Teck B	Fb 40	90	140	$2¾	2
Teck B	Fb 40 P	$6¾	$7¼		
Teck B	Fb 42½	50	100		
Teck B	Fb 42½P	$8¾	$9¼		
Teck B	Fb 45	30	80	50	
Teck B	Fb 45 P	$11¼	$11¾		
Teck B	Fb 47½	25	50	320	20
Teck B	Fb 47½P	$13¾	$14¼		
Teck B	Fb 50	20	45	260	10
Teck B	Fb 50 P	$16¼	$16¾		
Teck B	My 32½	$4¾	$5¼		
Teck B	My 32½P	260	285		
Teck B	My 35	360	410	$3¼	3
Teck B	My 35 P	$4	$4¼	$4½	20
Teck B	My 37½	270	320	240	20
Teck B	My 37½P	$5½	$5¾		
Teck B	My 40	210	260		
Teck B	My 40 P	$7¼	$7¾	$8½	
Teck B	My 42½	150	$2	215	10
Teck B	My 42½P	$8⅞	$9⅜		
Teck B	My 45	105	155	$7¼	20
Teck B	My 45 P	$11¼	$11¾		
Teck B	My 47½	75	100	$5	2
Teck B	My 47½P	$13¾	$14¼		
Teck B	My 50	60	85	415	4
Teck B	My 50 P	$16¼	$16¾		
Teck B	Nv 25	$8½	$9¼	$20¼	2
Teck B	Nv 25 P	5	20	105	4
Teck B	Nv 27½	$6	$6½		
Teck B	Nv 27½P	1	25	15	11
Teck B	Nv 30	$3½	$4	365	32
Teck B	Nv 30 P	1	25	100	132
Teck B	Nv 32½	110	160	120	16
Teck B	Nv 35	1	35	120	79
Teck B	Nv 35 P	135	160	$3	50
Teck B	Nv 37½	1	25	100	101
Teck B	Nv 37½P	380	405	335	40
Teck B	Nv 40	1	20	1	169
Teck B	Nv 40 P	$6⅜	$6⅞	$5¾	19
Teck B	Nv 42½	1	20		
Teck B	Nv 42½P	$8¾	$9¼	$9¾	1
Teck B	Nv 45	1	15	$3	10
Teck B	Nv 45 P	$11¼	$11¾		
Teck B	Nv 47½	1	15		
Teck B	Nv 47½P	$13¾	$14¼		
Teck B	Nv 50	50	10		
Teck B	Nv 50 P	$16¼	$16¾		
T-Bills	Ja 90½	73	87	75	40
T-Bills	Ja 90½P	2	16	15	40
T-Bills	Ja 91	37	51		100
T-Bills	Ja 91 P	15	29		128
T-Bills	Nv 90	162	178	17	20
T-Bills	Nv 90 P	16	1	35	20
T-Bills	Nv 90½	112	128		
T-Bills	Nv 90½P	48	3		
T-Bills	Nv 91	63	77		
T-Bills	Nv 91 P	92	5	93	96
T-Bills	Dc 90	142	158	109	80
T-Bills	Dc 90 P	53	3		
T-Bills	Dc 90½	92	108	130	30
T-Bills	Dc 90½P	91	7	81	80
T-Bills	Dc 91	47	61		
T-Bills	Dc 91 P	2	11		
Texcd	Mr 25	255	305	270	10
Texcd	Mr 25 P	105	155		
Texcd	Mr 27½	135	185		
Texcd	Mr 27½P	235	285		
Texcd	Mr 30	65	115		
Texcd	Mr 30 P	$4¼	$4¾		
Texcd	Mr 32½	25	75		
Texcd	Mr 32½P	$6¾	$7¼	215	13
Texcd	Mr 35	15	65	180	10
Texcd	Mr 35 P	$9¾	$10¼		
Texcd	Mr 37½	10	60		
Texcd	Mr 37½P	$11¾	$12¼		
Texcd	Jn 25	320	370		
Texcd	Jn 25 P	165	215		
Texcd	Jn 27½	$2	$2½		
Texcd	Jn 27½P	$2¾	$3¼		
Texcd	Jn 30	110	160		
Texcd	Jn 30 P	435	485		
Texcd	Jn 32½	55	105	260	2
Texcd	Jn 32½P	$7	$7½		
Texcd	Jn 35	30	80	$2½	11
Texcd	Jn 35 P	$10	$10½		
Texcd	Jn 37½	20	70		
Texcd	Jn 37½P	$12	$12½		
Texcd	Dc 22½	175	$2¼		
Texcd	Dc 25 P	45	95		
Texcd	Dc 27½	60	110		
Texcd	Dc 27½P	195	210		
Texcd	Dc 30	25	75		
Texcd	Dc 30 P	395	445		
Texcd	Dc 32½	10	60	100	50
Texcd	Dc 32½P	$6½	$7	$6¼	1
Texcd	Dc 35	5	55	50	22
Texcd	Dc 35 P	$9½	$10		
Texcd	Dc 37½	1	50		
Texcd	Dc 37½P	$11½	$12		
TXO	Ja145	$11½	$12½	$4	
TXO	Ja150	$8½	$9½	$8¼	94
TXO	Ja155	$6	$7	$10½	15
TXO	Ja155 P	$6¾	$7¾	$10¼	16
TXO	Ja160 P	$9¼	$10¼	$12	17
TXO	Ja165	$2	$2½	$4	11
TXO	Ja165 P	$12¾	$14¼	$11½	2
TXO	Ja170	125	175	$8¼	2
TXO	Ja170 P	$17	$18	$18¼	4
TXO	Ja175	75	100	115	10
TXO	Ja175 P	$21¾	$22¾		
TXO	Ja180	40	60	50	15
TXO	Ja180 P	$26½	$27½	$32½	2
TXO	Ja185	25	45	15	30
TXO	Ja185 P	$31¼	$32¼		
TXO	Ja190	10	30		
TXO	Ja190 P	$35¾	$36¾	$35½	
TXO	Ja195	5	25	50	10
TXO	Ja195 P	$40¾	$41¾		
TXO	Nv145	$8	$9	$7½	72
TXO	Nv145 P	1	20	30	281
TXO	Nv170	1	10	10	356
TXO	Nv170 P	$16	$17	$15½	271
TXO	Nv175	1	15	5	585
TXO	Nv175 P	$21	$22	$18¼	376
TXO	Nv180	1	15	10	676
TXO	Nv185	1	10	10	362
TXO	Nv185 P	$31	$32	$28	29
TXO	Nv190	1	15	25	629
TXO	Nv190 P	$36	$37	$33½	118
TXO	Nv195	1	15	20	441
TXO	Nv195 P	$41	$42	$41	221
TXO	Nv200	1	15	1	682
TXO	Nv200 P	$46	$47	$42	249
TXO	Nv205	1	15	10	261
TXO	Nv205 P	$51	$52	$46	137
TXO	Nv210	1	5	9	453
TXO	Nv210 P	$56	$57	$59	105
TXO	Nv215 P	$61	$62	$52⅝	111
TXO	Nv220	1	15	30	183
TXO	Nv220 P	$66	$67	$60	
TXO	Dc145	$10½	$11½		
TXO	Dc150	$7½	$8½	$6¼	153
TXO	Dc165 P	$11½	$12½	$11½	17
TXO	Dc170 P	$15¾	$16¾	$15½	45
TXO	Dc175	10	35	30	47
TXO	Dc175 P	$20¼	$21¼	$21½	18
TXO	Dc180	10	25	50	231
TXO	Dc180 P	$25¾	$26¾	$26	120
TXO	Dc185	10	30	75	23
TXO	Dc190	1	25	70	93
TXO	Dc195	1	25	50	81
TXO	Dc200	1	25	20	142
TXO	Dc200 P	$45¼	$46¼	$51	60
Total P	Ja 32½	1	10	85	
Total P	Ja 32½P	$14½	$15		
Total P	Ap 15	320	370		
Total P	Ap 15 P	45	70		
Total P	Ap 20	100	125		
Total P	Ap 20 P	260	$3		
Total P	Ap 22½	50	75	100	20
Total P	Ap 22½P	465	$5⅛		
Total P	Ap 25	15	40	$3	
Total P	Ap 25 P	$7	$7½		
Total P	Ap 30	5	30		
Total P	Ap 30 P	$12	$12½		
Total P	Jy 15	360	410		
Total P	Jy 15 P	90	115		
Total P	Jy 20	125	150		
Total P	Jy 20 P	270	320		
Total P	Jy 22½	75	100		
Total P	Jy 22½P	$4¾	$5¼		
Total P	Jy 25	20	45		
Total P	Jy 25 P	$7⅛	$7⅝		
Tr Pip	Fb 15	45	70	125	70
Tr Pip	Fb 15 P	75	100	60	13
Tr Pip	Fb 16	25	45	50	51
Tr Pip	Fb 16 P	145	170	140	20
Tr Pip	Fb 17	25	25	25	339
Tr Pip	Fb 17 P	235	260	210	30
Tr Pip	Fb 18	10	35	40	410
Tr Pip	Fb 18 P	330	355	290	43
Tr Pip	Fb 19	5	30	35	233
Tr Pip	Fb 19 P	430	455	115	20
Tr Pip	Fb 20 P	$5⅝	$5⅞	195	45
Tr Pip	My 15	80	105	110	27
Tr Pip	My 16	50	75	105	45
Tr Pip	My 16 P	155	180		
Tr Pip	My 17	35	60	145	320
Tr Pip	My 17 P	245	270	$2	30
Tr Pip	My 18	20	45	50	101
Tr Pip	My 18 P	335	360	$2½	78
Tr Pip	My 19	15	40	70	14
Tr Pip	My 19 P	435	460	460	1
Tr Pip	Nv 17	1	20	105	14
Tr Pip	Nv 17 P	$2¼	$2½	150	23
Tr Pip	Nv 18	1	3	3	2650
Tr Pip	Nv 18 P	$3¼	$3½	$3¼	125
Tr Pip	Nv 19	5	5	30	1168
Tr Pip	Nv 19 P	$4¼	$4½	$3¼	26
Tr Pip	Nv 20	1	5	5	1229
Tr Pip	Nv 20 P	$5¼	$5½	$2¼	8
Tr Pip	Nv 22½	1	5	25	265
Tr Pip	Nv 22½P	$7¾	$8	$3¾	12
Video	Fb 10	125	150		
Video	Fb 10 P	75	100		
Video	Fb 11	85	110		
Video	Fb 11 P	120	145		
Video	Fb 12	50	75	65	33
Video	Fb 12 P	215	240	$2¼	10
Video	Fb 13	25	50		
Video	Fb 13 P	315	340		
Video	Fb 14	10	35	50	6
Video	Fb 14 P	415	440	$5¼	15
Video	Fb 15	5	25	25	12
Video	Fb 15 P	$5	$5½	$4½	97
Video	Fb 16	10	25	55	53
Video	Fb 16 P	$6¼	$6½	195	52
Video	Fb 17	5	25	90	18
Video	Fb 17 P	$6⅞	$7⅛		
Video	Fb 18	5	20	55	30
Video	Fb 18 P	$6⅝	$7⅛		
Video	My 10	175	$2		
Video	My 10 P	90	115		
Video	My 11	125	150	125	8
Video	My 11 P	130	155		
Video	My 12	75	100	125	11
Video	My 12 P	220	245		
Video	My 13	50	75	75	8
Video	My 13 P	315	340	370	37
Video	My 14	25	50		
Video	My 14 P	415	440	$3½	5
Video	My 15	10	35	55	22
Video	My 15 P	$5⅛	$5½	430	18
Video	My 16	5	30		
Video	My 16 P	$5⅝	$6⅛		
Video	Nv 11	150	$2		
Video	Nv 11 P	115	165		
Video	Nv 12	5	25	25	15
Video	Nv 12 P	215	240		
Video	Nv 13	10	15		
Video	Nv 13 P	315	340		
Video	Nv 14	10	10	25	38
Video	Nv 14 P	415	440	60	2
Video	Nv 15	10	5	40	10
Video	Nv 15 P	$5	$5½	$4	7
Video	Nv 16	10	10	15	49
Video	Nv 16 P	$6¼	$6½	$7	22
Video	Nv 17	10	10	40	59
Video	Nv 17 P	$6⅝	$7⅛		
Video	Nv 18	5	10	60	64
Video	Nv 18 P	$7⅝	$8⅛		
Segrm	Ja 65	$11	$11½		
Segrm	Ja 65 P	$2¼	$2¾	285	5
Segrm	Ja 70 P	415	465	$4¼	7
Segrm	Ja 75	$5⅛	$5⅝	$5⅛	108
Segrm	Ja 80	$3	$3½	$4	67
Segrm	Ja 80 P	$8⅜	$8⅞	$8¾	48
Segrm	Ja 90	165	190	180	406
Segrm	Ja 90 P	$17	$17½	$15½	51
Segrm	Ja 95 P	$21¾	$22¼	$19¾	130
Segrm	Ja100	25	50	110	238
Segrm	Ja105	10	35	60	545
Segrm	Ja105 P	$31¾	$32¼	$38	5
Segrm	Ja110	5	30	20	332
Segrm	Ja110 P	$36¾	$37¼	$21⅛	
Segrm	Ap 65	$13⅞	$14⅜	$17⅛	5
Segrm	Ap 65 P	$3½	$4	$5½	3
Segrm	Ap 70	$11	$11½	$10¾	15
Segrm	Ap 70 P	$5¾	$6¼		
Segrm	Ap 75	$8⅝	$9⅛	$9¼	29
Segrm	Ap 75 P	$8⅛	$8⅝	$7½	16
Segrm	Ap 80	$7	$7½	$7⅜	13
Segrm	Ap 80 P	$10⅛	$10⅝	$12	40
Segrm	Ap 85 P	$14	$14½	$13¾	41
Segrm	Ap 90 P	$18⅜	$18⅞	$19¼	35
Segrm	Ap 95 P	$22	$22½	$23¼	20
Segrm	Ap100	190	215	$3	404
Segrm	Ap100 P	$27	$27½	$26⅞	21
Segrm	Ap105	65	90	100	148
Segrm	Ap105 P	$31⅞	$32⅜	$12⅞	104
Segrm	Ap110	25	50	65	19
Segrm	Ap110 P	$36⅞	$37⅜	$38	
Segrm	Nv 65	$8¼	$8¾		
Segrm	Nv 65 P	1	25	65	10
Segrm	Nv 75 P	$2	$2½	$2½	5
Segrm	Nv 80	1	25	25	119
Segrm	Nv 80 P	$6¼	$6¾	$7¾	31
Segrm	Nv 85	1	25	25	139
Segrm	Nv 85 P	$11¼	$11¾	$11½	39
Segrm	Nv 90	1	10	25	205
Segrm	Nv 90 P	$16¼	$16¾	$17¾	15
Segrm	Nv 95	1	15	25	142
Segrm	Nv 95 P	$21¼	$21¾	$20	1
Segrm	Nv100	5	15	25	425
Segrm	Nv100 P	$26¼	$26¾	$26¾	
Segrm	Nv105	10	15	30	227
Segrm	Nv105 P	$31¼	$31¾	$12¼	
Segrm	Dc 65	$9½	$10	$10½	2
Segrm	Dc 70 P	$2½	$3	335	2
Segrm	Dc 75	$3¼	355	370	57
Segrm	Dc 80	175	$2	205	87
Segrm	Dc 80 P	$7⅜	$7⅞	$9⅝	8
Segrm	Dc 85	90	115	140	193
Segrm	Dc 85 P	$11¼	$12¼		
Segrm	Dc 90	40	65	105	76
Segrm	Dc 90 P	$16¾	$17¼		
Wdwrd	Fb 6	20	45	195	10
Wdwrd	Fb 6 P	40	65		
Wdwrd	Fb 7	1	25	75	8
Wdwrd	Fb 7 P	135	160		
Wdwrd	My 6	30	55	140	6
Wdwrd	My 6 P	45	70		
Wdwrd	My 7	5	30		
Wdwrd	My 7 P	135	160		
Wdwrd	Nv 5	35	60	145	20
Wdwrd	Nv 5 P	1	25		
Wdwrd	Nv 6	25	25	30	20
Wdwrd	Nv 6 P	35	60	50	40
Wdwrd	Nv 7	30	15		
Wdwrd	Nv 7 P	135	160		

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 22

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que Marie Jeanne Carmen CORMIER domiciliée et résidant au No. civique 3701 rue St-Dominique, district judiciaire de Montréal, s'adressera au Lieutenant-gouverneur en Conseil de la Province de Québec en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de: Marie Jeanne Carmen SHIRLEY CORMIER.
Montréal, le 13 novembre 1987.
BORENSTEIN DUQUETTE
BROTT & TSIMBERIS
procureurs de la requérante

AVIS EST donné que: LES ENTREPRISES NOMAX INC., 2405, Ville-Marie, Montréal, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511804-001A, région 10, à: Jeannot Lalonde, 5248, Boul. des Laurentides, Laval, Qc., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 18 novembre 1987
2ème parution: 19 novembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

PRENEZ AVIS que le requérant, Sozio Construction Ltée., sis à Pohénégamook, Cté. Témiscouata, Qc., détenteur du permis Q-504975-001 et 002, région 3, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Les Carrières Témis Inc. sis à Rivière Bleue, Cté. Témiscouata, Qc., région 3, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.R.I.C.T.Q. et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision soit exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut porter opposition dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest, Québec, Qc., G1K 7W5.
1er parution: 18 novembre 1987
2e parution: 19 novembre 1987.

PRENEZ AVIS que la nouvelle société, LE GROUPE DE TRANSPORT CARRYBECK INC., issue de la fusion des sociétés A. VIENS TRANSPORT LTEE, permis M-304736 et de LE GROUPE DE TRANSPORT CARRYBECK INC., permis M-307695, demande à la Commission des Transports du Québec de prendre acte de cette fusion ou subsidiairement maintenir tous les permis des deux sociétés fusionnées en faveur de la nouvelle société, LE GROUPE DE TRANSPORT CARRYBECK INC. située au 2130, boul. Industriel, à Chambly, QC. Avant comme après la fusion, toutes les actions des sociétés décrites ci-haut mentionnées étaient et sont toujours détenues par 119995 CANADA INC., société contrôlée par ANDRÉ VIENS, 190 actions de catégorie A et son épouse, ANDRÉE VIENS, 10 actions de catégorie A. Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, est, Montréal, Qc, H2L 1K2.
Louis Lavoie, avocat (Longueuil).
1ère parution: 19 novembre 1987
2ème parution: 20 novembre 1987.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-04-004117-876

COUR SUPÉRIEURE
(chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GAIL SUSANNE ST-LOUIS
Partie demanderesse
c.
JEFFREY A. MARR
Partie défenderesse
-et-
EDWARD HAZEN REGINALD MARR
Mise-en-cause
-et-
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
mise-en-cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Jeffrey A. Marr de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de M. Jeffrey A. Marr.
Lieu: Montréal
Date: le 11 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.a.

RECTIFICATIF
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002966-878

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
MARIA ELSIE ANDRADE CLAROS,
partie demanderesse
c.
DAVID GARCIA,
Partie défenderesse
-et-
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
-et-
LE MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ EL DIVISARIO DEPARTEMENT DE MORAZAN EL SALVADOR,
Mis-en-cause

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à DAVID GARCIA de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine est, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en déchéance totale de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de DAVID GARCIA.
Lieu: Montréal
Date: 5 novembre 1987
RONALD CHASSE.

AVIS EST donné que: Jacques Lemay, 401, rue Brière, St-Jérôme, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511847-001A, région 06, à: LEVEKO INC., 520, Champlain, Lachenaie, Qc., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 18 novembre 1987
2ième parution: 19 novembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS EST donné que: Réal Lafrenière, 6521, Principale, St.-Zénon, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M505094-001A, région 06, à: Robert Boyer, 1001, Chemin Kataway, St.-Michel des Saints, Qué, conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 18 novembre 1987
2ème parution: 19 novembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS EST donné que: TRANSPORT GILLES MARIER INC., 3116, Champagne, St.-Ambroise de Kildare, Qc. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M505645-001A, région 06, à: ANDRÉ BRUNEAU INC., 1000, Principale, Ste.-Mélanie, Qué, conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 18 novembre 1987
2ème parution: 19 novembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS EST donné que:
LINDOR POTVIN
141 du Collège
Sorel (Qc)
J3P 2J1
DÉTENTEUR DU PERMIS NO: M-502472-001
RÉGION: 06
s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: LES ENTREPRISES ANDRE BOISSE INC., 1721 de Bullion, en la Ville de Longueuil (Québec), Région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
VERMETTE DUNTON
800 Place Victoria
Suite 2104
Montréal, (Qc)
H4Z 1H1
Procureurs des parties
1ère parution: 19 novembre 1987
2ème parution: 20 novembre 1987

AVIS est donné que la demanderesse, U-HAUL CO. (CANADA) LTÉE, détentrice du permis M-600417, dont l'un des certificats autorise celle-ci à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 651 est, King, à Sherbrooke, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour modifier l'adresse de ce bureau de location et demandera ainsi à la Commission des transports du Québec d'être autorisée à l'avenir à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 315 est, King, à Sherbrooke, J1G 1B3.
La demanderesse demande également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85 que la décision devienne exécutoire à la date où ele sera rendue.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
Durée: 364 jours
1ère publication: le 18 novembre 1987
2ème publication: le 19 novembre 1987
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la demanderesse
1180, rue Drummond
Suite 730
MONTRÉAL (Québec)
H3G 2S1

PRENEZ AVIS QUE la requérante, 2523-9518 QUEBEC INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de faire maintenir en vigueur entre ses mains le permis M-601947 présentement détenu par 2433-8485 QUEBEC INC., et autorisant la location à court et à long terme de tracteurs, remorques et semi-remorques (aucun véhicule de type citerne) pour le 16275, Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles, suite au transfert de tout, le système de transport survenu entre les parties. Cette dernière demandera au surplus à la Commission le changement d'adresse du susdit bureau de location pour qu'il soit transporté au 10001, Louis-Hyppolite Lafontaine, Montréal, et ce pour les mêmes activités. Les actionnaires de l'acquéreur sont: Pierrino Di Vito (50%) et Donato Filipone (50%).
De plus, la requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue, Sherbrooke est, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: 19 novembre 1987
2ème publication: 20 novembre 1987
Me Céline Trudeau
PAQUETTE PERREAULT
RIVET TRUDEAU & ASS.
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 15 avril 1983 par lequel Ferme Houle et Fils par Roger Houle, Lucien Houle et Denis Houle a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Châteauguay le 21 avril 1983, sous le numéro 190267.
BANQUE DE MONTRÉAL, le 17 novembre 1987.

PRENEZ AVIS que LES PLACEMENTS SCHUBERT INC. — SCHUBERT HOLDINGS INC., une compagnie légalement constituée en vertu de la loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Daté à Montréal, Québec, le 16ième jour de novembre 1987.
Les procureurs de la compagnie,
CLARKSON, TÉTREAULT

XTL TRANSPORT INC. détentrice du permis M-308754 et TIC TRANSPORT INTERNATIONAL DES COMMODITES INC. détentrice du permis M-305453 s'adresseront à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le maintien de leurs permis sous le nom de **XTL TRANSPORT INC.**, suite à la fusion des deux demanderesses.
Les demanderesses demandent également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85 des Règles de pratique que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne désirant s'oposer ou intervenir à la présente demande doit s'adresser à la Commission des transports du Québec au 505 est, rue Sherbrooke, à Montréal dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 19 novembre 1987
2ème parution: 20 novembre 1987
CORBEIL, GROLEAU, DUFRESNE
Procureurs des demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000214-874

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
GINETTE MOQUIN,
Partie demanderesse-Requérante
c.
SERGE CHAPDELAINE (CHAPDELEINE),
Partie défenderesse-Intimée
et
MONSIEUR LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-CLOTHILDE
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS,
Mis-en-Cause

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à SERGE CHAPDELAINE (CHAPDELEINE) de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, Jacques-Cartier est, Longueuil, salle 1.17 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de Déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de SERGE CHAPDELAINE (SERGE CHAPDELEINE)
Lieu: Montréal
Date: 12 novembre 1987
ELIZABETH S. GOBEILLE
Protonotaire-Adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000215-871

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
GINETTE MOQUIN,
Partie demanderesse-Requérante
c.
SERGE CHAPDELAINE (CHAPDELEINE),
Partie défenderesse-Intimée
et
MONSIEUR LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-CLOTHILDE
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS,
Mis-en-Cause

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à SERGE CHAPDELAINE (CHAPDELEINE) de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, Jacques-Cartier est, Longueuil, salle 1.17 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de Déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de SERGE CHAPDELAINE (SERGE CHAPDELEINE)
Lieu: Montréal
Date: 12 novembre 1987
ELIZABETH S. GOBEILLE
Protonotaire-Adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-04-004118-874

COUR SUPÉRIEURE
(chambre de la famille)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
GAIL SUSANNE ST-LOUIS
Partie demanderesse
c.
MARC BOITEAU
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. Marc Boiteau de comparaître par rapport à la demande en séparation de corps au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
ORDRE est aussi donné à M. Marc Boiteau de comparaître par rapport à la requête pour mesures provisoires au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame salle 2.17, le 27 novembre 1987 à 9h15 ou aussitôt après que conseil pourra être entendu.
Une copie de la déclaration en séparation de corps et de la requête pour mesures provisoires a été remise au greffe à l'intention de M. Marc Boiteau.
Lieu: Montréal
Date: le 11 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.a.

BENEFICES

Cabot Trust Company, neuf mois clos 30 sept.: 1987, $543,000 ou $1.07 par action; 1986, $340,000 ou 72 cents par action.

Canadian Roxy Petroleum Ltd, neuf mois: 1987, $1,052,000 ou 0.067; 1986, $96,000 (perte) our 0.019.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Visite Libre 99

OUTREMONT Adj. 5165 J.Mance, 1,700 pi.ca., rénové, poss. 4 c.c., cour, cave. Libre. Matinée: 274-8422. Soir: 526-2698, dim. 12h à 16h.

■ Propriétés à vendre 101

À ST-FRANCOIS Cottage Tudor, 64 X 34, const. 76, pierre et brique, garage double, foyer pierre, 1½ étage, dpompe à chaleur, près route 25, 12 min. métro H-Bourassa. Terrain: 12,700 pi.ca., $150,000. à discuter. Pas d'agent. 386-5924.

BELOEIL: "Back split"
Très luxueux, t. cathédrale, 10 pièces, 2 s.bain, s.séjour exceptionnelle 30 X 21, bois et pierre. Près services. $129,000. Pas d'agents. **527-2233**

BORD DE L'EAU maison style ranch, paysager, piscine hors-terre 24 pi. 150,000 pi. de terrain à St-Sulpice. 1-439-7601.

■ Propriétés à vendre 101

BROSSARD "O", Cottage semi-détaché 1986, 7½ pièces sur 4 niveaux foyer, garage, privé. $129,000. Après 5h. 678-3765

CANTONS DE L'EST Maison très luxueuse. 10 pces, 3 s/bain, bain tourbillon thérapeutique 2 places, 10 min./Granby, 20 min./Bromont. Vue sur lac. Cause maladie. $175,000. 1-372-6080.

CENTRE-VILLE près McGill, unifamiliale, idéal pour couple, sans agent. 844-4636.

FAITES RÉNOVER VOTRE MAISON À PRIX SPÉCIAUX
Homme de confiance pour prendre soin de votre maison. Prends soin gestion des app. Plomberie, élect., gyproc, peinture, pose tapis, etc. **677-3497.**

MTL PLACE BEAUBIEN. Maison/ville, 1986, grand terrain, garage, foyer, 3 c.c., extra inclus. 254-1938.

MÉTRO H.BEAUGRAND duplex avec bachelor, revenus $11,400., plus 6½ propriétaire. 252-1562 ou 355-7050. Agents s'abstenir.

ST-BRUNO Besoin de vendre. Superbe bungalow 10 pces, sous-sol fini avec foyer, garage double, système d'alarme. Plusieurs extra. Près des autobus. Pas d'agent. Prix réduit. $121,500. Acheteurs sérieux seulement. 653-0260.

■ Propriétés à vendre 101

LASALLE
Duplex situé dans secteur recherché. Construction 1979. Armoires en chêne, plancher céramique, bain sauna.
Pas d'agent
365-5059 — 366-5039.

ST-PAUL DE JOLIETTE Bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol fini. foyer, 2 s./bain. 1-756-0042.

NOTRE-DAME DE LOURDE DE JOLIETTE
Grande maison, garage double, grand terrain clôturé avec piscine creusée. 256-7770, 1-765-1490.

OUTREMONT: Délicieuse résidence
En face Parc Joyce. 11 pièces confortables, complètement renové, jardin, garage à 3 voitures. Famille déménage à Toronto. 495-9499

OUTREMONT: Cottage renové, 4 c.c., jardin, garage, boiseries chêne acajou. Résidentiel parc. 679-6297

PLATEAU joli duplex rénové, cachet vieillot, pas d'agent. $159,000.00. 523-7690, 527-9368.

PLATEAU MONT-ROYAL 2ième et 3ième étage. 2 X 6. Adj. parc Lafontaine. $69,500. et $79,900. S. Turgeon et F. Lacaille, agents IMKA crtr. **252-5252**

PROPRIÉTÉS EXCLUSIVES

BROMONT: entre le golf et le ski, à flanc de montagne, luxueux cottage de style Savoyarde neuf, 3 c.c., 2 s.b., toit cathédrale, grande pieces, etc..
CANDIAC attention professionnel, cottage très luxueux situé près golf (2 min), 3 c.c., 3 s.b., foyer, toit cathédrale, bain tourbillon, garage, construction unique, $350,000.
SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL: Condo neuf 2 c.c., 2 s.b., garage, pas à $289,000. mais à $240.000.
C. Dion ou R. Vandal, Trans-action Nova.
497-4813

STE-AGATHE-SUD: Maison style chalet suisse, foyer, 2 c.c., s-sol, ski. Semaine/mois. J. Archambault, 656-9000 Montréal Trust Crtr.

STE-ANNE-DES-LACS Laurentides, maison neuve, grand cottage ultra-moderne, 3 s/bain, foyer, tourbillon, sauna, etc...7 min. des pentes, super point de vue, accès au lac, 34,000 pi.ca. $250,000. Fin sem.: 1-224-7989 ou Laval 689-4217.

■ Propriétés à vendre 101

UN ENDROIT RÊVÉ de calme et de repos. Ecoutez sans faute le message enregistré, 527-4417.

■ Propriétés à louer 105

D.D.O. WESTPARK
Bungalow détaché, 4 c.c., 2 s./bain, garage, frigo, poêle, nouvellement rénové. Demande $825. Immédiatement ou déc.
685-3620.

■ Propriétés à louer 105

MÉTRO ANGRIGNON: Maison de ville. 2 c.c., foyer dans salon, garage. Occupation immédiate. **631-1944**

■ Propriétés à revenus à vendre 113

CENTRE-EST, triplex rénové, ensoleillé, $18,500. revenus, $170,000. $25,000. comptant, 521-9770.

LAVAL 11 logements, revenus: $48,340., Prix demandé: $410,000. tous loués. Pas d'agent. 594-0486.

LAVAL DES RAPIDES: Ampère. Dét., 16 logements, 1976. Revenus: $70,500. Pas d'agents. 669-8526

PIERREFONDS 2 X 18 et 1 X 27 logements en construction. Prêts 1er juillet 88. 1-819-372-7581, 1-819-377-5468.

PLATEAU MONT-ROYAL rue Marquette, cinqplex, revenus $23,300. Prix $230,000.00. 674-9732.

PLATEAU: Triplex fraîchement rénové. Revenus $16,000. Comptant $15,000. **342-8764**

PRÈS MÉTRO H. Beaugrand. Grand duplex neuf, 5½, familiale, foyer, garage au sous-sol, 4½, 3½. Bons revenus. Taxes basses. Entre 14h. et 20h. Pas d'agent. Tél.: 255-1741.

ROSEMONT: Beau duplex 30 ans. Chauff. électr. 2 X 5½. Prix réduit $139,000. Raphael Guzzo, 253-3858 Re/Max Supérieur Crtr.

TÉTREAUVILLE: 15 X 4½
Revenu $73,000. garage, face parc, 7 ans. $740,000. Pas d'agents. **585-9095. 354-0887**

■ Condos à louer 121

LAC BROME: Condo neuf. 2 c.c., chauffé, équipé, lav./séch. Saison: $4,000. Mois: $1,500. Semaine: $500. **Après 18h. 671-5017**

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ **Condos à louer** 121

AHUNTSIC Sous-location. Condo, grand 3½, foyer, tapis mur à mur, terrasse. Près parc et magasins. Libre immédiatement. 464-9687.

ILE DES SOEURS
JARDINS DE L'ARCHIPEL
Luxueux condo, 6 pièces, cuisinière-/frigo. lav./séch. $1.300. 729-0578

■ **Condos à vendre** 122

♣♣♣ AUBAINE ♣♣♣
AHUNTSIC Près Cegep, Centre Claude Robillard, André Grasset. Condo moderne, 5½, 3 c. à coucher, 1,276 pi.ca., salon/salle à manger, 15 X 21 pi., garage intérieur, ascenseur. Taxes: $1,825. Prix: $165,000. Pas d'agent. 382-1473, 658-5843.

ANDRÉ-GRASSET: 4½ (940 pi.ca.)
Toit-terrasse côté soleil. Occupation immédiate. Prix: $105,000. avec garage. Normand Fréchette, 383-1546, 382-8000. Trust Général Crtr.

AUBAINE PIERREFONDS
Condo neuf, 3 c.c., 1½ s./b., s./manger, salon foyer, mezzanine conduisant à terrasse privée. Face à la rivière. Garage. $109,000.
272-7457 455-0203

CENTRE rue Sherbrooke, magnifique condo luxueux, 2 c.c., foyer, équipé, imm. béton, piscine, sauna, etc. 1429 p.c. Prix intéressant. Stella Bucu, 527-3131, Re/Max du Plateau Inc. ctr.

CENTRE-VILLE: CONDO, édifice nouvellement aménagé. Près U. McGill, Hôpital & montagne. Planchers chêne, portes aparentes, foyer dans boudoir au s.sol. Patio attenant à chambre, 1½ s.bain, s.lavage. Sur 2 étages. $129,000. App.: 499-0747, de 6h. à 9h. P.M. Fin de sem., en tout temps.

CENTRE-VILLE, «Impérial», condo à quelques pas du Ritz, Drummond en haut de Sherbrooke, immeuble de prestige, 2 chambres, grand balcon, très ensoleillé, belle vue sur la ville et le fleuve, piscine intérieure, sauna, prêt pour emménagement, $149,000. Vente particulier, 843-8770, 871-8869.

D.D.O.
Le plus beau condo du secteur, piscine et centre communautaire, garage, superbe terrain, excellent investissement. Jean-Marc Cayer 594-4866 Le Permanent Canada Trust crtr.

FABREVILLE 4½ neuf. Foyer, air climatisé, piscine. $62,900. Hypothèque 8%. Libre. 661-2950.

POINTE CLAIRE
Luxueux condo, 2 c.c., 2 s.bain, foyer, air climatisé, vue sur le lac, 2 piscines, court de tennis. Libre 1er. décembre.
(Rés.) 630-6005. (Bur.) 631-1170

ST-VINCENT DE PAUL: Condos à vendre. À partir de $608.77 par mois plus frais. Possibilité de louer. Comptant négociable. 661-9211, 665-7253

■ **Chalets à louer** 125

BORD Lac Massawipi, 10 min. du Mont-Orford, foyer, chauffage électrique, $2,700. 1-819-849-6101.

CHALET LAURENTIDES 10 min. St-Sauveur, 3 c.c., lav./séch., lav./vais., bord du lac, 15 nov. au 15 avr. $3,600. 1-229-7472, 272-6993.

ESTÉREL: 4 mois, $1,500.
4 pièces, foyer, chauffage électrique, 934-2763, soir: 387-6808, fin semaine: 1-228-4716

MAGOG: Chalet 4½ à louer. Moderne, foyer, grands espaces, meublé au complet. Plage Southières. Saison, $2,700. 1-819-564-8736

MONT-ORFORD: Eastman, près d'un lac. 3 c.c., s-bain, foyer, 1er. nov. au 29 avril. $4,000. 1-348-4029, 1-297-3790

MONT-TREMBLANT, bord lac, à la semaine, 3 c.c., salle familiale, couche 13, 2 s.b., foyer, lav./-séch., lav-/vaiss., 10 min. montagne, (416) 688-5500 ext. 3749, soir (416) 262-4145.

PRÈS VAL ST-CÔME
Chalet bos rond, privé, tourbillon, foyer, 8 c.c. Saison, 819-424-3631

ST-DONAT Chalet tout confort! Foyer, piano, 10 min. ski alpin. Saison: 1er déc. au 15 avril, $3,800. 731-5243, 1-819-424-7337.

ST-SAUVEUR Condo luxueux, construction neuve, 2 c.c., tout fourni, chauffé. 1er déc au 13 mai. 337-3896 ou 698-1485.

STE-ANNE DES LACS 2 m. des pentes de ski, près St-Sauveur. Foyer, 4 chambres. Saison d'hiver. **663-7329**

SUTTON 3 chambres à coucher, près pentes. Aussi pour vacances Noël. 534-2269. 691-4941. 659-2225.

■ **Chalets demandés** 133

CHERCHE beau et grand chalet, du 15 décembre au 15 janvier. 3 c.c., salon/foyer, tout équipé. Au pied des pentes de ski. 279-9517.

■ **Terres, fermes à vendre** 145

ÉRABLIÈRE 10 arpents
Toute équipée, chauff. électrique. $30,000., ferme. 464-6345

HAM NORD Route 161. Maison de 6 pièces, grange, 100 acres, plantation, rivière. $42,000. 1-819-566-7089.

LAC À TRUITES ET FERME fonctionnelle, sur 186 acres. 35 milles à l'ouest de Hull. Soirée, (819)458-2652

ROXTON POND
5 milles de Granby, fermette 48 acres environ, maison 24 X 42, grange 30 X 58, remise 25 X 50, terrain semi-boisé, jeune érablière, vue sur Montagne et Réservoir Choinière.
1-372-1325

STE-MÉLANIE Terre 250 arpents, longe rivière L'Assomption sur 2½ milles. Idéal pour terrain de golf. (1)889-4150 soir.

■ **Terrains à vendre** 149

À ST-BRUNO Terrains résidentiels, 12 minutes du métro Longueuil. 653-6080.

■ **App. et log. à louer** 160

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APPARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873
30-11-87

PROJET JEAN BRILLANT
C.D.N.
Pour personnes retraitées et pré-retraitées, 3½, $375. — 4½, $425, neufs. Bien éclairés, sécuritaires.
Pour plus d'inf.:
872-2040
Société de Développement Montréal
23-11-87

■ **App. et log. à louer** 160

AHUNTSIC, 10,205 ST-LAURENT, 2½ fermé, meublé, bâtisse récente, paisible. $360. 387-5420

AHUNTSIC: 5½
Tapis mur à mur. Libre 1er. déc.
384-0484

AHUNTSIC: Rue André-Grasset
4½, éclairé et paisible, non-chauffé. Près CEGEP. $450. Libre décembre.
382-2200

APPARTEMENTS Meublés ou non. Agence Appartex. 937-5798.

BOUL. ST-JOSEPH près St-Denis, 4½, rénové, entrée lav./séch., stationnement $750.00. 481-5459, 737-5992.

BRÉBEUF, 4220, coin Rachel, 2½ meublé, récent, paisible, près Parc Lafontaine, $365. 521-1871

BREBEUF 4220, coin Rachel, 3½, chauffé, près parc Lafontaine, immeuble récent, paisible. Références. $355.00, 521-1871.

C.D.N. Luxueux appartement, 4½, 2 c.c., 2 s./bain complètes, ensoleillé, piscine int., $795./mois, garage intérieur disponible. 343-4731.

C.D.N. Près U. de M., luxueux bas duplex, face parc, 6½ spacieux, 2 salles de bain, jardin, confort, $1,000./mois, 733-8723.

C.D.N.: Ridgewood
3½ — 4½, rénovés. Libres.
738-7099

COOP D'HABITATION « Le Clan » recrute des membres. App. neufs, dével. résidentiel, terrain Angus, Rosemont. Occ. automne 88. Loyer: $360. à $520. Soirée d'inf.: 19 nov. 19h30: 1691 Pie IX. Inf.: Edith: 525-9492, Lucille 382-9854.

CÔTE STE-CATHERINE: 1½ — 3½
Chauffés, cuisinière/frigo. $260. et plus. 341-7292, 459-9612

GRAND BACHELOR rénové, 2½ meublé, tapis compris, décoré avec goût, près transports en commun, $325. occupation immédiate. 486-3511.

L.D.R. grand 5½, tapis neufs, entrée lav./séch., stat., chauf. électrique locataires, $475., soir/fin sem. 388-7743.

LONGUEUIL Condo de luxe, neuf, 4½, relié au métro, face au fleuve, garage, gymnase, piscine. $770. 646-1265.

LONGUEUIL. Luxueux condo. 4½, 1987. vue fleuve, passerelle privée au métro, garage int. Où à vendre. 679-2138

LONGUEUIL
2½, 3½, 4½, 5½, 6½, frais peints
677-3190

LONGUEUIL: Pour professionnel
Possibilité bureau d'affaires, près Palais de Justice. 6½, s-sol fini, foyer, bar, garage. **677-1940**

MÉTRO JOLIETTE: 5½, rénové. Déc. gratuit, entrées mini-lav./séch., toutes commodités. 523-0660

MÉTRO SHERBROOKE St-André, maison style victorien, 1er plancher, 4½, bien éclairé, entièrement rénové. Idéal professionnel. Libre. 523-4264, 279-8035.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 5 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

Métro Beaudry: Grand 5½
Rénové, calme. Beau site
276-4673

N.D.G.
5½ haut, $625., 17 décembre.
Appeler au 482-4485

NOUVEAU-BORDEAUX 2110 De Salaberry. 3½, bien ensoleillé, tous services. Jour: 331-6451, soir: 331-5178.

NOUVEAU-ROSEMONT
Grand 4½ pour le 1er décembre, construction '87, tapis partout, 1 mois gratuit, 253-0929, 255-7191.

ONTARIO EST près métro, 6½, pas chauffé, rénové, $575.00. 273-3958, après 20h. 363-9566.

OUTREMONT Près Laurier. Grand 5½ rénové, 2e d'un duplex. Installation lav./séc. Occupation immédiate. $755. non-chauffé. 276-3881.

OUTREMONT 1,000 Pratt. Chauffé, spacieux, béton, tranquille, concierge, ascenseur, garage disponible.
4½: $675. 3½: $525.. 731-2610.

OUTREMONT App. luxueux. Grand 4½ chauffé, superbe vue de la ville. $705./mois. Garage inclus. Sous-loc.: 1er déc./1er juil. 88. 343-4565.

OUTREMONT: Ch. Côte Ste-Catherine
Grand 3½ pièces. Libre immédiatement. **270-5019**

OUTREMONT: 5 pièces, entièrement rénové, 2 s.bain, confort. $850./mois. Après 5h. du lun. au ven. 273-0166

P.A.T. 4½ de luxe, tapis mur à mur, stationnement, 2 mois gratuit. $410.00, libre. 324-2985.

P.A.T. grand 4½ neuf, super isolé, situé au 13,865 est Notre-Dame. Après 17h. 645-5713.

PIE 1X ET JARRY 4½, poêle, réfrigérateur inclus, personnes tranquilles.
728-8085.

PIERREFONDS 1½ meublé, boul. Gouin près 13, tout inclus, piscine, sauna, très propre, tranquille. À partir de déc. entre 9h. et 17h. 933-8987. Après 18h. 684-7219.

PLATEAU MONT-ROYAL rue Mentana, 5½ rénové, chauffage électrique, $525./mois, 1 mois gratuit, 270-4372, 765-0819 (soir).

PLATEAU MONT-ROYAL rue Fabre, 4½ moderne à sous-louer. $450.00 non chauffé, avec stationnement. H. Marcotte 861-1431 ou 598-7479.

PRÈS RADIO-CANADA Refait à neuf. Grand 6½ sur 2 étages. Insonorisé et isolé, 2 s./bain, immense patio. 340-1211.

PRÈS RADIO-CANADA: 7½ sur 2 étages. Style victorien. Libre 1er. déc. $750./mois. 523-3641, 547-1147

PRÈS U. de M. Grand 2½, très propre, 2 s./bain, eau chaude, stationnement. $330. 341-0002.

R.D.P. 4½, haut de duplex, moderne, portes patio, balcons. 1 mois gratuit. $410. non-chauffé. 648-3450.

ROSEMONT terrain Angus, grand 5½, neuf, très propre. $515.00, stationnement compris. 253-4896.

ROSEMONT: 4½
Habitez une des plus belles rues
374-7300

ROSEMONT: DES ÉCORES
5½, rénovés. Libres. $475. et $575. Chauff. électrique. 682-1264

ROSEMONT: Haut duplex, 5½
électrique, $425. Raphael Guzzo
327-7981

RUE DE MARSEILLE 5½, $575. Appeler entre 18h. et 21h.: 355-3482.

STE-CATHERINE Grand 4½, neuf, bien éclairé, bien insonorisé. Plancher en gycreet, tapis, entrée lav/séch., 2e et 3e étage, armoires en mélamine. Secteur paisible. 526-2341.

SUR LE PLATEAU Mont-Royal. Superbe logement 7½, meublé, non-chauffé, équipé, poêle, frigo, laveuse et sécheuse, avec cour. À sous-louer immédiatement. $740./mois. 523-1768 après 18h.

UNE SOLUTION À VOTRE BESOIN DE LOGEMENT À MONTRÉAL
Un appartement meublé tout confort, au centre-ville, dans un édifice de prestige. À court ou long terme.
935-7774

VAN-HORNE — DECELLES
3½, rez-de-chaussée, non-chauffé, propre, $270., 484-5819.

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 4½. Penthouses près centre d'achats Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna.
336-8308, 334-9358

VILLE ST-LAURENT: Grand 4½ libre immédiat. Équipé, chauffé, piscine. **S-location,** $450. 621-2543, 332-6613

■ **App. et log. demandés** 163

CHERCHE 1½ pièce, près université de Montréal, immédiatement jusqu'à la fin juin. 344-4529.

■ **App. et log. à partager** 164

APPARTEMENT 5½, dans Coop d'habitation située dans l'est, neuf, environnement de qualité, $225., 351-5502.

OUTREMONT
Rez-de-chaussée. $225./mois.
495-4888

■ **À louer hors frontières** 167

À LOUER HOLLYWOOD BEACH
2 c.c., bord de la mer.
Laisser message. 829-2710

MIAMI: 2 semaines de vacances
Condo au Golden Strand, rue Collins. Laisserais aller au prix coûtant.
646-2750

■ **A vendre hors frontières** 168

CONDO VACANCE 1 semaine North Miami Beach, Golden Stand Studio. Vue sur mer. 381-0029.

CONDOS (2) Luxueux 3½, $45,000., 4½ $58,000. Complètement meublés.
DELRAY BEACH. 487-4165

FLORIDE: Maison à vendre, 6½
2 chambres + 2 unités, près de la mer. 1-305-864-1328, 768-3136

■ **Bureaux à louer** 251

Rue SHERBROOKE Est
Près du parc Lafontaine.
Exclusif.
Pour professionnels.
Rez-de-chaussée.
600 à 1,500 pi.ca.
Très accueillant.
522-3392
20-11-87

■ **Bureaux à louer** 251

ANJOU
18,000 pi.ca. Clef en main. $6./pi. ca. Possibilité sous-division. Courtiers protégés.
ROSDEV 270-7000

BOUL. ST-JOSEPH rénové, 750 pi.ca. 3 pièces fermées, salle d'attente, stationnement, libre. 481-5459, 737-5992.

BUREAU POUR PROFESSIONNEL
à louer, bien situé, stationnement à bon prix.
366-1242, soir: 363-6254 Demandez Monsieur Donato.

BUREAU pour professionnel(les) à Laval, près métro et tous services, fin prêt pour occupation en février 88. 900 pi. car., $628/mois, 667-4200.

BUREAUX POUR PROFESSIONNELS
Avocat, notaire, consultant, C.A., Etc...400 à 4,700 pi.ca., division, coin Place d'Armes et Palais de Justice. 225 Notre-Dame Ouest. Jour: 849-3388. soir, répondeur: 284-1932

CARTIERVILLE: Bureau privé
Avec service de secrétariat
334-8840 ou 331-2871

CENTRE-VILLE McKay/De Maisonneuve, 2700 pi.ca., peut être divisé, près métro, excellent pour professionnels. 931-2313.

CENTRE-VILLE
SOUS-LOCATION
Coin Ste-Catherine/Stanley, 1,000 p.c. Bon emplacement, janv. 88, 287-1750.

CLINIQUE DENTAIRE ÉQUIPÉE
1643, St-Denis. 1,000 pi.ca., prix raisonnable. M. Basha, 482-4445

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT: 1,050 et 1,950 pi.ca. Queen-Marie près Décarie. Directement face métro. Édifice a/c, ascenseur, entretien quotidien. Taux concurrentiels. Tel: J. Lavigueur,
738-9131

ESPACES (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

FACE AU MONT-ROYAL beau bureau ensoleillé et sous-sol, $250.00 chauffé, éclairé. 281-1016, 733-7530 après 20h.

LA COUR DU ROI
Luxueux espaces à bureaux. Rue Ste-Catherine. Vue sur montagne et fleuve. Possibilité 12,000 pi.ca., vitres teintées, skylight, stationnement adjacent. Construction neuve.
282-0141, Irvain Jozsés

LOCAL rue St-Hubert coin Boucher. 2ième étage, 25 X 75, chauffage électrique. Michel: 270-4191.

MÉTRO GUY
BUREAUX pour professionnels, 550 pi.ca., $525./mois. Chauffage inclus.
934-5974.

OUTREMONT: Coin Laurier/Hutchison, 1,000 et 2,000 pi.ca. Idéal pour professionnel de la santé et autres. Disponibles immédiatement. 279-3346

PARC INDUSTRIEL À LAVAL
Bureau à louer, 1,600 pi.ca., Bâtisse neuve. Rens.: 682-1118.

PLACE JACQUES-CARTIER
Possibilité 2500 pi.ca. Puits de lumière. Rens.: Ginette: 842-6571.

ROSEMONT: 2 rues à l'est de St-Hubert. Jusqu'à 4,000 pi.ca. Loyers modiques. 274-7949, Jack.

ST-MICHEL 17e avenue, près boul. Métropolitain, bureau 1,600 pi.ca. sur mezzanine. M. Austin: 383-6330.

■ **Espaces commerciaux à louer** 259

BEAU GRAND MAGASIN: (2,000 pi.ca.) Outremont, Van Horne, à côté métro. Occasion exceptionnelle pour divers genres de commerces. Excellente location pour clinique médicale.
487-4165, 272-2826

■ **Locaux à louer** 275

BOUL. CONCORDE, LAVAL 2 mois gratuits. Petit centre d'achats, 900 pi.ca. chauffé, avec s-sol. 593-1535

HAUT ST-DENIS: Local commercial, 2ème. étage, 2,000 pi.ca. Renseignements: 843-4429

LAVAL
3,200 pi.ca., bien situé, loyer raisonnable. 667-5300 ou 669-7477

LOCAL À LOUER PRÈS DE LAURIER
Pour professionnel. Beaucoup de potentiel. 25 X 40. Loyer à discuter. Possibilité de rénovations, avec bail. Aubaine! **M. SCHATZ: 495-4849.**

LOCAUX NEUFS 1,000 pi.ca., à St-Eustache. Façade sur 640 et boul. Industriel. Inf.: 700 boul. Industriel, suite 1, St-Eustache. 473-2555.

PAPINEAU ET MT-ROYAL DU PARC ET BERNARD
2,000 à 10,000 pi.ca.
Courtiers protégés.
ROSDEV 270-7000

PRÈS métro Jean-Talon. Idéal pour professionnel. Prix très raisonnable. 271-4767.

TRÈS BEAU LOCAL chauffé, 900 pi.ca., 6886 De Marseille.
254-8202.

■ **Commerces à vendre** 283

(2) RESTAURANTS
Boul. Lévesque à Laval, petit comptant et Atwater/Notre-Dame. 445-3227.

COMMERCE À VENDRE comprenant: bar, salon, salle de réceptions, restaurant, 2 logements 5½, bon chiffre d'affaires. 1-819-356-2579. A. Manseau.

COMMERCE Tout équipé pour bar-bistro. Établissement neuf. 326-4948.

COMMERCE
REVENU ASSURÉ
Garderie de 30 enfants, très bien située, établie depuis 6 ans, jouissant d'une bonne réputation. Inf: après 18h.
272-9717, 279-5575

DÉPANNEUR: Face sortie métro
Bon chiffre d'affaires, cause maladie.
524-5155, 526-5244

FLEURISTE À SOREL. Belle résidence, 7 pièces, adj. commerce. Grand terrain. Centre-ville, excellent chiffre d'affaires. Pas d'agents. Raison, retraite.
514-789-2373

MINI-LAB de photo, développement, à vendre. Prix très raisonnable. 819-567-6517.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

SALON DE BRONZAGE entre 9h. et 17h. du lundi au vendredi.
731-7891.

■ **Commerces à louer** 287

À GRANBY Plaza Granby. 1,650 pi.ca. Vêtements sports hommes et femmes, souliers, etc... 488-6033, 539-1755.

■ **Offres d'emploi** 407

LE DEVOIR
TÉLÉMARKETING
Possibilité de 8$ à 15$/heure
Temps plein ou partiel
Jour ou soir
Aucune expérience requise
Formation sur place
Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction
Dynamisme
Bilinguisme un atout
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 13h. et 21h.
J.N.O.

■ **Matériaux de construction** 340

SPÉCIAL du Centre de Toiture B.S. Ltée. Plywood ½ po.: $14. la feuille. Plywood ⅝ po.: $16.25 la feuille. Plywood embouveté ⅝ po.: $16.25 la feuille. Plywood ¾ po.: $22.40. la feuille. Boutique de métal en feuille. 931-1221.

■ **Ameublements** 351

MOBILIER de salle à manger, style Louis XIII fabriqué par artisan. Table 11 pieds, 12 chaises, grand et petit bahuts. $10,000. 878-3607.

MOBILIER salle à manger, style Provincial français, 10 mcx. Vitrine éclairée. $3,000. 321-5901.

— TABLE VERRE AMBRÉ. Ronde, 4 chaises, moderne, $400.
— MOBILIER de chambre style espagnol, 5 mcx. $1,500. 321-5901.

■ **Mobiliers de bureau, accessoires** 363

ENSEIGNE LUMINEUSE Armoire vitré, 6 tables 5 X 5, 3 tables 5 X 8, présentoir en métal et pivotant. 585-9454.

■ **Équip. de commerce** 365

★ PAGETTES ★
À vendre ou à louer.
Bernard 481-5397.

CORDONNERIE complète à vendre. Avec inventaire. Très bon prix. 1-819-564-2945.

■ **Ordinateurs** 371

AT, XT
Turbo Compatibles
640K — 1.2 Meg RAM
1.2 Meg lecteur disque
Panasonic
1 disque dur 20 Meg
1 carte couleur graphique
1 clavier style AT
1 moniteur ambre ou vert
1 imprimante Roland 1012
1 cable d'imprimante
DIOP SYSTEMS INC.
6145 De Maisonneuve O., Mtl
486-0227
(sans frais) 1-800-361-2925
Visa, Master Card acceptées.
Livrons en province.
12-12-87

■ **Ordinateurs** 371

I.B.M. Original, 512K, 2 lecteurs, cartes série et paralèlle, écran. Prix: $2,500. discutable. Demandez Steve: 383-4879.

■ **Instruments de musique** 375

PIANO À QUEUE Heintzman, 5½ pi. mécanisme refait à neuf. $7,000.00.
464-4284.

PIANO d'appartement Mason & Risch, noyer. Acheté en 1983. État neuf. $2,800. négociable. 631-6888.

■ **Lingerie, Fourrures** 385

MANTEAU fourrure, homme. Loutre naturelle non-rasée. Excellent état. Taille moyenne. $1,200. 762-1513.

■ **Antiquités** 391

ÉLÉGANTE ARMOIRE EN PIN
2 portes, panneaux soulevés, CIRCA 1820, $975. 482-5424.

ACHAT À PRIX ÉLEVÉ
Achetons: Gravures, Icart, tableaux anciens, bijoux: or, argent, statues: bronze, marbre, antiquités. Aussi succession complètes. ANTIQUITÉS GUY, 2325, Guy. 935-3600

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. Armoires à vendre, 522-7123.

MOBILIER DE CUISINE et vaisselier antique, de plus de 100 ans. Lit en cuivre, commode madame et table de chevet. Sem.: 765-9849, après 18h.

MOBILIER DE CHAMBRE 1930 8 mcx., très propre, $1,300. Armoire antique 1830, très propre, $1,800. 1-348-1343

■ **Artisanat** 392

SERVICE DE VAISSELLE COMPLET Impeccable, artisanat québécois, 6 couverts, tasses, théière, soupière et louche, téléphoner au 271-2646.

■ **Astrologie/Ésotérisme** 393

GINETTE Personne sérieuse. Tarot, clairvoyance. $25. 478-4704.

◆ LECTURE DE VIE ◆
La lecture du thé, cartes, clairvoyance. $10.**521-2332**

VOYANCE CARTOMANCIENNE analyse de caractère, ligne de la main, très honnête, prix raisonnable.
Lyna: 329-3091.

■ **Animaux** 397

BOSTON TERRIER pekinois, jeune furet, caniche toy, coley, berger allemand, lhasa apso.
L'Oiseau du Paradis: 474-4477.

CHIOTS, Bouvier de Flandres, 3 mois, enregistrés, 5 mâles, 4 femelles, soir: 477-1600.

NOUVELLE ÉCURIE Pension pour chevaux. 1125 boulevard Ste-Marie à Mascouche. 376-1388: Claudio ou 474-2924: Claude.

■ **Divers** 399

À VENDRE 4 pneus P-185/75-R-14, Atlas, hiver et 4 saisons, presque neufs et 2 jantes, $150. pour tout, 486-3394.

À VENDRE — TAPIS de laine bleu royal, 14' X 9'4''. Prix demandé: $225. Tél.: 489-2153.

ENQUÊTE
Est-ce que Montréal est
UN GHETTO CULTUREL?
ENVOYEZ vos réponses à: F-M. Bertrand, 4644, St-Denis, Mtl. H2J 2L3

■ **Postes cadres, et professionnels** 451

PHARMACIEN(NE)
Demandé(e) pour Trois-Rivières. Temps plein. Fermé le dimanche. Téléphonez à 1-819-374-4657 ou 1-819-378-4855.

■ **Offres d'emploi** 407

BESOIN URGENT
PERSONNE FIABLE
Pouvant travailler de façon autonome pour Compagnie pétrolière dans la région Métropolitaine. Formation disponible. Ecrire à: A.A. Dickerson, Prés. Southwest Petroleum, 87, West drive, Brampton, Ont. L0T 2J6

OUTREMONT — Agence coiffure
Cherchons coiffeurs(ses) de préférence avec clientèle. Tél.au: 271-1811 entre 9h. et 17h.

■ **Personnel de bureau** 471

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE
Bilingue. Traitement de texte un atout.
Tel: 598-9358, après 17h. 672-4285

■ **Cours** 510

AGENTS DE BORD
Volez pour une ligne aérienne canadienne outre-mer. Nous offrons 54 heures d'un enseignement supérieur. Nous n'avons que des instructeurs expérimentés et professionnels. Nous embauchons des gradués récents pour des vols à destination de l'Europe, des Antilles et de l'Amérique du Sud. Élèves bilingues seulement.
INTERNATIONAL AIRLINE TRAINING SCHOOL
842-0367
Nous engageons des agents de bord, Membre de OAIS, PCEC et TESL
No permis: 749606
26-11-87

■ **Cours** 510

CENTRE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL Louise Nystrom offre cours tous les instruments et disciplines. Initiation à partir de 4 ans. 523-4119.

COURS DE LANGUE
Ph.D. en languistique romane, donnerait cours français écrit, grammaire française, italien, espagnol. 343-6531 message 18235.

■ **Déménagement** 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS
Appartement ou bureau. Livraison ou déménagement. Tarifs raisonnables.
J. Junkere, 279-4035

AUBAINE!
Appart. ou piano, de toutes grandeurs. Tel.: Notre agent, G. West, 364-0434

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider. 524-0328, 324-7465.

VOUS DÉMÉNAGEZ? Laissez-nous vous faire épargner, pour votre futur déménagement. Assurances complètes. Local et longue distance. Tel. mainteant pour estimation gratuite.
Déménageurs spécialisés D.B.
341-6268

■ **Entretien, réparations, rénovations** 559

À BAS PRIX!! Vous cherchez une personne pour effectuer vos travaux?
Téléphonez-moi au 598-7132.

À BAS PRIX!!!
Homme de confiance. Peinture, réparations diverses. Alain: 495-9193.

À BON PRIX. gypse, joints, peinture, décapage, sablage, etc...
277-9218

A BAS PRIX. Travail de qualité
Démolition de hangars et murs: intérieurs et extérieurs. **521-0651**

AAA. RÉPARATION de plâtre, tirage de joints, peinture. Estimation gartuite. Satisfaction garantie.
Alain: 353-6348, 353-3170.

ABANDONNONS l'extérieur pour entrer chez-vous et effectuer les rénovations que vous souhaitez depuis longtemps. **RÉNOVITE INC. 645-0869.**

ELECTRICITÉ — RÉNOVATION
Entrée, chauffage, entretien, estimation. M.R.S. Electric. 386-8124.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Pour construction. En D Con Inc.
273-3512.

LES HABITATIONS SUPRA entrepreneurs généraux, vous offrent leurs services pour réaliser vos travaux, échéance respectée, services d'architecte, d'ingénieur et designer. Estimation gratuite.
Pierre, jour: 324-6757, soir: 526-1305.

MENUISERIE
LES MEILLEURS travaux de menuiserie. Expérience en tout genre de rénovation: Intérieur, extérieur, résidentiel, commercial. Estimation gratuite. Demandez J. Morin: 769-1134.

MENUISIER ARTISAN à l'heure ou contrat, dans rénovation générale, commerciale et résidentielle, gyproc et joints, etc... À bas prix, travail garanti.
325-0039.

MICHEL SAURIOL ARTISAN
Toit, cheminée, corniche, menuiserie, aluminium. 430-9390.

NETTOYAGE
TAPIS ET TAPISSERIE
Nettoie les brûlures de cigarette. Lavage, fenêtres et murs. Peinture et plâtre. Service de concierge disponible.
ESTIMATION GRATUITE. C. FRANCE
482-6587

PEINTRES ÉTUDIANTS
Comparatifs. Haute qualité. Bas prix. Tout genre de travaux garantie. 620-3559.

PETITE ET GRANDE RÉNOVATION réparation: sous-sol, bureaux, galeries. Contracteur licencié, certifié, références. 738-9195.

■ **Entretien, réparations, rénovations** 559

PIVERT ENR.
Rénovation, peinture, estimation
337-8518

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES à bon prix, mur, plancher, céramique.
722-2796.

RÉNOVATION DE TOUS GENRES
Fabriquons balcons et marches en fibre de verre. Bois Royal enrg. 643-3432.

RÉNOVATIONS C.J. ENR.
Spécialité: Menuiserie générale.
Estimation gratuite. 253-0523.

RÉPARATION: Ciment, fissures, solage, cheminée, coupe-feu « tôle », corniche aluminium. Tél.: 327-7038.

SABLAGE de plancher, remis à neuf. Spécialité bois mou. Finition cristal. Ouvrage garanti. 387-7795, 329-0186.

SPÉCIALITÉS: Céramique, rénovation au complet, salle de bain, entrées, planchers, murs. J. Bilodeau: 729-9084.

■ **Sociétés, sports, loisirs** 565

UNIQUE À MONTRÉAL Club privé de gastronomie. Possibilité de rencontres d'affaires. Inf.: Marie, 326-3013.

■ **Peintres, peinture** 571

À BAS PRIX!! Vous cherchez une personne pour effectuer vos travaux? Téléphonez-moi au 598-7132.

AAA BON PRIX!
Ferais tous genre de travaux. Spécialités: peinture, joint, gyproc, menuiserie. Service 7 jours/sem. 598-1513.

PEINTRE TAPISSIER
20 ans d'expérience, finition de qualité
744-5911

POURQUOI PAYER PLUS! pour tous vos travaux de peinture, appelez-moi au 665-3426.

■ **Garderies, gardiennes** 575

JEUNE MAMAN GARDERAIT: Enfant, 0 à 1 an. A la journée ou sem.
522-7046, 374-8244.

■ **Traitement de texte** 589

SERVICE DE SÉCRÉTARIAT L.G.B.
10 années d'expérience. Tarifs raisonnables. Lettres publicitaires, rapports, etc... 695-6337.

■ **Occasions d'affaires** 591

BACHUS
Franchises disponibles en République Dominicaine. Commission de liqueurs. 525-3488.

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION spécialisée, ayant peu de concurrence dans le marché des entrepreneurs généraux, recherche investisseurs sérieux pour lancer l'entreprise.
514-373-6423.

FRANCHISE à vendre. Vente de distillateurs électroniques. Très payant! Léger capital requis. Pour rendez-vous: M. Émond: 521-0177.

KROWN: CENTRE D'ANTI-ROUILLE
Plus de 150 locations au Canada. Franchises disponibles au Québec.
Inf: Sébastien, 935-0676

LOT DE CHAÎNES: Plaquées or, argent, divers modèles. bonne qualité. À vendre ou à échanger. 585-5975

NOUVEAU concept très rentable. Territoire exclusif. Possibilité: $100,000. et +. 383-3776.

NOUVELLE COMPAGNIE: Recherche investisseur pour magasin de timbres de collection. **521-3736**

RECHERCHE ASSOCIÉ(E)
Actif ou pas, pour centre de plein air, ski rencontre et conditionnement. Mise de fonds $20,000. Placement garanti avec rendement de 15% et autres avantages.
Richard: 866-4063.

■ **Services financiers** 595

SERVICE INFORMATISÉ Marketing, comptabilité, impôt, paye. Robert: 598-7290. Optimax Marketing.

■ **Argent demandé** 597

MANUFACTURIER DE VÊTEMENTS
A besoin d'argent pour remplir les commandes en main. À court ou à long terme. Possibilité de 22% d'intérêt annuel. (Gens sérieux seulement).
433-0300

■ **Offres de services** 599

BRAS DROIT, homme début trentaine, sobre, non-fumeur, cultivé, bonne apparence et d'agréable compagnie, offre services dans secteur exigeant, honnêteté, discrétion et autonomie. Communiquer: a.m. 671-8531.

DÉTECTIVE PRIVÉ
Filature, enquête civile, criminelle, recherche. " Service personnel 24h".
658-1347

****
Gestion immobilière sur ordinateur avec rapports mensuels.
Inf.: 437-0406.

GRAPHISTE
Soc. d'Édition partagerait bureau en échange services. Connaissance MAC très utile. Vieux-Mtl. 844-8685

■ **Bateaux, moteurs, yachts, voiliers** 675

GLASTRON 208 avec Mercruiser 898 et remorque. Espadon King Fisher 18' avec hors-bord Suzuki 85 H.P. et remorque. (418)589-2041

■ **Automobiles à vendre** 695

M 6
BMW, production limitée
Cette voiture d'occasion est équipée d'un moteur produit par la division de compétition. 2 portes SEDAN. Gris/saumon, intérieur noir en cuir. Traitée avec grand soin. Totalement équipée. 15,000 km. Contactez:
PIERRE TESSIER
LOCATION C.T.E.
341-1120
23-11-87

■ **Automobiles à vendre** 695

AUDI 5000 CD turbo, 1986, 28,000 km., 20 mois de carte automobile André Hamel. 382-9497.

AUDI 5000 CD Turbo Quattro, 1986, charcoal, 45,000 km., garantie 1 an, 4 pneus d'hiver Pirelli. $27,000.00 Jour: Benoit 687-4344.

B M W 318I, 1985, comme neuve 4 roues et pneus d'hiver. $14,600.
683-5241

CADILLAC Séville, 87, 17,000 km., grise 2 tons, cuir, toit ouvrant, bose, alarme, garantie: 150,000 km. Août 93. $40,250. 620-7366, 695-1516.

CHRYSLER Fifth Avenue 87, toute équipée, 38,000 km. Prix: $18,000. 648-2756, 648-2237.

CHRYSLER LE BARON 1986, Premium. 4 portes, garantie 5 ans transférable, dame propriétaire, impeccable. $10,300.00. 464-4284.

D.S. 72, 5 vitesses. D.S. 20 Palace 71. I.D. 1972. CITROËN CHAMBLY. 658-3863.

FORD LTD 86, familiale, très propre, de luxe, 6 cylindres, 53,377 km., $10,200. 663-0119.

GMC Vandura 30, boîte réfrigérée, 12 pi., blanc, excel. état, pneus neufs, aut. congél. neuf plus thermo routier. $5,850. nég., 521-5565, 672-9431.

GMC, 2 tons, Suburban, complètement équipé, incluant air/conditionné, soirs et week-end, 487-6090.

■ **Automobiles à vendre** 695

GRAND AM 87 LE, 2.5 litres, manuelle, 5 vitesses, 2 portes, garantie 5 ans ou 100,00 km., bien équipée, 24,000 km, $12,700. 381-8961, 1-431-3780.

GRAND AM 86, 4 cyl., 19,000km. aut., 4 portes, comme neuve. $9,500.
681-4743, 386-3320

JAGUAR XJ 6 1983, 80,000km. toute équipée. Voiture d'exécutif. $21,000. ou meilleure offre. 365-2933

JETTA GL, 86, 5 vitesses, toit ouvrant, régulateur vitesse, sièges chauffants, radio Alpine, 4 pneus hiver. 48,000 km, $11,000. 355-5066.

MAZDA 626, 1985
4 portes, 5 vitesses. 83 km., radio Am/Fm cass. $8,500. 276-4372.

MERCEDES 190, 1984, vert pétrole, impeccable. Prix à discuter, après 18h.
1-263-4860

MERCEDES 300E, 1986, blanche, intérieur cuir marine, 5 vitesses. 30,000 km. $49,500. 467-9062.

MERCEDES 560 SEL 1987. Noire, 10,000 km. État impeccable. 255-5533.

MERCEDEZ 300 SEL 1973, 4.5 litres, excellente condition, prix: $24,000., jour: 1-587-8141, soir: 1-587-5442.

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5.30h. P.M.

NISSAN SENTRA WAGON 1984
85,000 km., $43,000. Radio Am/Fm cassette, couleur grise, manuelle, 5 vitesses. 694-0621.

OLDSMOBILE FIRENZA 1985, 69,000 km, 4 portes, standard, $6,900. négociable, 866-6391 demander Luc.

OLDSMOBILE DELTA 88 Royal Brougham, 30,000km. équipée de A à Z, prolongation de garantie. 497-7150

PONTIAC 6000 STE 84, toute équipée, air, 45,000 milles, A-1, 4 pneus et freins neufs. FAUT VOIR! 252-8036

PONTIAC 6000 SE 87, blanche, équipée, 9,000km. $16,800.
PONTIAC SUNBIRD SE 87, 13,000km aut., $9,800. 663-4613.

PONTIAC 6000, 87, station wagon, air cruise, volant ajustable, 39,000km, garantie, prix $12,700, 327-3104 marchand.

PORSCHE 911 1970, 87,000km. 5 vit. marine, très propre, entreposage si désiré. **418-839-4666**

PORSCHE 944 1983, toute équipée, voiture d'exécutif, étain métallique, alarmes, extra, 4 pneus P6, pas d'hiver, $27,800. ferme. 521-5565, 672-9431.

PORSCHE 944 S 1987, 16 V freins ABS, roues 16 po., Limited Slip, sièges sport, toit ouvrant, intérieur cuir, 12,000km. garantie complète. $55,000.
363-9253

SAAB 900 Turbo 1986
10,000km. très bon état.
Jour: 878-4461, soir: 935-2691

SCIROCCO: Édition spéciale 84½
Toute électrique, sièges chauffants, régulateur vit., ordinateur de bord, traitement à l'huile, Pirelli. Entretenue avec soin. $9,500. Bur. 849-0526. Rés. 1-227-6949

TAURUS 86, 9,000km. grise, aut., toit ouvrant. Garantie ford. $9,900.
671-6133, 336-8550

TOYOTA 1983, pick up, ¾ tonne, très bon état, radio am/fm/cass., boîte longue, pneus mags, 521-5565, 672-9431.

VOLKS Campeur GL, 85, excellente condition, avec extra. Manuelle, brune. $19,750. 472-0634.

VOLKS Gulf, diesel, 85, condition A-1, 89,000 km., voiture fournie. $7,350. 435-8519.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une crête de haute pression chassera graduellement les nuages mais le temps restera froid. Une dépression en provenance du nord-ouest ontarien ramènera les nuages avec de la neige passagère sur le nord-ouest de la province et atteindra les autres régions vendredi.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Vents modérés. Min.: près de -4. Max.: 2 à 4. Vendredi: généralement nuageux avec quelques averses de neige ou de neige fondante.

QUÉBEC

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec neige passagère. Accumulation totale près de 5 cm. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Max.: -2. Vendredi: averses de neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ennuagement suivi de neige passagère. Vents modérés. Max.: -2. Risque de précipitations: 70 %. Vendredi: averses de neige.

Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: ennuagement graduel suivi d'averses de neige. Vents modérés. Max.: 0. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: quelques averses de neige.

Ottawa-Hull-Cornwall: généralement ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Vents modérés. Max.: 5. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: généralement nuageux avec quelques averses de neige ou de neige fondante.

Trois-Rivières et Drummondville: généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Vents modérés. Max.: 4. Vendredi: généralement nuageux avec quelques averses de neige ou de neige fondante.

Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 2. Vendredi: quelques averses de neige.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. Vents modérés. Max.: -2. Vendredi: averses de neige.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: ciel variable. Vents modérés. Max.: 0. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: averses de neige.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ciel variable. Vents modérés. Max.: 0. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: averses de neige.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ciel variable et possibilité d'averses de neige. Vents modérés. Max.: -1. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: averses de neige.

Basse Côte-Nord, sauf le secteur de Blanc-Sablon, Anticosti: ciel variable. Vents modérés. Max.: -2. Vendredi: quelques averses de neige.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec averses de neige dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Vents modérés. Max.: -2. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: quelques averses de neige.

DÉCÈS

BERGERON, Marie-Luce
À Montréal, le 17 novembre 1987, à l'âge de 70 ans, est décédée madame Marie-Luce Morin épouse de feu Laurier Bergeron. Elle laisse dans le deuil, sa mère adoptive madame Marie-Rose Girard, ses enfants et ses petits-enfants: Nicole, Jean-Denis, Monique, Jean-Claude, Cécile, Madeleine, Jean-Guy, René, Marielle, Michèlle, Jacques, Normand, Daniel, Christian, Martin, Mélanie, Stéphane, Frédéric, Mathieu, Maude, Pascale, Jean-François, Marie-Jo et leurs conjoints, ses frères et soeurs: Ange-Aimé, Juliette, Jeanne, Marcelle, Jeannine, Ronald, Jean et Rose-Annette ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée., 745 rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de Notre-Dame des Neiges. Heures de visite: jeudi de 19h. à 22h. et vendredi de 14h. à 17h. et de 19h. à 22h.

RACINE, Evelyn BERRY
À l'hôpital Fleury, le 16 novembre 1987 à l'âge de 80 ans, est décédée Madame Evelyn Berry, épouse de feu Ulysse Racine. Elle laisse sa fille Constance (René Charbonneau), ses petits enfants Pascale, Caroline (Martin Brizard), Nathalie et Patrice. Elle était la mère de Fabien Racine décédé (Louise Légaré). De plus lui survivent ses cousines, Clémence, Cécile, Laura, et Gertrude Lefebvre et Madame Bertha Labbé, ainsi que de nombreux amis. Exposée le 21 courant, de 10.30 heures à midi. Un service sera célébré à l'église St-Viateur d'Outremont à midi. Et de là au Crématorium Alfred Dallaire Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des offrandes de messes ou des dons à la Fondation du Québec des Maladies du coeur seraient appréciés.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Prédire, prévoir.
2—Obturer une dent creuse en y introduisant de l'or — Qui a les qualités convenables à sa nature.
3—Sujet de plainte — Relative à un lieu, à une région.
4—Devenir rance — Nuisible.
5—Article espagnol — Vider l'eau avec une écope — Tellure.
6—Erbium — Pas ailleurs — Plante à feuilles découpées et à petites fleurs blanches en ombelles.
7—Époque — Avoir la diarrhée.
8—Perte de substance d'un revêtement épithélial — Ride.
9—Pièce de bois utilisée pour atteler les bovins — Mois — Ville des Pays-Bas.
10—Plante aquatique capturant des proies animales dans des utricules.
11—Boisson légèrement alcoolisée — Pince chirurgicale.
12—Alla çà et là — Frapper d'un coup qui fait plaie, fracture ou contusion.

Verticalement

1—Poisson marin voisin de la daurade, à chair estimée — Fruit sucré du jujubier.
2—Qui concerne la campagne — Diviser en lots.
3—Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée — Nettoyer en frottant.
4—Fille du frère ou de la soeur — Administrera, gérera.
5—Militaire qui a un grade au moins égal à celui de sous-lieutenant — Cérium.
6—Silicium — Masse de pierre très dure — Troublé.
7—Marque la similitude — Nez — Aluminium.
8—Principe odorant de la raccine d'iris — Se dit d'une sbustance qui contient de l'opium.
9—Animal des mers chaudes — Eux.
10—Dans la montagne, versant à l'ombre, par oppos. à l'adret. — Pousseras un cri ou des cris.
11—Fragment de pierre façonné par l'action des agents naturels — Circonscription administrative de la Grèce.
12—Radon — Ce qui est d'une merveilleuse beauté — Praséodyne.

Solution d'hier

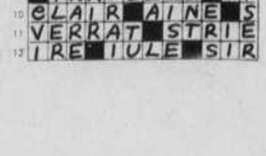

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 20

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC. District de Hauterive. No: 655-27-001930-860. PERCEPTEUR DE BAIE COMEAU -vs- MAURICE POIRIER. Le 30-11-87 à 10:30 heures. Au 7070 Fabre #1 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MAURICE POIRIER, savoir: 1 four micro onde, 1 vidéo, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'édule Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance. Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-32-006751-871. IMMEUBLES UNIVERSEL C.K. LTÉE -vs- EMMANUEL VILLENEUVE. Le 30-11-87 à 13:30 heures. Au 6475 Hochelaga #10 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de EMMANUEL VILLENEUVE, savoir: 1 auto Chevrolet pick up 1978 N/S CC2481168988 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'étude Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-32-000173-874. PIERRE GILLES LAFRAMBOISE -vs- CARMELINA FERRERA. Le 30-11-87 à 10:00 heures. Au 7550 Rousselot #7 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CARMELINA FERRERA, savoir: 1 TV couleur, 1 Vidéo, 1 laveuse et sécheuse, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'étude Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-32-008782-866. PIERRE SURPRENANT -vs- GUY LAPIERRE. Le 30-11-87 à 10:30 heures. Au 1911 St-Clément à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GUY LAPIERRE, savoir: 1 dactylo IBM, 1 TV couleur, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'étude Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-32-002054-874. PIERRE RHEAUME -vs- RICHARD GOSSELIN. Le 01-12-87 à 10:00 heures. Au 4955 Belleville à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de RICHARD GOSSELIN, savoir: 1 auto Mazda Pl. F589630 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. De l'étude Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-32-009380-876. JEAN MARC GAUTHIER ET AL -vs- GERRY NENDERSON. Le 30-11-87 à 11:00 heures. Au 5249 Bourbonnière à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de GERRY NENDERSON, savoir: 1 auto Pinto Bobcat rouge Pl. BYE 987 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'étude, Babin, Bourdage, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-02-004162-876. CAISSE POP ST-EDOUARD DE FABREVILLE -vs- CHANTALE LADOUCEUR PROULX. Le 30-11-87 à 11:00 heures. Au 28, 14e Avenue à Ste Marthe sur le Lac, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de CHANTALE LADOUCEUR PROULX, savoir: 1 TV couleur, 2 vidéo, système de son complet, 1 four micro onde, meubles et articles de maison, 1 lave vaisselle Hot point. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. De l'étude, Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-02-000923-874. PARE BRISE LAVAL OUEST (1984) INC. -vs- CARROSSERIES FUTURIC INC. Le 30-11-87 à 10:00 heures. Au 37 St-Louis à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de CARROSSERIES FUTURIC INC, savoir: 1 auto Plymouth Horizon 1978 N/S M644A8D192402 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. De l'étude, Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-02-030136-878. HOT WORK T.C.C. LTÉE -vs- ENT. MÉCANIQUES A.C.L. LTÉE. Le 30-11-87 à 12:00 heures. Au 1320 Montée Ste Julie à Varennes, district de Richelieu, seront vendus les biens et effets de ENT. MÉCANIQUES A.C.L. LTÉE, savoir: 1 dactylo Remington, 1 soudeuse, 1 thermal, 2 soudeuses sur roue, 6 moteurs, 1 tour à métal, meubles articles de bureau et divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'étude Babin, Bourdages Décoste, Noel, Lachance, Montréal, le 17/11/87.

QC. District de Montréal. No: 500-02-027630-875. LASALLE AUTOMOBILE INC. -vs- HERVE GIGUERE. Le 01-12-87 à 10:00 heures. Au 1669 Ringuet #104 à St-Bruno, district de MOntréal, seront vendus les biens et effets de HERVE GIGUERE, savoir: 1 vidéo B-55A90706, 1 TV couleur, 1 répondeur, 1 téléphone, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. De l'étude Babin, Bourdages, Décoste, Noel, Lachance, huissiers, Montréal, le 17/11/87.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 862695120, 862700031, 872055096. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GOUDREAULT DANIEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 12:00 heures. Au: 9023, Nobel St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL GOUDREAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Admiral, 1 four micro onde, 1 télécouleur 14", 1 vidéo Beta, 1 lecteur au laser et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019322-86-1. SAMSON BELAIR & ALS. — VS — 117010 CANADA INC.. Le 01/12/87 à 11:00 heures. Au: 70 Terrasse Pelletier, Lavaltrie district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON PROULX, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Kenmore, 1 piano à cordes, 1 T.V. Toshiba, etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-000412-874. GEORGE BOUTILLIER, demandeur, — VS — JOHN STEVENSON, défendeur. Le 1er décembre 1987, à 12:00 heures au domicile du défendeur. Au: no 4800 rue Decarie, app. 205, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: VSH VCR RCA & Controle & accs, lot de 30 plantes & vases, T.V. Jil Concerto et accs, système de son & accs, et effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027022-867. E.S.E. SPORTS CO. LTD., demanderesse, — VS — LUDWIG KARLS, défendeur. Le 30 novembre 1987 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur. Au no. 4259 rue St-Laurent, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: lot de 500 pair de souliers, bottes assortis, 10 support à souliers, et effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030322-872. DAME CLARA HAIM PHANEUF, demanderesse, — VS — FRANMAR CONSTRUCTION LTÉE, défenderesse. Le 1er décembre 1987, à 12:30 heures au domicile de la demanderesse DAME CLARA HAIME PHANEUF, au No. 197 rue Stanstead, Ville Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAME CLARA HAIM PHANEUF, saisis en cette cause, consistant en: meuble de ménage, lot d'articles décoratifs et accs, et effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017027-876. ARMATURE D.N.S. INC., demanderesse, — VS — ROCCO DI CAMILLO (GARAGE ROCCO ENRG.), défendeur. Le 30 novembre 1987, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur. Au no. 9320, 2e avenue, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: équipement de garage, meubles de bureau, lot d'outils et de pièces et effets divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016503-877. MARGUERITE KAMEL, demanderesse, — VS — JACQUELINE BLEVINAL ET KARABEL YHIYEL, défendeurs. Le 30 novembre 1987 à 12:30 heures au domicile des défendeurs. Au No 5797 rue Hudson, en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, aspirateur Hoover & accs, Vaisselier, air climatisé, machine à coudre Singer et acc, lot de bibelots assortis, et effets mobiliers divers et lot de 20 peintures et cadres, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, le 1987.

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038637-861. SNAP-ON TOOLS OF CANADA LTD, demanderesse, — VS — CLAUDE MADISON, défendeur. Le 30 novembre 1987 à 12:00 heures au domicile du défendeur. Au no 170 rue Grandpré, en la cité L'Acadie, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Emerson port., vidéo RCA VHS, four micro-onde Admiral, TV couleur RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004036-872. DISTRIBUTION DANIEL SARDANO ET FILS INC., demanderesse, — VS — MARCEL ROBERT, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 11:00 heures au domicile du défendeur. Au no 1248 rue Grande Bretagne, en la cité Mascouches, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Véhicule automobile Pontiac model Acadian 1979 et accs., serial no: 7JO8EGY505482 et plaque DBN 050. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-024252-871. BELGLACO INC., demandeur, — VS — 147518 CANADA INC. C/O ATLANTIS MARINE INDUSTRIES, défenderesse. Le 30 novembre 1987 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse. Au no 5303 rue du Parc en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, 11 support pour aquarium & accs, Photocopieur, réfrigérateur blanc et Acc, lot d'articles divers, lot d'accessoir pour aquariums et effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 089421 0749b 09074 01 43. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse, — VS — DIONNE JULIEN, défenderesse. Le 30 novembre 1987 à 13:00 heures au domicile du défendeur. Au no 9074 rue Copernick en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, T.V. Couleur & acc., bibliothèque système de son & acc., T.V. couleur & acc., et effets divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 089397, 0625 09001A 02 77. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse, — VS — D'ANDREA FRANCESCA, défendeur. Le 30 novembre 1987 à 13:00 heures au domicile du défendeur. Au no 9117 rue Copernic, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meuble de ménage, congélateur, bahut & vaisselier & acc., T.V. couleur & console, store verticaux, four micro-onde, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMEO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 871951043. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse. — VS — DEMERS YVON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 13:30 heures. Au: 9490, Christophe Colomb #3, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON DEMERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse de marque Inglis, 1 laveuse à linge Inglis et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 116512642. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — ETIENNE JEAN LOUIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 12:00 heures. Au: 9213, 25ième avenue, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN LOUIS ETIENNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique de marque Hitachi et accs, 1 vidéo VHS JVC, 1 télécouleur Philco et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 171183471. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GAVA ANGELO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 15:00 heures. Au: 11958, Bois de Boulogne, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELO GAVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde GE, 1 télécouleur Sanyo et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 457808094. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — DESJARDINS CLAIRE MAZEROLLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 13:00 heures. Au: 1775, Emile Yelle #204, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DESJARDINS CLAIRE MAZEROLLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque General Frazer, 1 télécouleur Hitachi et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 863905980. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GUAY SIMON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 11:00 heures. Au: 1107, Alain Grandbois, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SIMON GUAY, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Technic's et accs, 1 paire de colonne accoustique de marque Technic's et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 457173091. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — CHEVRIER SYLVAIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 11:00 heures. Au: 179 A Dubé, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN CHEVRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique de marque Sanyo et accs.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 171520333. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — COZZA GIUSEPPE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 10:00 heures. Au: 7967, Delorimier, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COZZA GIUSEPPE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaissellier en chaine massif 3 sections et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 460315166. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — DIODATI CARLO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 14:00 heures. Au: 5174, De La Durantaye, St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARLO DIODATI, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac Grand Prix, immatriculé 394 II 851 1979 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-017042-875. INHABER INS. AGENCIES INC., p. demanderesse, — VS — BOURDOIN MICHELINE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 10:00 heures. Au: 1185, Tecumsel, Dollard des Ormaux, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHELINE BOURDOIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon comprenant, 1 divan 3 places et 1 causeuse, 1 fauteuil blanc et accs, 1 fauteuil lit blanc et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE., No.: 700-02-001684-878, Dossier: EP5373. ACADEMIE STE-THÉRÈSE INC., p. demanderesse, — VS — SANDRA COLLINS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 13:00 heures. Au: 563 Jean Baptiste Toupin, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANDRA COLLINS, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque 8 sections et accs, 1 sofa, 1 fauteuil, et causeuse noir et accs, 1 table de service gris et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037957-862, Dossier 2350065. CALZATURIFICIO MANETTI BRUNO, p. demanderesse, — VS — INFORMATION DE CHAUSSURES ARISIMO LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 13:30 heures. Au: 4200, St-Laurent #1009, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IMPORTATION DE CHAUSSURES ARISIMO LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de plusieurs boites de chaussure de grandeur et couleur assorties et accs., 1 lot d'accessoires de bureau et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-004599-867. PERCEPTEUR DES AMENDES -vs- DENIS GUIMONT. Le 30 novemvre 1987 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No. 79, Georges à Candiac, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un Vidéo cassettes JVC, un système de son comprenant un récepteur deux lecteurs cassettes, une table tournante et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier, 397-9047 de l'étude: Grenier Poissant & Ass. huissiers, 3, St-Louis, Ville LeMoyne, (Québec) J4R 2L3. (514) 288-6289. Montréal, ce 16 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-000339-870. BERNIE ALTMAN, demandeur -vs- THÉRÈSE BROUSSEAU, défenderesse. Le 30 novembre 1987, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1967 rue Masson, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20", 1 vidéo cassette recorder Sharp et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ OU LES DEUX. DANIEL BOILEAU, huissier, 328-1122. De l'étude Boisvert, Pouliot & ass. Laval, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-008747-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le procureur Général, demandeur -vs- TAMAS PIKETHY, défendeur. Le 1er décembre 1987, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 525, 64e ave, en la cité de Laval, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mustang Cobra 1987. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, 759-5556. Joliette, 12 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019968-879. EUROWA SERVICE LIMITED, demanderesse -vs- JOHN THOMAS, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 6042 rue Houde, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, four micro-ondes, T.V. Toshiba et accs, vidéo R.C.A. et accs, système de son et accs, vidéo Hitachi ordinateur, clavier et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024567-864. NEDCO UNE DIVISION DE WESTBURNE, demanderesse -vs- RONNIE HALL, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4866 rue Wilson, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur 26 pouces R.C.A., meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE CANTIN, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024239-852. PAVAILLER CANADA INC., demanderesse -vs- L. ROBERT PETTIGREWS, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1135 rue Bonin, app. 207, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: lot de 50 plantes et vases assortis, VHS VCR Fisher et accs, T.V. Panasonic et contrôle et accs, décodeur pour TV, classeur Commodore 4 tiroirs, répondeur téléphonique et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027536-874. LES DISTRIBUTIONS CAPILUS INC., demanderesse -vs- SALON CHEZ MARCELLE INC., défenderesse. Le 30 novembre 1987, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3440 rue Henri-Bourassa est, suite 3, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: équipement de salon de coiffeuse, lot de produits pour coiffure, cassette et accs, clavier, 1 écran, système de son et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028710-874. BERNARD MONASTESSE INC., demanderesse -vs- JOHANNE DUGAL, défenderesse. Le 30 novembre 1987, à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 1920 rue Albert Murphy, app. 2, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: automobile Hyundai Pony 1985 grise, série no: KMHPA21E4F0155892 immatriculé CNA-557 et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-1189-861. ME. HERSHIE FRANKEL, demanderesse -vs- SAMUEL SMILEY, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1396 rue Ste-Catherine ouest, suite 303, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, dactylo IBM, lot de fourniture de bureau et accs, et effets divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-008493-878. JACINTHE GAUVIN, demanderesse -vs- JACQUES MATTE, F.A.R.S. CRÉATIONS MATTE ENRG., défendeur. Le 30 novembre 1987, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 7181 rue St-Hubert, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: équipement de bureau, T.V. NB Gold Star, lot approximatif de 500 chapeaux assortis, AM/FM radio Lloyds et effets divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-8992-879. JUDITH SAFFORD, demanderesse -vs- JACQUES DENY, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 8585 rue Des Belges, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tape cassette et accs, AM-FM stéréo et accs, amplificateur et 2 haut-parleurs et accs, T.V. Sylvania et accs, 1 VCR VHS et accs, et paire de ski et bâtons et accs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Montréal, 19 novembre 1987.

QC District de Longueuil, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27-005572-863. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, — VS — PISCINE ET PATIO SOL ET MER INC.. Le 02/12/87 à 10:00 heures Au: 1763 Boul. Taschereau, Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PISCINE ET PATIO SOL ET MER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Casto, 1 calculatrice Sharp, 1 dactylo electrique Royal,... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987

QC District de Longueuil, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27-005570-867. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, — VS — PISCINE ET PATIO SOL ET MER INC.. Le 02/12/87 à 10:00 heures. Au: 1763 Boul. Taschereau, Longueuil district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PISCINE ET PATIO SOL ET MER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Casio, 1 calculatrice Sharp, 1 dactylo électrique Royal, etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030694-87-6. MINISTÈRE DU REVENU QUÉBEC, — VS — LE CAFÉ NÉON INC. Le 01/12/87 à 13:00 heures. Au: 1208 Ste-Catherine est, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE CAFE NEON INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sanyo, 1 machine à café expresso Fiore et acç, 1 système de son complet Viking et acc., etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE. No.: 765-05-000213-86-5. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — REST. AU COIN DU PETIT BOIS INC.. Le 01/12/87 à 11:00 heures. Au: 1721 Route 132, Varennes district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REST. AU COIN DU PETIT BOIS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à bierre 4 portes, 1 caisse enregistreuse, effet à Tron, 1 système de son complet Pionneer, etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-024805-87-6. BOUT. DE VET. REVUE MODE ANJOU INC., — VS — YVONNE MICHAUD. Le 02/12/87 à 13:00 heures. Au: 424 rue Cartier, Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVONNE MICHAUD, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère laqué noire 3 sections, 1 four miro onde Panasonic. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 165985853, 171256912. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BUTTLE STEVEN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 11:30 heures. Au: 13, Lapailleur, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEVEN BUTTLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois 3 sections, 1 télécouleur Magnavox, 1 magnétoscope VHS et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 860553886, 838422093. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GUENETTE MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 10:00 heures. Au: 9379, LaSalle, ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL GUENETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette VHS, 1 vidéo cassette VHS Lloyd's, 1 télécouleur 24" et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 859573466, 458498703, 456377261, 454046714, 161609431, 858596023, 449689181. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — HEROUX SYLVAIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 13:00 heures. Au: 1160, Montmartre, Duvernay, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN HEROUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Camaro 2.28, 1978, immatriculé BMM 101 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 445469065, 448901364, 459497522. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GIORDANO DEBBIE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 13:30 heures. Au: 2214, Walkley, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DEBBIE GIORDANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 24" RCA, 1 vidéo cassette VHS, 1 cassette deck, 1 amplificateur, 1 tuner am-fm et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 171053094, 171595012, 172146435. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — JOSEPH CONSTANTINE THAVARAJA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 11:00 heures. Au: 6000, Christophe Colomb #8, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH CONSTANTINE THAVARAJA, saisis en cette cause, consistant en: 1 system de son et accs, 1 téléviseur noir et blanc, 1 caméra Yashica, 1 Tmeron, 1 flash, 1 Clarinette et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, OCUR MUNICIPALE., No.: 870943382. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GARBE GUSTAVE, p. défendersse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 13:00 heures. Au: 1031, Pl. de La Colombiere #3, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUSTVE GARBE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécoueur 26" Hitachi, 1 lecteur vidéo cassette VHS, 1 système de son Pilot et accs, 1 sofa 3 places et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 164986662. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — MARTIN NORMAND. Le 01/12/87 à 11:30 heures. Au: 1479 Ville Marie, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIN NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: télécouleur Baycrest, un vidéo de marque RCA, etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 136406605, 430236951. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — ETIENNE JEAN LOUIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 12:00 heures. Au: 9213, 25ième Avenue, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN LOUIS ETIENNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaine stéréophonique Hitachi et accs, 1 vidéo cassette vhs JVC, 1 télécouleur Philco et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032743-879, Dossier: 8391040JJB. JEAN J. BOURRET, p. demanderesse, — VS — R.X. SOLEIL INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 10:00 heures. Au: 4881, Jarry est #280, St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de R.X. SOLEIL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 imprimante Citizen, 1 ordinateur Micro, 1 clavier Micro, 1 écran Gold Star, 1 écran Zenith, 1 machine à écrire Olympia et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 862574720, 861617831. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — ABARCA JOSE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 12:30 heures. Au: 680 Egan, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSE ABARCA, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Viking, 1 vidéo cassette VHS, 1 amplificateur am-fm, 1 cassette deck, 2 enceintes accoustiques et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-006702-866. MARIE DESOURDY, p. demanderesse, — VS — CLAUDE BOHOMME, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 12:00 heures. Au: 287, Pl. d'Youville #22, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE BONHOMME, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de massage grise, 1 vibro masseur Appar-Aid et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-0022451-860. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — GILLES HUBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 13:00 heurs. Au: 656, Valois, Longueuil dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES HUBERT saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Dodge Van 1979, immatriculé F 660809 de couleur beige et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-009314-875, Dossier FE978. ADELA LIS, p. demanderesse, — VS — MARISE REMARAIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 10:00 heures. Au: 12570 Gilbert Barbier, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARISE REMARAIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa en L gris, 3 tables de salon, 1 télécouleur 26" Sanyo, 1 système de son York, 1 congélateur et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987

QC District de ALMA, COUR PROVINCIALE. No.: 160-27-000067-871. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — ROBIN WARNET, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 11:00 heures. Au: 96, Laval, Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBIN WARNET, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" Zénith, 1 platine Realistic, 1 lecteur de cassette, 1 radio portatif, 2 enceintes accoustique et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-016440-861. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — MICHEL SIMON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 14:00 heures. Au: 2166, De LaSalle, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL SIMON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, 1 sécheuse Whirlpool, 1 télécouleur Hitachi, 1 unité murale 3 mcx et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOIT PUSKAS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No.: 870008457. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse, — VS — BASS BRIGITTE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 10:00 heures. Au 273, Grande Cote, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRIGITTE BASS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Tracer 1987 de couleur rouge, immatriculé DAK 366 et accs, 1 vidéo VHS Toshiba et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034950-878. Dossier: PLB14189038. IMGEBORQ SKOWRONEK SUCCESSION, p. demanderesse, — VS — JACQUES BLANCHETTE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 10:30 heures. Au 2055, St-Mathieu #1909, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BLANCHETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Akai et accs, 1 télécouleur Toshiba, 1 fauteuil en cuir, 1 meuble antique et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027646-85-5. GARAGE MAN INC., — VS — DR ALPHONSE BARDARI. Le 30/11/87 à 12:00 heures: Au: 8102 St-Denis, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DR ALPHONSE BARDARI, saisis en cette cause, consistant en: 2 dactylos Electrique IBM, 1 distributrice à eau distillé et acc, 14 classeurs format assortis etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Vileneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027646-85-5. GARAGE MAN INC., — VS — DR ALPHONSE BARDARI. Le 30/11/87 à 13:00 heures. Au: 5400 Papineau, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DR ALPHONSE BARDARI, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Audi. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 866019895, 166019884, 865200000, 457677485. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GANDOUFA AMOR, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er décembre 1987 à 10:00 heures. Au: 1835, Morgan #8, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AMOR GANDOUFA, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" RCA, 1 vidéo VHS Mitsubishi, 1 amplificateur, 1 radio cassette, 1 ventilateur et accs et autres bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 870974285. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BEDARD PIERRE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1987 à 10:00 heures. Au: 8047 Papineau, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BEDARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 cassette deck double, 1 tuner am/fm stéréo, 1 amplificateur Sanyo, 1 table tournante Sanyo, 1 vidéo cassette VHS et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 16 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-037863-86-2. BANQUE DE MONTRÉAL, — VS — UNIVERT PLUS INC.. Le 01/12/87 à 10:00 heures. Au: 1980 Jean Pierre, Le Gardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de UNIVERT PLUS INC., RICHARD MARQUIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 ordinateur Ted, 1 camion Ford 1978, etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034596-87-9. BANQUE DE MONTRÉAL, — VS — M. JACQUES LAPLANTE. Le 01/12/87 à 13:00 heures. Au: 8135 Langelier, St Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. JACQUES LAPLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Honda 900 cc Custom. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 089449 0706 06153 03 71. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse, — VS — POINTEVIN MAUD & ALAIN DULUS, défendeurs. Le 30 novembre 1987, à 13:00 heures au domicile des défendeurs. Au no 6153 rue Val Marie, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, T.V. couleur Console, am-fm receiver, & accs, et effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003853-855. LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse, — VS — MIREILLE JEAN LOUIS, défendeur. Le 30 novembre 1987, à 13:00 heures au domicile du défendeur. Au no 8472, rue Papineau, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, automobile Pontiac 1980 licence no: DNG 467, T.V. couleur RCA & Acc., système de son & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No.: ITA 3092 87. LOI DE L'IMPOT ET ALS. — VS — A.G.S.C. AMERICAN GUARANTY SERV.. Le 01/12/87 à 13:00 heures: Au: 9524 Boulevard Gouin ouest, Pierrefonds district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A.G.S.C. AMERICAN GUARANTY SERV., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de classeurs, 5 dactylos électrique, 1 lot de fauteuils, etc... Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Vileneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 164285612. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — RIFAI NAJAT M.. Le 30/11/87 à 10:00 heures. Au: 45 St-Tropez Circle, Kirkland, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIFAI NAJAT M., saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de salon modulaire 3 morceaux gris, 2 étagères en mélamines noir, table de salon mélamine, tapis de salon en laine approx 8' x 10'. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: 288-0211. De l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers. Montréal le 17ième jour de novembre 1987.

AVIS EST donné que:
TRANSPORT ROBERT NEAS LTEE.
58 rue Bréboeuf
Chateauguay, (Qc)
J6K 2A1
DÉTENTEUR DU PERMIS NO: 7M-511954-0001
RÉGION: 06
s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: ENTREPRISES L.B.L. ENR., 85 Chemin du Tremblay en la ville de Boucherville (Québec), Région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

VERMETTE DUNTON
800 Place Victoria
Suite 2104
Montréal, (Qc)
H4Z 1H1
Procureurs des parties

1ère parution: 19 novembre 1987
2ème parution: 20 novembre 1987

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. RECYCLAGE PR. INC. -vs- JAMES ENGLISH. Le 1 décembre 1987 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No. 2655, Quevillon, #7 à St-Hubert, district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens en effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: un four micro onde Diplomat Danby, un système de son comprenant amplificateur etc., un téléviseur et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN DARVEAU, huissier, 397-9047 de l'étude: Grenier Poissant & Ass. Montréal, ce 16 novembre 1987.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-007482-878

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE,
Partie demanderesse
c.
RICHARD MERCIER,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à RICHARD MERCIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de Richard Mercier, défendeur.
Lieu: Montréal
Date: Le 16 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE SAINT-LAURENT

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRET PRIVÉ (MODIFIÉ)

Avis est, par les présentes, donné que la Ville de Saint-Laurent, s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session ou de toute session ultérieure pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1- La définition de la notion de réserve foncière et d'habitation;
2- l'augmentation du nombre de membres au Comité exécutif;
3- la création de la fonction d'adjoint au Comité exécutif;
4- le pouvoir d'établir une taxe spéciale sur chaque appareil d'amusement;
5- la détermination de l'étendue des pouvoirs de la Ville en matière de fixation de la taxe d'eau;
6- le pouvoir de la Ville de participer à la réalisation et à la gestion du Complexe Santé - Hébergement;
7- la modification des délais d'enregistrement des fonds de pension des membres du Conseil;
8- le pouvoir de la Ville en ce qui concerne la conservation et la destruction des documents.
9- la ratification et certaines ententes conclues entre la Ville et certains de ses contribuables.
10- le pouvoir d'accorder une aide financière aux victimes des inondations exceptionnelles du 14 juillet 1987.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la Législation.

Montréal, le 2 novembre 1987.
CHAPADOS, CHEVALIER, GAUL ET VALLÉE
procureurs de Ville St-Laurent
par: Irving Gaul

AVIS EST donné que: Albert Lévesque, 464, 26ième avenue, St-Marc sur le Lac, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511374-002A, région 06, à: LES ENTREPRISES J. VERELLI INC., 316, Industriel, Châteauguay, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 18 novembre 1987
2ième parution: 19 novembre 1987
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000213-876

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint

GINETTE MOQUIN,
Partie demanderesse-Requérante
c.
SERGE CHAPDELAINE (CHAPDELEINE),
Partie défenderesse-Intimée
et
MONSIEUR LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-CLOTHILDE
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS,
Mis-en-Cause

ASSIGNATION

ORDRE EST donné à SERGE CHAPDELAINE (CHAPDELEINE) de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111, Jacques-Cartier est, Longueuil, salle 1.17 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de Déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de SERGE CHAPDELAINE (SERGE CHAPDELEINE)
Lieu: Montréal
Date: 12 novembre 1987
ELIZABETH S. GOBEILLE
Protonotaire-Adjoint.

PRENEZ AVIS que la requérante, **G.M. ARMOUR & SON LTD.**, détentrice du permis M-306204, s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant par **permis spécial:**
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE SPÉCIALISÉ (citernes) — CONTRAT
De la frontière Québec/Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) à Rimouski pour le transport de sucre liquéfié pour le compte de **LANTIC SUGAR LIMITED.**
Origine:
St-John, Nouveau-Brunswick
Condition:
Ce permis sera opéré conjointement avec le permis complémentaire no. 128 émis par la Commission des transports routiers de la province du Nouveau-Brunswick.
Durée:
Ce permis sera valide pour une durée de 364 jours.
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
ME JOCELYN LECLERC
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 19 novembre 1987
Deuxième parution: 20 novembre 1987

la fierté a une ville

montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBL1C est donné que la Ville de Montréal a aliéné, au cours du mois d'octobre 1987 autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, en faveur des personnes, compagnies ou organismes ci-après énoncés, au prix indiqué en regard de leur nom, les biens immobiliers suivants:

lot 160-48 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situé au sud-est du boulevard Gouin et au nord-est de la 5e Avenue —	Micheline Thibeault — 1,00 $ La Coopérative d'habitation Rivières-des-Prairies — 1,00 $ Franck Dorcé & Carmen Beauvbais — 1,00 $ Aline Bossé — 1,00 $
lot 96-180 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situé au sud-ouest de la 54e Avenue et au sud-est de la 5e Rue —	Mario Rodrigue & Micheline Dégarie — 1,00 $
parties des lots 94-164, 94-197 et 4-198 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situées au sud de la 4e Rue, à l'est de la 57e Avenue (ruelle) —	14 acquéreurs énumérés plus bas au prix de 1,00 $ chacun:

Claude D'amour & Linda Trottier, Jacques Charette & Christine Frechette, Guy Milot & Suzanne Trahan, Aurèle Bernier, Clara Branchaud, Annette Lahaie, Ovila Brien & Anna McLaughlin, Paul-Émile Brien & Gertrude McLaughlin, Maurice Gauthier & Rosanne Larose, Paul-Émile Lahaie & Denise Bouvier, Giuseppe Demanins & M[illegible] Aristea Mattiussi, Guy Vaudry & Lucille Rivest, Calogero Argento, [illegible]artel.

parties du lot 96-1086 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies situées au sud de la 4e Rue, entre les 55e et 56 Avenues —	Je[illegible]artin & Thérèse Sa[illegible]00 $ Jea[illegible]artin & Thérèse San[illegible],00 $ Claude Martel & Armande Thériault — 1,00 $ Roger Corbeil — 1,00 $
parties des lots 390-185 et 390-215 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe situées au sud-ouest de la rue Lepailleur et au nord-ouest de la rue Lafontaine —	14 acquéreurs énumérés plus bas au prix de 1,00 $ dans chaque cas.

Paul Germain, Yvette Lorion, Paul-Émile Lizotte, Françoise Charbonneau, Yolande Hudon, André Proulx, Jean-Marie Tremblay, Pierre Parent, Noël Pominville, Michel Lamarre & Katleen Bastien, Alan Perks & Céline Ranger, Bernardin Bergeron, Yvon Potvin & Claire Moreau, François Roy & Noëlla Villeneuve.

partie des lots 190-16, 190-28 et 190-30 du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis situé au sud de l'avenue du Carmel et à l'ouest de la rue Drolet —	Société de développement de Montréal — 1,00 $
lot 423 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situé au nord de l'avenue Marco-Polo et à l'est du boulevard Armand-Bombardier —	Les Produits Aluminium P.S. Inc. — P.S. Aluminum Products Inc. — 166 520,00 $
lot 424 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies situé au nord de l'avenue Marco Polo et à l'est du boulevard Armand Bombardier —	Techniverre Ltée — 136 830,00 $
emplacement situé au nord de la rue Jarry, à l'est de la 17e Avenue avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 3701, rue Jarry est —	Robin International Inc. — 1 453 226,00 $
emplacement situé au nord-ouest de la rue Sherbrooke entre les voies du Canadien National et le cimetière Hawthorne Dale et un emplacement situé au coin nord-ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin et de la rue André Arnoux —	Le Groupe St-Luc Inc. — 6 119 141,00 $
partie des lots 3387-3 et 3336A-22 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal ayant front sur la rue Knox —	Pierre Pellerin — 260,00 $
lot 463 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 2284, avenue Lionel Groulx —	L'Institut Garvey Montréal Inc. (20 ans — rente annuelle 1,00 $)
partie du lot 171-44 du cadastre du Village de Hochelaga, situé au nord-ouest de la rue de Rouen et au sud-ouest de la rue d'Iberville —	François Larivière & Yolande St-Louis — 1,00 $
partie des lots 91-1 et 91-2 du cadastre de la Cité de Montréal (Quartier Saint-Antoine) —	Nykola Kindrat — 1 000,00 $

Hôtel de Ville
Montréal, le 11 novembre 1987.

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

EN BREF...

■ Candidats à la barre des Cubs

CHICAGO (AP) — Joe Altobelli et Don Zimmer dominent la liste des candidats pour l'obtention du poste de gérant des Cubs de Chicago. Jim Frey, le directeur des opérations baseball, est sur le point d'annoncer son choix, a affirmé le *Chicago Sun Times*, hier. Il a indiqué à Altobelli qu'il était assuré d'un poste dans l'organisation, lui ayant parlé à deux reprises. « Il est normal que je lui ait parlé. C'est un ami... », a-t-il dit. Altobelli est un des coordonnateurs des Yankees de New York dans les ligues mineures mais le quotidien a indiqué qu'il a été libéré de ses fonctions pour écouter les propositions. « Je suis prêt, capable et bien reposé », a-t-il dit. Altobelli a piloté les Orioles de Baltimore en 1983. Son équipe avait alors battu les White Sox de Chicago lors des éliminatoires de la Ligue américaine, puis vaincu les Phillies de Philadelphie pour remporter la Série mondiale.

■ À Tennis Canada

(PC) — Richard Legendre, l'ex-membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, s'est joint à Tennis Canada où il sera responsable des Internationaux masculins de tennis Player's. Âgé de 34 ans, Legendre dirigera également l'étape canadienne du circuit satellite, une série de tournois qui s'adresse aux jeunes professionnels. Sa nomination a été annoncée par John Beddington, le directeur des tournois à Tennis Canada. Les Internationaux masculins auront lieu du 13 au 21 août.

■ Catch illégal

NEW YORK (AP) — La Ligue nationale de football a retiré à Steve Largent une passe de 12 verges qu'il avait captée dans la défaite des Seahawks de Seattle contre les Jets de New York, le 9 novembre. Ses pieds n'avaient pas touché le sol quand il a fait une passe latérale au demi John L. Williams. Le jeu est survenu tard dans le match lorsque Dave Krieg a effectué une passe à Largent, qui détient le record de la LNF pour avoir capté au moins une passe dans 146 rencontres. Il a capté quatre passes, ce qui n'affecte pas son record. Largent a bondi pour saisir le ballon. Avant qu'il ne touche le sol, il a remis le ballon à Williams, qui a gagné 14 verges. Le règlement de la LNF stipule qu'un receveur doit toucher le sol pour que la passe soit portée à sa fiche.

■ Duran et le fisc

WASHINGTON (AP) — L'ancien titulaire du titre mondial des poids légers, Roberto Duran, a intenté une poursuite au Service du revenu des États-Unis qui lui réclame des arrérages et des pénalités s'élevant à $4.54 millions pour la période allant de 1977 à 1984. Duran, qui habite à Panama City, n'aurait pas déclaré des revenus de $12.8 millions mais il dit qu'il ne doit aucun sou au fisc. Au contraire, il allègue que le Service du revenu aurait dû lui donner un crédit de $1.3 million. En 1980, sa meilleure année, Duran a gagné $7.79 millions à la suite de ses combats.

■ Pour plus de sécurité en ski alpin

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le président de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, le juge Raymond Bernier, a annoncé que son organisme a reçu le mandat du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, de préparer un projet d'amendement à la loi sur la sécurité dans les sports visant à réglementer le ski alpin. Une fois le projet adopté par l'Assemblée nationale, la Régie verra à l'élaboration de la réglementation en ski alpin, laquelle pourra toucher 800,000 skieurs au Québec. Les nouvelles normes de sécurité pourraient viser, entre autres, la conduite des skieurs, les responsabilités et les pouvoirs des patrouilleurs, la signalisation des pistes et des services. La nouvelle réglementation pourrait entrer en vigueur au début de l'hiver 1988-89.

■ Victoires de Cash et Gomez

JOHANNESBURG (AP) — L'Australien Pat Cash, première tête de série, et l'Équatorien Andres Gomez, second favori, ont facilement remporté leurs premières rencontres à l'Omnium de tennis d'Afrique du Sud, hier à Johannesburg. Cash a eu raison du Sud-Africain Michael Robertson en deux manches de 6-2, et Gomez l'a emporté 6-1 et 7-5 sur un autre Sud-Africain, Danie Visser. Dans d'autres rencontres hier, l'Américain Brad Gilbert, classé numéro trois, a défait le favori local, Pieter Aldrich, en deux manches de 6-2 et 6-1.

■ Seabrooks conserve son titre

SAN CATALDO, Italie (AFP) — L'Américain Kelvin Seabrooks a conservé son titre de champion du monde des poids coq, version IBF, en battant le Philippin Ernie Cataluna par KO à la quatrième reprise, hier soir, sur le ring de San Cataldo en Sicile. Kelvin Seabrooks, champion du monde depuis le 15 mai dernier, défendait son titre pour la deuxième fois.

■ À guichets fermés

CALGARY (PC) — Les 140,558 billets pour les épreuves olympiques de patinage artistique au Saddledome de Calgary sont tous vendus depuis 14 mois. Même les ennuyeuses épreuves obligaoires seront disputées à guichets fermés à l'aréna du Père David Bauer (3,500 sièges). Ce sport s'avère le plus populaire des prochains Jeux olympiques d'hiver, pour la double raison que la compétition s'annopnce relevée et que le pays-hôte est favori pour remporter une médaille d'or. On espère en effet que le champion mondial Brian Orser, de Penetanguishene, Ontario, deviendra le premier médaillé d'or canadien de cette discipline depuis le duo de Barbara Wagner et Robert Paul en 1960.

Dans la Ligue nationale

Andre Dawson nommé joueur de l'année

■ Tim Wallach termine au 4e rang

NEW YORK (AP) — Andre Dawson, un ancien des Expos de Montréal, qui avait presque mendié pour obtenir un poste avec les Cubs de Chicago, est devenu hier le premier joueur d'une équipe de dernière place à mériter le titre de joueur par excellence dans la Ligue nationale de baseball.

Dawson, un joueur autonome qui n'avait été réclamé par aucune équipe l'hiver dernier, a dominé les ligues majeures avec 137 points produits et a partagé le premier rang pour les circuits avec 49. Il a devancé le joueur d'inter Ozzie Smith 269-193 au scrutin organisé auprès des membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

Dawson, qui a porté les couleurs des Expos pendant 10 saisons, se joint donc à George Bell, des Blue Jays de Toronto, qui a été choisi la veille joueur par excellence dans la Ligue américaine.

Jack Clark, coéquipier de Smith avec les Cardinals de St. Louis, qui ont remporté le championnat de la section Est avec une priorité de 18 matches et demi sur les Cubs, a terminé troisième au scrutin avec 186 points.

Tim Wallach, des Expos, a terminé au quatrième rang devant Will Clark, du San Francisco. Steve Bedrosian, des Phillies, gagnant du trophée Cy Young, a terminé au 16e rang.

Dawson et les deux Clark ont été les seuls joueurs à voir leur nom apparaître sur tous les 24 bulletins de vote. Le nom de Ozzie Smith est apparu 22 fois.

Dawson s'est joint aux Cubs le printemps dernier. Il a remis un contrat en blanc au directeur-gérant Dallas Green. Les Cubs, qui avaient déjà connu des expériences malheureuses avec des joueurs autonomes, n'ont accordé que $500,000 à Dawson, faisant de lui le deuxième régulier le moins bien payé de l'équipe.

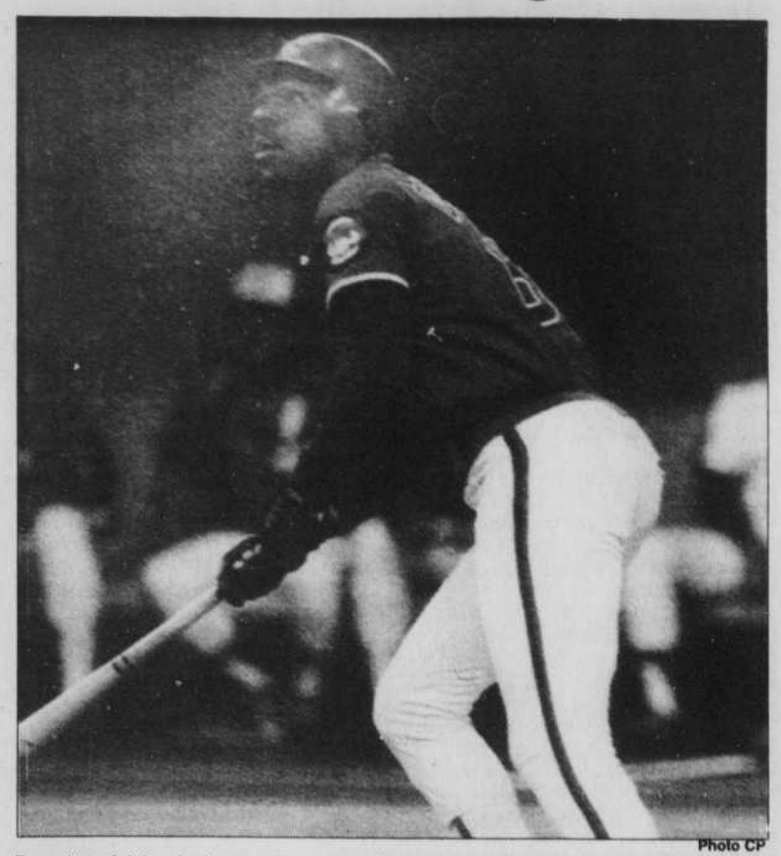

Photo CP

Proclamé hier le joueur par excellence de la Ligue nationale, André Dawson a claqué son 49e circuit de la saison contre les Expos, le 3 octobre dernier, au Stade olympique.

Meilleure saison

Mais Dawson, 33 ans, a montré aux Cubs qu'il voulait encore jouer au baseball et a connu la meilleure saison de sa carrière, même si les Cubs ont présenté une piètre fiche de 76-85. Dawson a présenté une moyenne de .287, s'est bien défendu au champ droit et a surpassé ses meilleures performances en carrière aux chapitres des circuits et des points produits. En 1983, il avait bouclé 32 circuits et produit 113 points.

Dawson a empoché également un boni de $150,000 parce que son nom n'a jamais été placé sur la liste des blessés et un autre $50,000 parce qu'il a été choisi au sein de l'équipe des étoiles pour la quatrième fois.

Dawson, jurant qu'il ne jouerait jamais plus pour les Expos, a refusé l'arbitrage salarial l'an dernier pour devenir joueur autonome. Les Expos lui ont offert un contrat de deux ans valant $2 millions. Aucune autre équipe n'a offert plus.

Mais dès le départ, Dawson avait indiqué qu'il voulait jouer à Wrigley Field, où il avait conservé une moyenne de .346 en carrière. Jusque-là, il avait frappé en moyenne un circuit en 16.8 présences à la plaque. Tous les matches à Chicago sont joués en matinée. En soirée, sa moyenne était d'un circuit à toutes les 37.1 présences au marbre.

Bonne compagnie

Dawson se joint donc à Ernie Banks et Chuck Klein, seuls joueurs à être choisis joueur par excellence avec une équipe perdante. Banks a mérité le titre en 1958 et 1959 avec les Cubs, qui avaient terminé cinquièmes dans le circuit au cours de ces deux saisons. Klein a mérité le titre alors qu'il défendait les couleurs des Phillies en 1930.

Dawson a égalé la marque de la recrue Mark McGwire pour le plus haut total de circuits dans les ligues majeures. Son total de circuits et de points produits sont les plus élevés dans les ligues majeures depuis 1977 quand George Foster avait claqué 52 circuits et produit 149 points pour les Reds de Cincinnati.

En 1986, Dawson avait connu une saison bien ordinaire avec les Expos, conservant une moyenne de .284 avec 20 circuits et 78 points produits.

Chez les Cubs, seul le joueur d'arrêt-court Shawon Dunston était moins bien payé que lui.

Mike Schmidt, joueur par excellence la saison dernière, a terminé 14e au scrutin.

Gala du Mérite sportif québécois

Chouinard, Harvey et Stewart en nomination pour le titre d'athlète par excellence de 1987

(PC) — L'escrimeur Jean-Marc Chouinard, d'Outremont, le skieur de fond Pierre Harvey, de Saint-Lambert-de-Lévis, et le tireur à la carabine Gale Stewart, de Québec, sont les trois finalistes au titre d'athlète par excellence du 15e gala du Mérite sportif québécois, qui aura lieu le 11 décembre.

Harvey a déjà été honoré en 1981 et il pourrait devenir le deuxième athlète sélectionné à plus d'une reprise. Gaétan Boucher a été nommé athlète par excellence à trois reprises.

Les principales présentations seront faites dans le cadre de l'émission *Ad Lib*, animée par Jean-Pierre Coallier, au réseau TVA.

Chouinard sera aussi en nomination au titre de coéquipier par excellence, en compagnie d'Alain Côté, Nicolas Fekete et Luc Rocheleau, qui ont gagné une médaille d'argent par équipes aux Jeux universitaires de Zagreb. Ils seront opposés à Denyse Julien et Johanne Falardeau (badminton), et à Cynthia Coull (patinage artistique).

L'équipe de basketball féminine du Québec, l'équipe nationale féminine olympique de handball et les Hydres de Sainte-Foy (water-polo masculin) sont en nomination pour le titre d'équipe par excellence.

L'administrateur de l'année sera choisi entre Gaby Mancini (boxe), André Lamothe (patinage de vitese) et Guy Burelle (soccer).

Jean-Pierre Le Coz (escrime), Richard Deschênes (handball) et Clifford Barry (natation) se disputeront le titre d'entraîneur par excellence.

Finalement, l'officiel par excellence sera choisi entre Jean-Paul Ricard (boxe), Ginette Bernier (gymnastique) et Jay Bradbury (lutte).

Les trois candidats

Étudiant en urbanisme de 23 ans, Chouinard s'est classé quatrième au classement de la Coupe du monde 1986-87 et il a ajouté une médaille de bronze aux Jeux panaméricains.

Il compte déjà une deuxième place à son palmarès à la Coupe du monde 1987-88.

En terminant premier lors de la course de 30 kilomètres de Falun, en Suède, Harvey, un ingénieur de 30 ans, devenait le premier Canadien à remporter une épreuve de la Coupe du monde de ski de fond.

Il s'est hissé au septième rang du classement mondial et il a ajouté une victoire sur 55 kilomètres en Norvège, sur le circuit mondial de longue distance. Il est invaincu au Canada depuis mars 1985.

Quant à Stewart, un microbiologiste de 29 ans, membre du club *Les Castors de Charlesbourg*, il a obtenu deux scores parfaits de 600 sur 600 à la carabine petit calibre, position couchée, d'abord en finale des Championnats du monde 1986, en RDA, puis à une épreuve de la Coupe du monde à Zurich, en mai.

Champion canadien, il a remporté une médaille d'or par équipes aux Jeux du Commonwealth de 1986, à Edimbourg.

Les athlètes par excellence des 14 premières années ont été invités à ce 15e gala du Mérite sportif québécois, soit, dans l'ordre depuis 1973, George Athans (ski nautique), Lucille Lessard (tir à l'arc), Douglas Lyons (handicapés), Sylvie Fortier (nage synchronisée), Gaétan Boucher (patinage de vitesse, en 1977, 80 et 84), Wendy Quirk (natation), Sylvia Sweeney (basketball), Pierre Harvey, Clark Davis (lutte), Lynn Chornobrywy (pentathlon moderne), André Viger (handicapés) et Howard Grant (boxe).

À moins que les Islanders ne parviennent en finale

Denis Potvin a joué son dernier match sur la patinoire du Forum

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — À moins que le Canadien et les Islanders de New York ne s'affrontent en finale de conférence le printemps prochain, le défenseur Denis Potvin aura disputé hier soir son dernier match sur la glace du Forum.

Potvin a déjà annoncé officiellement qu'il mettra fin à sa carrière au terme de la présente saison. Hier, il a confirmé pour la nième fois que sa décision était irrévocable.

« Ce n'est pas une décision que j'ai prise à la légère, dit-il. J'y pensais depuis un an ou deux. Maintenant, le temps est venu de laisser la place aux jeunes et de passer à autre chose ».

Potvin songe en effet à orienter sa nouvelle carrière vers le milieu des affaires et abandonner complètement le monde du hockey.

« La direction des Islanders entend y aller avec les jeunes et je ne crois pas que je serais utile à l'équipe si je restais, ajoute le vétéran de 34 ans. Pour ma dernière année, j'espère seulement connaître une bonne saison ».

Son voeu semble devoir être exaucé puisque les Islanders occupaient hier le premier rang du classement général et qu'il a déjà inscrit 14 points dont cinq buts.

Comparaisons avec Orr

Chose certaine, on ne pourra accuser Potvin de s'accrocher après 15 brillantes saisons passées dans la Ligue nationale, lui à qui on a déjà reproché de s'être comparé à Bobby Orr. Un crime de lèse-majesté s'il en est.

Dès sa sortie des rangs juniors, Potvin a pourtant été comparé à l'illustre défenseur des Bruins de Boston dont il a depuis amélioré les records de buts (296), de passes (719) et de points (1,015). Il a également mérité le trophée Norris à trois reprises et a été choisi au sein de l'une des deux équipes d'étoiles en sept occasions. Un palmarès éloquent.

Potvin a des qualités de leader comme en témoignent les quatre coupes Stanley remportées par les Islanders alors qu'il était le capitaine. De par sa nature, il n'a jamais craint de dire ce qu'il pensait au risque de choquer certaines personnes. Aussi ce qui a été perçu comme de l'arrogance était en fait de la franchise pure et simple.

Le Forum

Potvin ne conserve aucun souvenir particulier de ses matchs au Forum, si ce n'est qu'ils avaient, du premier au dernier, un petit quelque chose de spécial.

« Comme Canadien-français, j'étais évidemment un partisan du Canadien, explique Potvin qui est originaire d'Ottawa. Tout jeune, c'était mon équipe ».

Photo AP

Denis Potvin: sa dernière saison.

« Comme joueur, nous avons gagné et perdu de grands matchs ici. S'il y a une chose, c'est que je regrette ne n'avoir jamais disputé une finale pour la coupe Stanley au Forum. À cause des divisions, c'était impossible », ajoute Potvin, qui parle toujours aussi bien le français malgré 15 années passées dans la métropole américaine. Chapeau.

Un bel avenir

Le numéro 5, dont le chandail sera certainement retiré, quittera les Islanders alors que les jeunes sont prêts à prendre la relève. Parmi ces jeunes, il y a Pat LaFontaine.

« LaFontaine est extraordinaire, c'est un patineur exceptionnel, d'analyser Potvin. Il a maintenant confiance en lui et il pourra à l'avenir assumer sur la glace le même leadership que Bryan Trottier a exercé au cours des dix dernières saisons. Il joue avec tellement d'intensité que la rondelle semble le suivre partout sur la patinoire ».

La tradition d'excellence chez les Islanders semble donc assurée, ce dont se réjouit Denis Potvin qui, d'ici quelques mois, aura définitivement tourné la page.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	21	11	5	5	77	59	27
BOSTON	19	10	7	2	73	67	22
BUFFALO	18	8	6	4	69	70	20
QUÉBEC	**17**	**9**	**7**	**1**	**73**	**65**	**19**
HARTFORD	17	5	8	4	46	58	14

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	18	13	4	1	81	54	27
NEW JERSEY	17	10	5	2	62	52	22
WASHINGTON	18	8	9	1	56	52	17
PITTSBURGH	19	7	9	3	67	72	17
RANGERS NY	19	5	11	3	73	81	13
PHILADELPHIE	19	5	11	3	49	75	13

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

TORONTO	17	9	8	0	76	66	18
DETROIT	17	8	7	2	55	57	18
CHICAGO	18	8	8	2	77	78	18
MINNESOTA	18	6	9	3	61	70	15
ST.LOUIS	16	5	10	1	55	62	11

Section Connie Smythe

EDMONTON	18	10	6	2	86	67	22
CALGARY	19	9	8	2	84	81	20
WINNIPEG	17	9	7	1	59	60	19
VANCOUVER	18	6	10	2	67	76	14
LOS ANGELES	18	5	11	2	59	83	12

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
T-Rivières 4, Laval 4
Mardi
Hull 7, Verdun 5
St-Jean 10, Granby 1
Chicoutimi 8, T-Rivières 4
Hier
Shawinigan à Vict'ville
Vendredi
Hull à Granby
Verdun à St-Jean
Laval à Drum'ville
Vict'ville à Chicoutimi
T-Rivières à Shawinigan
Dimanche
Chicoutimi à Drum'ville
St-Jean à Hull
Shawinigan à T-Rivières
Laval à Verdun
Granby à Vict'ville

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-JEAN	24	14	8	2	120	103	30
HULL	27	14	11	2	155	134	30
LAVAL	24	13	9	2	123	122	28
VERDUN	26	9	15	2	110	162	20
GRANBY	26	7	17	2	118	146	16

Section Frank Dilio

T-RIVIÈRES	25	13	9	3	140	125	29
CHICOUTIMI	25	13	11	1	132	116	27
DRUM'VILLE	23	12	10	1	105	101	25
SHAWINIGAN	25	12	12	1	152	137	25
VIC'VILLE	23	8	13	2	100	109	18

Ligue nationale

Mardi
Islanders 4, Los Angeles 3
Detroit 1, Washington 0
Boston 6, Calgary 3
Vancouver 6, Pittsburgh 4
Hier
Boston à Winnipeg
Buffalo à Hartford
Islanders à **Montréal**
Québec à Edmonton
Philadelphie à New Jersey
St. Louis à Toronto
Minnesota à Chicago
Ce soir
Québec à Calgary
Rangers à Minnesota
Los Angeles à Philadelphie
Toronto à St. Louis
Vancouver à Detroit
Vendredi
Washington à Buffalo
Rangers à Winnipeg
Chicago à New Jersey
Pittsburgh à Edmonton
Samedi
New Jersey à **Montréal**
Washington à Hartford
Islanders à Philadelphie
Los Angeles à Toronto
Boston à Minnesota
Vancouver à St. Louis
Pittsburgh à Calgary
Dimanche
Boston à Detroit
Los Angeles à Buffalo
Vancouver à Chicago
Edmonton à Winnipeg
Lundi
Montréal à Québec
New Jersey à Calgary

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	14	32	46
Savard, Chi	13	29	42
Goulet, Qué	**13**	**25**	**38**
P.Stastny,Qué	**17**	**18**	**35**
Lemieux, Pitt	17	16	33
Messier, Edm	12	16	28
Tanti, Van	11	17	28
Haw'chuk, Win	8	20	28
Wilson, Chi	8	19	27
Carson, LA	14	12	26
Poddubny, Ran	13	13	26
Naslund, Mtl	**6**	**20**	**26**
Robitaille, LA	7	18	25
Dionne, Ran	12	12	24
Bullard, LA	10	14	24
Lafontaine, Isl	15	8	23
Anderson, Edm	13	10	23
Kurri, Edm	10	13	23

FOOTBALL

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
INDIANAPOLIS	9	5	4	0	193	140	.556
JETS NY	9	5	4	0	211	186	.556
BUFFALO	9	4	5	0	164	224	.444
MIAMI	9	4	5	0	244	211	.444
N.-ANGLETERRE	9	4	5	0	166	191	.444

Section Centrale

CLEVELAND	9	6	3	0	238	131	.667
HOUSTON	9	6	3	0	223	183	.667
PITTSBURGH	9	5	4	0	177	195	.556
CINCINNATI	9	3	6	0	154	186	.333

Section Ouest

SAN DIEGO	9	8	1	0	192	155	.889
SEATTLE	9	6	3	0	232	178	.667
DENVER	9	5	3	1	229	189	.611
RAIDERS LA	9	3	6	0	183	185	.333
KANSAS CITY	9	1	8	0	142	265	.111

Conférence Nationale

Section Est

WASHINGTON	9	7	2	0	224	152	.778
DALLAS	9	5	4	0	208	202	.556
PHILADELPHIE	9	4	5	0	199	233	.444
GIANTS NY	9	3	6	0	160	202	.333
ST.LOUIS	9	3	6	0	206	235	.333

Section Centrale

CHICAGO	9	7	2	0	246	160	.778
MINNESOTA	9	5	4	0	193	197	.556
TAMPA BAY	9	4	5	0	209	182	.444
GREEN BAY	9	3	5	1	160	168	.389
DETROIT	9	2	7	0	159	250	.222

Section Ouest

S. FRANCISCO	9	7	2	0	250	200	.778
N.-ORLÉANS	9	6	3	0	237	161	.667
ATLANTA	9	2	7	0	130	270	.222
RAMS LA	9	2	7	0	171	239	.222

Dimanche, 15 novembre
Cleveland 27, Buffalo 21
Dallas 23, N-Angleterre 17
Washington 20, Detroit 13
Houston 23, Pittsburgh 3
Rams LA 27, St. Louis 24
Indianapolis 40, Miami 21
Minnesota 23, Tampa Bay 17
Jets NY 16, Kansas City 9
Cincinnati 16, Atlanta 10
Seattle 24, Green Bay 13
N-Orléans 26, S.Francisco 24
Giants NY 20, Philadelphie 17
San Diego 16, Raiders LA 14
Lundi
Denver 31, Chicago 29
Dimanche
Atlanta vs Minnesota
Buffalo vs Jets NY
Cleveland vs Houston
Detroit vs chicago
Green Bay vs Kansas City
Indianapolis vs N-Angleterre
Pittsburgh vs Cincinnati
St. Louis vs Philadelphie
S.Francisco vs Tampa Bay
Giants NY vs N-Orléans
San Diego vs Seattle
Denver vs Raiders LA
Miami vs Dallas

SPORTS

Un des plus grands champions français de l'histoire

« Maître Jacques » n'est plus

Jacques Anquetil s'éteint à l'âge de 53 ans

PARIS (AFP) — « Maître Jacques » n'est plus. Jacques Anquetil, un des plus grands champions français de l'histoire, s'est éteint hier dans une clinique de Rouen (ouest de la France) à l'âge de 53 ans. Ainsi disparaît une légende du cyclisme, athlète d'exception qui fut le premier à remporter le Tour de France à cinq reprises.

L'an prochain, « Maître Jacques » — ainsi baptisé par ses pairs — ne sera pas dans les coulisses de ce Tour de France qui contribua tant à sa renommée, à défaut de lui valoir la popularité. Et il ne sera pas non plus derrière l'équipe de France au Championnat du monde lui qui, convalescent, avait mis un point d'honneur à tenir sa place de directeur sportif en septembre, à Villach (Autriche), au mépris de toute raison et prudence.

Hospitalisé à Rouen depuis plus d'un mois, Jacques Anquetil a perdu son combat pour la vie. Avec une dignité rare, il s'est battu avec ses seules forces d'homme, sa farouche volonté de champion et son organisme d'athlète d'exception contre des métastases qui, après avoir contraint le chirurgien à lui enlever l'estomac, avaient attaqué le foie et la colonne vertébrale.

Goût des défis

Celui qui fut le plus jeune vainqueur du Grand Prix des Nations à 19 ans et qui demeure le recordman des succès dans l'épreuve (9), qui fut le premier Français à remporter le Tour d'Italie, qui partage avec le Belge Eddy Merckx et le Français Bernard Hinault le record des succès dans le Tour de France (5), n'a jamais fait preuve de beaucoup de sagesse et de rigueur.

Ce seigneur de la convivialité rappelait volontiers qu'il lui importait, au départ d'une course, d'être bien dans sa peau, quitte pour cela à avoir bu du champagne, fumé un cigarillo ou bavardé fort tard avec un copain.

Enfant de la terre, il avait découvert le cyclisme... pour monter une côte plus vite qu'un copain. À 17 ans et demi, il devient champion amateurs de sa région (Normandie). À 19 ans, il remporte le Grand Prix des Nations. Quatre ans plus tard, il améliore le record du monde de l'heure de l'Italien Fausto Coppi (46.159 km) et à 24 ans, il remporte le Tour de France.

Mais ses plus beaux souvenirs sont ailleurs. Dans ce tour de France 1961, où il porta le maillot jaune de bout en bout, et dans son « doublé » Dauphiné-Bordeaux-Paris 1965, qui traduisent bien son goût pour les défis. Rival du Français Louison Bobet puis adversaire privilégié d'un autre compatriote, Raymond Poulidor, avec lequel il entretint de très amicales relations, le merveilleux styliste Anquetil ne fut pas un champion populaire. Et pourtant, « Maître Jacques » n'acceptait pas la défaite dès lors qu'il avait décidé de gagner et ne s'était jamais ménagé.

Un palmarès imposant

Le champion cycliste français Jacques Anquetil, possédait avec son compatriote Bernard Hinault le plus riche palmarès du cyclisme national.

Malgré l'opération d'un cancer de l'estomac, subie le 12 août dernier à Rouen, Jacques Anquetil avait assumé ses responsabilités de directeur sportif de l'équipe de France professionnelle lors des Championnats du monde sur route à Villach (Autriche), au début du mois de septembre. Mais peu de temps après, il était de nouveau hospitalisé le 3 octobre, à Colmar (Est de la France), alors qu'il animait un salon de l'habitat à Wintzenheim, avant d'être transféré à la clinique Saint-Hilaire de Rouen proche de son domicile à Neuville.

Jacques Anquetil, né le 8 janvier 1934 à Mont-Saint-Aignan (ouest de la France), qui ne devait jamais être un champion très populaire malgré plus de 200 victoires, avait débuté dans le cyclisme en 1951.

L'année suivante, à 18 ans, il remportait le championnat de France amateurs à Carcassonne (midi de la France). En 1953, il signait une licence d'indépendant qui lui permettait de participer à des courses professionnelles et c'est ainsi qu'à 19 ans, il remportait le premier de ses neuf Grands Prix des Nations, une course classique française disputée contre-la-montre.

En 1956, Jacques Anquetil effaçait le nom de l'Italien Fausto Coppi du palmarès du record du monde de l'heure (46.159 km).

Cinq tours de France

L'année suivante, celui que l'on surnommait « Maître Jacques », s'adjugeait le premier de ses cinq tours de France (1957, 61, 62, 63,64). Trois ans plus tard, il était le premier coureur français à triompher dans le tour d'Italie.

Au plus fort de sa rivalité avec Raymond Poulidor qui coupait la France cycliste en deux, Anquetil réussissait un de ses plus grands exploits en 1965 en enchaînant victorieusement Critérium du Dauphiné et Bordeaux-Paris.

Jacques Anquetil mettait un terme à sa fabuleuse carrière sportive en 1969, sans avoir porté le maillot de champion du monde... Retiré à Neuville, dans sa Normandie natale, il n'avait pourtant jamais quitté le milieu cycliste, assurant la direction de nombreuses épreuves, comme Paris-Nice, et collaborant à la télévision, à la radio et à des journaux à l'occasion du tour de France.

Directeur sportif de l'équipe de France, il était également membre du Comité directeur de la F.F.C. (Fédération française de cyclisme). Jacques Anquetil était père de deux enfants.

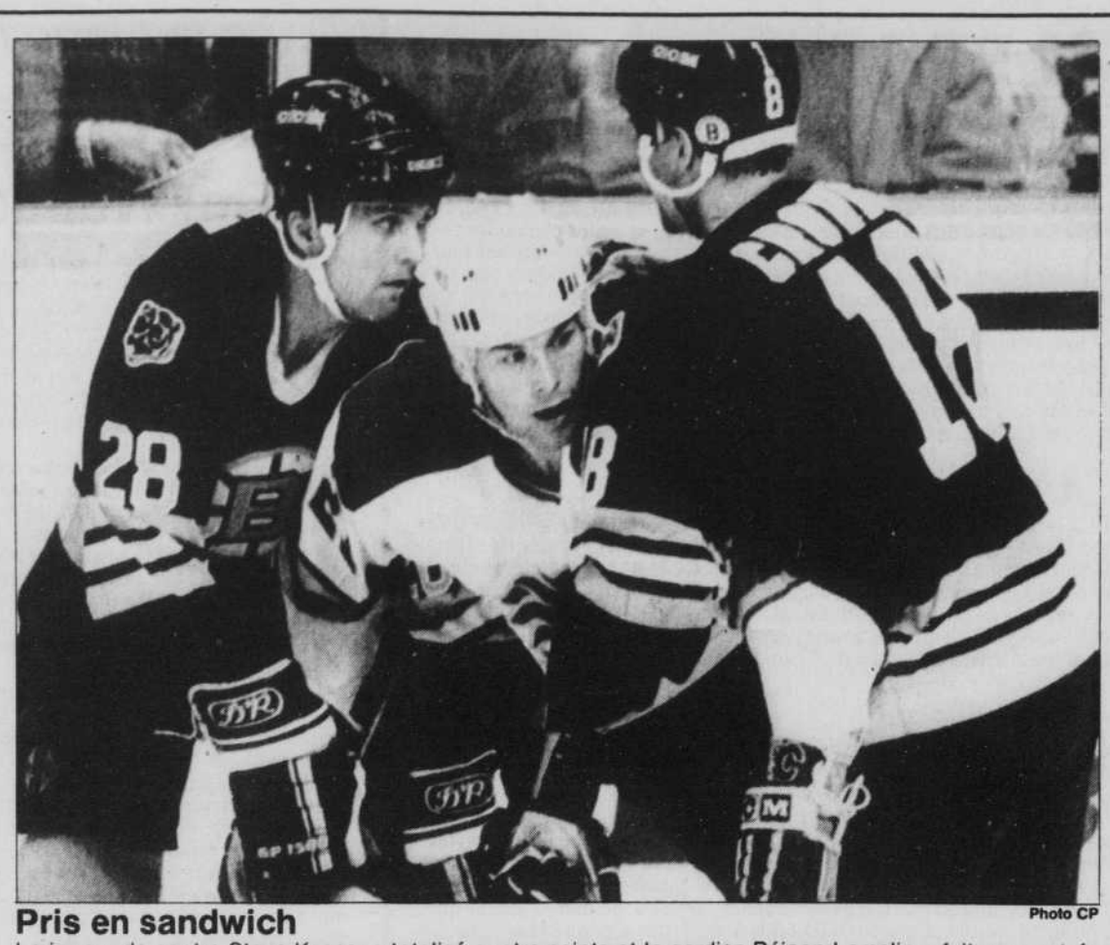

Pris en sandwich

Photo CP

Le joueur de centre Steve Kasper a totalisé quatre points et le gardien Réjean Lemelin a fait une rentrée triomphale au Saddledome lorsque les Bruins de Boston ont battu les Flames de Calgary 6-3, mardi soir. Ici, le centre Perry Berensen, des Flames, est coincé entre Reed Larson et Keith Crowder qui l'empêchent de poursuivre l'attaque.

Le combat Hearns-Hagler

Rien n'est encore réglé

WASHINGTON (AFP) — Goodie Patronelli, co-manager de Marvin Hagler, a réfuté hier les props de Emanuel Stewart, manager de Thomas Hearns, selon lequel un Championnat du monde de boxe des poids moyens version WBC entre Hearns, tenant du titre, et Hagler était conclu à 95 pour cent pour le printemps prochain.

Selon Patronelli, ni lui ni son frère Pat (l'autre manager d'Hagler) n'ont eu de contacts avec Stewart et il a pris connaissance pour la première fois de l'éventualité de ce combat en lisant son journal local de Brockton (Massachussets).

Morris Goldings, représentant d'Hagler à Boston, a déclaré pour sa part que l'ancien champion du monde « n'a pas décidé s'il combattrait de nouveau, ni avec qui ».

Bob Arum, le célèbre promoteur de boxe qui pourrait organiser la revanche Hearns-Hagler, a confirmé à Las Vegas que « les négociations se poursuivaient mais sur des bases hypothétiques. Si un combat devait avoir lieu, la date serait bien celle du 16 mai », a-t-il ajouté.

Ces propos viennent donc nuancer ceux de Stewart qui affirmait mardi : « Nous avons juste à nous rencontrer pour mettre au point les derniers détails du contrat. Les choses pourraient être totalement réglées à la fin de la semaine prochaine ». Stewart avait même précisé que la date prévisionnelle arrêtée actuellement était celle du 16 mai, avec comme lieu du combat Atlantic City ou Las Vegas.

Thomas Hearns, 29 ans, était devenu le premier boxeur à remporter quatre titres dans quatre catégories différentes après la conquête de la couronne des moyens WBC (vacante depuis le retrait de Sugar Ray Leonard), il y a 15 jours face à l'Argentin Juan Perez Roldan.

LA NISSAN SENTRA SE CLASSE BONNE DERNIÈRE.

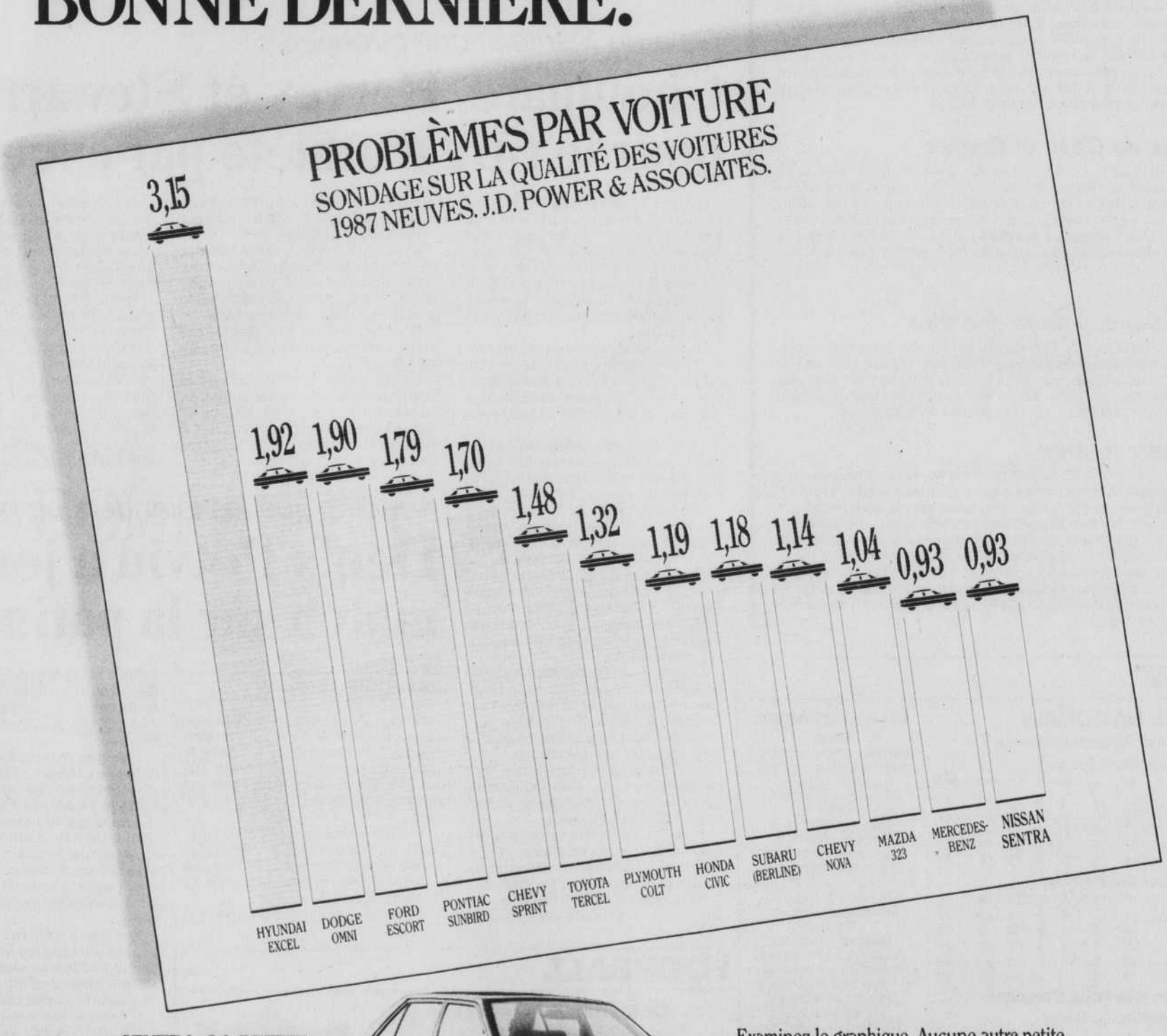

SENTRA: LA PETITE VOITURE LA PLUS FIABLE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Certains manufacturiers semblent croire qu'on ne peut pas construire une voiture de prix raisonnable sans sacrifier la qualité.

Ce n'est pas le cas chez Nissan.

La Sentra est une voiture de prix raisonnable. Mais elle est aussi une voiture ultra fiable.

En fait, elle est la petite voiture la plus fiable en Amérique du Nord.*

Nissan Sentra GXE

Examinez le graphique. Aucune autre petite voiture n'est comparable. Ni Hyundai. Ni Toyota. Ni Honda. Ni même Mazda. Seule la Mercedes-Benz est sur un pied d'égalité avec la Sentra.*

Pas étonnant que Nissan puisse vous offrir la garantie sans frais sur le groupe motopropulseur la plus étendue dans le temps: 6 ans/100 000 km.

Pourquoi?

Parce que Nissan s'engage à fabriquer des véhicules à la mesure de vos exigences.

*Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves. J.D. Power & Associates.

NISSAN

1988 NISSAN SENTRA À LA MESURE DE VOS EXIGENCES.

LES PROS NISSAN

AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boul. des Laurentides
Laval 668-1650

CITÉ NISSAN
3500 ouest, rue Jean-Talon
Montréal 739-3175
2085 ouest, rue St-Catherine
(Centre-Ville) Montréal
932-6677

ST-LÉONARD NISSAN INC.
7770, Colbert
St-Léonard 374-4421

CHOMEDEY NISSAN INC.
2465, boul. Labelle
Laval 682-4400

GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
Pionte-Aux-Trembles 645-4546

STE-EUSTACHE NISSAN LTÉE
801, boulevard Sauvé
Ste-Eustache 472-8666

BRUCY AUTO INC.
900, boul. Harwood
Vaudreuil 455-1434

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
7550, rue Broadway
Ville Lasalle
366-8931

ALEXANDER NISSAN
4100, Chemin Gascon
St-Louis De Terrebonne
477-1444

FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire
697-9141

BAILLARGEON NISSAN
760 est, rue St-Charles
Longueuil 677-8953

METRO NISSAN INC.
2125, rue Notre-Dame
Lachine 634-7211

MERCIER NISSAN INC.
55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
Ville Mercier 691-9541

BELLEMARE NISSAN LTÉE
10305, avenue Papineau
Montréal 382-2780

LABELLE NISSAN
818, boul. Labelle
Blainville 430-4120

MANOIR NISSAN INC.
225, boul. Brien
Repentigny 585-5824

GARAGE DUMOULIN LIMITÉE
8115, boulevard Lévesque, St-Francois
Laval 665-7450

BROSSARD NISSAN INC.
9005, boul. Taschereau
Brossard 445-9811